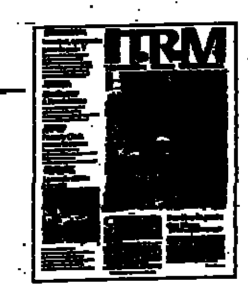
Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Petit écran et haute couture
■ Internet, une arme pour la paix



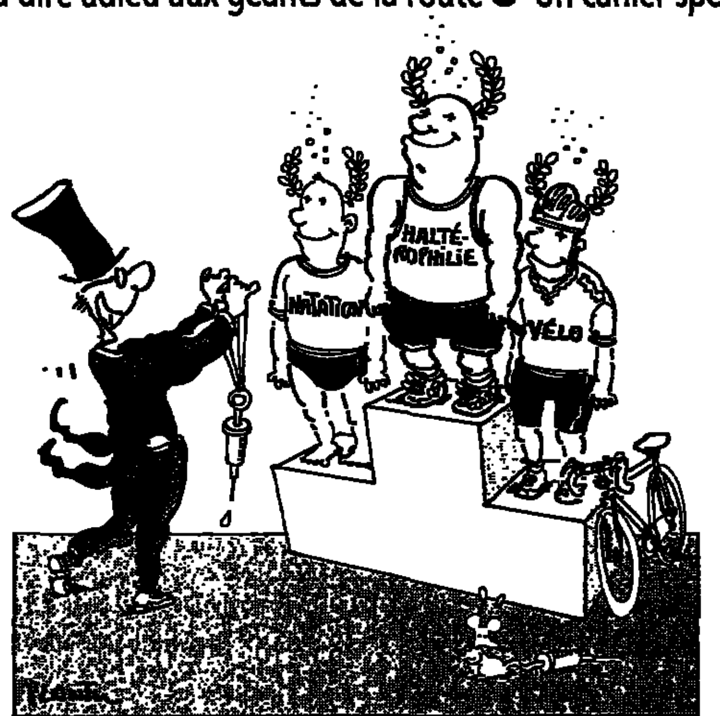
CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16645 – 7,50 F - 1,13 EURO — DIMANCHE 2 - LUNDI 3 AOÛT 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Tour de France : la légende brisée

● L'épreuve 98, ternie par les affaires de dopage, se termine dimanche sur les Champs-Elysées ● Pour la première fois, un coureur, Rodolfo Massi, a été mis en examen ● Le public, déconcerté, ne se résigne pas à dire adieu aux géants de la route ● Un cahier spécial de huit pages

APRÈS trois semaines de route, bien plus marquées par les affaires de dopage et leurs prolongements judiciaires que par les exploits des membres du peloton, le 85e Tour de France devait rejoindre la capitale, dimanche 2 août, pour se terminer sur les Champs-Elysées. Une ultime épreuve contre la montre de 52 km, courue entre Montceau-les-Mines et Le Creusot (Saône-et-Loire), devait opposer le porteur du maillot jaune, l'Italien Marco Pantani (Mercatone), à son rival allemand Jan Ullrich (Telekom).

Vendredi, l'ancien titulaire du maillot de meilleur grimpeur, l'Italien Rodolfo Massi (Casino), a été mis en examen pour *« incitation et facilitation à l'usage et à l'emploi de substances dopantes »* et *« importation, offre et cession de substances vénéneuses »*. C'est une première dans l'histoire bientôt centenaire du Tour de France. Le coureur a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire par le parquet de Lille.



Notre cahier de huit pages retrace l'histoire mouvementée d'une épreuve légendaire qui a vécu cette année au rythme des interventions de la police et de la justice. Il dresse le portrait des principaux acteurs de l'édition 98 et décrit le travail des enquêteurs autour du peloton.

Le cyclisme n'est pas le seul sport où sévit le dopage mais, placé en première ligne depuis trois semaines, il aura du mal à redresser son image. Est-ce l'adieu aux géants de la route ? Dans un éditorial, Jean-Marie Colombani souligne que le Tour de France, qui est l'une des épreuves les plus populaires et les plus médiatiques de la planète, avait fini par se croire intouchable. L'aventure de la Grande Boucle n'est sans doute pas morte. A condition d'assainir un circuit devenu inhumain et de briser un trafic de substances interdites, *« le Tour renaîtra. Et notre joie avec lui »*.

Lire pages 11 à 19

Les forces serbes poursuivent leur offensive au Kosovo

LES COMBATS se poursuivent au Kosovo, malgré l'engagement du président Slobodan Milosevic de mettre fin à l'offensive des forces serbes. En dépit des revers importants qu'elle a subie, l'Armée de libération du Kosovo, qui bénéficie du soutien de l'importante diaspora albanaise, a affirmé, par la voie de son porte-parole, qu'elle va *« lutter contre les barbares serbes jusqu'à la victoire »*. Cette détermination rend toujours aussi difficile la reprise du dialogue entre les représentants des Albanais et le gouvernement de Belgrade, alors que l'OTAN a rappelé qu'elle privilégiait un règlement politique, du fait de la réticence des militaires de l'Alliance à l'égard d'une intervention sur le terrain. Selon le HCR, les combats ont provoqué l'exode de près de 150 000 personnes

Lire page 2

Polémique sur un médicament « déremboursé » par le plan santé du gouvernement

UN SEUL *« déremboursement »* a été annoncé par Martine Aubry, le 29 juillet, dans son plan d'économies sur la santé : celui du Maxepa, médicament destiné à lutter contre les risques cardio-vasculaires. Les Laboratoires Pierre Fabre ont dénoncé une décision qui frappe leur chiffre d'affaires à hauteur de 150 millions de francs. Le gouvernement a rendu public, vendredi 31 juillet, l'avis de la Commission de la transparence, qui concluait, en février, à la non-réinscription de cette spécialité sur la liste des médicaments remboursables par la Sécurité sociale. Pour José Frèches, directeur général de Fabre, il s'agit d'une *« caricature absolue de la technocratie »*. Le groupe a décidé de quitter le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique.

Lire page 5

L'Allemagne rend à Bismarck un hommage plein de nuances

BERLIN
de notre envoyé spécial

Bismarck fut-il le précurseur de Hitler ? Après 1945, beaucoup ont été tentés de le penser, en Allemagne comme ailleurs. Il est encore courant de considérer que le fondateur du IIe Reich, en 1871, a été l'inspirateur du nationalisme allemand dans ses formes les plus agressives. Or l'image est en train de changer. On s'en rend compte à l'occasion des cérémonies et des multiples publications qui accompagnent, en Allemagne, la célébration du centième anniversaire de la disparition de Bismarck, mort à quatre-vingt-trois ans, le 30 juillet 1898.

S'il faut chercher une origine à Hitler, *« c'est plutôt du côté de Guillaume II que de Bismarck qu'il faut chercher »*, a souligné l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, à Friedrichsruh, près de Hambourg, où repose le corps de l'ancien « chancelier de fer ». Helmut Kohl, qui n'a pas encore tout à fait atteint la longévité de son lointain prédécesseur, n'était pas présent lors de cette cérémonie du centenaire. Mais son ministre de l'intérieur, Manfred Kanther (CDU), a fait remarquer que Bismarck, en menant constamment de pair l'unification politique et économique de son pays, pouvait être une source d'inspiration pour l'Europe d'aujourd'hui.

En retrouvant son unité en 1990, l'Allemagne a retrouvé en effet un certain intérêt pour l'œuvre de celui qui fut le « forgeron » de l'unification allemande. Certes, les aspects négatifs du personnage ne restent pas sous silence. On n'a pas oublié qu'afin d'instaurer un empire allemand dominé par la Prusse et sans inclusion de l'Autriche celui qui en était alors le ministre-président fit trois fois la guerre en moins de dix ans : contre le Danemark (1864), l'Autriche (1866), et enfin contre la France (1870-1871). *« Les grandes questions* (...) *se règlent dans le fer et le sang »*, disait Bismarck en 1862, puis, devenu chancelier du Reich : *« Nous autres les Allemands, nous ne craignons que Dieu, et rien d'autre au monde. »* (1888.)

Les historiens et éditorialistes allemands s'accordent pour dire que la vision du monde du chancelier de fer est extrêmement éloignée des réalités d'aujourd'hui. Cela n'empêche pas des débats contradictoires et des nuances. Sans négliger les multiples zones d'ombre du personnage, l'historien berlinois Heinrich August Winkler loue le talent d'équilibriste de Bismarck en politique étrangère et souligne, dans la *Berliner Zeitung*, que son œuvre trouve d'une certaine façon son aboutissement dans la réunification de 1990.

D'autres mettent en avant les réformes sociales du chancelier de Guillaume II, entreprises au début des années 1880 pour réduire l'influence du parti social-démocrate : c'est de là que date le système d'assurance-maladie et de retraites en Allemagne. A l'heure où les acquis de l'Etat social semblent menacés par la globalisation, Bismarck redevient un personnage respectable.

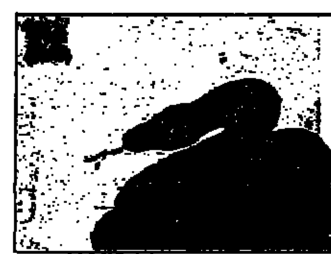
Certes, la gauche allemande continue à se méfier de lui : le SPD et les Verts se sont opposés en vain à la création d'une « fondation Bismarck » financée par des fonds publics, en 1994. Mais il est de moins en moins fréquent qu'on voie en Bismarck un précurseur des nazis. Hitler, d'ailleurs, considérait que le chancelier de Guillaume II, malgré tous ses mérites, *« n'avait rien compris au problème juif »*.

Lucas Delattre

Le succès des hommes nus

LES SPECTACLES de strip-tease masculin réservés aux femmes, tels que ceux des Chippendales américains, connaissent un succès croissant à Paris ainsi que dans d'autres pays occidentaux. Ils bénéficient notamment de la réussite du film britannique *The Full Monty*. Dans l'atmosphère survoltée des salles où se dénudent les corps musclés, le public semble avant tout chercher une dimension ludique. Pour le sociologue Marc Baudry, « c'est dans cette dérision que peut se jouer une revanche des femmes sur les hommes ». Cette mode coïncide avec le triomphe dans la publicité de l'homme-objet à l'aspect athlétique mais dont la personnalité peut être dominée par celle des femmes.

Lire page 7



■ Nos amies les grosses bêtes

L'anaconda, le plus grand des serpents, clôt la série de Luc Rosenzweig, illustrée par Peter Sis. p. 9
et notre grand jeu de l'été p. 28

■ L'Italie face à l'immigration

Le gouvernement italien a adopté un document de programmation triennale pour la politique de l'immigration. p. 3

■ Un dialogue irano-américain

Dix-huit ans après la prise de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran par des étudiants islamistes, un ancien diplomate américain et son ex-ravisseur iranien se sont retrouvés à Paris. p. 4

■ Le paysage aérien aux Etats-Unis

American Airlines et US Airways sont les premières compagnies à mettre en œuvre leur alliance, sous l'œil des autorités qui tentent d'éviter une cartellisation du secteur aérien. p. 20

■ Réincarnation de la Jeep : le Cherokee

Renault a su redonner vie au premier véhicule léger à quatre roues motrices en transformant la voiture mythique des GI en 4 x 4 élegant. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 802 - 7,50 F



POINT DE VUE

Pour une véritable communauté sportive

par Jacques Delors

LA France unie et euphorique avec « son » équipe de France, championne du monde. La France divisée et privée de son rêve avec le Tour de France. Sans doute y aurait-il beaucoup à dire sur la succession de ces deux tornades et sur ce qu'elles révèlent de la société contemporaine. D'autres que moi s'y essaieront avec plus de talent.

En dépit des événements, je garde personnellement tout mon intérêt et toute ma passion pour ce Tour de France qui se termine. J'évalue et j'apprécie les performances de chacun, les carrières qui sont au zénith, celles qui s'annoncent, celles qui se terminent. En bref, n'oublions pas la course, ne la dévalorisons pas.

Face à ceux qui portent des jugements sans appel, je voudrais plaider pour l'unicité du sport, du minime au senior, de l'amateur au professionnel, du dirigeant de club au sponsor, autrement dit, pour l'établissement d'une véritable communauté sportive.

Ainsi, dans le cyclisme, des dizaines de milliers de jeunes, la plupart issus de milieux relativement peu aisés, s'adonnent à la pratique du cyclisme, par goût pour ce type d'activité et dans l'espoir – pour une infime minorité – de sortir du lot. Ils déploient force et courage pour rejoindre le peloton des professionnels, ceux dont ils rêvent, ceux dont ils ont les photos dans leur chambre. Chaque week-end, ils participent à des compétitions avec deux cents ou trois cents concurrents, risquant la chute, sachant qu'il en faudra de bonnes places pour passer à l'échelon supérieur. Ils sont encadrés par des éducateurs qui partagent leur passion et qui, pour la quasi-totalité d'entre eux, prennent soin non seulement de leur matériel, mais aussi de leur santé.

Lire la suite page 10

Jacques Delors est ancien président de la Commission européenne.

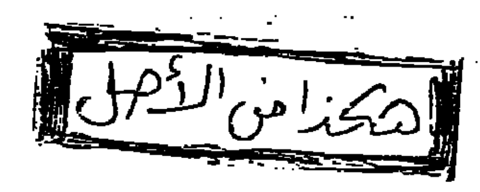
Samba énergétique



JORGE BENJOR

LE BRÉSILIEN Jorge Ben, Noir de Rio, fit ses premiers pas au moment de la vague bossa-nova. Il a récemment changé de nom. C'est donc Jorge Benjor qui a donné un concert hautement énergétique au Festival de Sfinks en Belgique, vendredi 31 juillet. Plus urbain que bucolique, il raconte des histoires, improvise, brode, retravaille le canevas de la samba, tout en cultivant l'humour.

Lire pages 24 et 25



هكذا من الاهل

BALKANS Les combats se poursuivent dans la province serbe à majorité albanaise du Kosovo, malgré l'engagement pris, jeudi 30 juillet, par le président Slobodan Milosevic de mettre un terme à l'offensive serbe. Selon le HCR, plus de 100 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la province, et près de 40 000 ont trouvé refuge au Monténégro ou en Albanie. ● L'UCK, l'Armée de libération du Kosovo, a indiqué qu'elle continuerait *« à lutter contre les barbares serbes jusqu'à la victoire »*, en dépit des engagements du principal dirigeant albanais, Ibrahim Rugova, de les associer aux futures négociations. ● EN SUISSE, l'importante diaspora albanaise réunit des fonds pour soutenir la lutte armée. Des dizaines de ses membres se réunissent quotidiennement à l'Université populaire albanaise de Genève pour suivre, à la télévision, l'évolution de la situation.

Les combats au Kosovo ont provoqué l'exode de 150 000 personnes

L'Armée de libération affiche sa volonté de poursuivre la lutte. De plus en plus réticents à s'engager militairement, les Occidentaux continuent de privilégier une solution politique bien que les négociations soient au point mort

LA SITUATION reste très tendue dans la province serbe à majorité albanaise du Kosovo. L'offensive des forces de l'ordre serbes semblait se poursuivre, samedi 1er août, malgré les affirmations du président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Slobodan Milosevic, qui avait assuré jeudi, à des diplomates européens, qu'elle avait pris fin. L'Armée de libération du Kosovo (UCK), qui a subi ces derniers temps une série de revers face aux forces serbes et a perdu des positions qu'elle tenait depuis des mois, entend maintenir sa pression : l'UCK va *« lutter contre les barbares serbes jusqu'à la victoire »*, a affirmé, vendredi, son porte-parole, Jakup Krasniqi, à la télévision d'Etat albanaise. Selon M. Krasniqi, *« une offensive serbe ne peut pas mettre l'UCK à genoux »*.

Sept Albanais ont été tués au cours des derniers jours à Junik, dans l'ouest du Kosovo, près de la frontière avec l'Albanie, a annoncé, samedi, le Centre (albanais) d'information du Kosovo (KIC). Citant des témoins, le KIC affirme que les forces serbes ont détruit de nombreuses maisons et que des hameaux voisins sont en flammes. Junik était assiégé depuis le début de la semaine par la police, et des sources serbes ont affirmé que des centaines de séparatistes armés y étaient bloqués et que les policiers les appelaient à se rendre. Un soldat de l'armée yougoslave a été tué, jeudi, lors d'un accrochage avec un *« groupe terroriste »* dans la région de Djakovica, dans l'ouest du Kosovo, près de la frontière avec l'Albanie, a annoncé vendredi l'armée. L'affrontement s'est produit lorsqu'une unité de gardes-frontières a empêché le groupe de passer en Albanie, selon l'armée. Ce bilan porte à quatorze le nombre de militaires yougoslaves tués au Kosovo depuis le début du conflit fin février. Les unités spéciales de la police serbe, appuyées par des éléments lourds de l'armée, contrôlaient vendredi la route reliant Pristina à Prizren, la principale ville du sud du Kosovo. Cet axe, primordial pour la circulation des forces de l'ordre dans le sud de la province, avait été coupé à une soixantaine de kilomètres au sud de Pristina, le chef-lieu du Kosovo, par l'UCK.

LES PROMESSES DE M. MILOSEVIC

Plusieurs maisons du village de Crnoljevo (30 kilomètres au sud de Pristina) étaient encore en flammes vendredi en fin d'après-midi, alors que des membres des forces spéciales, fortement armés, se regroupaient autour de camions de transport de troupes. A bord de l'un d'eux, les policiers avaient notamment hissé, en guise de trophée, la plaque d'entrée du village. Le long de la route, sur une dizaine de kilomètres, les dommages causés aux habitations, le nombre de douilles de tous calibres jonchant le sol et l'importance des forces serbes déployées témoignaient de l'intensité des combats.

L'ambassadeur des Etats-Unis en Macédoine, Christopher Hill, qui assure une médiation entre Belgrade et les dirigeants albanais du Kosovo, a eu vendredi un entretien avec le président yougoslave. Son principal objectif était *« de rappeler à Milosevic la promesse* [d'arrêter l'offensive] *qu'il a faite non seulement à* [une délégation de] *l'Union européenne jeudi, mais à tous les diplomates qu'il a rencontrés »*. *« Nous avons une longue expérience de M. Milosevic »*, a déclaré le diplomate, faisant allusion aux engagements non tenus dans le passé par le président yougoslave, en soulignant qu'il *« n'a pas précisé si l'opération était arrêtée dans la région de Malisevo, ou bien dans tout le Kosovo »*.

De plus, *« Milosevic a promis un libre accès dans tout le Kosovo à tous les responsables humanitaires et diplomates, mais* [celui-ci] *n'est que partiel »*, a déclaré le diplomate. Selon le compte-rendu officiel de l'entretien diffusé par l'agence yougoslave Tanjug, M. Milosevic a assuré M. Hill que les diplomates, les représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avaient *« une totale liberté de mouvement »* au Kosovo.

BILAN DU HCR

Le dirigeant politique des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, a pour sa part laissé entendre, vendredi, que l'Armée de libération du Kosovo (UCK) devrait faire partie du *« gouvernement »* de coalition que les Albanais s'efforcent de créer. Interrogé lors d'une conférence de presse à Pristina – chef-lieu du Kosovo – sur l'éventualité d'une participation de l'UCK, M. Rugova a répondu : *« Le gouvernement comprendra tous les secteurs »*. M. Rugova sous-entendait ainsi le secteur militaire, dans lequel l'UCK joue actuellement un rôle dominant. M. Rugova s'est prononcé pour le principe de la reprise des négociations avec les représentants de Belgrade. *« Mais il convient au préalable de créer des conditions qui permettront d'aboutir à des résultats »*, a-t-il dit, laissant entendre que, pour le moment, ces conditions n'étaient pas réunies.

Le HCR a indiqué que son dernier bilan faisait état de 100 000 personnes déplacées à l'intérieur de la province, auxquelles s'ajoutaient quelque 25 000 à 26 000 personnes réfugiées au Monténégro et 13 000 autres en Albanie. Depuis, selon le HCR, la fuite de la population civile de la région de Malisevo a probablement ajouté *« plus de 10 000 personnes »* à ces chiffres. – *(AFP, Reuters.)*

L'OTAN privilégie une solution politique

Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a estimé, dans un entretien accordé au quotidien *Die Welt* samedi 1er août, que *« la limite pour une intervention militaire au Kosovo n'est pas encore atteinte »*. La veille, une source diplomatique proche de l'Alliance estimait que *« l'OTAN continue, comme elle l'a toujours fait, à privilégier une solution politique et négociée au Kosovo »* et n'envisage pas d'intervention militaire en Albanie avant les manœuvres, prévues de longue date, du 16 au 20 août. Les militaires sont pour leur part toujours réticents à une intervention qui *« nécessiterait jusqu'à 20 000 hommes sur un terrain difficile »*. – *(AFP.)*

Le cauchemar quotidien de Musa, jeune Kosovar rattrapé par la guerre

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Expression imperceptible de son soulagement, Musa a détaché son regard, noir et perçant, du point imaginaire qu'il fixait sur la table depuis de longues secondes. Il ose lever ses yeux vers l'écran de télévision. Il est un peu plus de 18 h 30. Le journal télévisé de la chaîne nationale albanaise consacré quotidiennement aux événements du Kosovo a commencé depuis quelques minutes. Musa respire un peu, la pire séquence est passée.

Pourtant, les nouvelles du pays ne sont pas bonnes. Comme hier, comme tous les soirs depuis le début de l'offensive militaire serbe il y a cinq mois, le journaliste albanais, figé dans son studio, déroule la même litanie. Seuls les noms changent. Ce jour-là, c'est le village de Malisevo, le fief des indépendantistes tombé aux mains des forces de police serbes, qui alimente la chronique. Musa soupire, se détend. Plus tard, il expliquera pourquoi. Pour le moment, son attention est captée par les images du téléviseur accroché dans un coin de la cafétéria de l'Université populaire albanaise (UPA) de Genève où tous les jours à la même heure se serre une centaine de ses compatriotes. Beaucoup sont jeunes, tous ou presque sont des hommes. Ils écoutent en silence. Les visages sont tirés par l'angoisse et la fatigue d'une journée de travail passée sur un chantier ou dans les cuisines d'un restaurant.

« C'est tous les jours le même cauchemar. Dès que le journal commence, je redoute d'entendre le nom de ma famille dans la liste des victimes ou de voir leurs visages parmi les réfugié, explique Musa. *Il y a quelques semaines, j'ai vu au journal télévisé la maison de ma tante partir en fumée. Mais j'ai été soulagé lorsque j'ai vu que le village, à côté de Rahavec* (Orahovac en serbe, proche de la frontière albanaise et théâtre de violents combats à la mi-juillet), *était désert. Tout le monde était parti. Depuis j'ai eu des nouvelles. Au bout d'une semaine de marche, ils sont finalement arrivés chez moi, sains et saufs, dans une région qui n'est pas touchée par les affrontements. Pas encore.*

L'HEURE DU DÉPART

Musa est en Suisse depuis 1991. Il avait alors dix-neuf ans, et déjà la guerre empoisonnait sa vie. Malgré lui, il vérifie cette sombre prédiction selon laquelle *« la guerre de Yougoslavie a commencé au Kosovo et se terminera au Kosovo »*. Il se rappelle qu'il est parti du Kosovo pour échapper au service militaire dans l'armée fédérale yougoslave qui lâchait ses premiers obus en Croatie, prémices à l'embrasement de la Bosnie quelques mois plus tard. Il est aujourd'hui rattrapé par la violence qu'il avait cru pouvoir fuir sur les bords du lac de Genève.

Pour l'heure, ce jeune célibataire aide sa famille en envoyant de l'argent mais il se demande s'il ne doit pas faire plus. *« Les événements nous imposent peut-être d'aller là-bas. »* Il connaît les risques : un de ses amis, installé comme lui en Suisse, a rejoint, il y a quelques semaines, les rangs de l'Armée de libération du Kosovo. *« Les Serbes l'ont tué samedi, vers Gjakove, alors qu'il défendait sa maison. (…) Je me sens un peu impuissant ici. Toute la journée nous ne faisons que penser à ceux qui sont là-bas. Nous nous levons avec le Kosovo dans la tête. Nous ne parvenons plus à être calmes… »*. Le « JT » du jour est terminé. La salle se vide aux trois quarts. Musa se lève, direction une discothèque de la ville où il est serveur. Il reviendra à l'UPA, demain et les jours suivants, tenaillé par la même peur : celle d'entendre le nom de sa famille faire l'ouverture du journal. Cela sonnerait alors l'heure du départ.

C. Ct

La diaspora albanaise de Suisse se mobilise en faveur du Kosovo

GENÈVE
de notre envoyé spécial

« Face aux exactions des Serbes commises dans l'indifférence des grandes puissances, je considère qu'acheter des armes est un acte humanitaire. » Dans son appartement de Vevey, à une vingtaine de kilomètres de Lausanne, Bardhy Mahmuti, porte-parole du Mouvement populaire du Kosovo (LPK), a trouvé une parade qui ne devrait guère impressionner les juges suisses. Sous couvert d'actions humanitaires, la fondation du LPK, La Patrie appelle, est en effet soupçonnée de financer l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Depuis le lundi 27 juillet, plusieurs membres de la fondation font l'objet d'une enquête pour *« trafics illicites de matériel de guerre et de participation à une organisation criminelle »*, et le compte bancaire de La Patrie appelle a été bloqué. *« Nous ne pouvons tout de même pas obliger les gens à acheter de la farine, alors que leur famille se font tuer »*, se défend M. Mahmuti.

Depuis plusieurs semaines déjà, la LPK, organisation radicale solidement implantée en Suisse, se savait dans le collimateur de la justice de ce pays. En juin, le groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Allemagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Russie, France) avait appelé à l'arrêt immédiat de tout soutien logistique venu de l'extérieur en faveur de la lutte armée. *« La LDK est la façade politique de l'UCK. C'est la formation politique la plus proche du mouvement clandestin depuis sa création en 1993 »*, explique Sami Kurthesi, ancien responsable du Conseil des droits de l'homme de Pristina (le chef-lieu du Kosovo). Il était difficile en effet de passer à côté des appels du pied de la LPK en faveur de la lutte armée. Pendant plusieurs semaines, le bon de versement en faveur de La Patrie appelle publié dans son journal, *Zeri i Kosovës* (La voix du Kosovo), s'étalait en dessous d'un militaire en armes arborant l'insigne de l'UCK.

CRAINTE D'UNE RADICALISATION

La décision des autorités suisses n'inquiète pas outre mesure les activistes de la LPK. La somme gelée ne dépasserait pas une centaine de milliers de francs suisses. Au moins une fois par semaine, des sommes ont été virées sur le compte d'une autre association *« humanitaire »* basée, elle, en Albanie, qui répartissait ensuite les fonds. La *Fondation pour le Kosovo*, liée au gouvernement parallèle, plus modérée que la LPK, fait l'objet des mêmes poursuites. Rien ne dit qu'elle finance l'UCK mais elle s'est tout de même fait bloquer près de 8 millions de francs suisses (32 millions de francs français) qu'elle destinait à des opérations humanitaires en faveur des réfugiés.

Ce n'est pas un hasard si Berne a été la première à suivre les recommandations du groupe de contact. La confédération accueille environ 190 000 ressortissants yougoslaves, parmi lesquels 150 000 seraient d'origine kosovar (contre 400 000 en Allemagne pour 2 millions d'habitants au Kosovo), soit la deuxième communauté immigrée du pays derrière les Italiens. *« Entre autres raisons, la Suisse a peur de la radicalisation des Albanais et des conséquences que cela pourrait avoir sur l'ordre public »*, estime Suzanne Auer, porte-parole de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés.

La procédure judiciaire des Suisses pourrait bien aboutir au résultat exactement inverse à celui, officiellement, recherché. *« Plutôt que de passer par les banques, les collectes se feront d'hommes à hommes et les transferts vers le Kosovo utiliseront des voies encore moins transparentes »*, soutient Ueli Leuenberger, directeur et fondateur de l'Université populaire albanaise de Genève (UPA).

« A moins que le but des Suisses ne soit pas d'assécher les canaux de financement mais de dire hypocritement aux Kosovars d'agir plus discrètement », avance un observateur. De fait, la communauté kosovar de Suisse, déjà fortement mobilisée depuis les premiers massacres dans la Drenica à la fin du mois de février de cette année, a encore resserré les rangs, convaincue qu'elle ne peut compter que sur ses propres forces pour gagner sa *« guerre d'indépendance »*. *« Nous constatons une augmentation des dons depuis le début de l'année »*, confirme Xhafer Shatri, *« ministre »* de la communication du gouvernement en exil. *« Depuis quelques temps, des gens s'endettent, ne paient plus leur assurance-maladie pour envoyer de l'argent au Kosovo, soit directement soit par le biais des deux fondations »*, observe Ueli Leuenberger.

Difficile toutefois de connaître le montant exact des sommes manipulées. *« Chaque Kosovar a une obligation morale de verser 3 % de son salaire net à la "Fondation pour le Kosovo" »*, affirme M. Shatri. Impossible cependant de savoir combien d'entre eux accomplissent leur « devoir ». *« Nous avons reçu quelques millions de francs suisses l'année passée »*, poursuit-il, sans plus de précision. Le secret est aussi bien gardé du côté de La Patrie appelle, mais les deux fondations s'accordent à dire que le blocage des comptes ne découragera pas les donateurs, au contraire.

LOT DE VOLONTAIRES

D'autres rumeurs insistantes font également état de financements moins honorables. *« Des Kosovars sont présents dans le trafic de drogue depuis le début des années 90. C'est le premier groupe communautaire arrêté dans ce genre d'affaires en Suisse l'année dernière »*, indique l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD). *« Or l'on sait que les filières de drogue côtoient celle des trafiquants d'armes »*, poursuit l'OGD.

Outre le soutien financier à la résistance armée, la communauté kosovar de Suisse fournit également son lot de volontaires pour aller se battre au pays. Leur nombre est également mystérieux et les estimations vont de quelques centaines à plusieurs milliers de personnes. *« Il y a des gens que je voyais auparavant qui se sont évanouis discrètement dans la nature »*, constate simplement Sami Dermaku, président de l'Union des clubs albanais de Suisse, qui regroupe une vingtaine d'associations culturelles sur tout le territoire.

Souvent venus en tant que travailleurs saisonniers dans la restauration, l'hôtellerie, l'agriculture ou le bâtiment, beaucoup sont installés depuis des années en Suisse mais la situation des derniers venus est moins favorable. *« Les lois suisses pour le travail et l'asile des étrangers se sont durcies »*, souligne-t-on à l'Office fédéral pour les réfugiés, où l'on estime que ce sont les déboutés du droit d'asile qui repartent en priorité. *« Beaucoup de jeunes n'ont jamais pu travailler ni mener une vie normale en Suisse alors que leur père ou leur oncle ont gagné de l'argent ici, contribuant à la richesse de la famille restée sur place à laquelle ils ont envoyé de l'argent. Certains se rachètent en allant se battre »*, affirme Ueli Leuenberger. *Quelques-uns* passent par des filières organisées au départ de la Suisse ou de l'Allemagne mais la plupart choisissent l'aventure. Ils achètent tout à fait légalement un petit équipement dans des surplus de l'armée suisse, puis prennent la direction l'Albanie où ils sont pris en charge pour passer de l'autre côté de la frontière.

C. Ct

TROIS QUESTIONS À…

XHAFER SHATRI

1 En tant que « ministre » de la communication du gouvernement parallèle, quel jugement portez-vous sur la politique pacifiste suivie par votre « président » Ibrahim Rugova ?

Les dirigeants pacifistes sont asphyxiés, leur politique n'a donné aucun résultat positif. Aussi l'Armée de libération du Kosovo a gagné une grande autorité auprès de la population et ce n'est qu'après qu'elle fut passée à l'action que la communauté internationale s'est mobilisée. M. Rugova doit réaliser que la guerre a éclaté. Il est dépassé, il n'est plus l'homme de la situation.

2 Existe-t-il une autre personnalité capable de parler au nom des Albanais du Kosovo ?

C'est difficile de dire qui pourrait prendre sa place. Aujourd'hui, la population entière est derrière l'UCK, alors que celle-ci n'existe réellement que depuis quelques mois. Mais si on n'est pas en phase avec le peuple, il faut cesser de parler en son nom.

3 Vous attendiez-vous à la décision de la Suisse de bloquer le compte de la « Fondation pour le Kosovo » ?

J'avais été contacté par le ministère des affaires étrangères quelques jours auparavant pour m'entretenir sur l'activité de notre gouvernement et de la Fondation, mais cette décision est une surprise. Je suis déçu de l'attitude des autorités suisses. Notre Fondation qui n'a jamais donné 1 centime à l'UCK est fondamentale pour la vie quotidienne des réfugiés albanais du Kosovo. Nous sommes dans une situation intenable parce que la population ne comprend pas pourquoi nous refusons de soutenir financièrement la lutte armée. Ils nous accusent d'être une équipe de pompiers au service des Serbes.

Propos recueillis par
Christophe Châtelot

هكذا من الاهمال

Le gouvernement italien prend des dispositions pour faire face à l'afflux d'immigrés illégaux

Un document de programmation triennale a été adopté

Le président du conseil italien, Romano Prodi, a déclaré, vendredi 31 juillet, que l'Italie, actuellement aux prises avec une vague d'immigrés illégaux, ne dispose pas de « *ressources illimitées* » lui permettant d'accueillir tous ceux qui cherchent à entrer dans le pays. Le gouvernement a adopté à ce sujet un document qui précise les grandes lignes d'une nouvelle politique de l'immigration.

ROME
correspondance

Le gouvernement italien a adopté, vendredi 31 juillet, le document de programmation triennale pour la politique de l'immigration. Une occasion, pour le président du conseil, Romano Prodi, de faire quelques mises au point : « *L'Italie est, et compte rester, un pays ouvert à l'immigration.* (...) *Le gouvernement italien considère les immigrés comme une ressource importante.* (...) *Pour un pays riche et avancé comme l'Italie, qui a d'ailleurs connu le phénomène de l'émigration, ouvrir ses portes est un choix moralement impératif.* »

Des déclarations dictées par la nécessité de corriger l'image donnée par l'Italie de ces derniers jours face à l'arrivée en masse de clandestins sur ses côtes. En Tunisie, sous le choc après la mort de cinq de ses ressortissants dans un bateau à Gênes, on accuse ouvertement Rome de prendre quelques libertés avec les droits de l'homme. Les scènes des affrontements entre clandestins et policiers, dans les centres de rétention de nouvelle institution, ont complété cette impression d'un pays en guerre avec ces *désespérés du sud du monde*.

Or si la loi en matière d'immigration, promulguée en mars dernier, devait accroître la répression envers les irréguliers, elle devait faciliter, par la même occasion, l'insertion pour les réguliers. C'est l'objectif de fond du document gouvernemental et de sa nouvelle politique qui introduit les quotas d'immigration et régularise la position des immigrés illégaux qui ont trouvé du travail et peuvent prouver leur permanence en Italie avant la date de l'entrée en vigueur de la loi, c'est-à-dire fin mars.

La réalité, en fait, a bouleversé les choses. Depuis le début du mois de juillet, l'afflux de clandestins le long des côtes italiennes est incessant. Les fronts sont toujours les mêmes. Les Pouilles et la Calabre pour Albanais, Kosovars et Kurdes, la Sicile et les îles de Lampedusa et de Pantelleria pour Maghrébins et autres Africains. Avant, les clandestins recevaient un ordre d'expulsion exécutoire dans les quinze jours et n'étaient soumis à aucun contrôle, ce qui pratiquement devenait une *sorte de sauf-conduit*.

Désormais, ils trouvent les barbelés des centres de rétention qui, dans le langage de l'administration italienne, sont prudemment appelés *centri di permanenza temporanea*. Ils n'existaient encore que sur le papier il y quelques semaines, puis l'urgence a accéléré leur mise en place. Actuellement 2 086 clandestins (*dont 1 336 en Sicile*) *y sont surveillés* par les forces de l'ordre. Les structures, souvent fruit de l'improvisation, brillent par leur désorganisation. Fatalement, la situation produit *une tension qui explose avec* régularité.

CHASSES À L'HOMME

A Agrigente, à Caltanissetta et à *Lampedusa, où d'ailleurs le centre a* été définitivement fermé, les clandestins ont tenté des fuites de masse qui se sont transformées en durs affrontements avec les policiers et les carabiniers, et en véritables chasses à l'homme. Dans ces centres, on devait en principe vérifier le statut des clandestins, éventuellement accueillir les demandes d'asile, ou les expulser dans un laps de temps maximal de trente jours. En fait, ce que certains ici appellent les « *Lagers* » finit par représenter surtout la fin du rêve.

Mais pas pour tous. La question est toujours la même. Que faire avec les ressortissants de pays qui n'ont pas signé d'accords de rapatriement avec l'Italie ? La réadmission dans les pays d'origine, selon le modèle adopté avec nombre d'Etats de l'Europe de l'Est et l'Albanie en particulier, représente la seule voie praticable, selon les autorités romaines. Ces accords prévoient la coopération en matière de contrôle des frontières et l'aide au retour pour les immigrés.

Pour les pays du sud de la Méditerranée, un pas important a été fait avec le Maroc. Rabat a accepté un premier rapatriement de cent cinquante-six de ses citoyens. Restent les difficultés avec la Tunisie. C'est de Sfax, de Sousse ou de Kelibia que partent les vieux rafiots vers Pantelleria et Lampedusa. L'accord est indispensable, mais la mort, dimanche dernier, de cinq Tunisiens *lors d'un incendie* à bord du *Lindarosa* dans le port de Gênes, a provoqué une véritable crise entre Tunis et Rome.

Les cinq clandestins avaient été *découverts par l'équipage et* enfermés dans deux cabines. L'incendie, dont l'origine n'a pas encore été éclaircie, les a tués d'une façon atroce. Selon la presse tunisienne, il s'agit d'une violation flagrante des droits de l'homme. La magistrature italienne a ouvert une enquête. L'interview d'un représentant de l'opposition tunisienne retransmise par le journal de la RAI a fait le reste. Tunis a effacé la transmission en clair de la chaîne italienne et convoqué l'ambassadeur. Le dialogue n'est pas pour autant interrompu : la réunion de la commission mixte bilatérale, prévue pour début août à Rome, devrait déboucher, *selon les espoirs italiens*, sur un accord.

Le gouvernement veut tourner définitivement la page. « *Trop longtemps on a cru qu'il s'agissait d'un pays où l'on entrait facilement et où encore plus facilement l'on restait* », a déclaré Romano Prodi en présentant le document sur l'immigration. Un message clair adressé aux candi*dats aux voyages de l'espoir. L'Italie* ouvrira ses portes à un flux régulier d'immigrés, d'ailleurs nécessaire pour son économie. Pour l'année en cours, ils seront plus de vingt mille. *Ils pourront être le double dès* l'année prochaine. Pour eux, il y aura insertion, école pour les enfants, soins sanitaires. Pour les autres, les illégaux, un rapatriement forcé.

Restent ceux que l'on ne pourra pas réexpédier manu militari. Mais ils seront de moins en moins nombreux, assure le ministre de l'intérieur, Giorgio Napolitano. Fatigué de voir l'Italie toujours montrée du doigt comme le « *ventre mou* » de l'Europe en matière d'immigration illégale, il constate qu'elle n'est pas la seule à devoir affronter ce problème. « *Je lis*, raconte-t-il, *que cinq mille clandestins ont été bloqués en Allemagne à la frontière tchèque depuis le début de l'année. Or, selon les analystes, pour chaque clandestin intercepté, trois sont passés impunément. Et nous ne parlons que de la "petite" frontière avec la République tchèque...* »

Salvatore Aloise

370 000 clandestins espèrent être régularisés en Grèce

Environ 373 000 immigrants illégaux, originaires d'Europe de l'Est pour la plupart, ont demandé des permis de travail en Grèce afin de régulariser leur situation, a déclaré, vendredi 31 juillet, un porte-parole du gouvernement. Des centaines de milliers d'Albanais ont traversé illégalement la frontière grecque depuis la chute du communisme dans ce pays, au début des années 90. D'autres Européens de l'Est ou des réfugiés économiques asiatiques et africains travaillent aussi illégalement en Grèce, où ils gagnent d'habitude moins que le salaire minimum. Soumis à la pression des syndicats et de l'Albanie, le gouvernement a entamé un long processus de régularisation de leur situation, afin de leur accorder une assurance sociale et de les soumettre à l'impôt.

La Deutsche Bank a acheté de l'or juif volé, conclut un rapport d'historiens

LA DEUTSCHE BANK, la plus grande banque privée allemande, a acheté pendant la seconde guerre mondiale 4 446 kilos d'or fin à la Reichsbank, dont une partie avait été volée aux victimes du nazisme, a établi la commission historique mise en place par la Deutsche Bank elle-même.

Dans leur rapport publié vendredi 31 juillet, les historiens considèrent que les dirigeants de la banque à l'époque étaient au courant de l'origine de cet or. « *Il n'y a aucune preuve claire* » ; toutefois, du fait de leurs contacts avec des responsables nazis, « *il est vraisemblable que le membre du directoire chargé des transactions vers l'étranger, Hermann Josef Abs et, peut-être, d'autres membres aient su que l'on volait de l'or aux victimes* », indiquent les auteurs. La commission était composée de Abraham Barkai de Jérusalem, Gerald Feldman de Berkeley (Etats-Unis), Harold James de Princeton (Etats-Unis), Jonathan Steinberg de Cambridge (Grande-Bretagne) et Lothar Gall de Francfort-sur-le Main.

La Deutsche Bank fait depuis juin l'objet d'une plainte déposée à New York par des rescapés ou des ayants droit de victimes de l'Holocauste qui réclament 18 milliards de dollars.

Le rapport souligne « *le rôle central, dans les derniers mois de la guerre, du directeur plénipotentiaire de la Deutsche Bank, Alfred Kurzmeyer, en tant que citoyen suisse* ». N'étant « *pas concerné par le gel des avoirs allemands instauré par les Alliés* », il a utilisé sa nationalité pour « *transférer l'or non vendu de la Deutsche Bank* » à un établissement de Düsseldorf lié à la la Deutsche Bank.

Dans un communiqué, la Deutsche Bank a indiqué avoir « *toujours reconnu sa responsabilité morale face à ce chapitre le plus sombre de l'Histoire* » et a déploré « *profondément* » les crimes passés. La banque avait engagé dès le milieu des années 80 des recherches sur son passé. Un livre commandé à des spécialistes était paru en mars 1996, relevant la collaboration de la banque avec Hitler. – (*AFP*.)

Le nouveau gouvernement néerlandais est moins féminin que prévu

LA HAYE
de notre correspondant

Ils seront nombreux, les nouveaux visages qui entoureront lundi la reine Beatrix, pour la traditionnelle photo officielle du gouvernement. Sur les quatorze ministres présentés par Wim Kok, *le chef social-démocrate* de la coalition de centre-gauche, seuls cinq étaient déjà présents sur le perron du palais royal quatre ans plus tôt. Si Wim Kok n'a pas réussi à composer, *comme* il le désirait, une équipe plus féminine que la précédente, il s'est bien gardé de reproduire quelques erreurs passées. Alors que son premier gouvernement abritait des représentants de la société civile ou des fonctionnaires qui se sont révélés incapables de diriger un ministère, la plupart des nouveaux ministres ont un passé politique et l'expérience de la haute fonction publique, qu'ils aient été maire (le cumul des mandats étant strictement interdit, ils abandonnent leur poste), commissaire de la reine, député ou ambassadeur.

Le gouvernement compte quinze ministres et quatorze secrétaires d'Etat. *Le PvdA de* Wim Kok obtient six portefeuilles, dont celui des affaires sociales et de l'emploi, qui revient à l'un des gardiens du « modèle néerlandais », le président du Conseil économique et social, Klaas de Vries. Les libéraux (VVD) peuvent se féliciter d'avoir décroché autant de postes, tandis que les réformateurs du parti Démocrates 66, laminés lors des élections mais qui ont profité de leur indispensable rôle de modérateur dans la coalition, ont réclamé trois ministères : la santé, l'agriculture (deux postes à risques), les grandes villes et minorités. Il faut noter cependant que ce dernier ministère n'est doté ni d'un vrai budget ni d'une administration forte. Le ministre des affaires étrangères sera le libéral Jozias Van Aartsen. L'une de ses missions consistera à faire accepter à ses collègues européens l'objectif du gouvernement de réduire d'1,3 milliard de florins (3,9 milliards de francs) la contribution néerlandaise au budget communautaire (*Le Monde* du 22 juillet). Homme de dossiers, issu d'un parti imprégné d'un léger euroscepticisme, ce fringant quinquagénaire aux accents snobs tranchera avec les manières brouillonnes mais très pro-européennes de son prédécesseur, Hans Van Mierlo. Van Aartsen est en tout cas habitué aux marathons bruxellois auxquels il a participé en tant que ministre de l'agriculture.

Jeudi, Jozias Van Aartsen a passé son premier test avec succès : en pleine tourmente du Tour de France, il s'est bien gardé de répondre aux questions des journalistes désireux de savoir s'il pensait, comme la plupart des Néerlandais, que la justice française outrepasse son rôle : « *Je dois apprendre à être plus diplomate* », s'est-il contenté de marmonner...

Autre figure de ce gouvernement, également issu du camp libéral, Gerrit Zalm bénéficie d'une excellente réputation sur les marchés, ce qui lui permet de retrouver son poste aux finances. Plutôt jovial, de plus en plus sûr de lui, rechignant à travailler le week-end, Gerrit Zalm a profité de la bonne santé économique du pays pour ramener le déficit budgétaire bien en deçà des prévisions les plus optimistes. On le croyait passé en quatre ans de 3,8 % à 1,7 % du PIB : il est descendu à 0,9 %, soit au-dessous de l'objectif de 1,2 % inscrit dans l'accord de gouvernement.

Alain Franco

Les quinze ministres

- **Premier ministre :** Wim Kok (PvdA, travailliste)
- **Affaires économiques, vice-premier ministre :** *Annemarie* Jorritsma (parti libéral VVD, droite)
- **Santé publique, bien-être et sports, vice-premier ministre :** Els Borst (parti réformateur D66, centre gauche)
- **Intérieur :** Bram Peper (PvdA)
- **Affaires sociales et emploi :** Klaas de Vries (PvdA)
- **Logement, aménagement du territoire et environnement :** Jan Pronk (PvdA)
- **Coopération :** Eveline Herfkens (PvdA)
- **Transports et eau :** Tineke Netelenbos (PvdA)
- **Affaires étrangères :** Jozias van Aartsen (VVD)
- **Finances :** Gerrit Zalm (VVD)
- **Justice :** Benk Korthals (VVD)
- **Education, culture et sciences :** *Loek Hermans (VVD)*
- **Défense :** Frank de Grave (VVD)
- **Agriculture, nature et pêche :** Hayo Apotheker (D66)
- **Grandes villes et minorités :** Roger van Boxtel (D66)

Les autorités birmanes bloquent l'accès au domicile d'Aung San Suu Kyi

RANGOON. Les forces de sécurité continuaient d'interdire, samedi 1er août, l'accès au domicile de la chef de l'opposition birmane, Aung San Suu Kyi, dans le centre de Rangoon. *Une dizaine de policiers anti*émeute restaient postés à un carrefour, près duquel une centaine de membres de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) ont été empêchés de voir leur dirigeante. Aung San Suu Kyi se remet de déshydratation après être restée pendant six jours dans sa voiture, à une soixantaine de kilomètres de la capitale, où elle protestait contre le refus des autorités de la laisser poursuivre sa route, afin de se rendre à un meeting.

En visite en Nouvelle-Zélande, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a indiqué qu'elle allait contacter le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour lui demander d'intervenir dans le conflit entre la junte militaire birmane et le prix Nobel de la paix. Mme Albright a souligné l'« *urgence de la situation* » en Birmanie, alors que les étudiants se préparent à manifester, le 8 août, pour commémorer le dixième anniversaire de la répression du mouvement pro-démocratie. – (*AFP, Reuters.*)

Le FMI et l'Ukraine s'accordent sur un programme de réformes

KIEV. Le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement ukrainien se sont mis d'accord sur un programme de réformes économiques qui devrait permettre l'octroi à Kiev d'un prêt de 2,2 milliards de dollars, *a indiqué vendredi 31* juillet un représentant du FMI. Cet accord porte sur « *un programme de stabilisation et de réformes structurelles pour la période allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 2001, qui pourrait être soutenu par un prêt élargi (EFF) de près de 2,2 milliards de dollars* », a indiqué le vice-directeur du département européen du FMI responsable des *pays de l'Est, Mohammed Shadman-Valavi*, à l'issue d'une mission à Kiev de huit jours.

Au vu des résultats de cette mission, le Conseil des directeurs du FMI doit se prononcer d'ici la fin de l'été sur l'octroi du prêt dont cette ancienne République soviétique a besoin pour renflouer ses caisses et éviter *l'effondrement de son économie. Le président de la Banque natio*nale d'Ukraine, le réformateur Viktor Iouchenko, a pour sa part estimé que « *ce programme représentait une chance unique pour l'Ukraine de surmonter ses difficultés économiques* » et de relancer la croissance. – (*AFP.*)

La Suisse entend résister aux menaces américaines de boycottage

BERNE. A un mois de l'éventuelle application de sanctions contre des intérêts helvétiques aux Etats-Unis, la fête nationale suisse du 1er août a été placée sous le signe de la volonté de résister aux menaces de boycottage brandies par plusieurs villes et Etats américains. Evoquant l'affaire des fonds juifs et de l'or nazi dans son allocution radio-télévisée, le président de la Confédération, Flavio Cotti, a réaffirmé la résolution de la Suisse de « *se défendre lorsque les reproches* [qui lui sont adressés] *sont injustifiés, voire absurdes.* » Après avoir rappelé la lettre personnelle qu'il a récemment fait parvenir au président Clinton à ce propos, M. Cotti a cependant mis ses compatriotes en garde contre « *des réactions antisémites* » ou qui pourraient « *être exploitées par les milieux d'extrême droite* ». « *De 1933 à 1945*, a-t-il ajouté, *le peuple suisse a résisté avec détermination et avec succès à ces forces. Il serait absurde que celles-ci progressent maintenant dans notre pays.* » – (*Corresp.*)

Paula Jones relance sa plainte contre Bill Clinton

WASHINGTON. Paula Jones, l'ancienne employée de l'Etat de l'Arkansas, indirectement à l'origine du « Monicagate », a fait appel vendredi *31 juillet de la décision d'un juge ayant classé en avril sa plainte* contre Bill Clinton pour harcèlement sexuel. L'appel a été déposé à la Cour d'appel de Saint Louis (Missouri). L'affaire avait été classée par le juge fédéral Susan Webber Wright, estimant que même si le président américain avait agi comme Paula Jones l'affirme, celle-ci n'avait pas démontré qu'elle avait été traumatisée ou que sa vie professionnelle avait souffert. Paula Jones accuse M. Clinton, à l'époque gouverneur de l'Arkansas, de l'avoir fait venir dans une chambre d'hôtel en 1991 à Little Rock pour lui demander une fellation.

L'affaire Paula Jones avait fait éclater l'affaire Lewinsky. Le président Clinton et l'ex-stagiaire de la Maison Blanche avaient dû témoigner en janvier sous serment dans cette affaire, à la demande des avocats de Paula Jones, sur des allégations selon lesquelles ils auraient eu une liaison. – (*AFP.*)

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE/TCHÉTCHÉNIE : le président tchétchène, Aslan Maskhadov**, entendait exiger, lors de sa rencontre prévue samedi 1er août, avec le premier ministre russe Sergueï Kirienko le strict respect des accords de paix conclus en 1997 par la Russie avec la République indépendantiste caucasienne, a rapporté l'agence Interfax. Les entretiens devaient se tenir à Nazran, la capitale de la République russe d'Ingouchie, voisine de la Tchétchénie, mais ce lieu n'était, samedi matin, pas encore définitivement arrêté, selon l'agence Itar-Tass. Il s'agit de la première rencontre de haut niveau entre responsables russes et tchétchènes depuis mai 1997, lorsque M. Maskhadov avait rencontré à Moscou le président Boris Eltsine et le premier ministre d'alors, Viktor Tchernomyrdine. – (*AFP.*)

■ **Boris Eltsine** a remercié, vendredi 31 juillet, son représentant spécial auprès du Fonds monétaire international (FMI), Anatoli Tchoubaïs, pour la négociation qu'il a menée auprès du FMI et l'obtention de nouveaux prêts, a *annoncé le service de presse du Kremlin. Le président* russe, qui a précipité, mercredi, son retour de vacances pour s'occuper « *d'affaires urgentes* » à Moscou, s'est entretenu pendant trois heures dans sa résidence Gorki-9, en banlieue de Moscou, avec M. Tchoubaïs. La presse russe fait état d'un possible retour au gouvernement de M. Tchoubaïs, artisan des privatisations dans les années 90 et figure détestée par les communistes. – (*AFP, Reuters.*)

■ **POLOGNE : une association** juive de Pologne s'est élevée, vendredi 31 juillet, contre un ensemble de croix érigées quelques jours auparavant par des catholiques extrémistes près de l'ancien camp nazi d'Auschwitz. L'Union des congrégations juives demande, dans un communiqué, au gouvernement polonais et aux autorités ecclésiastiques une action plus résolue pour prévenir de tels incidents. – (*Reuters.*)

Un ex-otage américain et son ravisseur iranien plaident pour le dialogue

Barry Rosen et Abbas Abdi se sont rencontrés à Paris

Près de dix-huit ans après la prise de l'ambassade américaine à Téhéran, l'un des cinquante-deux otages américains, Barry Rosen, et l'un des planificateurs de la prise d'otages, Abbas Abdi, se sont retrouvés pour la première fois vendredi 31 juillet à Paris dans le cadre d'un forum pour le dialogue. Ils ont prêché la réconciliation entre les deux pays, mais le chemin qui sépare ceux-ci reste long et difficile.

L'INTÉRÊT de la scène tenait à l'identité des acteurs. Ancien attaché de presse à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, Barry Rosen était l'un des cinquante-deux Américains pris en otages, le 4 novembre 1979, dans la chancellerie par les étudiants islamiques. Ancien membre des Etudiants musulmans suivant la ligne de l'imam, Abbas Abdi était l'un de ses geôliers, ou plutôt l'un des planificateurs de la prise d'otages. Celle-ci dura 444 jours.

MM. Rosen et Abdi se sont retrouvés vendredi 31 juillet, à titre personnel, ont-ils insisté, au siège de l'Unesco à Paris, dans le cadre d'une *« réunion publique »* organisée par le Centre for World Dialogue, une organisation non gouvernementale créée pour *« favoriser le dialogue dans la résolution des conflits de tous ordres »*. Et ils ont fini par se serrer la main ; Rosen, le visage impassible, l'a tendue le premier. Abdi s'en est saisi dans un large sourire.

Ce n'était pas la première rencontre entre Iraniens et Américains depuis que le président moderniste de la République islamique, Mohamad Khatami, a souhaité, en janvier, que s'engage un dialogue entre les sociétés civiles des deux pays, pour briser le *« mur de méfiance »* qui les sépare. Des intellectuels américains ont même fait le voyage de Téhéran, où ils ont rencontré des personnalités officielles iraniennes.

Un an avant le président Khatami, Bruce laingen, qui était chargé d'affaires américain à Téhéran lors de la prise d'otages, avait déjà plaidé, dans un article publié par le *Christian Science Monitor*, pour un début de dégel entre les deux pays. Mais le traumatisme de la prise d'otages à Téhéran demeure si vif aux Etats-Unis que l'idée de réunir un ex-otage et son ex-geôlier ne manquait pas de pertinence.

De toute évidence, la décision d'y participer n'avait pas la même charge émotive pour les deux hommes. Abbas Abdi n'avait pas d'états d'âme. Du moins le prétendait-il : *« Je n'ai pas de ressentiment personnel contre M. Rosen, pas davantage au moment de la prise d'otages qu'aujourd'hui »*, a-t-il dit. *« Ce sont les contextes qui sont différents. »*





Barry Rosen a dû, lui, se faire violence. *« Vous comprendrez aisément, je pense*, a-t-il expliqué, *que le plus gros dilemme auquel j'ai été confronté en près de vingt ans, fut de savoir si je devais accepter de participer à cette rencontre, c'est-à-dire oublier tout ressentiment. »* Mais *« le moment me semblait venu de clore le chapitre douloureux des 444 jours passés en captivité, en partie parce que je me plais à penser qu'une nouvelle page de l'histoire irano-américaine est peut-être sur le point d'être tournée »*.

LE « HAUT MUR DE MÉFIANCE »

Jusque dans le retour sur images auxquels ils se sont livrés, les deux hommes eurent de nombreux désaccords. Tous deux veulent se tourner vers l'avenir, mais ils divergent sur la manière de l'aborder. Et leurs différences tiennent à deux lectures-plaidoyers différentes de l'Histoire, à deux cultures et à deux climats politiques quasi aux antipodes.

Est-ce par conviction ou parce qu'il juge avoir pris suffisamment de risques déjà en acceptant de participer à la rencontre, compte tenu des luttes de factions à l'intérieur de l'Iran ? L'ancien étudiant islamique pur et dur, aujourd'hui journaliste, désormais converti au dialogue entre les civilisations, s'en est strictement tenu à la position officielle de son pays.

Ce sont les Etats-Unis, a dit Abbas Abdi, qui ont jeté les fondations du *« haut mur de méfiance »* entre les deux pays, en renversant *« le gouvernement nationaliste et démocratiquement élu de* (l'ancien premier ministre iranien) *Mohammad Mossadegh en 1953 »*. Ils ont tenu la nation iranienne en *« dérision »* et l'ont *« humiliée »*. Ils ont soutenu la politique répressive du chah, encouragé l'armement massif de l'Iran aux dépens de son développement économique, social et politique, refusé de reconnaître la révolution iranienne, puis ultérieurement aggravé leur cas en soutenant l'Irak dans sa guerre contre l'Iran et en abattant un Airbus iranien au-dessus du Golfe.

Aussi, a-t-il plaidé, la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis, le 4 novembre 1979, ne fut-elle qu'un épisode, certainement pas le plus grave, de la régression des relations irano-américaines, Elle visait à obtenir l'extradition du chah des Etats-Unis. Les étudiants prévoyaient que cela ne *« durerait pas plus d'une semaine »*. Mais lorsque le chah finit par partir, le 15 décembre, la conjoncture n'était plus la même. Si donc erreurs il y eut de la part de l'Iran, elles ont toujours été en réaction à des exactions américaines.

Conclusion : pour construire l'avenir il faut tirer les leçons du passé. Les rencontres culturelles aplaniront le terrain avant que ne s'engage un dialogue entre gouvernements. C'est aux Etats-Unis de faire le premier pas, parce que l'Iran a pris le premier l'initiative de *« réduire les tensions »*.

« HONNÊTETÉ ET COURAGE »

Barry Rosen, devenu quant à lui universitaire, souhaite au contraire que les choses aillent vite, que *« le dialogue direct* [s'établisse] *entre les deux gouvernements, sans préalable »*, parce qu'*« il est important que les deux pays sachent quelles sont leurs intentions respectives »*. Oui, les Etats-Unis ont commis des erreurs vis-à-vis de l'Iran, mais elles n'étaient pas intentionnelles, a-t-il plaidé.

« La présence américaine en Iran était, au point de départ, empreinte de l'idéalisme des missionnaires, éducateurs et conseillers », a-t-il dit. Plus tard, elle était devenue *« en quelque sorte la garante de l'indépendance iranienne face aux incursions soviétiques et une source d'aide économique généreuse »*. L'intervention contre Mossadegh était motivée *« non par le souci de nuire mais par ce qui nous semblait une exigence géopolitique, la lutte contre le communisme »*. Mais il est vrai que *« les Iraniens ont beaucoup souffert »*.

Pour autant, l'Iran et les Etats-Unis doivent cesser de revenir continuellement sur un passé stérilisant. Ils doivent accepter qu'ils ont, chacun, *« des points de vue valables et des griefs recevables »*, a insisté M. Rosen. Il leur faudra faire preuve *« d'honnêteté (...) et de courage »*, *« faire justice des mythes »* dont ils se gargarisent, *« prendre acte sincèrement des erreurs et des actes positifs d'hier et d'aujourd'hui »*. Bref, *« s'humaniser »* l'un l'autre pour que des progrès soient possibles.

Mouna Naïm

L'Inde et le Pakistan font le constat de leurs divergences

Sérieux incidents de frontière au Cachemire

COLOMBO
de notre envoyée spéciale

Hasard ou pas, la situation s'est brusquement dégradée au Cachemire, le long de la frontière indo-pakistanaise, au lendemain de l'échec de la rencontre, dans la capitale sri-lankaise, entre le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, et son homologue pakistanais, Nawaz Sharif.

Commencés jeudi, les bombardements d'artillerie lourde de chaque côté de la « ligne de contrôle » se sont poursuivis toute la journée de vendredi, provoquant l'exode des habitants des villages proches. Le bilan fait état de quarante-six morts, dont une vingtaine du côté indien, selon des sources militaires.

Ce regain de tension intervient alors que New Delhi et Islamabad ont clairement reconnu, à Colombo, l'échec de la tentative de reprise de leur dialogue, interrompu depuis plus d'un an. *« Le dialogue indo-pakistanais demeure dans l'impasse, et aucun progrès n'a été fait à Colombo »*, a ainsi affirmé, vendredi, le porte-parole du ministère des affaires étrangères pakistanais, Tarek Altaf. *« Le fond du problème réside dans la position rigide et inflexible de l'Inde, qui continue de maintenir son refus de discuter de la paix, de la sécurité et de la dispute sur le Cachemire »*, a-t-il poursuivi. *« Le Pakistan*, a-t-il enfin ajouté, *considère que ces deux points doivent être discutés spécifiquement et substantiellement de façon prioritaire. »*

M. Altaf a toutefois annoncé qu'Islamabad avait, pour *« faire tomber la tension »*, proposé une série de mesures de confiance, comme le renforcement de la mission de l'ONU le long de la ligne de contrôle, la possibilité pour les patrouilles d'opérer du côté indien, la libération des prisonniers au Cachemire, la présence du Comité international de la Croix-Rouge et des associations des droits de l'homme au Cachemire.

Ces propositions ont été immédiatement rejetées par le secrétaire général du ministère indien des affaires étrangères, M. K. Ragunath, qui les a dénoncées comme une *« ingérence »* dans les affaires intérieures indiennes puisque *« le Cachemire fait partie intégrante de l'Inde. Si le Pakistan est intéressé par le dialogue, il doit faire des propositions réalistes »*, a-t-il dit.

M. Ragunath a lui aussi constaté l'échec des entretiens, déclarant : *« Il n'y a même eu aucune avancée sur les modalités de reprise du dialogue. »* Affirmant que l'Inde est prête à parler du Cachemire, et notamment du *« terrorisme pakistanais, qui doit cesser immédiatement »*, il a indiqué : *« Une concentration obsessionnelle sur un seul sujet est aussi névrotique pour les individus que pour les Etats. »*

L'ÉQUATION NUCLÉAIRE

En réponse à une question, M. Ragunath a réaffirmé que l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous contrôle des Nations unies, réclamée par Islamabad au Cachemire, était *« hors de question »*. Interrogé sur la possibilité d'une médiation internationale, il a réfuté l'argument pakistanais selon lequel celle-ci était rendue nécessaire par une tension résultant des essais nucléaires auxquels se sont livrés les deux pays. On considère, à New Delhi, que l'équation nucléaire entre les deux pays existait déjà de longue date et que toute insistance internationale à voir maintenant, en raison des essais, les protagonistes s'entendre sur le Cachemire pousse Islamabad à l'intransigeance.

En dépit de ce constat, l'Inde et le Pakistan ont déclaré qu'ils *« maintiendront le contact par les canaux diplomatiques »*. Les deux premiers ministres vont en outre se revoir à l'occasion du sommet des non-alignés, à Durban en Afrique du Sud, les trois premiers jours de septembre. Compte tenu de leurs positions totalement divergentes, on voit mal comment ils pourraient sortir d'une crise que l'échec de cette première rencontre n'a fait qu'aggraver.

Françoise Chipaux

Un chef khmer rouge soupçonné de l'assassinat de trois otages occidentaux a été arrêté

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Au lendemain de la victoire électorale du parti du premier ministre cambodgien Hun Sen, les autorités de Phnom Penh ont annoncé, samedi 1er août, l'arrestation du général khmer rouge Nuon Paet, auteur présumé de l'assassinat de trois otages occidentaux en 1995. Selon la police, il aurait été arrêté la veille à Battambang, dans l'ouest du royaume. Ce geste, réclamé par les pays concernés, pourrait marquer un tournant face à l'impunité dont bénéficient certains criminels au Cambodge.

Trois jeunes routards occidentaux, un Australien, un Britannique et un Français, avaient été capturés lorsque le train qu'ils avaient pris était tombé, fin juillet 1995, dans une embuscade dans la province de Kampot, entre Phnom Penh et le port de Sihanoukville. Chouk Rin, un adjoint de Nuon Paet qui a fait défection deux mois plus tard et a été intégré sur place dans les forces armées royales, les avait livrés à son supérieur alors que seize Vietnamiens, à bord du même train, étaient abattus sur le champ.

Des semaines de sordides négociations de rançons, de fausses manœuvres et de mensonges avaient suivi avec les Khmers rouges de la région. Entre-temps, sans que l'on sache exactement quand, ordre avait été probablement donné à Nuon Paet par la direction des Khmers rouges, alors sous l'autorité de Pol Pot, de liquider les otages. Leurs corps devaient être retrouvés début novembre alors que leur mort remontait sans doute au début de septembre. Depuis, Canberra, Londres et Paris n'avaient cessé de réclamer que les auteurs présumés de ces meurtres soient arrêtés pour être traduits en justice. Hun Sen, qui partageait à l'époque le pouvoir avec le prince Norodom Ranariddh, vient de faire un sérieux pas dans ce sens.

Le message ainsi donné par l'homme au pouvoir à Phnom Penh, dont le Parti du peuple cambodgien (PPC) a emporté les élections du 26 juillet, s'adresse d'abord à la communauté internationale, notamment aux Etats-Unis et à l'ONU, qui se disent particulièrement préoccupés par la situation des droits de l'homme au Cambodge. Il s'adresse aussi aux Khmers rouges qui contrôlent, sur la frontière thaïlandaise, la zone de Païlin devenue semi-autonome en 1996 à la suite d'un modus vivendi avec Phnom Penh.

A Païlin et dans ses environs vit notamment Ieng Sary, beau-frère de Pol Pot et ancien numéro deux du régime qui, de 1975 à 1978, a conduit à la mort près de deux millions de Cambodgiens. Les derniers collaborateurs de Pol Pot, mort en avril, se sont également réfugiés dans le secteur après avoir abandonné le dernier rebelle khmer rouge, Ta Mok, dont on ignore le sort. Khieu Samphan, l'un des plus proches compagnons de Pol Pot, se serait, lui aussi, discrètement installé dans les parages. De nombreux Khmers rouges, qui ont occupé des positions importantes à la fin des années 70, circulent assez librement au Cambodge. Hun Sen souhaite peut-être mettre un frein à cette tolérance,

L'arrestation de Nuon Paet devrait en tout cas relancer le débat en Australie, en Grande-Bretagne et en France sur la façon dont les autorités cambodgiennes avaient, en 1995, géré la prise d'otages. L'amertume avait alors prévalu chez les Occidentaux. Des pressions, notamment de la part des familles des victimes, devraient s'exercer pour que Nuon Paet soit traduit en justice et que l'enquête permette de déterminer les responsabilités respectives des uns et des autres, y compris de Chouk Rin, l'organisateur de l'embuscade. Ce qui promet de remuer pas mal de boue.

Jean-Claude Pomonti

هكذا من الأصل

ASSURANCE-MALADIE La décision, annoncée par Martine Aubry dans le cadre de son plan d'économies sur l'assurance-maladie, de ne plus rembourser un médicament cardiovasculaire, le Maxepa, provoque une polémique entre les Laboratoires Pierre Fabre, *qui commercialisent* cette spécialité, et le gouvernement. L'entreprise a décidé de quitter le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, par lequel elle estime avoir *été mal défendue.* ● **PREMIER EMPLOYEUR** privé de la région Midi-Pyrénées, les Laboratoires Fabre, au cinquième rang français, sont une puissance économique régionale. *Leur fondateur et PDG, Pierre Fabre,* entretient des réseaux politiques divers et a investi dans le domaine de la communication. ● **LA DIMENSION POLITIQUE** du dossier est démentie par le gouvernement comme par les laboratoires Fabre. Ces derniers critiquent la décision sur des bases techniques.

Le groupe pharmaceutique Fabre part en guerre contre le gouvernement

Cinquième entreprise française du secteur, principal employeur privé de Midi-Pyrénées – région d'élection de Lionel Jospin –, les Laboratoires Pierre Fabre dénoncent la décision de Martine Aubry de mettre fin au remboursement d'un de leurs médicaments par la Sécurité sociale

SATISFACTION : l'élévation, le 13 juillet, par le président de la République, sur proposition du premier ministre, de Pierre Fabre, patron des laboratoires pharmaceutiques qui portent son nom, à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. *Désagrément :* l'annonce par le gouvernement de suspendre le remboursement du Maxepa, un médicament commercialisé par ce groupe pharmaceutique, auquel il assure un chiffre d'affaires annuel de 150 millions de francs. En guise de protestation, le cinquième laboratoire français a décidé, vendredi 31 juillet, de quitter le SNIP (Syndicat national de l'industrie pharmaceutique), l'organisme professionel chargé de négocier avec les pouvoirs publics.

En l'espace de quinze jours, le chaud et le froid ont donc soufflé sur ce *groupe très discret. L'attention* s'est focalisée sur lui, le 29 juillet, lors de la présentation des mesures d'économies sur les dépenses de santé par Martine Aubry. En détaillant les points concernant la contribution demandée à l'industrie pharmaceutique, la ministre de l'emploi et de la solidarité a évoqué de futurs déremboursements. Elle n'a cependant cité le nom que d'un seul médicament, le Maxepa, precrit en cas de risque cardiovasculaire.

Certains y ont décelé une manœuvre politique pour tenter de déstabiliser Pierre Fabre, proche de Jacques Chirac et l'un des hommes les plus puissants de Midi-Pyrénées, région d'élection de Lionel Jospin. Rien de tel, assure-t-on, *tant du côté des* pouvoirs publics que du monde pharmaceutique, où cette thèse est rejetée sans ambages. Un spécialiste du dossier se demande ainsi quel intérêt le premier ministre aurait à pénaliser un des plus gros employeurs de sa région. Pour tenter d'aplanir le différend, le ministère de l'emploi et de la solidarité a rendu public, vendredi 31 juillet, l'avis de la Commission de la transparence, qui dépend de l'Agence du médicament, concluant, en février, à la non-réinscription du Maxepa sur la liste des médicaments remboursables *(lire ci-dessous)*. D'autre part, selon les autorités de santé, le nom de ce médicament aurait été cité car son dossier venait juste d'être étudié. Il s'agirait donc d'un hasard de circonstance.

« Loin de moi d'imaginer qu'il y ait un problème politique, c'est purement technique », affirme de son côté José Frèches, le directeur général du groupe Fabre. *« Nous ne nous sentons pas du tout visés politiquement »*, ajoute cet ancien conseiller technique de Jacques Chirac à Matignon et à l'Hôtel de Ville, arrivé en 1990 à la direction générale du laboratoire pharmaceutique. Spécialiste des problèmes de l'audiovisuel, M. Frèches assure la direction d'un groupe qui a pris pied de façon importante, depuis dix ans, dans le domaine de la communication.

LOBBYISTE EFFICACE

Alors, pour une fois, ce groupe aurait-il failli dans son lobbying, lui qui est présenté comme l'un des laboratoires français les plus influents ? Son réseau, Pierre Fabre, aujourd'hui agé de soixante-douze ans, l'a tissé au fil des ans, en devenant l'un des plus grands employeurs privés du Sud-Ouest et en nouant des relations privilégiées avec tous les hommes politiques de sa région, de l'extrême droite à la gauche.

Tout a débuté à Castres, sa ville natale, où il exerce le métier de pharmacien. En 1952, il ouvre une officine, place Jean-Jaurès, dont il est toujours propriétaire. La saga commence officiellement en 1961 avec l'élaboration à partir d'une herbe, le *Ruscus aculeatus*, petit houx, du Cyclo 3, un veinotonique qui rencontra un succès immédiat. Fort de ce produit, M. Fabre crée le laboratoire qui porte son nom. La croissance se fera aussi par acquisitions, comme celles de Klorane en 1964, des laboratoires Ducray en 1969, du fabricant d'édulcorants de synthèse Edulcor en 1976 et, en 1998, de Dolisos, le numéro deux français de l'homéopathie. Le laboratoire se développe à l'international, tout en confortant en permanence sa base régionale. Le groupe emploie sept mille personnes, dont près de la moitié en Midi-Pyrénées.

Aux yeux des pouvoirs publics, M. Fabre a une qualité : il réinvestit une grande partie de ses bénéfices dans ses affaires industrielles et dans leur diversification régionale. L'inconvénient, c'est qu'il devient un personnage incontournable dans la région. De plus, comme de nombreux laboratoires pharmaceutiques, il ne rechigne pas à accueillir des conseillers politiques « parisiens », de préférence de droite, quand la conjoncture électorale leur est défavorable. Pour autant, l'industriel, très secret, n'apparaît jamais lui-même sur la scène politique et entretient un halo de mystère sur ses convictions personnelles. L'un des signes de considération est d'être reçu par le fondateur au Carla, un ancien et vaste domaine agricole arboré, siège du groupe à Castres.

Ses amitiés à gauche vont de Michel Rocard à Thierry Carcenac, député (PS) et président du conseil général du Tarn, sans oublier Paul Quilès (PS), député du Tarn, lui aussi, et ancien ministre, qui a bénéficé du soutien financier de Fabre pour la création d'une maison du Tarn à Paris. A droite, l'un des amis d'enfance de M. Fabre est un autre député du Tarn et ancien ministre, Jacques Limouzy (RPR), tandis que le fondateur du groupe a soutenu aussi Bernard Carayon, un des jeunes loups du RPR, maire de Lavaur, en délocalisant des emplois dans sa ville. A l'extrême droite, Bernard Antony, membre du bureau politique du Front national et principal dirigeant de sa tendance catholique traditionaliste, fut directeur des relations humaines du groupe de 1978 à 1984.

MÉCÉNAT ET ACTION SPORTIVE

En 1995, l'affaire Bernard Charles a mis en lumière une partie du réseau d'influence du pharmacien. Le député (radical de gauche) du Lot et maire de Cahors avait cédé pour 1 franc symbolique à Plantes et Médecine, filiale du groupe Fabre, un terrain de 2,5 hectares, propriété de la ville. La justice s'intéressait alors aux relations entre l'élu, ancien salarié du laboratoire, et son ex-employeur.

Outre son réseau politique, le « François Michelin du Tarn » n'hésite pas à défendre les projets de développement de jeunes industriels locaux. Son image, M. Fabre l'entretient par le mécénat et l'action sportive. Il a repris le club de rugby de Castres, dont il a confié la présidence à l'un de ses proches, Pierre-Yves Revol. Son influence s'étend avec une présence de plus en plus importante dans les médias du sud de la France, « danseuse », selon son entourage, qui prend de l'ampleur.

Point d'ombre sur le groupe et donc sur la région Midi-Pyrénées : le problème de la succession du fondateur et de la pérennité du groupe. Célibataire, père adoptif de sept enfants, et unique propriétaire, Pierre Fabre maintient toujours le secret sur cette question. Après l'idée d'une introduction en Bourse, on parle aujourd'hui de la création d'une fondation, à laquelle M. Fabre lèguerait ses biens. Seule certitude, le pharmacien de Castres n'envisage pas de céder son entreprise à des groupes étrangers, comme l'ont fait d'autres laboratoires pharmaceutiques familiaux.

Dominique Gallois,
avec Jean-Pierre Bajou
à Castres
et Stéphane Thépot
à Toulouse

Le cinquième laboratoire français

Le groupe Pierre Fabre est le *cinquième laboratoire français* derrière Rhône-Poulenc, Sanofi, Synthelabo et Servier, et le premier dans la dermopharmacie. Le groupe a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs dont 30 % à l'international et a dégagé un bénéfice de 216 millions en 1996.

● **La pharmacie** représente 62,6 % du chiffre d'affaires et s'exerce dans le cardiovasculaire, le respiratoire, l'urologie, l'oncologie, le système nerveux central... En 1994, le groupe a été le premier laboratoire français depuis vingt ans *à enregistrer* un *anticancéreux* (la Navelbine) aux Etats-Unis. Le groupe a acquis en avril Dolisos, numéro deux français de l'homéopathie.

● **La dermo-cosmétique** couvre 33,6 % des ventes avec des marques comme Ducray, Galénic, Elancyl et René Furterer. Fabre s'intéresse au thermalisme en créant en 1990 la station d'Avène (Gard), connue pour une gamme de crèmes.

● **Implantation :** trois mille des sept mille salariés sont employés dans l'un des trente sites implantés *dans* le grand Sud-Ouest selon un principe quasi concentrique : la ville de Castres d'abord (17 % des effectifs), le Tarn ensuite (30 %), puis Midi-Pyrénées (40 %), la France (77 %) et l'Europe (96 %).

« La caricature absolue de la technocratie »

EN ANNONÇANT, mercredi 29 juillet, la non-réinscription du Maxepa sur la liste des médicaments remboursés *par la Sécurité sociale*, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, fait peser un danger mortel sur ce médicament commercialisé par les laboratoires Pierre Fabre. Seule substance à faire l'objet, aujourd'hui, d'un tel « déremboursement », le Maxepa, consommé par environ 100 000 personnes en France, a été mis sur le marché français en 1987. Il se présente sous la forme de capsules remplies de *« chair de poisson et d'huile naturelle »* et contenant au minimum 30 % d'*« acide gras omega 3 polyinsaturé »*, une molécule capable de faire baisser les taux sanguins de certaines graisses (les triglycérides) dès lors que ces taux sont anormalement élevés et constituent, à ce titre, un important facteur de risque cardiovasculaire.

Depuis plus de dix ans, les autorités sanitaires avaient reconnu officiellement les vertus de cette substance ; les médecins pouvaient la prescrire aux malades coronariens *« en complément d'un régime adapté et assidu dont la prescription seule s'était révélée insuffisante pour fournir une réponse adéquate »*. Les caisses de Sécurité sociale remboursaient, à hauteur de 65 %, les boîtes de Maxepa (61,30 francs les soixante capsules). Ce produit a atteint, dans l'Hexagone, un chiffre d'affaires d'environ 150 millions de francs.

José Frèches, directeur général des laboratoires Pierre Fabre, *s'élève contre la décision de Mme Aubry. « Nous sommes là confrontés à la caricature absolue de la technocratie qui prévaut dans le domaine du médicament, une technocratie qui peut conduire à l'absurdité,* juge-t-il. *Parce que certains experts, opposés à leurs confrères, veulent la peau de notre médicament, ce dernier va disparaître. Et comme les médecins ne pourront pas ne pas continuer à prescrire, ils vont se reporter vers nos concurrents, comme le Zocor ou d'autres représentants de la famille des statines, qui sont notablement plus chers que le Maxepa. »*

M. Frèches accuse le monde de l'expertise pharmaceutique d'être étroitement dépendant des multinationales *les plus puissantes, celles qui* sont les plus éloignées des produits naturels et qui synthétisent des molécules de plus en plus coûteuses, aux effets secondaires de plus en plus fréquents et dangereux. *« En "déremboursant" sur la base d'expertises tronquées ou insuffisantes ce type de médicament, Mme Aubry ne réalise aucunement, contrairement à ce qu'elle annonce et croit, une économie des finances de la Sécurité sociale. Bien au contraire,* ajoute M. Frèches. *Tout le monde sait que le déremboursement des antiasthéniques* [produits censés lutter contre la fatigue] *a conduit à l'augmentation des prescriptions d'antidépresseurs. Et tout le monde sait que si l'on ne remboursait plus les médicaments homéopathiques, qui représentent un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs, les prescriptions médicales qui en résulteraient seraient beaucoup plus coûteuses. »*

« IL EXISTE DES ALTERNATIVES »

Le ministère de l'emploi et de la solidarité a répondu à ces critiques par un communiqué se référant à l'avis de la Commission de la transparence, préalable au réexamen triennal de l'inscription de chaque produit sur la liste des médicaments remboursables. Cet avis, rendu en février par douze voix contre deux, indique que le Maxepa *« occupe une place marginale dans la stratégie du traitement des dyslipidémies »* et rappelle un précédent avis défavorable de la commission, le 20 novembre 1996, sur un produit dont les indications thérapeutiques étaient identiques.

Pour le ministère, la non-réinscription du Maxepa sur la liste des médicaments remboursables, qui deviendra effective au 1er septembre, *« ne pénalise pas les patients, puisqu'il existe des alternatives thérapeutiques remboursables »*, les fibrates, *« qui sont mieux adaptés »*.

Jean-Yves Nau

Un pôle communication important

LORSQU'IL RACHÈTE, en 1987, Sud-Radio, Pierre Fabre déclare à *L'Expansion : « Je ne jouerai pas au petit Bouygues du Sud-Ouest. »* Dix ans après, le patron des laboratoires qui portent son nom a un poids considérable dans les médias du sud de la France. Il détient 10 % du capital de *Midi libre* et un hebdomadaire local, *Tarn Infos*. M. Fabre est devenu aussi le principal actionnaire du très profitable quotidien départemental *L'Eveil de la Haute-Loire. Le groupe avait* consulté le dossier de reprise du *Point*, finalement racheté par François Pinault.

L'essentiel du pôle communication du groupe pharmaceutique, Sud Communication, s'est constitué dans le secteur de la radio, à partir du rachat de Sud-Radio à la Sofirad (Société financière de radiodiffusion, holding gérant les participations de l'Etat dans l'audiovisuel). En 1990, Sud-Radio rachetait la radio bordelaise Wit FM, créée deux ans plus tôt par Claude Bez, ancien président des Girondins de Bordeaux.

En obtenant, le 17 mars, le feu vert du gouvernement Jospin pour la reprise de RMC et de sa filiale Nostalgie, en association avec le groupe NRJ et le quotidien toulousain *La Dépêche du Midi*, les laboratoires Pierre Fabre ont obtenu la récompense de longues années de négociations. Dès 1995, Sud-Radio avait manifesté son intérêt pour la station franco-monégasque. Le rapprochement entre les deux radios du Sud, première étape d'une privatisation complète de RMC, était sur le point d'aboutir, au printemps 1997, lorsque Jacques Chirac a dissous l'Assemblée nationale.

Arrivant rue de Valois, Catherine Trautmann avait gelé, puis rejeté ce projet, que son prédécesseur, Philippe Douste-Blazy, maire de Lourdes (Hautes-Pyrénées), avait reçu entre les deux tours des législatives. *Le gouvernement estimait* que le montage capitalistique était déséquilibré en défaveur de la Sofirad, qui détenait 83 % du groupe RMC. Le contrat de mariage prévoyait une période de probation, avec des conditions de sortie jugées trop favorables à Sud Communication : le groupe Fabre devait recevoir une indemnisation de 120 millions de francs si la privatisation ne se faisait pas.

Fabre a présenté un nouveau projet, qui lui a permis de l'emporter face aux candidatures du groupe britannique Emap (associé à André Rousselet) et de LVMH (Bernard Arnault). Le plan social pour la relance de RMC, présenté aux personnels par les repreneurs le 22 juillet, prévoit notamment la suppression de la moitié des effectifs (*de 249 à 130* personnes), afin que la station renoue avec les bénéfices en 2000.

Jean-Jacques Bozonnet

L'emploi intérimaire a progressé de 38 % en un an selon l'Unedic

***EN PARALLÈLE** à la baisse de* 0,5 % du chômage en juin (*Le Monde* du 1er août), l'Unedic constate, vendredi 31 juillet, avec son indicateur mensuel provisoire, un *boom de l'emploi* intérimaire : + 38,1 % en un an. L'intérim occupait, fin juin, 549 078 personnes, soit une progression de 151 500 emplois. L'évaluation définitive du nombre d'intérimaires, fin mai 1998, est de 508 735 personnes, soit un taux d'évolution annuel rectifié de 41,7 %, précise le régime d'assurance-chômage.

L'Unedic observe aussi un net contraste entre la répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. Si le recours à l'intérim apparaît comme prépondérant dans l'industrie – ce secteur, qui ne représente que 26,9 % de l'emploi salarié total, occupe plus de 50 % des intérimaires –, on constate, dans le même temps, une forte progression de l'utilisation d'intérimaires dans le tertiaire. Ainsi, entre juin 1997 et juin 1998, les secteurs d'activité qui ont enregistré les plus fortes progressions sont l'industrie automobile (+ 89,2 %), l'administration (+ 84,2 %), les activités financières (+ 77,1 %), les activités immobilières (+ 59,7 %) et les services aux particuliers (+ 59,2 %).

Plus des trois quarts (77 %) des emplois intérimaires concernent des emplois d'ouvrier, mais les employés enregistrent la plus forte évolution (+ 50,6 %), suivis des cadres et des professions intermédiaires (+ 48,7 %). *Sur* un plan national, la Haute-Normandie, la Picardie, le Centre et les Pays de la Loire sont les régions qui ont le plus recours à l'intérim, avec un taux qui *dépasse* 5 % dans l'emploi salarié total. Sur un an, c'est en Bourgogne, en Alsace et en Auvergne que l'intérim a le plus progressé.

La décrue du chômage a été saluée, vendredi, par FO, qui souligne, toutefois, que ce recul *« ne doit pas occulter la précarisation croissante de l'emploi »*, comme le montre notamment la progression sensible de l'intérim. La centrale de Marc Blondel préconise, pour *« accélérer le recul du chômage »*, que le gouvernement mette l'accent sur *« une politique économique plus active »*, ainsi que sur *« une relance de la consommation »*. De son côté, le PS souligne que les statistiques du ministère du travail enregistrent *« pour le dixième mois consécutif un recul du chômage »*. Dans ces conditions, il entend placer *« le patronat face à ses responsabilités »*, en estimant que *« les employeurs ont la possibilité d'amplifier la tendance »* à la baisse du chômage grâce aux 35 heures et aux emplois-jeunes.

Alain Beuve-Méry

Lire aussi notre éditorial page 10

DÉPÊCHES

■ **MATIGNON : Lionel Jospin est parti,** vendredi 31 juillet, en vacances en Grèce, où il doit, selon la presse de ce pays, passer quinze jours sur l'île d'Antiparos, dans les Cyclades. Le prochain conseil des ministres a été fixé au 19 août. Le lendemain, le premier ministre réunira l'ensemble de son gouvernement à Matignon. Alors que Jacques Chirac séjourne à l'île Maurice (*Le Monde* du 1er août), M. Jospin a jugé qu'il n'était pas nécessaire de désigner un de ses ministres pour assurer l'intérim comme le veut la coutume.

■ ***AIDE AU LOGEMENT : le gouvernement va consacrer*** 1,55 milliard de francs pour réactualiser les aides personnelles au logement (APL) versées à plus de 6 millions de personnes, selon le secrétaire d'Etat au logement Louis Besson. Cette réactualisation du barème va permettre une progression des aides échelonnée entre 26 francs et *53 francs par mois selon la situation familiale*, le niveau de salaires et le lieu de résidence. L'actualisation intervient à partir du 1er juillet 1998. Le total des aides au logement a représenté en 1997 un montant de 75,3 milliards de francs, dont environ la moitié payée par l'Etat et l'autre par les caisses d'allocations familiales.

■ ***ÉLECTIONS SÉNATORIALES : Paulin Bruné, ancien député*** **(RPR) de Guyane, a annoncé,** vendredi 31 juillet, qu'il était candidat aux élections sénatoriales. Troisième vice-président de la région, il se présente comme *« le candidat de la majorité présidentielle régionale »*. Lors des élections régionales de mars, le groupe Rassembler pour réussir la Guyane, émanation locale du RPR, s'est rangé aux côtés du président Karam, candidat du Parti socialiste guyanais.

هكذا من الأصل

AOÛT 1998

SPECTACLE Les représentations de strip-tease masculin à l'intention de publics exclusivement composés de femmes font salle comble à Paris et dans plusieurs pays étrangers. Ce succès a encore été accru par le succès du film britannique *The Full Monty*. ● LES FEMMES qui assistent à ces strip-teases, pour des « enterrements de vie de jeune fille » ou des départs à la retraite, semblent particulièrement attirées par l'aspect ludique de spectacles à l'atmosphère survoltée. ● LE SOCIOLOGUE Patrick Baudry, interrogé par *Le Monde*, estime que *« c'est dans cette dérision que peut se jouer une revanche des femmes sur les hommes »* ● LA MODE de ces strip-teases coïncide avec le triomphe dans la publicité d'une nouvelle esthétique de l'homme-objet, dont la personnalité peut être dominée par celle de femmes qui assument désormais ouvertement leurs désirs.

Les strip-teases masculins pour les femmes rencontrent un succès croissant

« Chippendales » américains ou « Sexy Boys Band » à Paris : les spectacles dénudant des corps d'hommes athlétiques à l'intention d'un public exclusivement féminin bénéficient notamment de la réussite du film « The Full Monty ». Le désir y semble souvent teinté de dérision

ELLES AVAIENT PRÉVU d'aller au bord de la mer avec leur guitare pour enterrer la vie de jeune fille de Sophie, leur meilleure copine. Mais finalement, Catherine, Sonia et les autres ont emmené Sophie découvrir les *Sexy Boys Band* au Folies-Pigalle. *« Après avoir vu* The Full Monty *au cinéma, cela m'a donné envie de découvrir ce style de spectacle »*, raconte Catherine, qui a eu l'idée de cette soirée. *« On vient par curiosité, pour s'amuser, ça change du restau entre amies »*, explique Isabelle. Un article publié dans *Télérama* intitulé « La soif du mâle » l'a convaincue de tenter l'expérience.

Dans ce cabaret parisien, le public est exclusivement féminin. Plus d'une centaine de femmes, de tous âges et de toutes professions, trépignent d'impatience. Certaines sont déguisées en petite filles innocentes, avec couettes et sucettes, d'autres ont écrit sur leur tee-shirt *« just married »*. Lumières tamisées, musique assourdissante, elles s'offrent une coupe de champagne, se prennent en photo pour immortaliser leur soirée et réclament, en criant, *« les mecs, les mecs »*.

Soudain les lumières s'éteignent. Sur scène, un DJ *« chauffe »* la salle, s'il en est encore besoin, fait applaudir les futures mariées et donne un avant-goût du spectacle : *« Si vous les caressez bien, ils resteront, si vous les caressez mal, ils partiront. »*

Surgissent alors dans la salle quatre hommes enveloppés de longues capes noires et masqués de blanc qui se déplacent langoureusement à travers les tables. L'un d'eux emmène une jeune femme sur scène et se déshabille en musique devant elle. *« Ne reste pas les mains dans les poches, montre-lui que tu es sensuelle »*, réclame le DJ, en ajoutant : *« Tes copines sont toutes jalouses de toi. »* Debout sur les chaises, les spectatrices frappent dans leurs mains et hurlent à chaque nouvelle partie du corps masculin dévoilée. Mike, Martial, Chris, les hommes se succèdent, déguisés en marin, en motard, en militaire de la brousse ou encore en professeur Tournesol.

> « On hurle, on crie, on se décharge de notre journée, mais surtout on rit parce que personne, ni sur scène ni dans la salle, ne prend tout cela au sérieux »

Les strip-teases se multiplient devant un public à la fois rieur et hystérique. Torse musclé, épilé et bronzé, string rose bonbon ou cuir noir, les *Sexy Boys Band*, qui s'inspirent des Chippendales américains, s'effeuillent sur une pseudo-chorégraphie et savent parfois se moquer d'eux-mêmes. A l'entracte, des spectatrices dansent sur la scène en chantant, à l'attention des reines d'un soir, *« on va les marier, on va les marier »*. Le spectacle reprend, toujours le même, dans une ambiance surchauffée. Au final, les quatre strip-teaseurs enlèvent le bas immédiatement caché par une serviette éponge et descendent dans la salle où des dizaines de bras tentent de voler une caresse.

« L'atmosphère est restée bon enfant », commente à la sortie une femme qui avoue avoir été *« gagnée par l'excitation »*. Mais *« tout cela reste un jeu »*, ajoute-t-elle. Une jeune fille qui est montée sur scène raconte que le strip-teaseur a su la mettre en confiance. Malgré tout, cette future mariée évoque *« un sentiment bizarre face à de si jolis garçons »*. Sa copine préfère parler de *« l'ambiance incroyable »* qui régnait dans le cabaret et évoque *« un fantasme réalisé »*.

Les Sexy Boys Band se produisent sur la scène des Folies-Pigalle depuis cinq ans. *« Au départ, personne n'y croyait »*, se souviennent Ugo et Thierry, créateurs du spectacle. Après un démarrage difficile, le cabaret désormais ne désemplit pas. Si la majorité des spectatrices viennent fêter l'enterrement d'une vie de jeune fille, d'autres célèbrent un départ à la retraite ou passent simplement une soirée entre amies.

« Tout public masculin est systématiquement interdit », insiste Thierry. L'absence d'hommes dans la salle est la condition *sine qua non* pour créer l'ambiance. *« Si les femmes ne sont pas entre elles, elles ne bougent pas »*, assure l'organisateur. La réussite cinématographique de *The Full Monty* a eu, selon lui, un impact sur ce genre de spectacle. *« Le film a déculpabilisé les femmes et a attiré une clientèle qui se veut dans l'air du temps »*, explique-t-il. Le bouche-à-oreille mais aussi les articles de la presse féminine ont également contribué au succès.



« Les femmes viennent entre copines pour rire et se détendre, c'est une échappée, une récréation », affirme Monique Boville qui, depuis cinq ans, gère la billeterie des Chippendales – les « vrais » – lors de leur déplacement à Paris à l'Elysée-Montmartre. Après avoir fait salle comble pendant la Coupe du monde de football, ils reviendront en mars 1999 et les premiers rangs sont déjà réservés.

L'ambiguïté sur un spectacle pour homosexuels est définitivement levée. Certaines femmes sont mêmes devenues des habituées des Chippendales. *« On hurle, on crie, on se décharge de notre journée mais surtout on rit parce que personne, ni sur scène ni dans la salle, ne prend tout cela au sérieux »*, raconte l'une d'entre elles.

D'autres pourtant, évoquent *« un malaise »* face à ces Kent de Barbie, ces faux Tarzan aux gestes déplacés et ce soi-disant glamour qui tourne rapidement à la vulgarité. *« Le côté macho ne marche pas »*, assure Marc, l'un des strip-teaseurs des Folies-Pigalle. *« Si les danseurs sont imbus d'eux-mêmes, l'ambiance est cassée. Les femmes préfèrent que l'on ne soit pas sûrs de nous »*, remarque-t-il.

Ces hommes qui se déshabillent ne se produisent pas uniquement dans les cabarets mais aussi dans certains restaurants, dans des boîtes de nuit et parfois même à domicile après réservation sur catalogue. Les copies des Chippendales, et plus largement des boys band, dont la musique n'est qu'un alibi, se multiplient. Pour Patrick Malvaës, président du Syndicat national des discothèques et lieux de loisirs, *« ce phénomène relève du culte du corps. Les canons de l'esthétique homme-femme tendent à se brouiller et glissent vers une androgynie latente »*. L'explosion de la musique techno et la banalisation de la culture homosexuelle ont également contribué à l'émergence de spectacles dénudés. En outre, estime M. Malvaës, *« les années sida ont entraîné la résurgence d'une sexualité suggestive où tout passe par le regard »*.

Des boys band pour midinettes aux strip-teases réservés aux femmes, les hommes se mettent à nu et, à chaque fois, le spectacle est dans la salle. Cris, hurlements, bras tendus vers des hommes tout droit sortis d'une salle de gym : difficile d'évoquer une nouvelle étape dans la libération de la femme.

S. Bl.

En Grande-Bretagne, même Buckingham cède à l'effet « Full Monty »

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Dégoûté, épuisé, « amoché » par des hématomes, Andy (31 ans) a rendu son string. *« Les pires spectatrices sont les mères de famille. Quand elles ont trop bu, elles perdent tout contrôle à la vue d'un cache-sexe. Elles me mordent les jambes, me pincent les fesses, me griffent le postérieur pour attirer mon attention et tenter de me séduire. Il n'est plus possible de continuer à travailler dans de telles conditions »*, vitupérait-il, l'autre jour, dans un tabloïd.

Depuis le succès du film *The Full Monty*, cet ancien maçon, « strip-teaser » professionnel depuis huit ans, travaillait six jours sur sept, et gagnait jusqu'à 500 livres (environ 4 900 F) par soirée grâce aux pourboires des clientes, glissés dans ses chaussettes blanches. Il a craqué, et, aux dernières nouvelles, notre artiste est devenu danseur de comédie musicale.

La presse appelle pudiquement cela le *« boom du strip »*, un genre qui explose en Grande-Bretagne. De fait, depuis le succès de *TheFull Monty*, on ne compte plus les *lads* (gars) qui rêvent de copier les célèbres chômeurs de Sheffield. De la troupe des *« Fraud Monty »*, dans le style sado-maso avec pantalons bleus et matraques de *bobby* à la clé, aux *« Tool Monty »* (« instrument »), un ensemble d'ouvriers mécaniciens en salopette ; des *« Irish Knights »*, armoires à glace d'Irlande, à un groupe de six nains..., il y en a pour tous les goûts. Dans les journaux les plus sérieux, les listes de spectacles de ce genre sont de plus en plus longues. Les performances de bellâtres ne sont plus l'apanage des clubs sordides ou des lieux gays, on en trouve désormais partout.

Même les plus prestigieuses institutions du royaume comme la monarchie ou l'Eglise d'Angleterre n'échappent pas à cet engouement. Ainsi, lors d'une soirée à Buckingham Palace offerte par Elizabeth II au personnel de la maison royale, deux valets ont fait les « full monty », rapportait, il y a peu, le *Sun*. Interrogé, un porte-parole de la Cour a toutefois précisé qu'ils s'étaient arrêtés au string, et que de toute manière, Sa Majesté avait déjà quitté les lieux quand ils se sont mis à se déshabiller. Si le duo a eu droit à une simple réprimande, c'est pour *« un léger état d'ébriété »*.

MÊME UN PROFESSEUR DE RELIGION

Pour sa part, le digne professeur de religion Robert Fraser est devenu strip-teaser pendant le week-end, avec l'accord de son épouse, pour pouvoir payer les traites de leur nouvelle maison. Mal lui en a pris, car il a été reconnu par une de ses élèves, venue accompagner sa mère et ses amies de bureau au club. Le directeur du lycée privé où il enseignait l'a licencié sur le champ.

La demande de mâles prêts à se dénuder est telle qu'une organisation de défense vient d'être créée pour protéger le métier contre les amateurs qui, par âpreté au gain, gâchent le spectacle par des gestes obscènes. *« Contrairement à ce qu'on pense, une belle représentation n'a rien à voir avec la taille des organes génitaux. Un professionnel doit avoir l'oreille musicale, pour enlever ses vêtements en rythme, et avoir des notions de chorégraphie pour se déplacer lentement mais sûrement sur scène »*, affirme sont président, Robert Duval, ex-strip-teaser. Car, avec la gloire sur les planches, viennent non seulement la sécurité financière mais les shows télévisés, les salons professionnels, les inaugurations de boutiques de lingerie féminine.

Le *« male stripping »* creuset du mixage des classes, comme l'indique le lyrique magazine masculin *FHM* ? Dans ce domaine, au moins, l'Angleterre restera toujours l'Angleterre. Cette vogue ne transcende pas les divisions sociales, plus accentuées ici qu'ailleurs. En général, le phénomène reste cantonné à la classe ouvrière ou à la petite classe moyenne, de préférence du nord de l'Angleterre. A Newcastle, Liverpool ou Birmingham, les jeunes femmes ont l'habitude d'aller au pub ensemble, sans leurs maris, qui sortent, eux, de leur côté.

Londres, en revanche, dont le succès tient aux services et à la haute technologie, est plus libérée et a moins d'affinités avec le *« male stripping »*. *« Cela fait un peu province, industriel, macho, sexuellement coincé »*, note une journaliste d'un *city magazine* de la capitale. Quant aux dames de la haute société, elles se font un point d'honneur de ne pas fréquenter ce genre d'endroit, préférant les fêtes de charité, les tournois de bridge ou leur propre club. Dans le sud du pays, l'« effeuillage » de ces messieurs doit également compter avec la concurrence des shows de travestis, des spectacles de cabaret, très prisés, y compris en milieu populaire.

Marc Roche

Patrick Baudry, sociologue

« Dans la dérision, une revanche des femmes peut se jouer »

« En tant qu'auteur, en 1997, d'un livre intitulé *La Pornographie et ses images* (éditions Armand Colin), pensez-vous qu'un parallèle puisse être établi entre ces spectacles de strip-tease d'hommes réservés aux femmes et les strip-teases de femmes réservés aux hommes ?

– Ce ne sont pas les mêmes spectacles. La façon de se dévêtir n'est pas du même ordre. L'homme qui se déshabille introduit – de lui-même ou grâce à l'interactivité avec le public – une dimension ludique. Cela n'a rien à voir avec la gravité, le « souffle court », du regard masculin sur la femme qui se déshabille. La dérision n'existe pas dans le strip-tease féminin. Si l'homme peut jouer au beau mec, la femme ne peut jamais être uniquement une belle fille. Dans la fantasmatique masculine mais aussi dans la mythologie sociale, demeure la figure de la prostituée. Alors que chez l'homme, il n'y a jamais cette référence.

– Que pensez-vous de ces spectacles dont le principe est d'être *« interdits aux hommes »* ?

– La société masculine a traditionnellement eu ses lieux à part. Pour les femmes, il n'y avait pas de lieu pour jouer cet entre-soi féminin. Elles s'amusent de voir un bel homme mais avec une certaine dérision. C'est dans cette dérision que peut se jouer une revanche des femmes sur les hommes et non dans le simple fait d'avoir enfin accès à des spectacles à la manière des hommes, car la fantasmagorie n'est pas la même. Le jeu existe. Les femmes jouent à se laisser prendre mais ne sont pas totalement prises alors que les hommes peuvent être totalement captés ou capturés par une image. Les femmes maintiennent une distanciation, elles ont toujours une possibilité de conceptualiser ce qui est vu.

– Peut-on rapprocher ces spectacles de l'émergence de l'homme-objet dans la publicité et du culte du corps ?

– C'est un culte du corps qui n'est pas exactement le corps. Il s'agit toujours d'un corps travaillé, transformé, un corps au travers duquel se dénie le corps réel. Le corps qui travaille, qui souffre, qui se fatigue, tout ce qui est en négatif se trouve éliminé. On valorise la forme. Une forme qui peut à la fois s'érotiser et se désexualiser. On accepte le corps à condition qu'il ne soit plus vraiment lui-même mais qu'il devienne une forme de performance, au sens du spectaculaire et de l'exploit. Ce n'est pas un hasard si dans ces spectacles de strip-tease masculin, nous avons des corps peu éloignés du body-building. Il y a quelque chose de lisse dans ces corps, on les façonne comme objet. Finalement, la personne s'estompe, elle se fait image. »

Propos recueillis par Sandrine Blanchard

Le désir féminin figure désormais sans complexe dans la publicité

L'INTÉRÊT des femmes pour la Coupe du monde n'a pas seulement surpris, il a inspiré. Yves Saint Laurent avait lancé, au début du mois de juillet, une campagne qui avait réuni pour la première fois les mondes du football et de la mode. Sur les affiches, une femme assise, en tenue légère : entourée de trois superbes corps d'hommes, de dos, elle se maquille tandis qu'ils se douchent. Yves Saint Laurent a voulu, en rapprochant ainsi les coulisses de la mode et les vestiaires du football, exploiter non seulement le désir masculin, mais aussi féminin, qui s'assume désormais sans complexe dans la publicité.

Pour vendre ses *« slips officiels de l'équipe de France »*, la société Hom n'a-t-elle pas demandé à trois joueurs d'exhiber leurs jambes et fessiers, couverts de trois modèles de slips ? Pour séduire les femmes, Hom a également fait appel aux Chippendales, le temps du lancement, en Belgique, d'un slip « révolutionnaire » : le HO1-air.

Ce produit avait bénéficié au début de l'année d'une campagne d'affichage remarquée. Un cornet de glace avec deux boules était censé suggérer la fraîcheur, et une manchette à air relevée, l'aération. L'an dernier, deux œufs dans une boîte et une banane incarnaient déjà sur une série d'affiches les deux principales qualités du HO1 : le maintien sans compression et l'ouverture horizontale. Cette campagne concrète avait amusé les filles et démythifié le sexe masculin.

Chef de publicité chez Ammirati Puris Lintas, chargé du budget Brut, de Fabergé, Amaury Algrin situe le changement de l'image des hommes à la fin des *« années frime »*. *« La crise et l'importance croissante du secteur tertiaire ont privé les « mecs » de tout rôle spécifique, et la montée en puissance des valeurs féminines (l'écoute, le consensus en particulier) a fragilisé leurs positions »*, affirme-t-il.

LA FIN DU MACHO

L'*« homme dur »*, cet homme à femmes qui, insensible, ne s'attache à aucune, est mort. Les conquêtes du féminisme dans les années 70, puis homosexuelles dans les années 80, ont fait voler son image en éclats.

La première « victoire » publicitaire des femmes avait été remportée sur les « mâles de Dim », qui furent, en 1987, les premiers à étaler leurs fesses à la télévision. *« Depuis le début des années 90*, explique M. Algrin, *l'homme est aussi déboussolé que les anti-héros du film « The Full Monty » »*, qui décident de se lancer dans le strip-tease pour lutter contre le désarroi et le désœuvrement. Comme eux, il doit *« réapprendre à se mettre en valeur et en scène »*. Il s'interroge sur son identité alors que sont célébrés les androgynes, chez Calvin Klein, et les homosexuels, chez Jean-Paul Gaultier. Il se voit même infliger le traitement autrefois réservé à ces dames : pour Coca-Cola Light, le mâle s'est fait ouvrier sculptural, livré en pâture à la libido de cadres féminins.

Autonomes, libérées, les femmes se définissent désormais par elles-mêmes. *« Demain sera féminin »*, affirme-t-on chez les Trois Suisses, où l'on ignore les hommes superbement. Dans d'autres publicités, le sort réservé au « sexe fort » est terrible. Il est par exemple piétiné, mutilé, écrasé par les « Kookaïettes » : le combat égalitaire est terminé, et ces jeunes délurées, adeptes du *« Girl Power »* assument une domination totale, presque violente, sur les mâles. Dans un film qui a reçu le Lion de Bronze à Cannes et que l'on retrouvera sur nos écrans en septembre, de tout petits hommes terrorisés se débattent dans une cuvette de toilette, cependant qu'une immense « Kookaïette » tire la châsse.

Catherine Gaudenz

DISPARITIONS

Maurice Bardèche

Un écrivain fasciste

L'ÉCRIVAIN et critique Maurice Bardèche est mort, jeudi 30 uillet, à Canet-Plage (Pyrénées-Orientales) à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Si l'on devait juger une personne sur la fidélité qu'elle a toujours manifestée à l'égard de ses propres opinions, Maurice Bardèche mériterait des éloges. Les seuls qu'on décernera, sur le plan moral et non sans quelque réticence, à celui qui, en 1961, se revendiquait encore *« écrivain fasciste »* (*Qu'est-ce que le fascisme ?*, éd. Les Sept Couleurs)...

Né le 1er octobre 1907 à Dun-sur-Auron près de Bourges (Cher), Maurice Bardèche, élève du lycée Louis-le-Grand à Paris, côtoie notamment Roger Vailland, Thierry Maulnier et Robert Brasillach, dont il devait épouser la sœur. En 1928, il intègre l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, dont il sort agrégé de lettres en 1932. A cette époque, *« débarbouillé de toute idée démocratique »*, comme il l'écrira dans ses *Souvenirs* (Buchet-Chastel, 1993), Bardèche se veut surtout apolitique. De fait, ce grand spécialiste de Balzac et des écrivains du XIXe siècle n'aura jamais beaucoup de goût pour l'action et l'organisation. Ainsi, sa collaboration aux revues de l'extrême droite, dans ces années d'avant-guerre, est surtout d'ordre artistique et littéraire. Avec son beau-frère, Robert Brasillach, il publie en 1935, chez Denoël, une *Histoire du cinéma*, dont les spécialistes s'accordent à reconnaître la valeur, et une *Histoire de la guerre d'Espagne* (Plon, 1939) qui fait la part belle à la « croisade » franquiste.

La guerre, il dira l'avoir regardée *« du bord de la route »*. Dans *Je suis partout*, c'est encore de critique littéraire qu'il s'occupe. Toutefois, homme d'ordre, il considère que l'armistice de juin 1940 s'impose à tous et que donc la Milice est fondée à combattre les attentats *« sournois »* de la Résistance. De même, le bombardement allié de Dresde suscite chez lui une compassion bien plus grande que toutes les horreurs du nazisme. Antisémite, il l'était d'une manière qu'il qualifie de *« bénigne »*. C'est sans doute dans cet état d'esprit qu'il accueillit *« sans indignation »* les lois antijuives de Vichy et, plus tard, avec faveur les ignominies révisionnistes. Très logiquement, il jugera avec sévérité les suites de la Libération et l'épuration, dont il ne sera pourtant guère victime.

DÉFENSE DE BRASILLACH

La condamnation à mort et l'exécution de Brasillach, reconnu coupable de collaboration avec les nazis, le 6 février 1945, en revanche, resteront pour lui un motif de scandale. Non sans courage, il défendra toute sa vie la mémoire de son beau-frère, publiant, outre une *Lettre à François Mauriac* (La Pensée libre, 1947), les *Poèmes de Fresnes*, de Brasillach, dans la maison d'édition qu'il avait créée à l'enseigne des Sept Couleurs. C'est là aussi qu'il publie, en 1948, *Nuremberg ou la Terre promise*, qui lui vaudront plusieurs procès au début des années 50. En 1952, Bardèche fonde la revue *Défense de l'Occident*, qui sera, jusqu'en 1982, un des lieux d'expression de l'idéologie qu'il ne se lassa jamais de défendre et d'illustrer.

Outre ses travaux sur Balzac – notamment une *Lecture de Balzac* (Les Sept Couleurs, 1964) et *Balzac* (Julliard, 1980) – et Proust – *Marcel Proust romancier* (Les Sept couleurs, 1971) – et une *Histoire des femmes* (Stock, 1969), Maurice Bardèche est l'auteur de plusieurs biographies littéraires. Son *Louis-Ferdinand Céline* (La Table ronde, 1986) n'est pas du tout l'hagiographie qu'on aurait pu attendre de lui. Mais, à propos de l'auteur du *Voyage au bout de la nuit*, les clivages ne passent pas toujours où l'on croit... Tout en jugeant que dans les pamphlets antisémites *« tout n'est pas faux (...), seulement trop absolu »*, il affiche un certain mépris pour le style éructant de Céline. Il publiera également un très insuffisant *Léon Bloy* (La Table ronde, 1989).

Patrick Kéchichian

Serge Golovine

L'étoile du Grand Ballet du marquis de Cuevas

GRANDE FIGURE du ballet classique, Serge Golovine est mort vendredi 31 juillet, à l'hôpital Ambroise-Paré à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), des suites de complications cardiaques. Il avait soixante-treize ans.

Etonnante, brillante, cette famille Golovine, d'origine russe, établie à Monaco. On y naît pour être danseur. Non seulement Serge Golovine le sera, mais aussi son frère George, et sa sœur Solange. Famille exemplaire, issue du milieu si fécond des exilés russes qui, fuyant la révolution de 1917, choisirent de s'établir à Monte-Carlo, ville qu'ils transformèrent en annexe du Bolchoï et du Kirov. L'enfant Serge, né le 20 novembre 1924, étudie dans un premier temps à Nice avec Julia Sedova, une ballerine des Théâtres impériaux de Russie. Mais, très vite, il part pour Paris se frotter à l'enseignement de l'illustre Gustave Ricaux, professeur à l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris. Pourtant, à dix-sept ans, c'est aux Nouveaux Ballets de Monte-Carlo qu'il veut danser. Retour à la terre natale (la compagnie est aussi devenue le refuge de ceux qui ne veulent pas danser à l'Opéra de Paris, sous l'occupation allemande). Il fera ses premiers pas de soliste avec Ludmilla Tcherina, Boris Trailine, Jean-Jacques Etchevery, Paul Goubé. Les critiques de l'époque parlent de Serge Golovine comme d'*« un être d'exception pour lequel le talent n'a pas de limite »*. En 1947, c'est tout naturellement qu'il trouve sa place à l'Opéra de Paris.

Toutefois, l'homme a le goût de l'aventure : quand le Grand Ballet du marquis de Cuevas voit le jour en 1950, il en devient l'un des plus fins interprètes. La compagnie, exclusivement composée de stars, tourne dans le monde entier. Les plus belles danseuses sont ses partenaires : Rosella Hightower, Ethery Pagava, Marjorie Tallchief, Nina Vyroubova... Il triomphe dans *L'Oiseau bleu*, mais aussi dans des rôles contemporains, telle cette bizarre histoire de bagnard, *Piège de lumière*, qu'écrit pour lui, en 1952, John Taras. Serge Golovine s'essaie, lui aussi, à la chorégraphie avec *Feu rouge, feu vert*, qu'il crée au Théâtre de l'Empire en 1953, avec *La Mort de Narcisse*, qu'il met en scène et danse, en 1958, au Théâtre des Champs-Elysées aux côtés de la très suave Nina Vyroubova. En 1960, le Prince Charmant qu'il incarne dans *La Belle au Bois Dormant* avec Liane Daydé lui vaut des éloges unanimes !

En 1962, à la mort du célèbre marquis, Serge Golovine fonde sa propre compagnie, puis devient, en 1964, le chorégraphe en titre du Grand Ballet de Genève. Le danseur, un expert du répertoire russe du XXe siècle, s'emploie à remonter les œuvres de Nijinski, de Nijinska, de Massine, de Lifar, de Balanchine. Il est dans le même temps devenu un pédagogue émérite de l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris (il le restera jusqu'en 1997), dont Claude Bessy – Mme Golovine dans le privé – est la directrice. Golovine, un nom mythique qui s'éteint. Et qui pourtant survit encore aujourd'hui à Avignon à travers le Théâtre de la danse que son frère aîné George Golovine (connu sous le nom de danseur de George Goviloff), créait il y a vingt-trois ans autour de l'idée du sacré.

Dominique Frétard

■ **JORGE PACHECO ARECO**, président de l'Uruguay de 1967 à 1971, est mort à Montevideo, mercredi 29 juillet, à l'âge de soixante-dix-huit ans, des suites de maladies respiratoires. Il avait accédé au pouvoir en décembre 1967. Son mandat a été marqué par des épreuves de force avec les syndicats et la guérilla menée par le Mouvement de libération nationale (MLN) des Tupamaros. Il avait ensuite échoué à trois reprises, en 1984, 1989 et 1994, à revenir à la tête de l'Etat. Accusé par ses adversaires d'avoir ouvert une période d'autoritarisme préfigurant la dictature militaire (1973-1985), il était l'emblème de la droite uruguayenne.

NOMINATIONS

ECONOMIE ET FINANCES

Jean Bassères a été nommé directeur de la comptabilité publique, sur proposition du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, par le conseil des ministres de mercredi 29 juillet.

[Né le 22 mai 1960 à Perpignan, Jean Bassères est titulaire d'une maîtrise de droit public, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1984-1986). A sa sortie, il choisit l'inspection des finances. En 1990, il devient conseiller technique au cabinet d'Henri Nallet, ministre de l'agriculture. Il le suit au ministère de la justice. En 1992, il entre au cabinet de Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, puis devient, en 1993, chargé de mission au service des études et de la coordination à la direction de la comptabilité publique au ministère du budget. En 1996, il est chargé du service des études et de la coordination à la direction de la comptabilité publique. Depuis mars 1998, Jean Bassères était chef de service, adjoint au directeur de la comptabilité publique.]

COUR DES COMPTES

Patrick Lefas, administrateur civil, a été nommé conseiller maître à la Cour des comptes, sur proposition du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, par le conseil des ministres de mercredi 29 juillet.

[*Né le 11 janvier 1950 à Paris, Patrick Lefas* est titulaire d'une licence de lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Il commence sa carrière comme administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, en 1976. En 1980, il est détaché, en qualité de chargé de mission pour les problèmes financiers et industriels, auprès du président de la Société nationale industrielle aérospatiale. En 1981, il entre à titre officieux au cabinet de Pierre Mauroy, premier ministre. En 1984, il devient directeur du cabinet de Christian Nucci, ministre délégué chargé de la coopération et du développement. En 1986, il entre à la direction des relations extérieures, où il restera jusqu'en 1990, date à laquelle il prend en charge le service de la coopération économique à la direction des affaires économiques et financières du ministère des affaires étrangères. Depuis juin 1994, Patrick Lefas était directeur des affaires internationales à la Fédération française de sociétés d'assurance.]

DIPLOMATIE

Xavier Driencourt a été nommé ambassadeur en Malaisie, en remplacement d'Edouard Braine, par décret publié au *Journal officiel* du 31 juillet.

[Né le 1er janvier 1954 à Paris, Xavier Driencourt est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1977-1979). Il a été notamment en poste à Sydney (1989-1991) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être membre du cabinet d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères puis premier ministre, d'avril 1993 à juin 1997.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 29 juillet sont publiés :

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **Trésor** : un arrêté relatif aux émissions de valeurs du Trésor au cours du mois de mai 1998.

● **Aménagement du territoire** : un décret modifiant le décret du 12 décembre 1994 déclarant d'intérêt général et d'utilité publique le barrage de Mas-Chaban dans le département de la Charente.

Au *Journal officiel* du jeudi 30 juillet sont publiés :

● ***Conseil constitutionnel*** : cinq décisions concernant l'élection législative du 3 mai dans la première circonscription du Var ; le scrutin est annulé (*Le Monde* du 30 juillet).

● ***Prison*** : un décret relatif au statut particulier du corps des directeurs des services pénitentiaires.

Au *Journal officiel* du vendredi 31 juillet sont publiés :

● **Exclusion** : la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ; la saisine du Conseil constitutionnel, présentée par plus de soixante députés, les observations du gouvernement sur ce recours et la décision du Conseil constitutionnel du 29 juillet, qui censure deux dispositions de la loi (*Le Monde* du 31 juillet).

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Bulgarie relatif à la suppression de l'obligation de visa de court séjour pour les titulaires de passeport diplomatique, signées à Paris le 27 mai 1998.

● **Téléphone** : un arrêté autorisant la société Golden Line Technology SA à fournir le service téléphonique au public.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Louise
est heureuse de faire part de la naissance de son petit frère,

Basile,

le 8 juillet 1998.

Tatiana Sokoloff Amoris et Patrick Amoris,
110, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

Régine CARON
et Paul NAEGEL,
Clara et Roger TESSIER
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Romain,

chez
Juliette et Jean Michel TESSIER,

à *Saint-Julien-en-Genevois*, le samedi 13 juin 1998.

Anniversaires de naissance

– Vingt ans.

Livou !

Le « teenage » est fini, une existence commence...

Beaucoup de joies et d'enthousiasmes futurs !

Claude, Françoise, Adrienne.

– Lyon. Paris. Dijon. Poitiers. Israël.

2 août 1998.
Joyeux anniversaire,

Mamette !

Clothilde, Guilhem, Léo, Marie, Lilian, Pilou, Anne, Ivan, Julien, Sara, Julia, Yannis, Cécile, Xavier, Romain.

Quatre-vingts ans, ça se fête.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Mariages

Mme Jean VALLÉE,
Mme Emile FRANÇOIS,
M. et Mme Bernard FRANÇOIS,
M. et Mme Jean-Paul KLIPFEL,
ont la joie de faire part du mariage de

Marie-Agnès KLIPFEL
avec
Pierre FRANÇOIS,

à Strasbourg, le 25 juillet 1998.

2, rue Soulor,
64320 Ousse.
1, rue de Boston,
67000 Strasbourg.

Françoise THOUEMENT
et
Jean Pierre BERCOUICI

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 25 juillet 1998, à Concarneau.

Décès

« Etre artiste, c'est ne pas compter,
c'est croître comme l'arbre
qui ne presse pas sa sève, qui résiste
aux grands vents du printemps,
sans craindre que l'été puisse
ne pas venir. L'été vient. »
R.M. Rilke, *Lettres à un jeune poète.*

Jacqueline Brandt, à La Ferrière (Cévennes),
Christophe et Fabienne Brandt,
leurs enfants, Guillaume et Anne-Sophie, à Neuchâtel,
Jérôme Brandt,
son fils, Arthur,
Ainsi que Sophie Barbaza, à Neuchâtel,
André et Daisy Brandt,
leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Henry BRANDT,
cinéaste,

leur mari, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, parent et ami, enlevé à leur tendre affection à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu à Alès, dans la stricte intimité, selon les vœux de la famille.

Ceux qui souhaitent honorer sa mémoire penseront à la Fondation de solidarité Suissimage, Berne, CCP 30-26094-8.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Christophe Brandt,
Orangerie 4,
CH - 2000 Neuchâtel.

– Jacqueline Eustache,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean EUSTACHE,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 22 juillet 1998, à Athènes, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

6, rue Winston-Churchill,
94240 L'Hay-les-Roses.
44, route des Deux-Grèves,
79460 Magné.

– Olivier Fauquez,
Anne-Marie et Jean-Pierre Fauquez
et leurs enfants,
Anne-Marie Bonnafous,
Sa famille et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Henri FAUQUEZ,

survenu à Paris, le 29 juillet 1998.

Les obsèques seront célébrées civilement le mardi 4 août, à 11 heures, au crématorium du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

1, rue Montmorency,
34500 Béziers.
21, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

M. Eric PIDE,
pseudonyme
de **Wladimir SLEPIAN,**

né le 12 septembre 1930, à Prague,
est mort le 7 juillet 1998, à Paris.

Son corps a été inhumé au cimetière de Thiais, le 23 juillet.

Ses amis rendront hommage à son œuvre le samedi 12 septembre, à 18 heures : ENS, 45, rue d'Ulm, Paris-5e.

Contact : Lajos Saghi,
55, rue Pascal,
75013 Paris.
Théâtre Démodocos,
5, rue Frochot,
75009 Paris.

– Le président de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
Ses anciens collègues et amis
ont appris avec tristesse le décès de

M. Henri ROUSSEL,
professeur émérite,

survenu à Lille, le 23 juillet 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ils s'associent à la douleur de sa famille, à qui ils présentent toutes leurs condoléances.

M. Roussel avait effectué à l'université de Lille toute sa carrière, de 1950 à 1983, comme spécialiste de dialectologie wallonne et picarde. Il avait, outre son activité d'enseignement et de recherche, exercé au sein de l'ex-faculté des lettres ou de l'université diverses fonctions, celle de vice doyen, de directeur de l'Institut d'expression universitaire, de directeur du Centre pédagogique régional (CPR).

– *Mme Paul Théodon,*
sa sœur,
M. et Mme Xavier Bessirard,
M. et Mme Jean-Pierre Veillon,
M. et Mme Gérard Veillon,
M. Philippe Veillon,
ses enfants,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre VEILLON,
née Andrée THIRY,

survenu le 30 juillet 1998, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 3 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Hilaire de Niort.

Anniversaires de décès

– A ceux qui gardent le souvenir de

Claude-Pierre BLANCHE,

décédé le 8 août 1988, à Mougins, une pensée est demandée pour le dixième anniversaire de son rappel à Dieu.

A cette pensée, on associera le souvenir de sa mère,

Henriette Henseval
RAGETLY,

décédée le 2 avril 1998, à Tours.

– Il y a cinq ans,

François-Xavier BOUCHART,
photographe,

franchissait la ligne d'horizon à l'âge de *quarante-sept ans.*

Nadine Beauthéac,
son épouse,
demande à ceux qui ont aimé son enthousiasme de la vie et son regard sur le monde de lui offrir une pensée, ainsi qu'à leur fille,

Marjolaine
(† 1982).

« Aux vitrines éclairées,
ses livres (...) veillaient comme des anges
aux ailes éployées et semblaient,
pour celui qui n'était plus,
le symbole de sa résurrection. »
Marcel Proust.

Soutenances de thèse

– David Rosati a soutenu, le 24 juillet 1998, à l'Ecole des mines de Paris, sa *thèse de doctorat en physique*, intitulée Etude physique et rhéophysique de copolymères poly(styrène-diméthylsiloxane). Développement d'un système d'analyse optique (TRAMS).

Le jury, présidé par le professeur J.-F. Tassin, et composé du professeur D. Hill, du docteur G. Bossis, du docteur V. Harabagiu, du docteur P. Navard (directeur) et de M. F. Pignier, lui a décerné la mention Très Honorable, avec félicitations du jury.

CARNET DU MONDE
- TARIFS 98 -
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
109 HT
TARIF ABONNÉS 96 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT

COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36

NOS AMIES LES 6 GROSSES BÊTES

L'anaconda, grand chasseur nonchalant

Le plus gros des serpents peut mesurer jusqu'à onze mètres et ingérer des proies de plus de cent kilos, repérées grâce à sa langue qui détecte la présence d'animaux dans l'air

ON les appelle les terrariophiles, et on les rencontre parfois dans les rues des grandes métropoles en compagnie de leur compagnon animal, un énorme serpent, boa ou python, lové autour de leur cou et de leurs membres.

Les enfants, d'abord effrayés, s'approchent fascinés. Ils sont parfois invités par le propriétaire à caresser le corps longiligne de l'animal couvert d'écailles : *« N'aie pas peur, il n'est pas méchant, il a bien mangé, et ça lui fait plaisir d'être caressé ! »* S'ils ne sont pas promptement écartés de cet original par des parents indignés, les enfants ainsi sollicités pourront, en effet, constater que le reptile ne verra aucun inconvénient à laisser une main juvénile lisser sa peau rugueuse.

En fait, il s'en fiche. Les serpents ne perçoivent aucune sensation par une peau qui n'est pas innervée, ne connaissent ni ne reconnaissent personne. Ce sont de parfaits égoïstes qui acceptent la captivité pourvu que leur soit fourni le contingent de nourriture nécessaire, composée de petits mammifères qu'ils avalent d'une bouchée avant de retourner à une oisiveté de pacha, jusqu'au prochain repas, quelques jours, voire quelques semaines plus tard, selon la taille de l'animal ingurgité.

Les grands serpents, pythons, boas, anacondas font mentir l'adage qui veut que l'animal *« ne mord pas la main qui le nourrit »*. Les gardiens du terrarium du Jardins des Plantes à Paris, où est rassemblée la collection de serpents vivants du Muséum d'histoire naturelle, savent bien qu'il est dangereux de pénétrer dans l'enclos de ces grands serpents lorsque l'on s'est occupé peu avant de mammifères, ou même si l'on a caressé un chien. Les reptiles ne connaissent personne, sauf les proies dont l'odeur est pour eux plus importante que la vue.

C'est peut-être cela la vraie malédiction lancée par Yahwé à toute l'espèce rampante à la suite de l'incident bien connu du jardin d'Eden, qui vit un serpent donner de forts mauvais conseils à une femme. Plus que sa condamnation à ramper, c'est l'autisme, cette incapacité à aimer qui l'aime, qui doit être considéré comme la véritable punition divine.

Le club des grands serpents du monde se compose de six espèces dont les individus adultes atteignent ou dépassent les six mètres : le boa constrictor, le python indien, le python réticulé, le python améthyste, le python des rochers d'Afrique et l'anaconda. Tous ces serpents sont dits aglyphes, c'est-à-dire dépourvus de crochets et de glandes à venin.

Le plus grand des serpents venimeux, le cobra royal indien avec ses 5,5 mètres, reste inférieur en taille au boa constrictor, le plus petit des géants. Quant au plus grand du club des six, c'est pour l'instant l'anaconda sud-américain qui tient la tête, avec des individus mesurant plus de 11 mètres. Mais il n'est pas tout à fait exclu qu'un jour, l'on découvre un python réticulé, ou un python des rochers africain qui dépasse en longueur l'anaconda. Néanmoins, la suprématie pondérale de ce dernier n'est pas menacée, car son corps est d'un diamètre notablement plus élevé que celui de ses camarades.

Portant le nom scientifique de *Eunectes murinus gigas*, l'anaconda est ainsi décrit dans *l'Encyclopédie des reptiles* : *« Le corps de Eunectes murinus est très massif. La coloration dominante du corps est verdâtre-marron clair à gris sombre sur lequel se disposent des ocelles noirs répartis de part et d'autre de la ligne médiane. Un triangle temporal clair orangé est présent en arrière de la tête. L'intérieur de la gueule est gris-noir. Les yeux et les narines sont haut placés sur le museau. Ce serpent s'assombrit avec l'âge. La face ventrale est plus claire, avec quelques taches et points noirs. »*

On nous pardonnera, une fois ce tribut payé à la science zoologique, de préférer la vision de ce reptile proposée par l'écrivain uruguayen Horacio Quiroga (1878-1937), dont une nouvelle, intitulée précisément *Anaconda*, fait partie d'un recueil, *Histoires étranges et fantastiques d'Amérique latine*, paru récemment aux éditions Métailié. Quiroga met en scène les difficultés des diverses espèces de serpents, tous d'ailleurs du genre femelle, à s'unir pour faire front à l'homme qui vient empiéter sur leur domaine au prétexte d'installer un institut sérologique.

L'arrivée dans le groupe de l'anaconda est plutôt mal accueillie car, explique Quiroga : *« L'hostilité très évidente de l'assemblée à l'égard de la nouvelle venue avait un certain fondement que l'on appréciera : l'anaconda est la reine de tous les serpents, y compris le python malais. Dotée d'une force extraordinaire, aucun animal connu sur terre ne peut résister à son étreinte. Quand tombe des feuillages son grand corps de dix mètres de long, la forêt tout entière se crispe et retient son souffle. Mais l'anaconda est trop forte pour haïr qui que ce soit – à une exception près – et cette conscience de sa propre force lui a toujours permis d'entretenir des relations cordiales avec l'homme. Si elle déteste quelqu'un, c'est naturellement le serpent venimeux, d'où l'effroi des autres devant la courtoise anaconda. »*

Ivan Ineich, maître de conférences au laboratoire des reptiles et des amphibiens du Muséum d'histoire naturelle, ne souscrirait sans doute pas totalement à cette vision littéraire de son objet d'étude, mais confirme que l'anaconda est un *« chasseur hors pair »*, qui peut s'attaquer à des proies pouvant peser plus de cent kilos dans son environnement naturel, le bords des fleuves et rivières dans la forêt humide équatoriale du nord-est de l'Amérique du Sud, au Brésil, en Guyane et en Colombie.

Le crocodile même le craint, car les anneaux formés par ce serpent autour de son corps l'entraînent, sans qu'il puisse réagir, au fond du fleuve jusqu'à l'asphyxie

L'anaconda est un serpent mi-terrestre, mi-fluvial, chasseur et pêcheur à la fois. Ses narines placées en haut de la tête lui permettent de nager aisément, et sa position favorite, une fois qu'il est repu, est de se laisser pendre d'un arbre au bord de la rivière, la tête dans les airs et la queue dans l'eau. Il peut se permettre cette position relâchée, car l'animal adulte, étant donné sa taille et sa force, ne craint aucun prédateur.

LE crocodile même le craint, car son cerveau reptilien a enregistré que les anneaux formés par ce serpent autour de son corps peut l'entraîner sans qu'il puisse réagir au fond du fleuve jusqu'à l'asphyxie. L'anaconda est un grand chasseur, certes, mais un chasseur nonchalant. Il sait, mieux que tout autre animal de la création, ménager ses forces. L'homéothermie de tous les serpents, la faculté d'adapter sa température à celle de l'environnement, permet d'économiser l'énergie dépensée chez les mammifères à maintenir constante la chaleur du corps. Qu'il fasse chaud ou froid, il s'adapte au milieu, modulant son activité sur l'air du temps. On va à la chasse s'il fait beau, sinon on attend que le temps s'améliore. L'anaconda a fait de malédiction vertu : condamné par le Très-Haut à ramper pour l'éternité sur le sol, il le fait avec une telle discrétion que personne ne l'entend venir. De plus, il a été doté d'organes qui lui permettent de repérer de manière infaillible les proies potentielles sans que ces dernières se doutent de quoi que ce soit. L'anaconda, comme tous les serpents, est pourvu d'une langue fourchue qui sort à intervalles réguliers d'un orifice entre ces mandibules. Comme l'explique Ivan Ineich, *« cet organe est une véritable pelle à molécules. Il va chercher dans l'air ambiant les traces de la présence d'animaux dans le secteur. Elle ramène ces molécules vers un organe placé dans le palais, appelé organe de Jacobson qui est une sorte d'usine chimique. Il analyse le matériel ramené par la langue, et établit un plan de chasse en conséquence. »*

De fait, l'anaconda est non seulement capable de déterminer la direction vers laquelle il doit se diriger pour se nourrir (la fourche de la langue lui indique l'azimut), mais il sait aussi décider si cela vaut le coup. Pourquoi, en effet, dépenser de l'énergie pour une souris, alors qu'en attendant un peu, il est possible de se faire un animal de taille notablement plus importante, qui vous permettra de fainéanter beaucoup plus longtemps après son ingestion ? Les grosses bouchées n'effraient pas notre serpent. Il est capable d'ouvrir une gueule immense après avoir étouffé les plus grosses proies par constriction, et d'augmenter de 100 % le diamètre de son corps pour absorber un animal non mâché (le serpent n'a pas de dents masticatoires), qui sera peu à peu digéré par les sucs intestinaux de l'anaconda.

La bouffe c'est bien, objectera-t-on, mais l'amour ? L'anaconda, si maudit soit-il, comme tous ses semblables par l'instance suprême de la civilisation judéo-chrétienne, n'a-t-il pas droit au RMI de jouissance consistant à rencontrer une personne du sexe opposé pour perpétuer l'espèce ? Nul n'a pu recueillir, jusqu'à aujourd'hui, les impressions d'un ou d'une anaconda après le coït. Cela ne doit pas être fondamentalement désagréable, puisque l'affaire se répète régulièrement dans la forêt amazonienne.

EN revanche, il reste un mystère inexpliqué, dont même l'éminent spécialiste Ivan Ineich n'a pas pu nous donner d'explication. L'anaconda mâle possède deux pénis, chacun d'entre eux étant fourchu, ce qui se justifie par la forme en V de l'oviducte de l'anaconda femelle. Or, on n'a jamais vu d'anaconda mâle honorer deux dames de son espèce en même temps. Est-ce là encore une punition divine ? Toujours est-il que quelques mois plus tard naîtront une cinquantaine de mini-anacondas de cinquante centimètres, dont les parents se désintéresseront dès la naissance, les laissant faire leur chemin dans le monde sans pitié de la jungle amazonienne.

Luc Rosenzweig
Dessin : Peter Sís

FIN



Nous remercions les professeurs et l'administration du Museum d'histoire naturelle de Paris pour leur aide à la réalisation de cette série.

هكذا من الاصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Emploi : doit mieux faire

EN quatorze mois de gouvernement de Lionel Jospin, le chômage a baissé de 5 %. Le premier ministre y verra le fruit de sa politique, même si le retour de la croissance – estimée à 3,2 % pour 1998 – y est pour une large part. L'Insee ne prévoit-il pas 383 000 créations d'emplois cette année ? Cependant, les deux tiers de ces postes seront pourvus de façon dite « précaire », contrats à durée déterminée et, d'abord, intérim. Tout se passe comme si la *croissance ne donnait pas son* meilleur rendement en « vrais » emplois, comme si les entreprises retenaient leur souffle et hésitaient à embaucher. Les inquiétudes nées de la crise asiatique ou des 35 heures expliquent cet attentisme, qui renforce la tendance des entreprises à une gestion de plus en plus « flexible ».

L'actualité a fourni cette semaine deux exemples de cette installation de la flexibilité, au détriment de l'emploi durable, longtemps privilégié par les grandes entreprises. Dans la métallurgie, *le patronat a obtenu un accord* qui tend à faire des 35 heures une opération « blanche », en augmentant les heures supplémentaires, alors que le niveau de chômage devrait faire de leur extinction une obligation morale. Dans le secteur privé, les chiffres publiés, le 31 juillet, par l'Unedic montrent que l'intérim est en voie de battre un nouveau record : il rassemblait 549 078 personnes fin juin, soit une hausse de 38,1 % en un an ! Là encore, le choix de la flexibilité, la difficulté dans certains secteurs – bâtiment ou informatique – de trouver des réponses adaptées aux offres; la production en « flux tendu » dans l'industrie *expliquent cette croissance*, qui ne s'est démentie, depuis la fin des années 80, qu'en 1993.

L'intérim, qui représente un coût nettement plus élevé pour l'utilisateur qu'une embauche à durée indéterminée, a changé de visage. Les entreprises de travail temporaire ne sont plus les négriers décrits il y a vingt ans. Le statut des intérimaires a été amélioré par le législateur et par les *partenaires sociaux. S'il reste im*portant dans l'industrie, l'intérim s'est « tertiarisé » : les progressions les plus fortes touchent les employés et, même, les cadres. Surtout, cette forme d'emploi n'est plus une réponse conjoncturelle aux coups d'accordéon de l'activité : elle est devenue structurelle, alors même qu'elle résulte rarement d'un choix délibéré pour celui qui y recourt.

Comme cela s'est déjà produit, ce boom de l'intérim peut préfigurer celui de l'emploi salarié stable et faire durablement baisser *la catégorie de chômeurs, où* figurent les intérimaires, qui travaillent plus de 78 heures par mois. Le gouvernement, de toute façon, peut difficilement aller contre le choix des entreprises pour la flexibilité, mais il peut – et il doit – réduire les facteurs d'incertitude pour la part qui lui en revient. Jacques Delors vient d'inviter Lionel Jospin à profiter de la croissance pour aller *« plus loin, plus vite »* dans les réformes, qu'il s'agisse des dépenses publiques, de la protection sociale ou de l'éducation. Il est urgent d'en débattre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Dormez-vous ?

S'IL ARRIVE un jour – pourquoi pas ? – que les aspirants hommes d'Etat soient préalablement soumis à un examen d'aptitudes, une des premières questions qui devraient leur être posées serait : *« Dormez-vous ? »* Non point avec le sens ironique de *« N'êtes-vous point enclins à la somnolence ? »*, mais bien avec celui : *« Ne souffrez-vous point d'insomnies ? »*

Dans ses Mémoires de guerre, Winston Churchill dévoile entre autres secrets celui qui lui a permis de résister, physiquement, à l'effroyable charge qui eût accablé Hercule lui-même. Grâce à la faculté qu'il possède de dormir à son gré, surtout grâce à une sieste qui coupait en deux la journée, il réussit à *« faire tenir en un seul jour le travail d'un jour et demi »*.

Ses collaborateurs se mirent à son école, tel le premier lord de la mer, l'amiral Pound, disciple modèle qui faisait la sieste fût-ce au cours des réunions du cabinet de la guerre. Méfions-nous des chefs qui ne dorment pas ou qui se vantent de pouvoir travailler dix-huit heures par jour. Cette performance ne laisse pas d'être inquiétante : elle les classe parmi les recordmen de la *tension nerveuse*.

Encore faut-il qu'on laisse dormir ceux des hommes d'Etat qui le veulent et qui le peuvent. On reprochait jadis au maréchal Joffre la consigne impérieuse qu'il donnait à son état-major de ne le réveiller en aucun cas. Cette placidité paraissait de l'indifférence, elle n'était que sagesse. *Le* grand-père avait raison.

Pierre Audiat
(3 août 1948.)

LE COURRIER DES LECTEURS

Deux questions principales ont retenu l'attention des lecteurs du *Monde*. La première est celle du sport professionnel : *nos correspondants* s'intéressent en particulier au problème du dopage et aux dérives du sport-spectacle qu'illustre, selon eux, le Tour de France. La seconde question est celle de l'euthanasie, que nos lecteurs s'efforcent de distinguer à la fois de celle du suicide et de celle des soins palliatifs. Enfin, plusieurs lecteurs ont réagi au point de vue de Georges Hourdin paru dans *Le Monde* du 24 juillet sous le titre « La liberté de croire ».

SPORT OU SPECTACLE ?

On essaie par tous les moyens, depuis de nombreuses années, d'entretenir un mythe : celui du sport qui, porteur des plus belles valeurs morales, pourrait être devenu en même temps, et sans rien perdre de sa virginité, un moyen de gagner beaucoup *d'argent, non seulement pour cer*tains pratiquants mais aussi pour tous ceux qui constituent l'environnement du sport-spectacle. Sport et spectacle : est-il possible, en réalité, de concilier ces deux mots ? Le jour où un sportif se donne en spectacle, fait-il encore du sport ? (...) Transformer le sport en grand spectacle, c'était accepter le truquage sous toutes ses formes car il n'est pas possible de concilier la glorieuse incertitude du sport avec les obliga*tions de l'argent-roi. Comment en* sortir maintenant ? (...) Pour le jeune sportif amateur, une grande politique antidopage, à base d'éducation, de prévention, et s'il le faut de coercition, développée avec des moyens plus importants à partir des lois, décrets, et règlements fédéraux actuels, serait peut-être suffisante s'il n'y avait pas le modèle des vedettes. Pour les coureurs professionnels et les entrepreneurs patentés de spectacles, ce sont les règles du droit du travail *sur la protection* des travailleurs et les règles du droit commercial sur la concurrence illi*cite qu'il faut appliquer avec sévé*rité.

Henri Hutin
Bohain-en-Vermandois (Aisne)

L'AUTRE FACE DE LA PENSÉE UNIQUE

Avez-vous remarqué la place toujours plus grande accordée au « sport » ? Le sport professionnel, j'entends. Celui qui est pourri par le fric, celui d'où le jeu a disparu au profit d'enjeux de tiroirs-caisses, ce sport support publicitaire, où celui qu'on nomme encore un sportif se transforme en bête de piste nourrie aux hormones. Le sport que vous et moi pratiquons n'intéresse personne : *il ne rapporte pas d'argent*, ou si peu. Le comble a été atteint avec la Coupe du monde : plus d'un mois de gavage obligatoire, de matraquage, de lavage de cerveau. Le délire ! Voici venue une autre face de la pensée unique : chacun doit bien être persuadé que le sport est incontournable, comme on dit (...) Et ça marche ! Le bon peuple s'égosille devant la télé, dans les stades ou dans la rue. Non pas pour apprécier la beauté du jeu ou l'adresse d'un joueur, mais pour que son équipe gagne ! Pour soutenir des types qui gagnent en un jour ce qu'eux gagnent en un an. Ou alors pour oublier les dures réalités de la vie actuelle et rêver, comme *on joue au Loto, au cas où ? Les* peuples déshérités du tiers-monde s'enflamment pour leur équipe : c'est tout ce qui leur reste, ils y placent tous leurs espoirs de montrer qu'ils existent, que là au moins ils ne seront pas écrasés par les puissants. En sommes-nous arrivés à ce stade ? Il semblerait que oui.

Ivan Journard
Saint-Chamond (Loire)

CELUI QUI SE DOPE LE MIEUX

Dans un récent courrier des lecteurs (*Le Monde* du 26 juillet), Pierre Montagnon affirme que le dopage est de l'ordre du privé et que ni la société ni la justice n'ont à en connaître. Il omet, me semble-t-il, deux aspects importants de la question. *D'une part, ces sportifs sont* en compétition et ces compétitions ont besoin de la société, du public, pour vivre. Celui-ci serait-il fidèle s'il savait que ce n'est pas le meilleur qui gagne mais celui qui se dope le mieux ? D'autre part, le corps n'est pas totalement privé car il a une dimension sociale : la maladie est soignée dans des organismes publics (les hôpitaux) par des médecins formés dans des organismes publics (les universités). Et si on relit l'article de M. Montagnon, on peut remplacer partout « dopage » par « drogue » sans que l'argumen*tation change en quoi que ce soit*. Cela peut-il se soutenir ?

Marc Eisinger
Paris

LA VIE EST-ELLE TOUJOURS VIE ?

Christine, cette jeune infirmière de vingt-huit ans, à Mantes-la-Jolie, vient d'être inculpée d'homicide volontaire pour avoir aidé des malades incurables, souffrant le martyre, à mourir. L'Eglise, certes, qui a marqué notre société, nous a inculqué l'idée de la souffrance à subir, mais quand deviendrons-nous des hommes libres ? J'ai trop vu de gens souffrir pour ne pas me poser la question. La vie est-elle *toujours vie ? Parfois n'est-elle* pas un enfer ? Alors que beaucoup de gens meurent dans le monde faute *de pouvoir se soigner, on s'acharne* sur d'autres – morts vivants – pour les faire survivre. Le scandale et l'hypocrisie sont d'autant plus grands que l'on rend des hommages mirifiques à ceux qui, ne voulant pas en arriver là, programment eux-mêmes leur sortie : je pense à Roger Quilliot. Tout le monde y a été de son petit couplet de félicitations, de compréhensions, y compris l'évêque, et c'est bien. Mais alors paradoxalement ira-t-on jusqu'à inculper sa femme Claire d'homicide volontaire pour l'avoir aidé, avoir voulu l'accompagner, *elle pour qui* on a empêché cette ultime démarche ? Ubuesque ! La vie, certes, pour moi est sacrée, *c'est-à-dire qu'elle a une grande* valeur quand elle est vie. Mais quand elle n'est plus vie ? C'est une « délivrance », se borne-t-on à constater avec soulagement quand la science n'a pu empêcher *la* décomposition finale. Alors condamner, c'est facile. Com*prendre, ça se fait. Aider*, pourquoi non ? Choix difficile, mais l'amour est difficile.

Jean Lajonchère, prêtre
Malintrat (Puy-de-Dôme)

AMALGAME

En faisant l'amalgame entre les soins palliatifs et l'euthanasie, votre article du 28 juillet sur les « thérapeutiques de l'agonie », brouille le débat sur ces deux questions pourtant distinctes, même si elles pro*cèdent, sans doute, d'un même* souci humanitaire. L'assistance aux agonisants, qui vise à soulager la souffrance physique, voire psychique, des patients jusqu'au terme de leur vie (avec la prise en charge des familles que cela implique), ne se confond pas avec l'acte consistant à mettre fin, passivement ou activement, à la vie desdits patients. Que dans les deux cas on y touve des opposants à l'acharnement thérapeutique n'y change rien. Dans le premier cas, il n'y a pas réellement discussion quant au principe, et si le corps médical est étrangement pas*sif c'est, nonobstant les résidus* négligeables de notre culture judéo-chrétienne (effet rédempteur de la souffance) et la carence flagrante des moyens, surtout par manque cruel de formation et d'information des médecins. Dans le second cas, il s'agit d'un problème majeur d'éthique qu'il est toutefois possible de désamorcer en soulignant simplement qu'il se poserait avec moins d'insistance si les soins palliatifs connaissaient le développement qui s'impose. Il semble en effet admis que, dès lors que l'agonie est assistée, la demande d'euthanasie régresse d'autant.

Alain Darles
Lambersart (Nord)

SUICIDE ET EUTHANASIE

Le « droit » au suicide étant incontestable (et incontesté, puisqu'il n'est plus incriminé depuis 1810), l'euthanasie ne devrait (théoriquement) concerner que ceux qui sont dans l'impossibilité matérielle de mettre un terme à leur vie. Mais entre suicide, soins palliatifs et euthanasie, les choses ne sont pas toujours limpides (...) Faute d'ouvrir le débat sur l'euthanasie, le danger est grand de faire de celle-ci un enjeu philosophique élargi, excessif et inadéquat autour du droit de chacun à disposer de sa vie (ou de son corps, comme le défendait il y a quelques jours un lecteur à propos du *dopage*). *Le risque est alors de* faire l'amalgame entre la mort demandée au terme d'une maladie *incurable et pénible et le désarroi* intense et ponctuellement insupportable du sujet suicidaire, et de promouvoir ainsi, au nom de la défense de l'euthanasie, un droit au *suicide pour lequel il n'y a vraiment* nul besoin de faire de prosélytisme.

Ronan Faou
Lille (Nord)

L'EGLISE CATHOLIQUE SE MEURT

Merci à Georges Hourdin pour avoir dit très haut ce que beaucoup pensent tout bas (*Le Monde* du 24 juillet). L'Eglise catholique (universelle) se meurt, remplacée par une secte dite catholique, avec sa *hiérarchie, ses codes, ses serments* d'allégeance, ses secrets et ses adeptes, le tout organisé autour d'un grand gourou tout-puissant. Il est difficile de retrouver dans les dires et gestes de la hiérarchie romaine, à son plus haut niveau, l'esprit du Christ. Il savait accueillir, écouter, comprendre, partager (...) Pour lui succéder, il avait choisi des hommes simples, pour mieux garder sans doute la simplicité et l'universalité du message. Qui voyons-nous autour du pape actuel, au Vatican et ailleurs ? Des docteurs de la loi, des légistes, infatués d'eux-*mêmes, tels les pharisiens orgueil*leux. Ils élaborent des théories alambiquées, édictent des interdits, jettent l'anathème contre ceux qui osent agir et penser par eux-mêmes, en accord avec leur foi en Jésus-Christ et leur propre conscience. Le message du Christ provoquait la conversion des coeurs et des esprits. Les écrits de Jean Paul II ne provoquent le plus souvent que des exclusions, des révulsions, des abandons. Le joug léger du Christ est devenu le joug pesant de l'orgueil et de l'esprit de domination (...).

Marcel Chanal
Saint-André-d'Apchon (Loire)

LA LIBERTÉ DE FOI

Abonné à l'hebdomadaire *La Vie*, *je suis irrité des propos de son fon*dateur, Georges Hourdin, dans *Le Monde* du 24 juillet. Il laisse tout d'abord entendre que c'est l'infaillibilité pontificale qui est en jeu dans des questions telles que le célibat des prêtres ou l'ordination des femmes, ce qui est tout à fait inexact puisque Jean Paul II ne leur a donné aucun caractère dogmatique. Il avance ensuite que la liberté de foi serait par là même menacée. Nul ne l'empêche pourtant d'être croyant catholique tout en se désolidarisant ainsi de la discipline ecclésiale : pour qu'il y ait libre adhésion ou libre non-adhésion, il faut une proposition doctrinale claire. Et l'Eglise considère, de *manière très constante au long des* siècles, que les prêtres revêtent l'état de vie du Christ lui-même...

Laurent Schléret
Strasbourg (Bas-Rhin)

Pour une véritable communauté sportive

Suite de la première page

S'il y a quelques brebis galeuses, là *comme dans toutes les profes*sions, de grâce évitons les confusions et les généralisations. C'est à tous ces animateurs, bénévoles ou non, que je pense aujourd'hui. Mais ne nous arrêtons pas au cyclisme. C'est un problème commun à toutes les activités sportives, dont je continue à penser que, trop délaissées par le système scolaire et universitaire, elles constituent un élément essentiel de la formation de la jeunesse. Faisons en sorte que ni le fric ni les remèdes miracles ne viennent décourager ou polluer ce vaste monde du sport.

Pour ce qui est de l'argent, je suis d'accord que la nostalgie n'est plus ce qu'elle était. Le sport spectacle est incontournable et, dans une certaine mesure, souhaitable. Mais lorsqu'il aboutit, comme aujourd'hui dans le football, à une concentration de plus en plus sont découragés. Je ne suis pas le seul à penser qu'Aimé Jacquet a symbolisé une autre approche. Encore faut-il que ce ne soit pas un passage éclair. En d'autres termes, les fédérations sportives doivent garder la haute main sur les affaires financières, dans le but de répartir une partie du pactole sur l'ensemble des clubs. Par ailleurs, n'en déplaise aux intégristes de la libre circulation des sportifs, les clubs formateurs doivent être protégés par une stricte réglementation.

Ces considérations ne nous *éloignent pas trop du cyclisme, où* les clubs doivent également se soucier – et certains le font – de l'avenir scolaire et professionnel de leurs jeunes. *Des incitations en ce* sens, venant de la puissance publique, seraient les bienvenues. Pour ce qui est de la médecine et de ses progrès spectaculaires, comment imaginer que ceux-ci n'auraient pas une incidence dans le domaine du sport ? D'autant que le fric et les innovations médicales peuvent constituer un couple infernal, la *tentation étant trop forte*, les médical. Qui pourrait, aujourd'hui, délimiter puis décrire, en termes généraux et accessibles, la frontière entre ce qui est nécessaire, et donc permis, et ce qui est dangereux à la fois pour la santé de l'intéressé et de par sa diffusion perverse, dans le bouche à oreille, entre dirigeants, soigneurs et coureurs ?

Dans ces conditions, que certains cessent de jeter l'anathème sur une profession et, plus particulièrement, sur une course emblématique, le Tour de France. N'oublions pas que la concurrence *existe aussi entre les différentes* compétitions internationales et que certains, hors de France, n'ont pas que des motivations désintéressées *lorsqu'ils redoublent de critiques* contre les dirigeants français du cyclisme et, donc, contre la réputation de notre pays.

Faisons en sorte que ni le fric ni les remèdes-miracles ne viennent décourager ou polluer ce vaste monde du sport

Deux initiatives s'imposent, me semble-t-il. Tout d'abord approfondir les données de la performance sportive et ses liens avec l'entretien médical des athlètes. Ce qui implique un travail permanent *de recherche, par l'observation des* infractions à la nouvelle législation qu'il s'agit d'élaborer. Et aussi, le plus tôt possible, créer un cadre obligatoire pour les médecins du sport, dûment agréés, seuls habilités à intervenir auprès des athlètes, liés par un code de déontologie. Les vilains canards n'auraient ainsi plus leur place dans les pelotons et dans les stades.

Bien entendu, compte tenu des dégâts déjà infligés au monde du vélo, il est vital de réunir tous les acteurs pour prendre des mesures d'urgence, en attendant la mise en *place de la nouvelle réglementation* et des nouveaux intervenants médicaux. La plupart des coureurs du Tour de France se sont conduits comme dans toute autre profession en voulant défendre leurs droits, en tant que salariés soucieux de rétablir un climat de dignité et d'estime.

Les « anciens » ont fait preuve de sagesse et de mesure, résistant à la tentation de mettre de l'huile sur le feu. Pensons aussi à tous les dirigeants de club. Consultations et tables rondes sont aussi nécessaires pour revoir le calendrier cycliste professionnel, *à mon avis* trop chargé. Il en est de même pour le profil des courses. Si l'on veut éviter la surenchère en matière médicale, il faut aussi tenir compte des possiblités physiques normales des coureurs. Cela pour dire que tout le monde est concerné. Nul doute

La légende brisée du Tour

Le Monde

SUPPLÉMENT

DIMANCHE, sur les Champs-Elysées, un coureur cycliste va revêtir le maillot jaune de vainqueur du quatre-vingt-cinquième Tour de France. Dès cet instant, la plus attachante des épreuves sportives devra répondre à un autre défi, celui de sa mutation. Miné par le dopage, déstabilisé par les enquêtes policières, discrédité par l'entêtement de sa direction, le Tour de France a vacillé. Comment croire qu'il puisse repartir en 1999 comme si de rien n'était ? Pour avoir trop longtemps cru qu'ils étaient au-dessus des lois, les cyclistes professionnels – champions du monde des contrôles antidopage et des affaires étouffées – ont renoué avec la réalité du droit commun. Dorlotés par des dirigeants complices et des organisateurs longtemps aveugles, ces athlètes avançaient sur les routes comme la fameuse tortue romaine sur les champs de bataille, bardés de solides boucliers. Leur mépris des règles, leur indifférence aux mises en garde et leur cynisme ont conduit à cette situation de crise.

Car cette épreuve, parmi les plus populaires et les plus médiatiques de la planète, avait fini par se croire, elle aussi, intouchable. La laisser se dégrader, c'était offrir la preuve que la réussite justifie tous les moyens. C'était laisser subsister dans ce sport, et tout ce qui l'entoure, les travers que l'on avait cru tristement réservés aux sociétés qui ont existé à l'est de l'Europe et dont la chute du mur de Berlin a aussi sonné le glas. C'était encourager, dans un domaine où l'identification avec les champions est forte, un modèle de réussite fondé sur un dépassement nihiliste de soi, faussant les résultats de la compétition et brisant la vie de quelques-uns.

La légende brisée du Tour



AFP

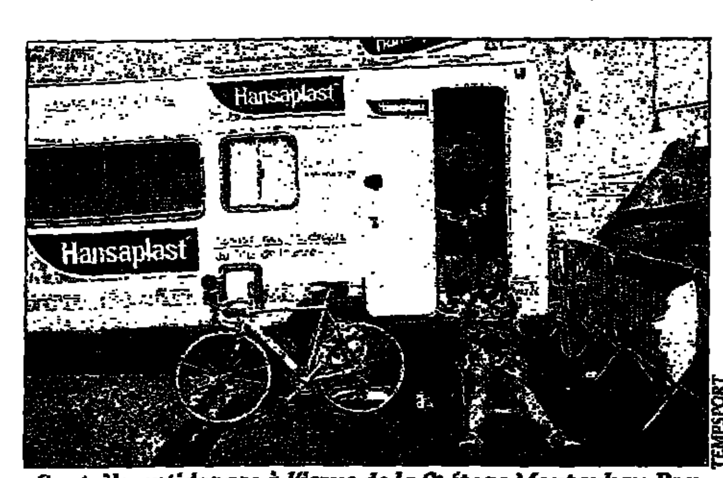
Même s'il est vrai que la justice peut s'installer par l'injustice – pourquoi Virenque et pas tels autres champions ? – il est heureux que juges, policiers et douaniers aient agi avec fermeté.

Le Tour de France a accusé le coup mais il s'en remettra. Pour avoir voulu se voiler la face jusqu'au bout de la route, jusqu'au bord du précipice, il a failli se perdre. A condition de ne pas se contenter de victimes expiatoires – coureurs, directeurs sportifs, médecins, ne sont encore que des victimes –, à condition de se donner pour objectif d'assainir un circuit devenu inhumain, de briser des filières qui évoquent celles qui permettent le trafic des stupéfiants, le Tour renaîtra. Et notre joie avec lui.

J.-M. C.

هكذا من الاهمال

Une édition hachée par les perquisitions et les gardes à vue



Contrôle antidopage à l'issue de la 9e étape Montauban-Pau, lundi 20 juillet.

TEMPSPORT

■ 18 JANVIER
Eddy Planckaert reconnaît avoir utilisé un produit dopant, l'EPO, lors d'un entretien accordé à la télévision flamande VFT. Agé de trente-neuf ans, aujourd'hui à la retraite, l'ancien vainqueur du Tour des Flandres (1988) et de Paris-Roubaix (1990) explique : *« L'EPO est un produit fantastique. Si vous en prenez et que vos adversaires n'en prennent pas, vos performances sont de 12 % à 15 % supérieures. J'en ai utilisé avec succès. Je me sentais fort. Le problème, maintenant, est que même le plus petit coureur en utilise. »*

■ 9 MARS
Deux mécaniciens de l'équipe TVM sont arrêtés en possession de 104 doses d'EPO, près de Reims. La justice ne donne pas suite à l'affaire.

■ 6 JUIN
Deux coureurs italiens, Nicola Miceli (Riso Scotti) et Ricardo Forconi (Mercatone Uno), sont exclus du Tour d'Italie. Leur taux d'hématocrite est supérieur à la limite légale autorisée de 51 % : l'EPO augmente la quantité d'oxygène dans le sang en stimulant la fabrication des globules rouges.

■ 8 JUILLET
Willy Voet, soigneur belge de Festina, est interpellé à Neuville-en-Ferrain (Nord) en possession de plus de 400 flacons, gélules et capsules de produits dopants, à trois jours du départ du Tour de France.

■ 10 JUILLET
Bruno Roussel, directeur sportif de Festina, déclare n'être *« au courant de rien »*. Le parquet de Lille ouvre une information judiciaire. Willy Voet est mis en examen et incarcéré.

■ 11 JUILLET
Le prologue du Tour de France à Dublin est remporté par l'Anglais Chris Boardman (GAN), qui prend le maillot jaune.

■ 12 JUILLET
La première étape Dublin-Dublin est gagnée par le Belge Tom Steels (Mapei). Chris Boardman conserve le maillot jaune.

■ 13 JUILLET
La deuxième étape, Enniscorthy-Cork, est enlevée au sprint par le Tchèque Jan Svorada (Mapei). Chris Boardman, victime d'une chute grave, est contraint à l'abandon et transporté à l'hôpital.



Le car des Festina pendant la 5e étape Cholet-Châteauroux.

TEMPSPORT

■ 14 JUILLET
Willy Voet affirme avoir agi sur ordre de responsables de Festina, qui démentent.
Le Tour de France arrive en Bretagne : la troisième étape, entre Roscoff et Lorient, est gagnée par l'Allemand Jens Heppner (Telekom). Le Danois Bo Hamburger (Casino) prend le maillot jaune.

■ 15 JUILLET
Le Néerlandais Jeroen Blijlevens (TVM) gagne la quatrième étape entre Plouay et Cholet. Le maillot jaune change d'épaules pour être revêtu par l'Australien Stuart O'Grady (GAN).

■ 16 JUILLET
Après deux chutes depuis le départ de l'épreuve, Mario Cipollini (Saeco) peut enfin participer au sprint final et remporter la cinquième étape entre Cholet et Châteauroux. L'Italien signe ainsi sa septième victoire dans un Tour de France. Stuart O'Grady conserve le maillot jaune.
Avant le départ, l'équipe Festina est venue s'expliquer devant la presse pour défendre l'image de la formation : *« Nous sommes là pour gagner le Tour de France »*, dit Richard Virenque. *« Pas question d'exclure les coureurs auxquels il n'y a rien à reprocher »*, déclare Jean-Marie Leblanc, directeur général du Tour de France.



Le coureur espagnol Garcia-Acosta retire son dossard durant la 17e étape Albertville - Aix-les-Bains.

AFP

■ 17 JUILLET
Bruno Roussel et le médecin belge de Festina, Eric Ryckaert, sont mis en examen et placés en détention provisoire à Lille après deux jours de garde à vue. Le soir, peu avant 23 heures, Jean-Marie Leblanc annonce l'exclusion des coureurs de Festina.
La sixième étape, La Châtre-Brive-la-Gaillarde, est réglée au sprint par Mario Cipollini. Stuart O'Grady conserve le maillot jaune.

■ 18 JUILLET
Bien qu'exclue, l'équipe Festina veut se présenter au contre-la-montre. Après une entrevue avec Jean-Marie Leblanc dans un café non loin de la ligne de départ, Richard Virenque, en pleurs, et ses coéquipiers quittent le Tour.
Jan Ullrich (Telekom) s'empare du maillot jaune en réalisant le meilleur temps du contre-la-montre entre Meyrignac-l'Eglise et Corrèze. Le Tour reçoit la visite du président de la République, Jacques Chirac, qui condamne le dopage.

■ 19 JUILLET
Laurent Desbiens (Cofidis) endosse le maillot jaune après une échappée où il a pu profiter de l'aide de son coéquipier Philippe Gaumont pour tenir le peloton à distance. Jacky Durand (Casino) s'adjuge la victoire d'étape au sprint.

■ 20 JUILLET
Le Néerlandais Leon van Bon (Rabobank) gagne la huitième étape entre Montauban et Pau. Laurent Desbiens conserve le maillot jaune.

■ 21 JUILLET
La première étape de montagne pyrénéenne, entre Pau et Luchon, est marquée par la victoire de l'Italien Rodolfo Massi (Casino), qui s'impose en solitaire. Jan Ullrich (Telekom), dont l'équipe a contrôlé l'étape, reprend le maillot jaune à Laurent Desbiens, qui termine 116e à plus de 26 minutes du vainqueur.
A Lille, Bruno Roussel avoue que les Festina se dopaient sous surveillance médicale. Aveux faits, semble-t-il, après les révélations sur l'existence d'une caisse noire qui servait à acheter des produits dopants pour la formation.

■ 22 JUILLET
L'étape entre Luchon et le plateau de Beille est tout d'abord marquée par l'hommage du peloton à Fabio Casartelli. Les coureurs s'arrêtent devant la stèle élevée en mémoire de leur camarade mort lors d'une étape du Tour 1995. Puis la course commence. L'Italien Marco Pantani (Mercatone) gagne en solitaire. Jan Ullrich conserve le maillot jaune.

■ 23 JUILLET
A Lille, les neuf coureurs et les trois membres de l'encadrement de Festina sont placés en garde à vue. A Reims, le dossier des 104 doses d'EPO de TVM saisies en mars est relancé. Le directeur sportif et le médecin de l'équipe néerlandaise TVM, Cees Priem et Andreï Mikhaïlov, sont placés en garde à vue. Quatre autres membres de TVM sont libérés après interrogatoire.
Le Tour de France observe sa traditionnelle journée de repos à mi-course.

■ 24 JUILLET
Les coureurs et les responsables de Festina ressortent libres. Cinq coureurs (Laurent Brochard, Christophe Moreau, Alex Zülle, Laurent Dufaux et Armin Meier) ont reconnu s'être dopés.
Une confrontation est organisée entre Bruno Roussel, Eric Ryckaert et Willy Voet, qui est remis en liberté.
Le départ de la douzième étape, Tarascon-sur-Ariège - Le Cap-d'Agde, est donné avec retard, après un appel à la grève des coureurs, qui fustigent le comportement des médias à leur égard. Un reportage de France 2, qui a montré des boîtes de médicaments et de produits pharmaceutiques de toute nature découverts dans la poubelle d'un hôtel occupé par les coureurs de l'équipe italienne Asics, suscite notamment la colère des équipes.
Après plus d'une heure de négociations, le peloton repart. Dans un entretien au *Monde* du 30 juillet, Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC) et vice-président de l'Union cycliste internationale (UCI), révélera que les coureurs entendaient en fait protester contre une visite inopinée de contrôleurs de l'UCI.
L'étape est gagnée au sprint par le belge Tom Steels. Jan Ullrich conserve le maillot jaune.
Des produits dopants et masquants sont saisis dans l'hôtel où résident les coureurs de l'équipe TVM.
Dans son éditorial, *Le Monde* du 25 juillet conclut : *« Il faut arrêter ce Tour. »*

■ 25 JUILLET
La treizième étape, entre Frontignan - La Peyrade et Carpentras, revient à l'Italien Daniele Nardello (Mapei). Jan Ullrich est toujours en jaune.

■ 26 JUILLET
Stuart O'Grady refait parler de lui en remportant au sprint la quatorzième étape entre Valréas et Grenoble. Jan Ullrich reste en jaune.
Dans plusieurs entretiens accordés à la presse allemande, Alex Zülle (Festina) s'explique sur ses aveux et s'indigne de la façon dont il a été traité en garde à vue.

■ 27 JUILLET
Marco Pantani relance le Tour en remportant une étape d'anthologie entre Grenoble et les Deux-Alpes, marquée par l'ascension du col du Galibier (2 645 mètres) dans des conditions météorologiques épouvantables. L'Italien prend le maillot jaune à Jan Ullrich qui arrive aux Deux-Alpes avec près de 9 minutes de retard. Le coureur allemand rétrograde à la quatrième place du classement général, à 5 minutes et 56 secondes de Pantani.
Le parquet de Reims déclare que *« TVM et Festina ne sont pas deux affaires identiques car aucun coureur de TVM n'est en cause »*.
Le directeur sportif et le médecin de l'équipe néerlandaise TVM, Cees Priem et Andreï Mikhaïlov, sont mis en examen.



Des policiers fouillent un véhicule de l'équipe TVM à l'issue de la 16e étape Vizille-Albertville.

DR

■ 28 JUILLET
Jan Ullrich livre un baroud d'honneur au cours de la seconde étape disputée dans les Alpes, entre Vizille et Albertville. L'Allemand s'échappe avec Marco Pantani dans sa roue et gagne l'étape au sprint.
Un ancien coureur de l'équipe Festina, Gilles Bouvard, reconnaît le dopage organisé au sein de l'équipe.
Des médicaments sont saisis à Albertville dans un camion de l'équipe Big Mat.
Bruno Roussel, directeur sportif de l'équipe Festina, est libéré.
Plusieurs coureurs de TVM sont conduits à l'hôpital pour des tests de sang et d'urine et pour des prélèvements capillaires.

■ 29 JUILLET
Le directeur sportif adjoint de TVM a été entendu une grande partie de la nuit.
Les coureurs mettent pied à terre au kilomètre 32 de l'étape Albertville - Aix-les-Bains et repartent après avoir enlevé leurs dossards.
Les équipes ONCE (celle de Laurent Jalabert), Banesto et Riso Scotti ne reprennent pas la course.
L'étape est annulée, mais une partie des coureurs effectuent le parcours en roulant lentement.
Les policiers perquisitionnent dans les hôtels des équipes ONCE, La Française des jeux et Casino. Laurent Jalabert et Vincent Lavenu, directeur de l'équipe Casino, sont entendus par la police.
Luc Leblanc annonce qu'il ne prendra pas le départ le lendemain.

■ 30 JUILLET
Les deux dernières formations espagnoles encore en course, Kelme et Vitalicio, se retirent.
Richard Virenque annonce son intention de porter plainte contre la Société du Tour.
Rodolfo Massi, coureur italien de l'équipe Casino, porteur du maillot à pois de meilleur grimpeur, et le directeur sportif de La Française des jeux, Marc Madiot, ainsi que le médecin d'ONCE sont placés en garde à vue. Des corticoïdes et *« d'autres substances médicamenteuses »* sont découverts dans la chambre d'hôtel du coureur italien en garde à vue à Chambéry.
Les autorités judiciaires font savoir qu'aucun produit prohibé n'a finalement été découvert parmi les médicaments saisis dans un camion de l'équipe Big Mat.
Le Critérium cycliste de France, prévu le 3 août à Château-Chinon, est annulé *« compte tenu des événements survenus sur le Tour »*.
Les 103 coureurs des quinze équipes encore en lice prennent le départ de la dix-huitième étape, Aix-les-Bains - Neuchâtel (Suisse). L'étape est gagnée au sprint par le Belge Tom Steels.



Laurent Jalabert, le 25 juillet à Carpentras, après une réunion entre le président de la FFC, des coureurs et des directeurs d'équipe.

REUTERS

■ 31 JUILLET
Rodolfo Massi et le médecin de la ONCE, Nicolas Terrados, sont transférés à Lille pour être présentés au juge d'instruction Patrick Keil.
En fin de matinée, on apprend que l'équipe hollandaise TVM ne prendra pas le départ de la dix-neuvième étape et restera donc en Suisse.
Ils sont donc 96 coureurs à prendre le départ du canton de Neufchâtel. Une étape remportée au sprint par le Suédois Magnus Backstedt (GAN). L'Italien Marco Pantani conserve le maillot jaune.

Un parcours de 3850 km

98 LE TOUR DE FRANCE

DÉPART DUBLIN PROLOGUE – IRLANDE – samedi 11 juillet – 12 juillet – ENNISCORTHY – CORK – 13 juillet – Transfert – ROSCOFF – 14 juillet – PLOUAY – LORIENT – 15 juillet – CHOLET – 16 juillet – CHÂTEAUROUX – LA CHÂTRE – 17 juillet – BRIVE-LA-GAILLARDE – samedi 18 juillet – CORRÈZE – 19 juillet – MONTAUBAN – 20 juillet – PAU – 21 juillet – LUCHON – 22 juillet – PLATEAU DE BEILLE – 23 juillet repos – TARASCON-SUR-ARIÈGE – 24 juillet – LE CAP D'AGDE – FRONTIGNAN LA PEYRADE – samedi 25 juillet – CARPENTRAS – VALRÉAS – 26 juillet – GRENOBLE – 27 juillet – 28 juillet – AIX-LES-BAINS – 29 juillet – NEUCHÂTEL – SUISSE – 30 juillet – LE CREUSOT – 1er août – 31 juillet – MELUN – dimanche 2 août – ARRIVÉE PARIS – CHAMPS-ÉLYSÉES

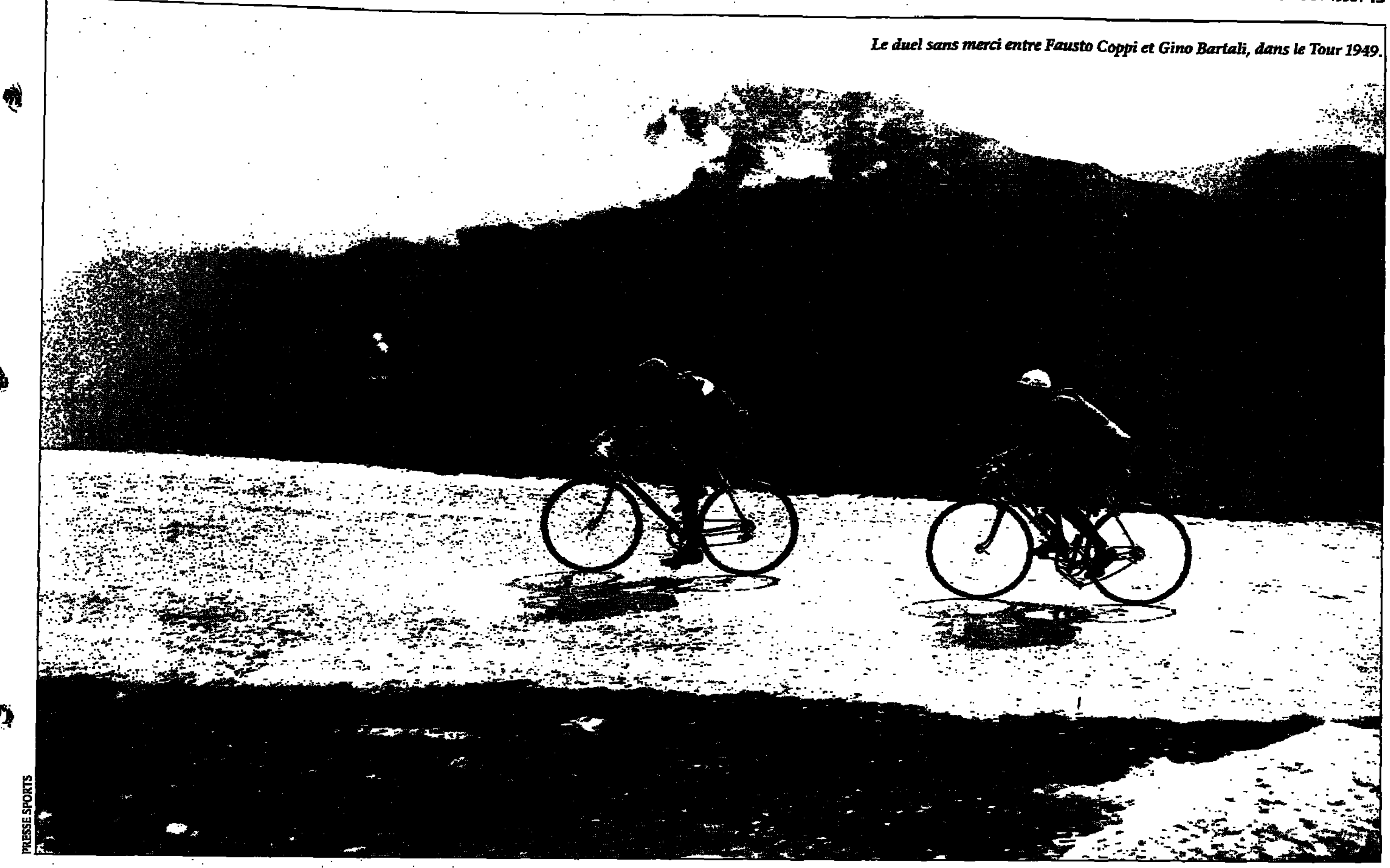
parcours du 11 juillet au 2 août 1998
parcours
Contre la montre individuel
ville-départ
ville-étape



Des policiers confisquent des valises de l'équipe TVM à l'issue de la 16e étape, à Albertville le 28 juillet.

REUTERS

هكذا من الاصل



Le duel sans merci entre Fausto Coppi et Gino Bartali, dans le Tour 1949.

PRESSE SPORTS

L'adieu aux géants de la route

Depuis 1903, des champions aux jambes rasées et huilées ont écrit en lettres minuscules la légende dorée, adorée, aujourd'hui brûlée, du Tour de France. Mais à quoi marchaient-ils ? Pas à l'eau claire. La loi du silence et la connivence s'imposaient cependant à tous. Et Guy Béart pouvait résumer le sentiment général en chantant : « Le coureur a dit la vérité, il doit être exécuté »

par Eric Fottorino

ET si la légende des cycles n'était que poudre aux yeux ? Les vérités brutales du Tour de France 1998 jettent soudain une ombre glaciale sur les amours d'enfance de toute une nation, qui a *élevé les rois de la petite reine au rang* de demi-dieux, de géants populaires qu'on encourage au bord des routes, que l'on pousse, à *l'occasion*, d'une tape furtive dans le dos, au plus fort de la pente, de Tourmalet en Galibier. Rien n'a jamais arrêté le Tour, sinon les guerres (de 1915 à 1918, puis de 1940 à 1946), lorsque la France n'était plus vraiment la France.

C'est dire combien les champions pédalants ont forcé l'admiration d'un pays gagné à leur cause, petit peuple des boutiques et des ateliers, des champs et des usines, mais aussi intellectuels et penseurs de tout poil croyant reconnaître dans cette aventure bucolique un rien vieillotte – grimper des cols à vélo, mon Dieu ! – la dernière fabrique de héros, une de ces épreuves de force où l'homme, par la souffrance endurée, le courage, la vaillance, se montre plus grand que lui-même, se dépasse, se sublime, et, comme l'a répété Richard Virenque, *« fait rêver »*.

Un rêve ? Il s'agit bien de cela. Depuis 1903, et après *quatre-vingt-quatre éditions* de la Grande Boucle, la machine à rêver était demeurée intacte ou presque. Loi du silence, loi de la connivence, anciens champions reconvertis *dans la presse, journaux* partie prenante dans l'organisation du spectacle, il fallait que la caravane passe, et que les chiens, ou les brebis galeuses, se taisent. *Le « pas vu, pas pris » régnait*, le peloton se mettait en grève à la première menace de contrôle antidopage surprise sur le Tour (en 1966).

On parlait bien, à mots couverts, *de la mort de ce* pauvre Tom Simpson dans le Ventoux, de l'étrange maladie qui emporta Fausto Coppi, de la chute malheureuse de Roger Rivière dans *la descente du* Perjuret, des métamorphoses musculaires de quelques sprinters belges ou français, des médications de cheval de Luis Ocana ou de Jose Manuel Fuente (tous deux décédés vers la cinquantaine), pourtant dignes successeurs de l'« aigle de Tolède », Federico Bahamontes. Et, malgré ces taches sur le maillot jaune, malgré les confessions de Bernard Thévenet sur son traitement à *la cortisone*, malgré la supercherie du Belge Michel Pollentier en 1978 (il s'était rendu au contrôle antidopage muni d'une poire remplie d'urine « propre »), *la* légende perdurait.

Même la victoire de l'Espagnol Pedro Delgado, dix ans plus tard, ne fut pas vraiment ternie par un contrôle positif à un produit masquant qui ne figurait pas encore sur la liste des substances interdites par *l'Union* cycliste internationale (mais seulement sur celle du Comité international olympique)... *Les* coureurs ne craignaient que la défaillance, représentée par le dessinateur *Pellos, dans L'Equipe,* sous les traits d'un couple effrayant, la sorcière aux dents vertes et l'homme au marteau. Jamais un policier ou un magistrat ne s'était glissé dans la peau de ces spectres. *C'est* maintenant chose faite.

Le coup de bâton est tombé sur le Tour 1998. Par un violent retour de manivelle, une glorieuse histoire est changée en imposture. Le poète avait raison : une minute peut blesser un siècle. L'épopée du vélo est à terre. Il ne s'agit plus de déclasser un ou cent coureurs, mais une épreuve, et des plus belles. Le sport cycliste se voit contraint de réviser son âge d'or, de *déboulonner ses idoles, comme si, en filigrane* d'un palmarès prestigieux, surgissait ligne après ligne le mot qui fut trop longtemps tabou : dopé.

Envoyé en 1949 sur le *Giro* d'Italia par le *Corriere della Sera,* l'écrivain Dino Buzzati, qui n'avait jamais assisté à la moindre course cycliste, s'était émerveillé *du duel sans merci auquel s'étaient livrés les deux* idoles de la Péninsule, Fausto Coppi – « il Campionissimo » –, avec ses jambes d'échassier, son teint livide *et ses joues creusées par l'effort, et Gino Bartali – dit* « Gino le pieux », ou « il Vecchio » –, qui approchait la quarantaine et refusait de s'incliner. Dès les premiers jours de la compétition, l'auteur du *Désert des Tartares* compara ce *mano a mano* à la lutte d'Achille et d'Hector.

C'était chose entendue : les champions cyclistes, à chaque coup de pédale, se hissaient vivants dans la mythologie des surhommes. Lorsque les deux champions italiens franchissaient les Alpes et continuaient d'en découdre sur les routes de France, c'était la *même émotion, la même passion, la même admira*tion pour ceux qu'Albert Londres, dès 1924, avait qualifiés de *« forçats de la route »*. Des coureurs, les frères Pélissier, avaient montré au reporter des fioles de cocaïne, du chloroforme, des pilules baptisées « dynamite »...

De drames en exploits, la légende du Tour s'est écrite avec le sang et la sueur des cracks du vélo, avec *les vivats, les banderoles, les airs d'accordéon* d'Yvette Horner, les miss intimidées remettant la gerbe au vainqueur, les secrets d'un peloton compact d'où sortait parfois un visage d'archange, le bel Hugo Koblet, Fausto Coppi qu'aimait une mystérieuse Dame blanche, Jacques Anquetil au regard bleu, le *petit* homme de la pluie, Charly Gaul, *qui, dans le* mauvais temps, se jouait des montées comme après lui Lucien Van Impe ou, aujourd'hui, Marco Pantani.

L'APRÈS-GUERRE aura donné au public encore sous le coup des restrictions et de la crise du *logement des héros teigneux* et volontaires qui incarnaient un certain esprit de résistance. Qui pourrait oublier le masque rageur de Robic s'envolant à la sortie de Rouen dans la bien nommée côte de Bonsecours, lors de l'ultime étape du Tour 1947 ? « Biquet » vainqueur, c'était la consécration du coureur si souvent malchanceux, aux chutes et fractures innombrables, avec un cœur « gros comme ça », un gars dur au mal.

Tout comme cet autre Breton, Louison Bobet, futur triple vainqueur de l'épreuve. Pour ce fils de boulanger qui avait quitté le four à pain paternel l'âme pétrie d'orgueil, le vélo n'était pas une sinécure. Sur les traits de son visage se lisait une détermination hors norme ; rien n'était donné, rien n'était facile. Celui que ses détracteurs appelaient « Bobette » à ses débuts allait montrer à tous l'étendue de son talent, ou plutôt de sa volonté. Moins de classe naturelle qu'un Coppi, qu'un Anquetil ou, bien après, qu'un Eddy Merckx ou un Bernard Hinault, mais une singulière aptitude à reculer les limites de la douleur, les mains serrées sur les cornes du guidon, le regard presque effrayant de celui qui veut gagner. Comme la France a aimé ce champion chevaleresque, admirable dans le Tour 1955 qu'il remporta le torse ceint du maillot arc-en-ciel de champion du monde, blessé à la selle *et souffrant le martyre !*



ÉDITIONS DE LA MARTINIÈRE

Louison Bobet, le symbole de la capacité à repousser les limites de la souffrance.

Avec ces vedettes de chair et d'os, le Tour renouait avec les temps héroïques, ceux d'avant la première *guerre, lorsque les coureurs franchissaient la mon*tagne dans la nuit, se trouvaient nez à nez avec des ours, ou faisaient le coup de poing avec les supporters *de leurs adversaires. On sortait les gourdins* et même les revolvers. Des mains « criminelles » jetaient des clous sous les pneus fragiles des concurrents. Le Tour de France était taillé à la serpe, à peine une *dizaine* d'épapes interminables, avec un règlement de fer et d'enfer : les coureurs devaient réparer leurs bicyclettes sans aucune aide extérieure. Ce qui valut à Eugène Christophe, en 1913, de resouder sa fourche nuitamment dans une forge de Sainte-Marie-de-Campan, au pied du Tourmalet, sous l'œil incrédule du forgeron et de son fils.

Et alors que le vieux gaulois Christophe quémandait de quoi manger, il s'entendit répondre par Henri Desgranges, le père de la Grande Boucle : *« Si vous avez faim, mangez du charbon ! »* En 1919, le même Christophe fut le premier porteur du maillot jaune : la précieuse tunique avait été créée pour distinguer le premier du classement général. La couleur était jonquille, comme les pages du journal organisateur, *L'Auto*, ancêtre de *L'Equipe*. Un nouveau bris de fourche sur les pavés de Valenciennes devait le priver de la victoire finale.

L'épopée du Tour, c'était la malchance, l'injustice, les crevaisons à répétition sur des pistes mal ou pas goudronnées, les « gamelles », de méchantes bûches fatales aux clavicules, aux genoux. L'épopée, c'était encore l'altruisme, comme cette image du champion niçois René Vietto, chère à l'écrivain Louis Nucéra, pleurant seul sur le parapet du col de Puymorens, en *attendant le camion d'assistance qui lui apporterait* une nouvelle roue. Nous sommes dans l'édition 1934. Quelques minutes plus tôt, le Maillot jaune Antonin *Magne a cassé sa jante* en bois dans un nid-de-poule. Vietto, échappé à l'avant, a rebroussé chemin pour offrir sa roue à « Tonin », son coéquipier. La France entière verse des larmes avec Vietto, comme elle salue, trois ans plus tard, la victoire du Bordelais Roger Lapébie, puis le premier succès de Bartali, en 1938.

Les Tours d'avant-guerre avaient fait leur moisson de moments forts, de vélodrames et de nationalisme bon enfant. En *ce temps-là, seules des équipes natio*nales – ou régionales – disputaient la Grande Boucle. Les marques, les sponsors, la publicité étaient encore hors course. Pour des millions de spectateurs, le Tour était un spectacle festif et gratuit.

On s'y rendait en famille, chacun essayant d'apercevoir ses champions dans la chenille du peloton. Les gamins attrapaient au vol une casquette, un bidon. Un cirque passait, avec sa magie, ses odeurs d'embrocation, la féerie bourdonnante des toisons multicolores et des bicyclettes en roue libre. Viendrait ensuite le ballet des voitures suiveuses, phares allumés en plein jour et klaxons à l'italienne comme dans une scène du *Fanfaron*.

Aux heures de canicule et de bitume liquéfié, quand les coureurs chassaient la canette ou le tuyau d'arrosage, *quand certains mettaient pied à terre le temps* d'un verre d'eau ou d'un coup de rouge (comme ce

Lire la suite page 15

هكذا من الاصل

La loi du silence rompue

L'action de la justice a permis de délier les langues sur le dopage. Reste désormais à savoir si le cyclisme parviendra à se reconstruire, seul, sur des bases saines

UN immense soulagement. A chaque fois, le sentiment est le même à la sortie des interrogatoires. Armin Meier, Laurent Brochard, Alex Zülle, les autres coureurs qui ont avoué expriment la même paix de l'âme. Ils se sont exclus du peloton, au moins temporairement, ont sans doute perdu leur emploi et récolté l'opprobre de la « famille ». Mais tous estiment avoir retrouvé leur dignité en rompant la loi du silence qui entoure le dopage.

A tel point qu'aujourd'hui il est plus d'un homme dans ce Tour qui attend comme une délivrance la visite des policiers. « *Je m'attends chaque soir à ce qu'on vienne frapper à ma porte*, assure l'un d'eux. *Je leur dirai tout.* » Il a fallu près d'une semaine de prison et d'interrogatoires pour que Bruno Roussel, directeur sportif de Festina, se rende enfin. Une nuit musclée a encore été nécessaire pour que les coureurs interrogés à Lyon admettent les faits. Mais une heure aura suffi pour qu'Emmanuel Magnien et Gilles Bouvard se livrent entièrement. Les aveux s'accélèrent.

Les coureurs, les soigneurs, les médecins, les directeurs sportifs ont parlé, parlent et parleront. Ils en ont besoin. La justice est devenue un confessionnal où ils s'épanchent sans fin. Les mystérieux carnets de Willy Voet, le soigneur, n'expliquent pas seuls que le juge d'instruction lillois Patrick Keil ait obtenu d'étendre ses investigations à l'ensemble du peloton. Les témoignages recueillis lors des auditions ont sans doute été au-delà de ses espérances.

Le peloton s'est toujours dopé. Mais il est depuis deux ou trois ans devenu dépendant des drogues qu'il s'administre. Les coureurs n'ont même plus le choix et le milieu s'est révélé incapable de régler seul son problème.

Le cyclisme s'est enferré dans son mal, sans trouver la solution. Les coureurs se faisaient de plus en plus peur. L'EPO, les hormones de croissance, les anabolisants, administrés en doses sans cesse plus importantes, provoquaient des effets secondaires de plus en plus visibles. Les exemples étaient multiples de coureurs réveillés en pleine nuit pour effectuer des exercices, afin d'éviter les thromboses, le sang étant rendu trop épais par les prises d'EPO. Le ballet des valises réfrigérantes où étaient entreposées les fioles interdites, la course aux glaçons dans les hôtels ne faisaient plus sourire personne.

« *Nous sommes entrés dans une phase nucléaire où tout le monde à la bombe*, explique Jean Medelli, spécialiste de la biologie de l'effort qui travaille dans le cyclisme depuis 1983 et s'occupe actuellement de l'équipe Cofidis. *Le problème maintenant est d'arriver à désarmer.* » Les contrôles sanguins, instaurés au début de la saison 1997, n'y sont pas parvenus. Le seul résultat fut l'arrivée de nouveaux produits sur le marché, invisibles lors des prises de sang. Des substances encore plus nocives.

« NOUS ALLIONS DANS LE MUR »

Sa folle course à la performance conduisait le peloton au suicide. Des quatorze vainqueurs du Tour entre les deux guerres, deux seulement sont morts avant soixante ans. Des quatorze premiers lauréats de l'après-guerre, six sont décédés avant cet âge. Les spécialistes estiment qu'avec la nouvelle génération l'espérance de vie baissera encore.

« *Nous allions dans le mur* », résume Gérard Nicolet, médecin du sport. Bâillonnés par le secret professionnel, les médecins d'équipe se retrouvaient témoins muets d'une quête mortelle. Certains sont passés dans le camp autrement lucratif des dopeurs. D'autres ont préféré se retirer sur la pointe des pieds, comme ce jeune médecin d'équipe française, venu d'un autre sport, qui n'aura pas supporté plus d'une saison de couvrir des agissements illicites.

Les praticiens réputés sains voyaient défiler dans leur cabinet des cyclistes ayant à souffrir d'effets secondaires graves. La gazette interne bruissait régulièrement de cas de cancer, d'hépatite, de gastro-entérite, d'affections respiratoires ou de complications post-opératoires attribués au dopage sans que la relation puisse être démontrée. « *Il existe des éléments de présomption* », estime pourtant Jean Medelli.

A Amiens, où il reçoit des coureurs pour des bilans biologiques, le médecin décèle régulièrement des pratiques dopantes. « *J'explique de manière franche et honnête au coureur les risques qu'il prend*, dit-il. *Je lui enseigne les moyens d'améliorer la performance sans nuire à sa santé. Mais les fournisseurs ont un autre discours, répondant plus rapidement aux impératifs de résultat.* » La lutte était jusque-là inégale, d'autant que les autorités médicales ne se montraient guère combatives.

Selon le docteur Daniel Grunewald, secrétaire général adjoint de l'ordre national des médecins, la profession va désormais se montrer « *plus incisive* ». Les sanctions disciplinaires devraient se multiplier. « *C'est un problème européen* », estime le responsable. Au mois d'octobre, à Paris, lors d'une réunion internationale des ordres nationaux, le problème devrait ainsi être débattu.

Médecins, soigneurs, directeurs sportifs et coureurs ne sont pas les seuls à respecter l'*omerta*. Le Tour de France, et plus généralement le milieu cycliste, est bien ce « *cirque* » dénoncé par Laurent Jalabert. Un jour dans une ville, un jour dans une autre, le peloton traîne dans son sillage une impressionnante caravane. Par crainte d'être laissés sur le bord du chemin, ces forains, au nombre desquels figurent des journalistes spécialisés, ont partagé la loi du silence. Combien de confidences alarmantes, échangées les soirs d'étape, ont ainsi été tues, faute de preuves mais également de volonté ?

« *Nous ne sommes pas loin de la non-assistance à personne en danger* », estime-t-on au ministère de la jeunesse et des sports. Le tollé qu'a provoqué l'immixtion d'un corps étranger, la justice, dans le cyclisme est évocateur. En même temps qu'ils ont délié les langues et levé un interdit, les juges et les policiers ont fait exploser des fausses solidarités qui n'étaient que de vraies complicités. Ils ont laissé sur la route un peloton désagrégé. Reste désormais à savoir sur quelle base il se reconstituera. Et s'il parviendra enfin, de lui-même, à arrêter le massacre.

Benoît Hopquin



AFP

Peu avant le départ de la 12e étape, à Tarascon-sur-Ariège, le 24 juillet. « Nous sommes entrés dans une phase nucléaire où tout le monde a la bombe. Le problème, maintenant, est d'arriver à désarmer », estime Jean Medelli, spécialiste de la biologie de l'effort.

L'histoire du détournement illicite d'une molécule

Destinée à l'origine à traiter certains types d'anémies, l'EPO est utilisée comme un produit dopant qui peut provoquer la mort

DÈS l'annonce de sa mise sur le marché, il y a dix ans, par la multinationale pharmaceutique Johnson and Johnson, l'érythropoïétine (EPO) a fait l'objet de rumeurs concernant son utilisation à des fins autres que thérapeutiques ainsi qu'il était signalé dans *Le Monde* du 29 janvier 1988. L'EPO, expliquait-on, avait pour effet d'entraîner – non sans risques – une augmentation des performances musculaires.

Ce médicament apparut rapidement comme une molécule pouvant être détournée de son usage médical (le traitement de l'anémie des malades hémodialysés et des nouveau-nés prématurés) et consommée à des fins de dopage. Alors que les responsables de la firme Ortho-Cilag, filiale de Johnson and Johnson, affirmaient qu'ils parviendraient à encadrer leurs systèmes de production et de distribution de manière à prévenir toute utilisation illicite, ce coûteux médicament est progressivement apparu dans les milieux du cyclisme professionnel.

Commencèrent alors une série d'expérimentations sauvages sur les cyclistes visant à mettre au point les doses et les associations optimales de ce produit dont la consommation ne répond en rien, ici, aux normes préconisées en médecine humaine. Bientôt connue sous le nom d'EPO dans les milieux cyclistes, l'érythropoïétine s'ajouta ainsi à la liste déjà longue des médicaments détournés de leur usage par des médecins et des soigneurs désirant augmenter les performances des sportifs avec le consentement plus ou moins éclairé de ces derniers. Avec l'hormone de croissance, elle fut aussi la première molécule dopante issue des techniques de recombinaison génétique.

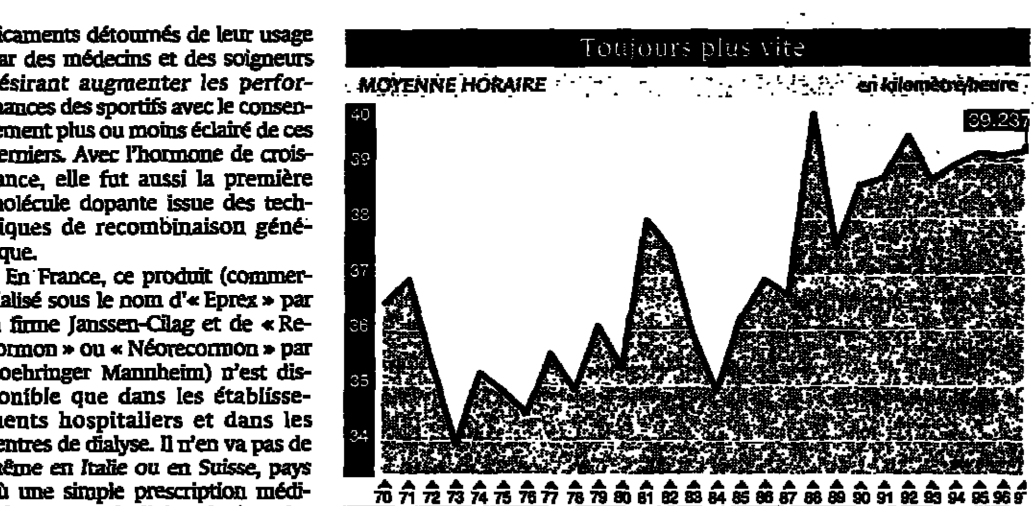
En France, ce produit (commercialisé sous le nom d'« Eprex » par la firme Janssen-Cilag et de « Recormon » ou « Néorecormon » par Boehringer Mannheim) n'est disponible que dans les établissements hospitaliers et dans les centres de dialyse. Il n'en va pas de même en Italie ou en Suisse, pays où une simple prescription médicale permet de l'obtenir dans les pharmacies d'officine. Ainsi, en dépit du mouvement amorcé depuis quelques années par l'Union européenne dans le champ de la réglementation pharmaceutique, *via* l'Agence européenne du médicament, tout se passe comme si certains trouvaient intérêt à ne pas tenter de prévenir ce type de comportement illicite. Il faut en outre compter avec les trafics internationaux croissants de médicaments qui trouvent dans Internet un vecteur face auquel les services douaniers et les autorités sanitaires ne peuvent qu'avouer leur impuissance.

Le mode d'utilisation de cette molécule par les cyclistes expose ces derniers à un risque élevé d'accidents vasculaires. « *L'utilisation détournée du produit (par exemple chez des personnes saines à des fins de dopage) est susceptible de provoquer une augmentation excessive de l'hématocrite* [proportion du volume des globules rouges par rapport au volume sanguin total] *pouvant entraîner des complications cardiovasculaires mettant en jeu le pronostic vital* », souligne le fabricant Boehringer Mannheim dans le dictionnaire Vidal des médicaments.

En d'autres termes, l'EPO est un produit dopant pouvant entraîner la mort des jeunes sportifs qui le consomment. C'est ce qui conduit l'entourage de ces derniers à préconiser soit des exercices physiques nocturnes, soit de nouvelles consommations médicamenteuses destinées à « fluidifier » un sang surchargé en globules rouges. Et c'est sans doute l'extrême dépendance physique des coureurs vis-à-vis de cette molécule qui explique qu'elle a pu être retrouvée dans les hôtels où ils logeaient alors même qu'ils étaient avertis de l'arrivée de services de police.

L'acceptation, par le milieu cycliste, de la pratique des prises de sang dans le cadre des contrôles antidopage a ouvert la voie à un dépistage que ne permettaient pas les seules analyses urinaires. Pour autant, seuls des examens plus précis et plus fréquents que ceux mis en œuvre aujourd'hui permettraient aux biologistes et aux médecins d'affirmer que tel ou tel coureur a consommé ce médicament.

Jean-Yves Nau



La moyenne horaire du Tour de France a connu une forte augmentation (près de 3 km/h), en 1988, quand l'épreuve a été raccourcie de 1 000 km. Mais les distances sont ensuite revenues à ce qu'elles étaient avant, sans que la moyenne baisse pour autant. L'arrivée de l'EPO dans le peloton correspond à ces mêmes années.

L'analyse des cheveux

Depuis quelques années, plusieurs équipes de toxicologues et de médecins légistes développent des techniques permettant de retrouver dans les cheveux la trace de certaines consommations de substances, que leur usage soit licite ou non. En France, ces techniques ont notamment été développées à l'Institut de médecine légale de Strasbourg par l'équipe du professeur Patrice Mangin, qui dirige aujourd'hui l'Institut universitaire de médecine légale de Lausanne. Ces analyses permettent de détecter la présence de résidus de produits stupéfiants ou de médicaments psychotropes consommés plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant le prélèvement de cheveux. L'application de cette technique dans le cadre de la lutte antidopage est encore quelque peu controversée.

Les principaux produits en cause

● **L'EPO (érythropoïétine).** Cette hormone, que le corps produit naturellement, augmente la quantité d'oxygène dans le sang en stimulant la fabrication des globules rouges. L'EPO présente le grand avantage d'être indétectable aux contrôles antidopage, mais elle peut provoquer des accidents thrombo-vasculaires (infarctus, attaques cérébrales).
La substance est vendue en France auprès de la pharmacie centrale des Hôpitaux de France sur ordonnance de certaines catégories de médecins (hématologues, cancérologues, néphrologues). On peut aussi en trouver dans certains pays, comme la Suisse ou l'Italie, dans des officines de quartier.
Son prix, en France, est de 100 francs la dose. On la trouve au marché noir entre 2 500 et 3 000 francs.

● **Les stéroïdes anabolisants.** Le plus connu est la testostérone, hormone mâle favorisant le développement de la masse musculaire. Donnée à petite dose, elle est rapidement éliminée et difficilement décelable. A forte dose, elle peut provoquer des accidents thrombo-vasculaires, des troubles psychiques intenses, des oedèmes, une diminution de la spermatogenèse.
On la trouve en pharmacie au prix de 15 francs les deux ampoules. Sur le marché parallèle, l'ampoule revient entre 120 et 150 francs. Les stéroïdes sont repérables par les contrôles antidopage.

● **Le PFC (perfluorocarbone).** Cette molécule de synthèse a la capacité de fixer l'oxygène dans le sang tout en laissant à niveau l'hématocrite, c'est-à-dire le volume de globules rouges sur le volume total de sang (sachant qu'une mesure au-delà de 50 % permet de supposer que le sportif a absorbé des produits dopants), ce qui la rend totalement indécelable.
Ce produit nouveau, utilisé surtout aux Etats-Unis et à titre expérimental, ne sortirait du milieu hospitalier que grâce à des complicités. Son usage étant trop récent, les dangers du PFC sont encore méconnus.

● **L'hémoglobine réticulée.** Cette hémoglobine reconstituée avec un support macromoléculaire est un produit expérimental qui attend encore d'être commercialisé dans les milieux spécialisés. Elle pourra remplacer provisoirement le sang pour les transfusions importantes. Injectée dans le sang, l'hémoglobine réticulée permet d'augmenter la capacité de transport de l'oxygène. L'hématocrite, là aussi, reste normal.

● **L'interleukine 3.** Cette hormone agit à la manière d'un facteur de croissance et favorise le développement des globules rouges.
Il semblerait qu'elle soit utilisée en la mélangeant à l'EPO, ce qui rendrait cette dernière plus efficace. Sa tolérance serait toutefois moins bonne que celle de l'EPO. Elle augmenterait les risques d'hyperviscosité du sang.

● **L'IGF 1 (insulin-like growth factor).** Cette hormone produite par le foie est utilisée à titre expérimental dans le milieu médical. On ignore encore précisément ses effets, même s'il semble qu'elle puisse diminuer les risques cardiovasculaires du type athérome.
Pour un sportif, son effet est semblable à celui d'un anabolisant. Des utilisations dans un but de dopage auraient été recensées aux Etats-Unis et en Australie.

Sources : docteur Patrick Laure

Le peloton au rythme de la police et de la justice

Il a fallu la multiplication des interventions des forces de l'ordre pour que conscience soit prise que certaines pratiques, communes dans le monde du vélo, s'inscrivaient dans de véritables trafics internationaux

ALORS que la France du football rêve déjà d'une finale de légende contre le Brésil, alors qu'en Irlande les équipes inscrites pour la 85e édition du Tour de France peaufinent leur préparation, l'interpellation à la frontière franco-belge, le 8 juillet, de Willy Voet, soigneur chez Festina, passe presque inaperçue. Un banal fait divers, un *épiphénomène* que personne ne remarque dans l'excitation du moment. Bruno Roussel, le directeur sportif de l'équipe qui compte en son sein Richard Virenque, joue même la surprise. *« Je ne suis au courant de rien, tous nos soigneurs et toutes nos voitures sont là »*, explique-t-il alors, la main sur le cœur. Willy Voet ? Connais pas !

C'est pourtant dans une voiture aux couleurs de l'équipe Festina que le soigneur passe, au petit matin, sur une route départementale, le poste-frontière de Neuville-en-Ferrain (Nord). C'est dans ce véhicule que les agents des douanes retrouvent deux mallettes isothermes contenant une grosse quantité de produits dopants, plus de 400 unités en conditionnement divers. Le soigneur avait même dissimulé dans son slip quelques gélules d'amphétamines. A sa suite, Bruno Roussel et Eric Ryckaert, le médecin de Festina, ont eux aussi eu à rendre des comptes à la justice. Ce dernier, qui refuse de reconnaître une implication personnelle dans le système de dopage organisé, est d'ailleurs toujours en détention provisoire.

Les douaniers ont donc eu du nez. C'est la version officielle, que maintenait vendredi 31 juillet Marcel Steenland, responsable de la direction interrégionale des douanes de Lille. Des spécialistes de la lutte antistupéfiants, qui travaillent depuis plusieurs années sur les questions relatives au dopage dans le monde sportif, sourient doucement à l'évocation de cette version. Selon nos informations, le soigneur de Festina aurait été « donné » et certains services de police étaient sur ses traces depuis quelques mois. Cette autre hypothèse n'exclut d'ailleurs en rien la possibilité que Willy Voet ait pu être interpellé par le plus grand des hasards. L'action des douaniers de Lille aurait alors simplement permis d'accélérer les choses.

Dans ce monde du cyclisme professionnel où, des soigneurs aux médecins, tout le monde se connaît, où l'on passe facilement d'une équipe à une autre, il y a forcément des petits secrets que l'on garde, *« pour le cas où »*, des rancœurs qu'on rumine, des intérêts pour lesquels on serait prêt à « balancer ». De là à penser que certains avaient des raisons de porter tort, au-delà de Willy Voet, à l'équipe Festina, dont le leader, Richard Virenque, était présenté comme l'un des vainqueurs potentiels de l'édition 1998 du Tour de France...

L'intrusion de la justice et de la police dans le Tour de France ne doit donc rien à la *providence*. Sinon, pourquoi le dossier TVM, instruit à Reims, est-il resté plusieurs mois dans les tiroirs avant d'en ressortir à la faveur de l'affaire Festina ? Un peu comme s'il fallait profiter de l'épreuve cycliste la plus importante de l'année pour engager enfin le « grand nettoyage » espéré. Par ailleurs, si les perquisitions se sont multipliées malgré l'effet médiatique désastreux, c'est qu'il fallait agir vite, quand les principales formations cyclistes du moment se trouvaient encore en France. L'abandon inopiné, en Suisse, de l'équipe TVM à quelques jours de l'audition de ses coureurs à Reims, est à cet égard inquiétant. *Répondront-ils à la convocation du SRPJ* comme ils l'ont promis ?

Si des coureurs sont soudain devenus si prolixes, ce n'est pas seulement parce qu'ils ressentaient le besoin de crever l'abcès. Les enquêteurs avaient bel et bien en leur possession des informations très précises. Les « cahiers » de Willy Voet, dont au moins un a été saisi lors d'une visite domiciliaire des douanes chez le soigneur de Festina, ne constituent que le premier acte d'un déballage qui n'est certainement pas terminé. L'interrogatoire, le 24 juillet, des neuf coureurs de la formation cycliste renforce la conviction des enquêteurs : ils sont sur un gros coup. Certains reconnaissent s'être dopés. Ils donnent aussi des noms. Trois jours plus tard, Emmanuel Magnien et Gilles Bouvard, eux aussi *interrogés comme « simples témoins »* par les enquêteurs du SRPJ de Lille, ouvrent encore d'autres pistes.

REUTERS

Les larmes de Richard Virenque après l'exclusion de son équipe à la suite des aveux de son directeur sportif, Bruno Roussel.

UN COUREUR MIS EN EXAMEN

Pour le juge lillois Patrick Keil, l'affaire Festina n'est plus qu'un chapitre de l'instruction dont il a la charge. *Devant l'ampleur du dossier*, il a demandé et obtenu un réquisitoire supplétif qui lui permet d'élargir ses investigations et la nomination d'un second juge pour l'aider dans son travail. La Française des jeux, ONCE, Casino, sont désormais dans le collimateur.

La première s'en sort plutôt bien. Son directeur sportif, Marc Madiot, est entendu pendant plusieurs heures le 29 juillet avant de retrouver la liberté. En revanche, Nicolas Terrados-Cepeda, médecin de ONCE, *a été mis en examen* pour *« incitation et facilitation de l'usage de substances dopantes »*. *Deux jours plus tôt*, des produits dopants et des fioles dont le contenu est en cours d'analyse avaient été saisis dans un camion de la formation espagnole.

Rodolfo Massi (Casino), qui portait encore le 29 juillet le maillot à pois rouges du meilleur grimpeur, est lui aussi mis en examen pour *« incitation et facilitation de l'usage de substances dopantes »* et *« importation, offre et cession de substances vénéneuses »*. Dans la chambre d'hôtel qu'il occupait à Chambéry, les enquêteurs ont mis la main sur des corticoïdes, des anabolisants et des hormones de croissance.

Personne n'ose encore utiliser le mot, mais Rodolfo Massi apparaît *bien comme* l'un des dealers du peloton. Les coureurs de la Grande Boucle, qui nous avaient habitués *ces derniers temps*, à de massives manifestations de mauvaise humeur et de ras-le-bol, n'ont pas réagi à la mise en cause directe de l'un des leurs. C'est pourtant la première fois depuis l'éclatement des affaires de dopage qu'un coureur est passé du statut de simple témoin à celui de mis en examen, et l'indifférence affichée du peloton sonne comme un terrible aveu.

Acacio Pereira

Les cahiers explosifs de Willy Voet

Willy Voet est un homme consciencieux. Depuis qu'il fréquente les pelotons, il tient des « cahiers ». Rien à voir, semble-t-il, avec un journal intime : le soigneur de Festina n'est pas du genre à s'étendre sur ses états d'âme. Plus prosaïquement, il y inscrivait, avec le sérieux d'un comptable, le nombre de doses distribuées aux coureurs, leurs noms et le montant dû. Comme s'il avait deviné qu'un jour il aurait à s'en servir pour prouver qu'il n'était qu'un passionné de vélo obéissant aux ordres.

Du contrôle douanier à la mise en examen

● **Douanes.** A trois reprises, les *douaniers ont été à l'origine* d'investigations judiciaires sur d'éventuelles affaires de dopage au sein d'équipes participant au Tour de France : en mars, en arrêtant deux mécaniciens de TVM en possession d'EPO à un péage autoroutier près de Reims ; le 8 juillet, en interpellant Willy Voet, soigneur de Festina, dans le département du Nord ; le 28 juillet, en fouillant un camion de Big Mat au péage autoroutier d'Albertville. Dans ce dernier cas, aucun produit interdit n'a *été* trouvé. Ces trois opérations ont été réalisées au gré de *« contrôles de routine »* et de manière *« non concertée »*, assure la direction générale des douanes, qui *dépend du ministère de* l'économie, des finances et de l'industrie. Elles ont été conduites par des équipes du service mobile des douanes, chargées de procéder à des contrôles sur l'ensemble du territoire français. Depuis l'ouverture du marché unique européen, le 1er janvier 1993, et la diminution des contrôles qui se faisaient jusqu'alors principalement aux frontières, ces interventions se sont multipliées sur les routes de l'Hexagone. Les douaniers sont tenus de signaler à la justice les faits susceptibles de constituer des infractions au code pénal.

● **SRPJ de Lille.** Comme tous les services régionaux de police judiciaire de France, qui relèvent du ministère de l'intérieur et agissent sous le contrôle de l'autorité judiciaire, le SRPJ de Lille se voit charger d'enquêtes pénales conduites par des magistrats. A la suite des découvertes douanières du 8 juillet dans le Nord, le parquet de Lille a ainsi ouvert une information judiciaire confiée au juge d'instruction Patrick Keil, qui a désigné le SRPJ de Lille pour conduire les investigations, *d'abord sur Festina puis sur toutes* les équipes du Tour.

● **SRPJ de Reims.** Dans le *prolongement des saisies de* produits réalisées en mars, le juge d'instruction de Reims chargé du dossier, Odile Madrolle, a délivré ses commissions rogatoires visant l'équipe TVM au SRPJ de Reims, qui a procédé aux gardes à vue, perquisitions et examens médicaux.

● **OCRTIS.** Les policiers de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), chargé de coordonner la lutte contre les trafiquants et les usagers de drogues, ont épaulé leurs collègues des SRPJ.

L'adieu aux géants de la route

Suite de la page 13

malheureux Abdelkader Zaaf que les vignerons de Millau soûlèrent au point qu'il reprit la route... à l'envers), quand les champions descendaient l'espace d'un instant de leur piédestal, le public pouvait mieux encore se les approprier, les toucher, *leur* parler, *leur* dire combien il respectait leur effort.

La lanterne rouge (le dernier du classement) était le chéri des foules, car ce qu'il faisait, *« il fallait le faire »*. Au sommet des cols, c'était à qui tendrait aux héros dégoulinants un journal plié en deux. Non pour le lire dans la descente, mais pour le glisser subrepticement sous le maillot, éponger la sueur, repousser le froid *qui vient* avec la vitesse en dévalant les montagnes.

Images encore de champions à la dérive, le regard fixe, pendant que, plusieurs lacets au-dessus, s'envolent les purs *grimpeurs*. Ronron de la « voiture-balai », à l'arrière, que tous les naufragés du Tour finissaient par rejoindre les larmes aux yeux. Signe qu'on ne lâchait jamais prise avec *soulagement*, qu'on repoussait jusqu'au dernier souffle l'instant fatal : desserrer les cale-pieds, s'immobiliser à côté de son vélo, sentir des mains qui arrachent le dossard comme on dégrade un déserteur, puis marcher avec ces étranges chaussures de cycliste qui, sorties de la pédale, affligent le champion d'une manière d'infirmité.

Un voile pudique recouvrait l'intimité des coureurs. S'ils exhibaient sous *le* soleil *et aux regards* de tous leurs jambes nues et huilées, rasées de frais (pour faciliter les massages et la pose des pansements en cas de chute), ils préservaient jalousement les petits secrets de leur préparation. Derrière ses lunettes noires, Cavanna, *le soigneur* aveugle de Fausto Coppi, « accordait » les muscles de son champion comme un *guérisseur de pianos rend leur souplesse aux cordes* martelées de la table d'harmonie. Mais quelle potion magique délivrait-il à Fausto, de quelle aura sulfureuse jouissait-il pour attirer dans sa retraite italienne un jeune prodige de vingt ans avide de conseils, Jacques Anquetil ?...

Quand sonna l'heure du Normand, la France découvrit un champion métronome, économe de ses efforts, *apprivoisant en virtuose* les *aiguilles de la montre*. Pourquoi creuser de gros écarts si une poignée de secondes suffisait pour l'emporter ? Anquetil ne fut pas populaire, mais il perpétua lui aussi la geste *héroïque du Tour, avec cinq victoires dans sa musette* et des duels à répétition (comme dans le puy de Dôme, en 1964) avec le généreux, le malchanceux, le bienheureux pourtant, Raymond Poulidor. Robuste et sain (jamais on ne parla à son propos de dopage, à la différence de « maître Jacques »), le Limousin avait un nom en « or ». Il fut populaire, gentil, souriant, donna l'image du champion tranquille, comblé (bien qu'il *s'en défendît) par ses deuxièmes places. Lui aussi* tomba souvent, s'égratigna, creva au mauvais moment, connut quelques défaillances cuisantes avant, toujours, de redresser la crête.



KEYSTONE

Un moyen de lutte original contre la canicule, dans le Tour 1924.

Le Tour de l'ère moderne n'en finissait pas de réinventer sa propre légende. Champion sans pareil, Eddy Merckx écrivit sans doute, à la force du jarret, les pages parmi les plus brillantes et denses de l'épreuve. Le prodige belge ne se contentait pas de tout gagner (d'où son surnom de « Cannibale »), de la « Primavera » (Milan-San Remo) jusqu'au championnat du monde. Il y mettait le panache, la hargne, la classe absolue.

COMBIEN de Tours de France Roger Pingeon, *Felice Gimondi ou Joop Zoetemelk auraient-ils* pu espérer gagner s'ils n'avaient rencontré sur leur route le roi Merckx ? Des générations plus *anciennes avaient rêvé devant* les photos *sépia* de *Miroir Sprint* en découvrant Coppi, Bartali, Bobet, Anquetil (ou, encore avant, Speicher et les frères Pélissier). Pour la France sportive des années 70, une photo allait marquer les esprits : Eddy Merckx seul en jaune, dans la montagne. Derrière lui, le passager d'une moto de presse éloigne la *foule*, les bras écartés. L'image, déformée par l'objectif, donne l'impression de deux ailes déployées dans le dos de Merckx.

Un aigle règne sur la Grande Boucle. Cinq fois, il plantera ses griffes et vaincra. Quand Luis Ocana lui tiendra tête, en 1971, ce sera pour renouer avec la tragédie. Après avoir assommé « le Cannibale » dans l'étape Orcières-Merlette, l'Espagnol tombera, sous une pluie diluvienne, dans la descente du col de Mente, entre Revel et Luchon. C'est sur une civière *qu'il quittera la course.*

Le lendemain, Eddy Merckx refusa d'endosser la toison d'or abandonnée par son adversaire malheureux. *Une histoire d'hommes*, de chevalerie, un air de drame. Le Tour renouait avec son histoire éternelle. Revenaient les images de Vietto en pleurs, de Rivière dans ce ravin maudit où sa colonne se brisa en deux endroits, de Bobet du temps où il ne finissait pas le *Tour de France. Mais le spectacle, lui, ne s'arrêtait* jamais.

Lire la suite page 17

هكذا من الاصل



AFP

Jean-Marie Leblanc, directeur général de la société du Tour de France

Défendre la compétition à tout prix


TEMPSPORT

La première fois que Jean-Marie Leblanc a eu affaire au Tour de France, c'était en 1968. Cette année-là, le jeune Nordiste réalisait un rêve d'enfant : participer à la Grande Boucle. Il avait déjà gagné le Grand Prix d'Aix-en-Provence, il emportera la deuxième place des Quatre Jours de Dunkerque en 1970, mais ses deux participations à la grande aventure cycliste du mois de juillet restent les meilleurs souvenirs de sa carrière de coureur. Journaliste à *La Voix du Nord* puis à *L'Equipe* – le quotidien sportif qui a longtemps organisé l'épreuve –, où il fut le responsable de la rubrique cyclisme, il n'a jamais cessé de fréquenter l'épreuve. En selle puis en salle de presse, il a fini par en percer tous les secrets et par en fréquenter tous les acteurs. Dans le peloton comme dans les rédactions, il a imposé sa manière, savant mélange de respect des traditions et d'extrême convivialité.

A cinquante-trois ans, Jean-Marie Leblanc incarne aujourd'hui toutes les contradictions d'une course dont il assume la responsabilité. Quand, à la fin de l'année 1988, il a fallu trouver un directeur des compétitions de la Société du Tour de France, on a évidemment songé à lui, l'ancien coureur, le chroniqueur reconnu. De cet enfant du Nord, le groupe Amaury, propriétaire du Tour de France, attendait qu'il apporte à l'épreuve sa chaleur. Jean-Marie Leblanc fera bien mieux. Il fera exploser le chiffre d'affaires d'une épreuve dont il est l'un des rares à connaître les comptes exacts. Cette réussite lui permet de devenir directeur général en 1994. Malgré un goût certain pour les cravates chics et les costumes sévères, il continue d'entretenir des rapports plus qu'étroits avec le peloton et ses suiveurs. S'il s'est battu, solitaire ou presque, mais fier de l'être, pour que le Tour de France 1998 ne s'arrête pas, c'est qu'il croit fermement que l'épreuve a aussi des devoirs envers son public et pas seulement envers ses sponsors. S'il a plaidé la cause des coureurs auprès des forces de l'ordre, c'est qu'il aime son peloton.

« Nous pensons du fond du cœur que vous, amis directeurs sportifs, et vous, amis coureurs, méritez d'arriver en apothéose dimanche à Paris sur les Champs-Elysées. Nous ferons tout, en tout cas, d'ici là, pour y parvenir », déclarait-il au lendemain des interrogatoires contestés des membres de l'équipe néerlandaise TVM. Jean-Marie Leblanc a tenu sa promesse. A quel prix ? Il est le seul, pour l'instant, à le savoir.

Michel Dalloni

Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme

Le porte-drapeau du cyclisme tricolore


TEMPSPORT

Le dopage n'existerait pas dans le cyclisme, Daniel Baal serait un dirigeant sportif tranquille et heureux à la fois. Elu en 1993 à la tête de la Fédération française de cyclisme (FFC) à l'âge de trente-cinq ans – devenant le plus jeune président de fédération –, l'homme dirige, aujourd'hui, une discipline reine sur l'échiquier du sport français. Le constat est rapide : ces dernières années, le cyclisme tricolore s'est illustré dans pratiquement tous les domaines. Luc Leblanc et Laurent Brochard sont devenus champions du monde sur route (en 1994 et en 1997). Les pistards, sous la conduite de Florian Rousseau et de Félicia Ballanger, ont ramené quatre médailles d'or et trois d'argent des Jeux olympiques d'Atlanta. Nicolas Vouilloz, Jérôme Chiotti et Miguel Martinez sont, en VTT, dernier-né de la famille des deux-roues, parmi les meilleurs spécialistes de la planète. Même si aucun successeur à Bernard Hinault ne figure au palmarès du Tour de France depuis 1985, le cyclisme français est, actuellement, l'un des plus performants qui soient.

S'il est difficile d'attribuer à un dirigeant la paternité de résultats obtenus individuellement par des sportifs, Daniel Baal a su transformer en succès la politique de haut niveau amorcée par son prédécesseur, François Alaphilippe. Cadre dans le milieu bancaire, l'Alsacien aura également réussi, en coureur amateur qu'il fut (sur route et sur piste), à redonner de la vitalité aux clubs. Cette année, la FFC a fêté son cent millième licencié.

Le tableau serait donc idyllique, sans le dopage. En tant que vice-président, très actif, de l'Union cycliste internationale (UCI), Daniel Baal a été l'un des artisans de l'application de tests sanguins dans le peloton professionnel, fin 1997. Le procédé est loin d'être suffisant, mais Daniel Baal ne peut être accusé de laxisme en la matière. Cosignataire, avec Jean-Marie Leblanc et Roger Legeay, d'une lettre ouverte sur le dopage au ministre de la jeunesse et des sports en octobre 1996, il finalise aujourd'hui le projet qui lui tient à cœur : l'instauration de contrôles de santé chez les coureurs de niveau Elite 2 (juste au-dessous des professionnels).

Une goutte d'eau dans l'océan du dopage ? *« Je ne connais pas encore la proportion de coureurs dopés, mais je crains qu'elle ne soit très importante »*, a déclaré Daniel Baal au *Monde* le 30 juillet. Les derniers rebondissements du Tour auraient profondément marqué le président de la FFC, porte-parole d'un milieu sportif bénévole dépassé par la gravité du fléau.

Frédéric Potet

Bruno Roussel, directeur sportif de Festina

La faillite d'un système personnel


TEMPSPORT

Il a construit la meilleure équipe française, fait de Richard Virenque un héros national et de Laurent Brochard un champion du monde. Depuis le 15 juillet, jour de son interpellation à Brive, le nom de Bruno Roussel est désormais associé à la plus grande affaire de dopage qu'ait connue le monde du cyclisme professionnel. Mis en examen pour, notamment, *« importation en contrebande et circulation irrégulière de marchandises prohibées »*, le directeur sportif de l'équipe Festina a été remis en liberté le 28 juillet.

Bruno Roussel est né à Vannes en 1956. Deux ans plus tard, Jean Gainche gagne une étape du Tour à Versailles. C'est le frère de Germaine Gainche, mère de Bruno Roussel. Ange Roussel, le père, court chez les amateurs, mais il va surtout devenir un fameux entraîneur, celui de plusieurs générations de coureurs bretons. Plus tard, il entraînera l'équipe de France juniors, formant entre autres un certain Laurent Fignon.

Le fils apprend le vélo auprès de son géniteur, qu'il suit tous les dimanches sur les routes de Bretagne. Le jeune Bruno Roussel obtient quelques résultats probants chez les amateurs, notamment une victoire dans le Circuit du Morbihan. Mais Roussel junior est limité physiquement, et il a l'intelligence de ne pas s'éterniser sur la selle. Il sera entraîneur, comme son père.

Il passe son brevet à Talence et crée sa société avec un médecin. L'AC Boulogne-Billancourt est son premier « client ». Au milieu des années 80, Roussel devient directeur sportif de l'US Créteil, où il va façonner Pascal Lino, aujourd'hui leader de l'équipe BigMat-Auber 93. En 1990, il entre dans le milieu professionnel, appelé par l'atypique Paul Koechli chez Helvetia. L'année suivante, Marc Braillon, PDG de RMO, se sépare de son directeur sportif, Bernard Vallet, et rencontre Bruno Roussel par l'intermédiaire de Charly Mottet. *« Je ne vous connais pas mais votre prix est le mien »*, lui lance l'homme d'affaires. C'est chez RMO que Bruno Roussel va faire la connaissance de Richard Virenque et du soigneur Willy Voet.

Lorsque RMO se retire du peloton fin 1992, le Breton rejoint l'équipe Festina, alors minée par des conflits internes. Un an plus tard, il obtient les pleins pouvoirs. La suite n'est que réussite, une réussite personnelle car cet homme, comme son père, n'a jamais été « dans le système ». Il a toujours eu le sien. C'est ce système, justement, qu'essaient aujourd'hui d'éclaircir les enquêteurs du SRPJ. Bruno Roussel a déjà reconnu qu'*« une gestion concertée de l'approvisionnement des coureurs en produits dopants était organisée »*.

Nicolas Guillon

Rodolfo Massi, coureur de Casino

Celui par qui le scandale arrive


AFP

Il avait commencé à faire parler de lui sur le 85e Tour de France par un exploit. Le 21 juillet, dans l'étape Pau-Luchon (196,5 km), Rodolfo Massi s'était échappé dans les montagnes et imposé en solitaire. A trente-trois ans, il connaissait la consécration au bout de onze années de malchance : sa victoire donnait un goût moins amer à sa carrière.

« La malchance m'a poursuivi », s'est souvent lamenté celui que ses débuts promettaient plutôt à la bonne fortune. Amateur, le jeune Rodolfo Massi passait en effet pour le plus doué de sa génération, avec Maurizio Fondriest. L'examen des deux carrières, une décennie après, ne pourra laisser à Massi que l'impression d'un immense gâchis. En 1988, lors d'une étape du Giro, il percuta le pilier d'un pont et se brisa le fémur, l'épaule et *« quelques autres os »*. De cet accident, l'homme a gardé une jambe plus courte que l'autre, ce qui explique son coup de pédale inesthétique.

Sept années s'écoulèrent sans la moindre victoire. L'Italien, né à Corinaldo, près d'Ancône, n'était plus qu'un de ces tâcherons du peloton. Une saison chassait l'autre, une équipe remplaçait l'autre et se révélait pire que la précédente. En 1992, alors au chômage, il voyait déjà le bout du chemin. L'espoir vint du Vatican. Amore e Vita, équipe fondée par un catholique fervent pour porter la parole de Dieu sur les routes, tendit une main généreuse au malheureux. Alors qu'il approchait de la trentaine, Rodolfo Massi voyait sa carrière relancée. Le sortilège était comme levé.

En 1994, il gagnait sa première victoire professionnelle, dans le Tour de Sicile. Deux ans plus tard, il s'imposait dans une étape du Giro. *« J'ai acquis de l'expérience, j'ai corrigé mes défauts »*, expliquait-il. Ses proches disaient surtout que ce coureur trop doué s'était enfin décidé à « faire le métier », c'est-à-dire à en accepter les contraintes et les abstinences, comme ces stages au Mexique, l'hiver, pour rouler en altitude.

Rodolfo Massi a rejoint l'équipe Casino en 1997, avec son médecin, le docteur Daniele Tarsi. Cette année, pour son deuxième Tour de France, il s'apprêtait à grimper sur la plus haute marche du podium du classement de la montagne, dimanche, sur les Champs-Elysées. Cette fois, sa route a été arrêtée par la police à Chambéry (Savoie), le 28 juillet, qui a trouvé dans sa chambre d'hôtel des produits dopants et qui le soupçonne d'avoir joué un rôle de « dealer ».

Bénédicte Mathieu

Les sponsors s'inquiètent pour leur image

Les entreprises et les villes partenaires, qui assurent 70 % du budget du Tour, craignent une éventuelle contre-publicité consécutive à leur participation à cette édition gâchée

LE Tour de France, troisième événement sportif mondial après la Coupe du monde et les Jeux olympiques, est surtout devenu une véritable *machine financière*. Ces trois dernières années, le portefeuille de la filiale d'Amaury Sport Organisation (ASO), organisatrice de l'épreuve, s'est gonflé de 15 % par an. Et, pour cette édition, les recettes de la Société du Tour de France s'élevaient à 250 millions de francs.

Les principaux bailleurs de fonds de l'épreuve cycliste sont les entreprises dites partenaires. Qu'elles appartiennent au club des quatre « partenaires majeurs » (Crédit lyonnais, Fiat, Coca-Cola, Champion), ou qu'elles soient classées « partenaires officiels » (PMU, Compaq, Festina...), ou « fournisseurs officiels » (Lustucru, Mavic, Michelin, Maison du café...), ces sociétés contribuent à hauteur de 56 % aux recettes de la Société du Tour de France. Les villes-étapes apportent quant à elles 14 % du budget, le reste provenant des droits télévisuels. Les sommes engagées varient entre 2 millions et 20 millions de francs pour les entreprises sponsors. Pour les villes, le ticket d'entrée peut aller jusqu'à 700 000 francs, auxquels s'ajoutent bien souvent des investissements d'aménagements. A la direction de l'office du tourisme des Deux-Alpes, par exemple, terme de l'étape qui a vu Marco Pantani supplanter Jan Ullrich et prendre le maillot jaune, on indiquait avoir *« investi plus de 1 million de francs »*.

Est-ce la volonté de ne pas voir remis en cause ces lourds engagements financiers sur lesquels se greffent de larges opérations de relations publiques ? Toujours est-il que les directions des entreprises partenaires de même que les élus des villes-étapes ont scrupuleusement veillé à ne pas trop élever la voix tout au long des trois semaines du Tour, marquées par une multiplication des interventions judiciaires et policières liées au problème de dopage.

Tout d'abord au nom de la popularité du Tour de France, qui ne se serait pas démentie et sur laquelle

Le budget du tour de France 1998

SOMMES VERSÉES PAR LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

VILLES ÉTAPES
Ville étape ou ville d'arrivée
• jusqu'à 700 000 francs

14%
56%
30%

DROITS TV
85 millions de francs sont versés par France 2

BUDGET TOTAL 1998 : 250 MILLIONS DE FRANCS

SPONSORS
LES 4 « PARTENAIRES MAJEURS » DU CLUB TOUR DE FRANCE
(Crédit lyonnais, Fiat, Coca-Cola, Champion)
• entre 17 et 20 millions de francs
LES 8 « PARTENAIRES OFFICIELS »
(AGF, Astra, Compaq, Festina, Itinéris, Nike, le PMU, Sodexho)
• entre 3 et 7 millions de francs
LES 10 « FOURNISSEURS OFFICIELS »
(Coeur de Lion, Elf-Antargaz, France Télécom, Hansaplast, Locatel, Lustucru, Maison du Café, Mavic, Michelin, United Savam)
• entre 2 et 3 millions de francs
LA CARAVANE PUBLICITAIRE
(une cinquantaine de marques)
• entre 250 000 et 350 000 francs

depuis six ans, qui patronne le maillot (à pois rouges) du meilleur grimpeur. Selon ses responsables, un arrêt d'une épreuve, qui draine environ 15 millions de spectateurs sur le bord des routes, aurait été *« dramatique »*. *« Nous ne souhaitons pas l'arrêt du Tour, qui suscite toujours de l'engouement »*, relevait lui aussi Michel Destot, le maire

> Laisser faire la Société du Tour a également été un argument largement évoqué pour expliquer l'absence de prises de positions sur les affaires de dopage

les entreprises partenaires ne souhaitaient pas faire l'impasse afin d'asseoir leur image. *« Le Tour de France reste un événement populaire au sens noble »*, a ainsi plaidé la direction du groupe de distribution Champion, présent sur l'épreuve socialiste de Grenoble, ville d'arrivée de la 15e étape.

Laisser faire la Société du Tour a également été un argument largement évoqué pour expliquer l'absence de prises de position sur les affaires de dopage. *« La direction du Tour a pris des décisions afin que le Tour continue à être un événement de premier plan »*, a-t-on ainsi pu se féliciter à la direction de Coca-Cola, société qui récompense notamment les vainqueurs d'étapes et qui a prolongé son partenariat jusqu'en 2007. *« Nous sommes désolés de ce qui se passe, mais il ne revient pas aux collectivités locales »* d'engager des actions *« à propos des problèmes actuels »*, fait-on valoir à la direction de l'office du tourisme des Deux-Alpes.

La réalité du dopage a cependant été reconnue par certains. Mais à la fin du Tour. Jeudi 30 juillet, à trois jours du terme de l'épreuve, Nicolas Chaine, le directeur de la communication du Crédit lyonnais, qui doit patronner le maillot jaune jusqu'en 2003, a ainsi souligné : *« Il ne faut pas être hypocrite, on n'avale pas autant de kilomètres par jour en ne prenant que de l'eau minérale et de la salade. Les substances absorbées par les coureurs doivent être identifiées. »*

L'ampleur prise par les révélations consécutives aux enquêtes judiciaires a malgré tout éprouvé certains sponsors. Au point de les pousser à s'interroger sur la notoriété du Tour de France et, par conséquent, sur les contrecoups possibles sur leur image de marque. *« Il est trop tôt pour apprécier les conséquences, mais il y a une inquiétude sur la notoriété du Tour de France »*, ne cache pas la direction du PMU.

La société, qui sponsorise le maillot vert, désignant le leader du classement par points, n'a pas fait mystère qu'elle allait être conduite à s'interroger sur la poursuite de son partenariat avec la Société du Tour. *« Nous ne voulons pas porter de jugement trop hâtif. Nous n'avons pris aucune décision »*, tient-elle toutefois à préciser. *« Nous serons très attentifs au règlement des problèmes »* liés au dopage, a également souligné la direction du Crédit lyonnais. La banque estime que *« le Tour de France est solide »* mais a besoin de *« règles claires »* et de *« contrôles appropriés »*.

Philippe Le Cœur

La Société du Tour de France, organisatrice de l'épreuve

● **La Société du Tour de France** a été créée en 1973. Elle s'est substituée aux quotidiens *L'Equipe* et *Le Parisien libéré* pour organiser la course. La Société du Tour de France est une société anonyme dont le capital s'élève à 2,5 millions de francs. Elle appartient à 100 % à Amaury Sport Organisation (ASO).

● **Le président du conseil d'administration** de la Société du Tour de France est l'ancien champion olympique de ski alpin Jean-Claude Killy. Le directeur général est l'ancien cycliste professionnel et ancien journaliste Jean-Marie Leblanc. La société emploie 48 personnes à temps plein dans son siège d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

● **La Grande Boucle** n'est pas la seule épreuve cycliste organisée par la Société du Tour de France. Son catalogue comporte également Paris-Roubaix, la Flèche wallonne, Liège-Bastogne-Liège, le Critérium international, le Grand Prix des nations, la Classique des Alpes, le Tour de l'Oise, Paris-Tours et le Tour de l'avenir. La Société du Tour de France est également maître d'œuvre de l'Open des nations, épreuve de cyclisme sur piste, ainsi que du Tour de France VTT.

● **Filiale du groupe de presse Amaury Editions,** Amaury Sport Organisation (ASO) est une holding qui comporte trois filiales : la Société du Tour de France, Thierry Sabine Organisation (TSO) et Sierra Productions (prestations techniques pour le cinéma et la télévision). Parmi les autres événements sportifs organisés par ASO, on trouve le Paris-Dakar, le Rallye de l'Atlas, l'Enduro du Touquet (moto) et le Meeting d'athlétisme de Charléty.

Surenchère salariale dans le peloton

En 1985, Bernard Tapie s'offrait Greg LeMond pour 9 millions de francs. L'homme d'affaires, qui avait fondé l'équipe La Vie Claire l'année précédente et déjà embauché Bernard Hinault, inaugurait une surenchère salariale qui n'a cessé depuis. Les ténors du peloton émargent aujourd'hui bien au-delà de 500 000 francs mensuels. Miguel Indurain a gagné jusqu'à 1,2 million de francs par mois. Jan Ullrich est en train de le rattraper. Comme le coureur allemand, beaucoup de cyclistes sont sous contrat avec leur directeur sportif et le suivent lorsqu'il change de sponsor. Le temps des « smicards » du peloton n'est pourtant pas encore révolu : les coureurs des petites équipes ne gagnent guère plus de 10 000 francs par mois.

Un succès d'audience que rien ne semble pouvoir altérer

Les téléspectateurs sont autant fascinés par les turpitudes des coureurs que par leurs exploits. L'édition spéciale du « 20 heures » de France 2, le 29 juillet, a ainsi rassemblé plus de 7 millions de personnes

ABANDONS en série, descentes de police, étape au ralenti : rien ne détourne les téléspectateurs du Tour de France. Mieux, leur fidélité à la Grande Boucle augmente à mesure que se poursuit le terrible déballage. Selon France 2, l'étape Grenoble-les Deux-Alpes, organisée lundi 27 juillet, *« a battu le record d'audience du Tour 1998 »*. Ce jour-là, la chaîne publique a rassemblé plus de 5 millions de téléspectateurs et obtenu plus de 9,7 points d'audience – un point correspond à 523 600 téléspectateurs. Grâce à cette étape de montagne, France 2 a réalisé 56,4 % de parts d'audience auprès des quatre ans et plus.

Mais les exploits des coureurs ne sont pas les seuls à prétendre à des Audimat performants. Les travers du Tour attirent aussi les téléspectateurs. Pour preuve, l'édition spéciale d'une heure du journal de 20 heures de France 2, mercredi 29 juillet, décidée au dernier moment par Patrice Duhamel, nouveau directeur général chargé de l'antenne, a crevé les plafonds. Le « 20 heures » présenté par Daniel Bilalian a rassemblé 7,18 millions de téléspectateurs, soit 13,7 points d'audience et 39,5 % de parts de marché (PDM). Pour une fois devancé, le journal de TF 1, présenté par Jean-Claude Narcy, n'a pu réunir qu'à peine 6,3 millions de téléspectateurs, soit 12 points d'audience et 34,9 % de PDM.

Malgré ces deux records ponctuels, les audiences du Tour 1998 ne retrouvent pas les niveaux de l'édition 1997. Depuis le départ donné à Dublin, samedi 11 juillet, les résultats quotidiens de la Grande Boucle sont toujours en retrait par rapport à 1997. Seules deux étapes, le contre-la-montre du samedi 18 et celle du dimanche 19 juillet, ont obtenu de meilleures audiences que celles organisées il y a un an.

UN GROS INVESTISSEMENT

Toutefois, *« les Tours 1997 et 1998 sont difficilement comparables »*, assure-t-on à France 2. Pour cause de Coupe du monde, le calendrier habituel du Tour a été décalé. Repoussé de quinze jours, l'épreuve cycliste a démarré *« au creux de l'audience »*, assure un spécialiste. Selon lui, cette période court *« du 15 juillet au 15 août »*. En outre, l'édition 1997 *« avait crevé tous les plafonds d'audience »*. Mesuré à cette nouvelle aune, l'Audimat du Tour 1998 est loin d'être ridicule.

Populaire, le Tour n'est pourtant pas une bonne affaire financière pour France Télévision. Selon un contrat valable jusqu'en 2001, le service public verse près de 85 millions de francs par an à la Société du Tour de France pour *diffuser* l'épreuve. Mais il semble que les chaînes publiques soient aussi tenues de verser en plus 50 % de leurs recettes de sponsoring.

Le prestige de l'épreuve exciterait tout de même les convoitises des autres chaînes. Lors du dernier renouvellement du contrat, des rumeurs ont évoqué une alliance TF 1-M 6 pour acquérir les droits de retransmission face à France Télévision. Aujourd'hui, TF 1 ne serait plus candidate. Le Tour serait, selon la chaîne privée, *« trop cher »*.

Guy Dutheil

L'adieu aux géants de la route

Suite de la page 15

Il continua donc avec Bernard Thévenet, le « tombeur » de Merckx, avec Laurent Fignon, mais surtout avec Bernard Hinault, Greg LeMond et l'énigmatique Miguel Indurain, une sorte de Robocop débarqué sur la planète cycliste. D'authentiques champions dont les exploits s'accompagnaient d'une véritable « vélorution » : l'arrivée en force des sponsors plus généreux (plus exigeants, aussi, quant aux résultats), investissant dans les équipes cyclistes avec l'idée implicite que la fin justifiait les moyens (plus d'argent, de meilleurs salaires pour les vedettes, des préparations médicales plus pointues) ; la disparition des couleurs de maillots sous d'innombrables inscriptions publicitaires ; la progression spectaculaire des moyennes horaires dans les étapes de plat comme sur les parcours pyrénéens et alpestres ; la mise au point de bicyclettes futuristes avec roues lenticulaires offrant un effet de volant ; les cadres et les casques profilés donnant aux champions l'allure d'extra-terrestres.

Sûrement les champions de l'immédiat après-guerre, et même la génération d'Eddy Merckx ou de Bernard Hinault, n'ont-ils jamais eu recours aux méthodes de dopage sophistiquées mises en lumière avec l'affaire Festina. Mais si la légende a tenu bon jusqu'à ces derniers jours, c'est que le public était prêt à fermer les yeux sur la préparation des gladiateurs, pourvu qu'il y ait des jeux. La sagesse populaire le sait depuis longtemps : on ne dispute pas un Tour de France en buvant de l'eau claire.

Grimper des cols de première catégorie, rouler plusieurs centaines de kilomètres et terminer au sprint, endurer la chaleur et le froid, encaisser les à-coups, les attaques des adversaires, pédaler contre le vent pendant trois semaines et sur près de 4 000 kilomètres, le régime est sévère, parfois inhumain. Avec la boxe, le cyclisme passe à juste titre pour le sport le plus difficile, le plus exigeant pour l'organisme. Ce n'est pas un hasard si la plupart des champions légendaires étaient d'extraction modeste. Le vélo les a sortis de la mine, de l'usine, des cultures de fraises (Anquetil) ou d'une ferme limousine (Poulidor). Les amphétamines, les anabolisants, les cocktails bizarres préparés par des soigneurs souvent spécialisés, aussi, dans la dope des chevaux, voilà un univers qui, hélas !, colle depuis toujours à la peau des cyclistes.

En feuilletant le palmarès du Tour depuis un demi-siècle (la victoire de Robic en 1947), on se prend à s'interroger : combien étaient dopés ? Tous ? Et devant tel exploit de Bobet, de Gaul, d'Anquetil, de Merckx, d'Hinault, de Fignon, d'Indurain, devant telle passe d'armes à vous couper le souffle – immortalisée, dans *L'Equipe*, par un Antoine Blondin à l'humeur vagabonde et à la plume trempée dans les meilleurs breuvages de Bacchus –, la question est désormais posée : à quoi marchaient-ils, quelle *« dynamite »*, pour reprendre le témoignage d'Albert Londres, avaient-ils absorbé afin de nourrir une fois encore la machine à rêves ?

DANS les années 60, un couplet de Guy Béart dans *La Vérité* retentissait dans les transistors : *« Le coureur a dit la vérité, il doit être exécuté. Le Tour est un spectacle qui intéresse beaucoup de gens et dans le spectacle, y a pas de miracles. »* C'est d'avoir voulu faire des miracles sur le dos des champions que se meurt le Tour de France. Jamais un âne n'a remporté le Prix de l'Arc de Triomphe, mais, à qualité comparable, le dopage peut faire la différence.

Bon gré, mal gré, les coureurs cyclistes n'ont cessé d'exposer leur santé aux feux de la rampe. Combien d'entre eux, une fois la dernière boucle bouclée, se sont retirés sur la pointe des pieds puis ont disparu avant l'heure ? La liste est longue de ces vies écourtées. Faut-il reprendre le palmarès ? Bobet, Anquetil, Ocana, pour ne citer que les plus aimés, et tant d'autres, moins célèbres, des hommes tout de même, d'obscurs compagnons qui ont écrit en lettres minuscules la légende dorée, adorée, aujourd'hui brûlée, du Tour de France.

« Le Tour est terminé et cette édition aura, je le crois, été la dernière. Il sera mort de son succès, des passions aveugles qu'il aura déchaînées, des injures et des soupçons qu'il nous aura valus des ignorants et des méchants. » Ces lignes, signées du patron de *L'Auto*, Henri Desgranges, datent de juillet 1904. La Grande Boucle avait deux ans. Il était déjà question de tricheries et de coureurs disqualifiés. A trop vouloir dissimuler ses turpitudes, la belle épreuve s'est condamnée à les revivre. En pire.

Eric Fottorino



Yvette Horner félicite Hassenforder, leader à l'issue de la 5e étape de l'édition 1956.

هكذا من الاصل

HUMEUR

Seule la victoire est jolie

Le dopage est partout. Obélix, ce sympathique personnage de bande dessinée, est lui-même né dans une bassine de potion magique. Oui, nous sommes tous des dopés, et seuls nos pharmaciens le savent... Notre légendaire lucidité se refuse pourtant à l'évidence : les sportifs aussi



« De toute façon, le vainqueur sera considéré comme le vainqueur du Tour du dopage. » Marco Pantani, avant d'être maillot jaune.

AFP

IL y a quelques années, l'auteur de ces lignes s'était étonné dans ces colonnes qu'un Tour de France ait été couru à plus de 40 km/h par une température caniculaire sans qu'aucun cas de dopage ait été révélé par les contrôles *ad hoc*. Jean-Marie Leblanc, qui venait de prendre la direction générale de l'épreuve, nous avait alors écrit une lettre fort sévère dans laquelle il mettait en cause, pêle-mêle, notre connaissance du sport cycliste en général, notre conscience professionnelle en particulier, pour clamer que le Tour était une épreuve propre.

De l'eau minérale et quelques vitamines, voilà ce qu'il y avait dans le bidon des coureurs, ces surhommes, ces géants de la route dont personne n'avait le droit de suspecter la valeur des performances. L'exercice journalistique ayant ses limites, il a fallu attendre l'intervention de la police et de la justice pour que des faits viennent étayer une intime conviction acquise à la faveur d'une longue et assidue fréquentation du sport et de ses coulisses. Le cyclisme est dopé. Et il n'est pas le seul.

> **Le dopage, c'est tout ce qui fait qu'un cadre reste performant, qu'un chef de l'Etat en phase terminale d'un cancer puisse se soumettre à un entretien télévisé. Le dopage, c'est tout ce que l'on fait pour aller mieux quand ça va moins bien. Qui pour autant se reconnaîtrait dopé ?**

Jean-François Lamour, champion olympique de sabre en 1984 et en 1988, aujourd'hui chargé de mission auprès du président de la République, nous avait menacé physiquement quand nous avions affirmé qu'il avait forcé sur la caféine à l'occasion d'un championnat du monde. Avant cet épisode, nous avions vu le judoka Thierry Rey boire une bouteille d'eau dans laquelle avait été dissous le contenu d'un tube entier de Guronsan avant le combat qui devait faire de lui le champion du monde des super-légers. Il préside aujourd'hui le PSG Judo dont l'une des vedettes, Djamel Bouras, champion olympique 1996, a été sanctionné pour utilisation d'anabolisants.

Dans un sport qui se dit attaché au plus haut point aux valeurs morales, cela a été reçu comme un choc. Comme si personne ne s'était jamais demandé comment Jean-Luc Rougé, aujourd'hui tout-puissant directeur de la Fédération en question (FFJDA), avait pris plus de 20 kilos en quelques mois, pour tenter (infructueusement) sa chance dans la catégorie des lourds après avoir été champion du monde des mi-lourds.

Comme le cyclisme, tous les sports refusent leur propre mise en cause. Nous nous sommes fâchés avec nombre de lecteurs parce que nous avions trouvé suspecte l'excitation du champion de tennis américain Jimmy Connors lors de certains matches. Sagement, l'Association des joueurs professionnels (ATP) a discrètement mis en place un programme de désintoxication pour ceux que l'abus de drogues diverses menaçaient. Cela n'a pas empêché le Suédois Mats Wilander de dégringoler dans les tréfonds du classement mondial quelques mois après en avoir atteint la première place.

Quelques années auparavant, en 1982, il avait succédé au palmarès des Internationaux de France à son compatriote Björn Borg en battant l'Argentin Guillermo Vilas sans presque mouiller sa chemisette alors que le central de Roland-Garros était un véritable four. Pendant des années, un médecin de la Fédération française de tennis a nié toutes possibilités de dopage dans le tennis, arguant que la technique et la stratégie étaient les meilleures armes sur un court. Et puis des joueurs et des joueuses se sont mis à servir des balles à plus de 200 km/h. On a alors commencé à se demander dans les club-houses, un peu tard sans doute, si anabolisants et hormones de croissance n'étaient pas la clé de ce jeu de plus en plus physique.

Le refus de cette évidence du dopage n'est pas moins fort dans l'athlétisme que dans le cyclisme. Nous étions à Séoul quand fut révélé que le Canadien Ben Johnson était bourré de stéroïdes lors de sa victoire dans le 100 mètres olympique acquise avec un « chrono » alors improbable de 9 s 79. Nous avons entendu les pitoyables démentis bredouillés par un coureur dont les cuisses et les pectoraux avaient pris des volumes surnaturels. Puis nous avons entendu le même coureur raconter par le menu devant une commission d'enquête canadienne le programme qui avait fait de lui « Benoïde ». Et nous avons continué de voir des sprinters à la musculature inhumaine réaliser des temps en or.

Mais saura-t-on jamais pourquoi l'Américain Michael Johnson, champion olympique 1996 des 200 m et 400 m, avec à la clé des records inouïs, a décidé de ne pas concourir mercredi 29 juillet lors du meeting de Charléty, à Paris, capitale d'un pays en pleine frénésie antidopage ? Aggravons notre cas : demandons-nous comment les maxillaires de l'Ukrainien Sergueï Bubka, détenteur du record du monde du saut à la perche et six fois champion du monde de la spécialité, sont devenus aussi larges.

> **Aggravons notre cas : demandons-nous comment les maxillaires de l'Ukrainien Sergueï Bubka, détenteur du record du monde du saut à la perche et six fois champion du monde de la spécialité, sont devenus aussi larges**

La lutte contre le dopage restera inefficace tant qu'elle ne sera pas prise en charge par un organisme complètement indépendant des instances sportives. En trois semaines, les investigations des services de police sur le Tour de France ont confirmé toutes les rumeurs qui semblaient, jusque-là, sans fondement au dire des responsables du cyclisme. Elles ont consommé la faillite du système de contrôle sous couvert des fédérations. Est-on fondé pour autant à généraliser ? On nous dira « non » ; parce que nous ne disposons pas de preuves. On répliquera « oui » ; parce que la schizophrénie est la chose la mieux partagée dans notre monde ; parce qu'on peut avoir demandé une ordonnance à son médecin afin d'obtenir du Viagra tout en considérant que la montée des cols sous EPO par un cycliste s'apparente à un délit ; parce qu'on peut trouver normal de « sniffer » de la cocaïne pour écrire mais pas pour gagner un match de tennis ; parce qu'on peut prendre des amphétamines pour préparer Normale Sup, mais pas pour devenir champion olympique. Le dopage est un phénomène social de grande échelle (la consommation extravagante de psychotropes en France en donne la mesure) qui est criminalisé quand il s'applique au sport. Johnny Hallyday pourra investir le Stade de France sans qu'on lui demande de « pisser » dans un flacon comme un vulgaire footballeur alors qu'il a reconnu dans ces colonnes avoir usé de stupéfiants et qu'il fréquente des salles de musculation où les « énergisants » de toutes sortes circulent librement.

Les albums d'Astérix resteront en vente libre alors qu'ils narrent les aventures d'un personnage, certes sympathique, mais dont les exploits doivent tout à une potion magique. Le dopage, c'est la pastille à la codéine qu'on prend quand on est enrhumé, les gouttes à l'éphédrine qui permettent de respirer si bien, la « taff » d'herbe qui plonge dans l'hébétude ou l'excitation complètes. Le dopage, c'est tout ce qui fait que le cadre dynamique reste performant, qu'un président de la République en phase terminale d'un cancer puisse se soumettre pendant deux heures au rituel épuisant d'un entretien télévisé. Le dopage, c'est tout ce que l'on fait pour aller mieux quand ça va moins bien. Qui pour autant se reconnaîtrait dopé ?

Dans un livre où il raconte le drame qui s'est produit dans l'Himalaya en 1996, *Tragédie à l'Everest* (Editions Guérin, Chamonix), l'écrivain américain John Krakauer raconte comment il s'est fait une piqûre d'un anabolisant permettant de fixer l'oxygène lors de la descente vers le col sud. Ce geste lui a permis de survivre. Il en a été de même pour presque tous les rescapés de cette hallucinante odyssée.

Tous les candidats à un sommet de plus de 8 000 mètres emportent avec eux cette seringue magique. Qui ira dans un camp de base himalayen contrôler la limpidité des urines des vainqueurs de ces montagnes mythiques pour leur contester la validité de leur exploit, réel dans n'importe quelles conditions ? Qui ira demander à un navigateur solitaire comment il a fait pour ne dormir que par épisodes de quelques minutes, pendant des semaines, au sortir des quarantièmes rugissants ?

Le dopage est partout et on ne le voit que dans le sport – dans certains sports plus précisément. D'un phénomène social global, sinon universel, on a fait un syndrome particulier. Va-t-on assister à la radicalisation de la lutte contre le dopage sportif au moment où certains poussent à la dépénalisation des drogues douces ?

Paradoxalement, on demande aux sports de défendre et de promouvoir des valeurs éducatives lorsque celles-ci ont largement déserté le système éducatif lui-même... L'excellence en sport serait-elle d'une autre nature que l'excellence en général ?

Seule la victoire est jolie...

Alain Giraudo

Le 85e Tour de France s'achève à Paris dans une ambiance morose

Les affaires de dopage ont discrédité l'une des épreuves sportives les plus populaires

Après trois semaines de route, marquées par les affaires de dopage et leurs prolongements judiciaires, le peloton du Tour de France, privé de six équipes et de plusieurs de ses favoris, devait rallier la capitale dimanche 2 août. La veille, l'étape contre la montre Montceau-les-Mines-Le Creusot (52 km) a donné l'occasion d'un ultime affrontement entre le Maillot jaune Marco Pantani (Mercatone Uno) et Jan Ullrich (Telekom)

AUTUN
de nos envoyés spéciaux

Jean-Marie Leblanc, le directeur général du Tour de France, leur promettait *« l'apothéose méritée »* des Champs-Elysées. Les coureurs de l'équipe néerlandaise TVM ont préféré la fuite, à la faveur d'une nuit passée en Suisse. Jeroen Blijlevens, Steven De Jongh, Serguei Ivanov, Servais Knaven, Serguei Outschakov et Bart Voskamp ont quitté leur hôtel de Muntéllier, vendredi 31 août au matin, direction l'aéroport de Zurich, pour un embarquement immédiat vers Bruxelles. Ils avaient laissé sur leur oreiller un message que Guido Van Calster, manager de la formation, porta à la direction de la course : *« Nous ne pouvons plus ni moralement ni physiquement continuer ce Tour. »*

La veille, les six hommes avaient curieusement levé les bras en passant la frontière suisse, Jeroen Blijlevens arrêtant là sa route. Les TVM ont expliqué qu'ils ne disputeraient plus aucune épreuve du calendrier français d'ici la fin de la saison 1998. *« On ne boit plus de vin français et le fromage, on le laisse aussi. De toute manière, il n'était pas mangeable »*, a ajouté Steven De Jongh. Lui et ses coéquipiers ont pourtant affirmé qu'ils répondraient à la convocation du juge Odile Mandrolle, qui leur a demandé de venir à Reims, lundi 3 août, à 10 heures, tout en précisant qu'ils aimeraient se présenter en soirée au départ d'un critérium à Boxmeieer, aux Pays-Bas.

Il n'y aura donc pas plus de 96 coureurs qui défileront dans Paris, dimanche 2 août dans l'après-midi. Quatorze équipes seulement sur les 21 engagées au départ rallieront l'arrivée. Une issue un peu morose : ni le président de la République, Jacques Chirac, ni le premier ministre, Lionel Jospin, ni même le maire de Paris, Jean Tiberi, pourtant fidèle au podium des Champs-Elysées depuis plusieurs années, n'y assisteront pour congratuler le vainqueur et ses rivaux.

Les services de l'Hôtel de Ville de la capitale ont toutefois tenu à préciser que l'absence du premier des Parisiens était liée à ses vacances et qu'elle n'avait rien à voir avec l'actualité de l'épreuve, la décision ayant été prise au début du mois de juillet.

Le 85e Tour de France est allé à son terme, conformément à la volonté des organisateurs. Mais à quel prix ! Le ministre des sports des Pays-Bas a demandé l'ouverture d'une enquête sur les méthodes utilisées par la police française lors de l'audition des coureurs de l'équipe TVM, le 28 juillet. L'ambassade d'Italie réclame une protection de ses coureurs à Paris. Richard Virenque, le leader de la formation Festina, exclue de l'épreuve, a décidé de porter plainte contre la Société du Tour de France. *« J'étais l'un des principaux favoris, j'avais préparé cette épreuve pour la gagner, et on me jette sans que je sois pris positif, c'est injuste »*, avait-il déclaré, le 30 juillet, dans un entretien accordé au quotidien *La Provence*.

« Le Tour est une m... », a déclaré Manolo Saiz, toute l'Espagne derrière lui. Le directeur sportif de la ONCE a toutefois assuré que Laurent Jalabert continuerait à courir en France. Mais l'équipe ibérique fera l'impasse sur Paris-Tours, 9e manche de la Coupe du monde, organisée le 4 octobre par la Société du Tour de France. Et l'on murmure déjà que les organisateurs pourraient se montrer extrêmement regardants au moment d'inviter les équipes étrangères à participer à l'édition 1999 de la Grande Boucle. Premier annonceur à prendre ses distances avec une épreuve bouleversée, le Néerlandais Farm Frites, partenaire de l'équipe TVM, s'est retirée, le 30 juillet, de la caravane publicitaire.

RÈGLEMENT DE COMPTES

Epuisé, le peloton commence à régler ses comptes. Interrogé par la télévision suisse italienne sur le cas Rodolfo Massi (Casino), le Danois Bjarne Riis (Telekom), vainqueur du Tour en 1996, a parlé de *« trafic de drogue »*, avant de se rétracter lors d'une conférence de presse convoquée pour l'occasion. *« Sous ces affaires, il y a peut-être des coupables »*, a suggéré, au *Parisien*, Marco Pantani (Mercatone), le porteur du maillot jaune dont la superbe victoire aura à jamais un goût amer. Pascal Lino (BigMat) estimait pour sa part que Laurent Jalabert et Luc Leblanc n'auraient certainement pas quitté la course avec un maillot de leader sur le dos. Pour étayer sa thèse, le Breton rappelait que, lors de la révolte des coureurs à Tarascon-sur-Ariège, Marco Pantani était le premier à vouloir abandonner. Une volonté qui n'a pas survécu à la conquête du maillot jaune.

C'est une armée en déroute qui entre dans la capitale. Au-delà des conséquences forcément néfastes pour le Tour de France, que va-t-il advenir du cyclisme dans les semaines à venir ? Certains organisateurs de critériums ont déjà jeté l'éponge. Annulée, la fête de Château-Chinon (Nièvre) tout comme celle de la Chapelle-Aubry (Maine-et-Loire), dont Rodolfo Massi, le coureur italien de l'équipe Casino, mis en examen pour *« incitation et facilitation à l'usage et à l'emploi de substances dopantes »* et pour *« importation, offre et cession de substances vénéneuses »*, occupait la tête d'affiche. Tandis que la rentrée d'Alex Zülle, de Laurent Dufaux et d'Armin Meier, les repentis helvètes de la formation Festina, est programmée pour le mardi 4 août, dans l'épreuve suisse A travers Lausanne. Mais Marc Biver, le patron de la course, n'a pas voulu de Richard Virenque.

Dès samedi 8 août, la Coupe du monde reprend, à Saint-Sébastien (Espagne), avant de se poursuivre les dimanche suivants à Hambourg (Allemagne) et à Zurich (Suisse). *« On va revoir du cyclisme normal »*, ironisent les suiveurs du Tour de France.

Yves Bordenave et Nicolas Guillon

Rodolfo Massi, premier mis en examen du peloton

Le coureur italien de l'équipe Casino est accusé d'« importation, offre et cession de substances vénéneuses »

LES CHOSES n'ont pas traîné, vendredi 31 juillet en fin d'après-midi, dans le bureau du juge Patrick Keil, à Lille. Après une courte audition, Nicolas Terrados-Cepeda, médecin de l'équipe ONCE, et le coureur italien Rodolfo Massi (Casino) ont été mis en examen pour *« incitation et facilitation à l'usage et à l'emploi de substances dopantes »*, un délit prévu par la loi antidopage de 1989. Le coureur de la formation française s'est vu en outre reprocher le délit d'*« importation, offre et cession de substances vénéneuses »*.

C'est la première fois depuis l'apparition des affaires de dopage sur le Tour de France qu'un champion est directement mis en cause. Jusque-là, les coureurs ou ex-coureurs de Festina ont tous été entendus comme *« simple témoins »*. Rodolfo Massi et Nicolas Terrados-Cepeda ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Le parquet de Lille n'avait pas réclamé leur mise en détention, estimant qu'il n'y avait pas *« suffisamment de charges »* contre les deux hommes.

Selon Gérald Vinsonneau, premier procureur adjoint, le docteur Terrados-Cepeda devra verser une caution de 100 000 francs en deux fois et pourra continuer à résider en Espagne. La caution de Rodolfo Massi s'élève à 50 000 francs. Il dispose d'un délai d'un mois pour s'établir en France et remettre son passeport au juge. L'un et l'autre ont interdiction de fréquenter le milieu du cyclisme.

Interpellé, mercredi 29 juillet, à Aix-les-Bains, le coureur italien, qui portait alors le maillot à pois rouge de meilleur grimpeur, a été interrogé à l'hôtel de police de Chambéry (Savoie). Les enquêteurs se sont intéressés à son cas après les révélations de Gilles Bouvard, lors de son audition, le 27 juillet, par le SRPJ de Lille. L'ancien coureur de Festina, aujourd'hui chez Casino, avait expliqué que des produits dopants lui avaient été fournis *« soit par Massi, soit par le médecin de Casino, lors de la course Liège-Bastogne-Liège »*, en Belgique, a déclaré Gérald Vinsonneau. En ce cas, la justice française serait incompétente, mais les enquêteurs soupçonnent le coureur d'avoir continué ses pratiques pendant le Tour de France.

Actuellement à l'étranger, le médecin de Casino n'a pas pu être entendu. Selon nos informations, Rodolfo Massi se serait défendu devant les enquêteurs en évoquant un règlement de comptes entre coureurs. Lors d'une perquisition effectuée dans la chambre du coureur italien, mercredi soir, les enquêteurs avaient cependant retrouvé des corticoïdes, pour lesquels Rodolfo Massi n'avait pu fournir d'ordonnance médicale, ainsi que des hormones de croissance et des anabolisants. Son avocat, Me Eric Dupond-Moretti, a expliqué, le 31 juillet, que les corticoïdes *« sont des produits parfaitement autorisés en Italie et pour lesquels* [Rodolfo Massi] *pensait ne pas avoir d'ennuis. Ils ne les avait donc pas cachés »*. Le coureur italien aurait dit aux policiers qu'il *« tenait sa forme olympique de ses séjours en altitude au Mexique »*.

RÉVÉLATIONS D'ALEX ZÜLLE

Les révélations d'Alex Zülle (Festina), ex-coureur de la formation ONCE, ont permis aux enquêteurs de remonter jusqu'à Nicolas Terrados-Cepeda, médecin de l'équipe espagnole, soupçonné d'être au cœur du dopage organisé chez ONCE. Pendant sa garde à vue, le médecin a, lui, accusé les coureurs, qui l'auraient sollicité pour obtenir les moyens d'améliorer leurs performances.

Mercredi 29 juillet, les policiers du SRPJ de Lyon – territorialement compétents – avaient mis la main, dans un camion de ONCE, sur des produits dopants et des fioles dont le contenu est toujours en cours d'analyse. Le docteur Terrados-Cepeda aurait expliqué aux enquêteurs que ses substances provenaient des marchés grec, italien et néerlandais. Leader de l'équipe, Laurent Jalabert avait abandonné le Tour de France, mercredi 29 juillet.

Ces rebondissements, qui suivent les mises en examen de Bruno Roussel, directeur sportif de Festina, d'Eric Ryckaert, son médecin, et de Willy Voet, son soigneur, vont relancer l'enquête. Les coureurs des deux nouvelles formations mises en cause (Casino et ONCE) devraient être entendus dans les prochaines semaines, ainsi que Luc Leblanc (Polti), dont l'audition prévue le 29 juillet a été repoussée *sine die*. Les responsables de la Société du Tour de France pourraient eux aussi être amener à témoigner. Enfin, Pascal Hervé et Richard Virenque (Festina) devraient être de nouveau entendus, en septembre, lorsque seront connus les résultats des prélèvements effectués lors de leur garde à vue du 24 juillet.

Acacio Pereira

Bjarne Riis, porte-parole d'une corporation divisée

BJARNE RIIS (Telekom) s'accommode parfaitement de son nouveau rôle de porte-parole des coureurs. Le Danois, que l'on avait vu sortir du peloton le 29 juillet pour négocier avec la direction du Tour de France la neutralisation de la 17e étape, est de nouveau monté au créneau. Vendredi 31 juillet, le coureur a lancé un appel à l'Union cycliste internationale (UCI) pour que soit organisée, rapidement, une réunion sur le dopage. *« Il est très important que l'on fasse quelque chose avec l'UCI. C'est à eux de prendre les choses en main au premier niveau et ensuite, nous, on suivra*, a déclaré le vainqueur du Tour 1996. *Tout le monde est d'accord pour avoir un sport propre. »*

Le 25 juillet, au lendemain de l'étape qui avait vu les coureurs observer un mouvement de grève à Tarascon-sur-Ariège, une réunion de crise s'était tenue à Balaruc-les-Bains (Hérault). Les représentants des coureurs, des directeurs sportifs et le vice-président de l'UCI, le Français Daniel Baal, avaient alors convenu de l'organisation d'une table ronde à la fin de la saison. Vu l'ampleur prise par l'affaire et comme la saison est loin d'être terminée (Tour d'Espagne en septembre, Championnat du monde en octobre), le cri d'alarme poussé par Bjarne Riis pourrait accélérer le processus.

Reste à savoir, toutefois, si le lieutenent de Jan Ullrich au sein de l'équipe Telekom est vraiment représentatif de l'ensemble du peloton. Une querelle, à son encontre, a éclaté vendredi lors de la 19e étape entre La-Chaux-de-Fonds et Autun. Des propos prêtés à Riis auraient en effet mis en cause l'Italien Rodolfo Massi (Casino) comme étant l'un des fournisseurs de certains coureurs en produits interdits. Vincent Lavenu, le directeur sportif de l'équipe Casino, a lui-même demandé des explications au Danois. L'affaire est allée sufisamment loin pour que Bjarne Riis soit obligé de se dédouaner publiquement : *« Je n'ai jamais dit que Massi trafiquait des substances dopantes. J'ai seulement dit que s'il importait des substances prohibées, il était normal que la police enquête. »*

Loin d'être anodin, cet épisode démontre une fois de plus que la belle solidarité qui régnait jusque-là dans le milieu du cyclisme professionnel vole désormais en éclats. Il y a quelques jours, Bjarne Riis et les autres membres de l'équipe Telekom ne s'étaient pas caché pour dire que si les formations espagnoles s'étaient retirées du Tour de France, c'est parce qu'elles n'avaient plus rien à y gagner. Un avis que partage également le directeur de l'épreuve, Jean-Marie Leblanc.

« Pour être franc, je n'ai pas apprécié le terrorisme manifesté par le directeur sportif de ONCE [Manolo Saiz] *qui, après avoir embarqué les Banesto, a convaincu les deux autres équipes espagnoles, Vitalicio et Kelme. Si les ONCE et les Banesto avaient eu un coureur placé pour le podium, je ne suis pas sûr qu'ils auraient agi de la même façon »*, a-t-il déclaré, samedi 1er août, dans les colonnes du *Parisien*. Pour le Tour de France 1999, Jean-Marie Leblanc indique que la *« moralité des équipes »* sera prise en compte à l'heure de lancer les invitations. – *(AFP et Reuters.)*

RÉSULTATS

19e étape, 242 km
La Chaux-de-Fonds - Autun

1. Magnus Backstedt (Suè., GAN) 5 h 10 mn14 s ; 2. M. Den Bakker (PB, RAB) ; 3. E. Mazzoleni (Ita. SAE) ; 4. P. Deramé (Fra., USP), m.t. ; 5. F. Guesdon (Fra., FDJ), à 25 s ; 6. F. Sacchi (Ita., PLT) ; 7. J. Durand (Fra., CAS) ; 8. A. Turcchia (Ita., ASI) ; 9. S. O'Grady (Aus., GAN) ; 10. T. Gouvenou (Fra., BIG) ; 11. F. Andreu (EU, USP) ; 12. C. Agnolutto (Fra., CAS), m.t. ; 13. T. Bourguignon (Fra., BIG), à 28 s ; 14. R. McEwen (Aus., RAB), à 16 mn 35 s ; 15. E. Zabel (All., TEL) ; 16. S. Zanini (Ita., MAP) ; 17. Pascal Chanteur (Fra/CAS) ; 18. F. Simon (Fra., GAN) ; 19. N. Jalabert (Fra., COF) ; 20. A. Tafi (Ita., MAP) ; 21. G. Verheyen (Bel., LOT) ; 22. M. Pantani (Ita., MER) ; 23. P. Farazijn (Bel., LOT) ; 24. R. Aldag (All., TEL) ; 25. R. Vertruggche (Bel., LOT) ; 26. P. Van Hyfte (Bel., LOT) ; 27. F. Roscioli (Ita., ASI) ; 28. K. Van de Wouwer (Bel., LOT) ; 29. L. Madouas (Fra., LOT) ; 30. R. Forconi (Ita., MER) ; 31. F. Fontanelli (Ita., MER) ; 32. V. Ekimov (Rus., USP) ; 33. V. Djavanian (Rus., BIG) ; 34. R. Conti (Ita., MER) ; 35. G. Di Grande (Ita., MAP) ; 36. D. Nardello (Ita., MAP) ; 37. B. Riis (Dan., TEL) ; 38. C. Rinero (Fra., COF) ; 39. M. Boogerd (PB, RAB) ; 40. J.-C. Robin (Fra., USP) ; 41. A. Vierhouten (PB, RAB) ; 42. B. Hamburger (Dan., CAS) ; 43. J. Ullrich (All., TEL) ; 44. D. Baranowski (Pol., USP) ; 45. T. Hamilton (EU, USP) ; 46. B. Julich (EU, COF) ; 47. S. Heulot (Fra., FDJ) ; 48. L. Van Bon (PB, RAB) ; 49. G. Hincapie (EU, USP) ; 50. R. Meier (Sui., COF), m.t., etc.

Classements

Classement général : 1. M. Pantani (Ita., MER), 87 h 58 mn 43 s ; 2. B. Julich (EU, COF), à 5 mn 42 s ; 3. J. Ullrich (All., TEL), à 5 mn 56 s ; 4. C. Rinero (Fra., COF), à 8 mn 1 s ; 5. M. Boogerd (PB, RAB), à 8 mn 5 s ; 6. J.-C. Robin (Fra., USP), à 12 mn 34 s ; 7. R. Meier (Sui., COF), à 13 min 19 s ; 8. D. Nardello (Ita., MAP), à 13 mn 36 s ; 9. B. Riis (Dan., TEL), à 14 mn 45 s ; 10. G. Di Grande (Ita., MAP), à 15 mn 13 s ; 11. A. Merckx (Bel., PLT), à 16 mn 15 s ; 12. L. Piepoli (Ita., SAE), à 16 min 53 s ; 13. S. Heulot (Fra., FDJ), à 17 mn 49 s ; 14. D. Baranowski (Pol., USP), à 19 mn 22 s ; 15. B. Hamburger (Dan., CAS), à 22 mn 57 s ; 16. K. Van de Wouwer (Bel., LOT), à 23 mn 51 s ; 17. K. Livingston (EU, COF), à 30 min 30 s ; 18. P. Farazijn (Bel., LOT), à 30 min 47 s ; 19. J. Jaksche (All., PLT), à 32 mn 43 s ; 20. L. Madouas (Fra., LOT), à 34 min 48 s ; 21. U. Bolts (All., TEL), à 35 mn 20 s ; 22. C. Vasseur (Fra., GAN), à 35 mn 30 s ; 23. A. Teteriouk (Kzk., LOT), à 35 mn 52 s ; 24. G. Verheyen (Bel., LOT), à 36 mn 17 s ; 25. E. Berzin (Rus., FDJ), à 40 mn 39 s ; 26. T. Bourguignon (Fra., BIG), à 41 mn 40 s ; 27. G. Totschnig (Aut., TEL), à 45 mn 30 s ; 28. B. Salmon (Fra., CAS), à 47 mn 31 s ; 29. A. Elli (Ita., CAS), à 56 mn 36 s ; 30. P. Bordenave (Fra., BIG), à 56 min 56 s ; 31. C. Agnolutto (Fra., CAS), à 1 h 4 mn 8 s ; 32. O. Pozzi (Ita., ASI), à 1 h 10 mn 18 s ; 33. M. Den Bakker (PB, RAB), à 1 h 11 mn 17 s ; 34. P. Jonker (Aus., RAB), à 1 h 11 mn 18 s ; 35. P. Chanteur (Fra., CAS), à 1 h 15 min 7 s ; 36. M. Lelli (Ita., COF), à 1 h 15 mn 19 s ; 37. M. Podenzana (Ita., MER), à 1 h 17 mn 53 s ; 38. D. Leproux (Fra., BIG), à 1 h 20 mn 39 s ; 39. L. Lebreton (Fra., BIG), à 1 h 21 mn 2 s ; 40. B. Zberg (Sui., RAB), à 1 h 21 mn 16 s ; 41. V. Ekimov (Rus., USP), à 1 h 21 min 27 s ; 42. A. Tafi (Ita., MAP), à 1 h 24 min 47 s ; 43. R. Aldag (All., TEL), à 1 h 25 min 5 s ; 44. P. Meinert (Dan., USP), à 1 h 25 min 14 s ; 45. K. Moerenhout (PB, RAB), à 1 h 25 min 46 s ; 46. F. Sacchi (Ita., PLT), à 1 h 26 mn 58 s ; 47. R. Forconi (Ita., MER), à 1 h 29 mn 13 s ; 48. M. Jemison (EU, USP), à 1 h 30 min 17 s ; 49. M. Donati (Ita., SAE), à 1 h 32 mn 49 s ; 50. G. Hincapie (EU, USP), à 1 h 35 mn 19 s ; etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 305 pts ; 2. S. O'Grady (Aus., GAN), 200 ; 3. T. Steels (Bel., MAP), 186 ; 4. R. McEwen (Aus., RAB), 174 ; 5. F. Simon (Fra., GAN), 131 ; 6. G. Hincapie (EU, USP), 127 ; 7. J. Durand (Fra., CAS), 102 ; 8. B. Julich (EU, COF), 102 ; 9. A. Turcchia (Ita., ASI), 93 ; 10. M. Pantani (Ita., MER), 50

Classement de la montagne : 1. C. Rinero (Fra., COF), 200 pts ; 2. M. Pantani (Ita., MER), 175 ; 3. A. Elli (Ita., CAS), 165 ; 4. C. Vasseur (Fra., GAN), 156 ; 5. S. Heulot (Fra., FDJ), 152 ; 6. J. Ullrich (All., TEL), 125 ; 7. B. Julich (EU, COF), 98 ; 8. M. Boogerd (PB, RAB), 92 ; 9. L. Piepoli (Ita., SAE), 90 ; 10. R. Meier (Sui., COF), 89.

Classement par équipes : 1. Cofidis, 263 h 55 mn 14 s ; 2. Casino, à 19 mn 38 s ; 3. US Postal, à 38 mn 3 s ; 4. Telekom, à 44 mn 8 s ; 5. Lotto, à 58 min 30 s ; 6. Polti, à 59 mn 40 s ; 7. Rabobank, à 1 h 35 min 51 s ; 8. Mapei, à 1 h 52 mn ; 9. BigMat-Auber 93, à 1 h 55 min 22 s ; 10. La Française des jeux, à 2 h 13 mn 59 s, etc.

19e ÉTAPE

Victoire inédite d'un coureur suédois



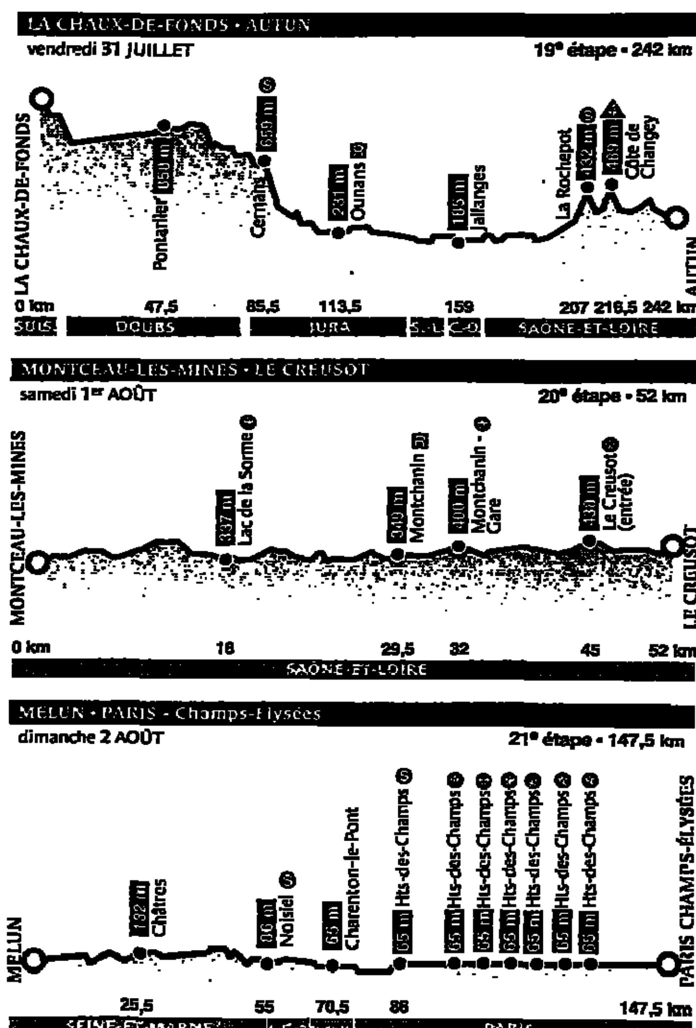
MAGNUS BACKSTEDT (GAN) a signé, vendredi 31 août à Autun, la première victoire d'un Suédois *dans l'histoire du Tour de France*. Ce coureur de vingt-trois ans est devenu professionnel en 1996, dans la modeste équipe belge Collstrop, avec laquelle il a remporté le Tour d'Afrique du Sud. En 1997, il s'est imposé, sous le maillot Palmans, dans le Grand Prix d'Isbergues, une épreuve de la Coupe de France. Avec une taille de 1 m 93, pour 82 kg, Magnus Backstedt fait partie des plus beaux gabarits du peloton.

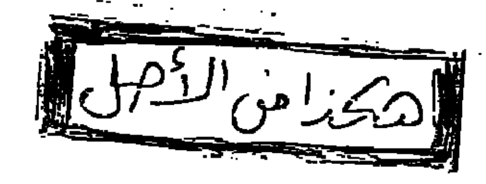
L'unique concurrent suédois du Tour s'est imposé au terme d'une échappée fleuve à treize coureurs, conclue à quatre. Dès le passage *de la borne gonflable du kilomètre* zéro à la Chaux-de-Fonds (Suisse), Jacky Durand (Casino) a montré son impatience en s'extirpant de la meute. Le Français, privé de son leader Rodolfo Massi *(lire ci-dessus)*, a vite creusé un écart avant d'être rejoint par un groupe de contre-attaquants. De cette union est née une échappée qui comptait une avance d'un quart d'heure au ravitaillement à mi-course.

Mais dans les derniers kilomètres un groupe de quatre opportunistes a tenté sa chance. La victoire est revenu à un ancien skieur Suédois, peu habitué des sprints mais sans doute plus déterminé que ses compagnons à arracher la victoire. Il a devancé à Autun le Néerlandais Maarten Den Bakker (Rabobank), deuxième, et l'Italien Eddy Mazzoleni (Saeco), troisième. Le peloton a terminé avec un retard de plus d'un quart d'heure.

« En montagne, cela fut très dur et, heureusement, Stuart O'Grady m'a aidé. Je l'avais emmené dans les sprints et il m'avait rendu la pareille dans les cols », a commenté Backstedt. L'équipe des GAN, qui eut l'heur de porter trois jours le maillot jaune avec le coureur Australien Stuart O'Grady, décroche sa troisième victoire dans ce Tour 98.

L'Italien Marco Pantani, qui a terminé avec 16 min 40 s de retard, conserve le maillot jaune à la veille de l'étape contre la montre du Creusot. – *(AFP, Reuter)*





TRANSPORTS American Airlines et US Airways sont les deux premières *compagnies américaines* à avoir mis en œuvre, samedi 1er août, leur alliance scellée en avril. Northwest et Continental Airlines, elles, attendent l'autorisation officielle. ● *LES AUTORITÉS AMÉRICAINES* examinent attentivement ces projets d'alliance susceptibles de conduire à une cartellisation du secteur et à une hausse des prix. Déjà, au premier semestre 1998, *les billets ont augmenté* en moyenne de 1,7 %. ● LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS américain (DOT) suggère d'infliger des amendes aux compagnies qui ajoutent des capacités supplémentaires ou baissent leurs prix temporairement pour évincer des compagnies locales. ● SI LA CRISE ASIATIQUE et les tensions sociales commencent à peser sur les profits, globalement, les résultats semestriels ont enregistré un niveau record.

Le gouvernement américain tente d'éviter la cartellisation du secteur aérien

La crise asiatique commence à peser sur les compagnies les plus présentes sur le marché transpacifique. La baisse de 25 % du prix du carburant au cours du premier semestre et le dynamisme du marché domestique continuent pourtant de doper leurs résultats financiers

COURAGEUSES mais pas téméraires, American Airlines et US Airways sont les deux premières compagnies américaines à avoir mis en œuvre, samedi 1er août, leur *alliance scellée en* avril. En dépit de la procédure d'enquête diligentée par les autorités américaines chargées du respect *de la concurrence* au sujet des alliances, deux à deux, des six principales compagnies aériennes américaines, American Airlines et US Airways ont choisi d'aller de l'avant. Elles n'ont toutefois pas pris trop de risque. Il n'est pour l'instant question ni de vols communs, ni de coordination des réseaux, ni de fusion des programmes de fidélisation. Seule passerelle jetée entre les deux compagnies, les clients de l'une peuvent, dès à présent, utiliser les points accumulés sur leurs cartes de fidélité pour obtenir des vols gratuits sur l'autre compagnie. Le programme « AAdvantage » d'American Airlines compte 32 millions de membres.

Les numéros un et trois américains, United et Delta Airlines ont annoncé qu'ils feraient de même dès le 1er septembre. Northwest et Continental Airlines ont pour le moment décidé d'attendre. L'enjeu est pour eux plus important puisque les numéros quatre et cinq américains avaient clairement annoncé leur ambition, il y a trois mois, de sceller *« une alliance stratégique globale »*, accompagnée de la prise de contrôle capitalistique de la seconde par la première. Depuis les annonces en fanfare, les compagnies aériennes ont été contraintes à plus de modestie. Les autorités américaines redoutent en effet que ces alliances domestiques ne conduisent à la rationalisation du réseau et à la réduction de la desserte des villes les moins importantes.

Toujours plus de profits

	RÉSULTATS SEMESTRIELS* en millions de dollars	ÉVOLUTION 1998/1997 en %	TRAFIC** en milliards de passagers-kilomètres	TAUX DE REMPLISSAGE en %
UNITED AIRLINES	343	–1,1	50,3	73,6
AMERICAN AIRLINES	699	+54	44,9	71,7
DELTA AIRLINES	557	+13,6	43,4	73,1
NORTHWEST AIRLINES	120	– 40,2	29,5	77,9
CONTINENTAL AIRLINES	244	+20,8	22,0	73,5
US AIRWAYS	295	– 15,7	17,5	77,9

RE-RÉGLEMENTATION

Les compagnies aériennes les plus petites ne se sont pas privées d'enfoncer le clou au cours des dernières semaines. Frontier Airlines s'est ainsi plaint du *« comportement prédateur »* d'United Airlines sur sa plate-forme aéroportuaire (*hub*) de Denver-Chicago. Conséquence, le ministère des transports américain (DOT) vient de faire un certain nombre de propositions pour re-réglementer un secteur libéralisé depuis vingt ans, par l'Airline Deregulation Act de 1978.

Le DOT suggère notamment d'infliger des amendes aux compagnies qui ajoutent des capacités supplémentaires ou baissent leurs prix temporairement, pour évincer des compagnies locales, avant de les remonter. Les dernières statistiques du marché semblent donner raison à ceux qui redoutent une cartellisation du secteur. Alors que la déréglementation a permis une baisse du prix des billets de 40 % en dollar constants, le premier semestre de 1998 a vu une hausse moyenne de 1,7 % des tarifs.

Paradoxe, la bonne conjoncture économique n'aide pas non plus les compagnies aériennes à convaincre les autorités américaines du bien-fondé de leurs projets d'alliances. La publication des chiffres semestriels des neuf principales compagnies fait apparaître une nouvelle hausse de 16 % des résultats, après deux années de bénéfices records. L'an dernier, le secteur avait dégagé plus de 5 milliards de dollars de profits (environ 30 milliards de francs).

La baisse de 25 % du prix du carburant au premier semestre et la hausse continue du taux de remplissage des avions se sont ainsi conjuguées pour faire progresser de 54 % les résultats d'American et de plus de 20 % ceux de Continental. Le taux de remplissage moyen s'établit au niveau record de 76,5 %. Même TWA, longtemps pénalisée par l'accident du vol 800 entre New York et Paris, est repassée dans le vert ce trimestre.

NÉGOCIATIONS SALARIALES

Cette année, les effets de la crise asiatique commencent pourtant à se faire sentir. United Airlines et Northwest Airlines, les deux compagnies qui offrent le plus de liaisons transpacifiques ont vu leur bénéfices semestriels baisser respectivement de 1,1 % et 40 %. United a réussi à redresser la barre au second trimestre, grâce au redéploiement de ses capacités sur d'autres marchés, comme le ciel transatlantique. Northwest a été en outre affectée par les difficiles *négociations* salariales avec ses pilotes et les autres catégories d'employés.

Les tensions sociales expliquent aussi la prudence des compagnies aériennes à mettre en œuvre leurs alliances domestiques. Les pilotes y sont particulièrement hostiles : ils craignent que ces accords ne débouchent sur la mise en commun des programmes de vol et la réduction globale des dessertes. A terme, une certaine polyvalence des pilotes risquerait en outre d'affecter la sacro-sainte « liste de séniorité » qui détermine le déroulement de leur carrière.

Ces premières fausses notes et l'incertitude réglementaire inquiètent les investisseurs. Malgré les profits records, les actions des compagnies aériennes ont accusé le coup à Wall Street. United, American, Delta et Continental Airlines ont perdu entre 15 % et 20 % de leur valeur depuis la mi-juillet. Northwest Airlines, qui catalyse toutes les difficultés du secteur, a vu son titre perdre 50 % depuis la mi-mars. La Bourse aurait-elle déjà anticipé un retournement de conjoncture ?

Christophe Jakubyszyn

Compte à rebours chez Northwest

Les pilotes de Northwest Airlines ont déclenché, jeudi 30 juillet, le compte à rebours légal de trente jours avant d'entamer un mouvement de grève qui paralyserait la compagnie. Alors que la plupart des autres compagnies aériennes ont déjà signé l'accord salarial quinquennal avec leurs pilotes, la direction et les pilotes de Northwest en sont à deux années de négociations infructueuses. Après avoir consenti une baisse de leurs salaires en 1993, au moment où la compagnie était menacée de faillite, les pilotes réclament 15 % d'augmentation au cours des cinq prochaines années et 5 % des profits. La direction de la compagnie ne leur propose que 10 % d'augmentation.

Les autres catégories de personnel, mécaniciens, bagagistes, personnel au comptoir, auraient rejeté, selon des résultats provisoires vendredi 31 juillet, le projet d'accord élaboré entre la direction et leur syndicat, l'AMAW. La confirmation de ce rejet massif, attendu mardi, risque de relancer les arrêts de travail sporadiques, qui ont déjà largement affecté les résultats de la compagnie au premier semestre, et devrait confirmer la montée en puissance d'un syndicat rival, l'AMFA.

Les syndicats de la CNP partagés sur la privatisation partielle

LES SYNDICATS FO ET CGT de la Caisse nationale de prévoyance (CNP) ont affirmé, vendredi 31 juillet, leur *« opposition résolue à l'accélération du processus de privatisation »*. Les deux organisations réaffirment que les décisions gouvernementales – notamment le décret de privatisation partielle du 20 juillet ainsi que l'introduction en Bourse à l'automne et l'augmentation du capital – s'inscrivent *« dans une absence totale de réflexion sur la stratégie de l'établissement »*.

Le syndicat CFDT de la CNP a estimé, le même jour, que la récente réorganisation de la société constitue *« une étape vers un avenir toujours incertain »*. *« Si tous les risques sont loin d'avoir disparu, une période de stabilité relative semble pouvoir s'ouvrir »*, ajoute la CFDT. Après la vente de la part de l'Etat, le capital de la CNP sera partagé entre la Caisse des dépôts et consignations (40 %), La Poste (20 %) et les Caisses d'épargne (12,5 %).

DÉPÊCHES

■ **SIEMENS : le géant allemand de l'électrotechnique** a annoncé, vendredi 31 juillet, la fermeture de son usine britannique de semi-conducteurs de North Tyneside, à cause de la chute des prix mondiaux, ce qui entraînera la suppression de 1 100 emplois.

■ **ALSTOM : un consortium comprenant le franco-britannique Alstom et le canadien Bombardier** a reçu une commande supplémentaire de deux trains à grande vitesse pour le corridor nord-est Washington-New York-Boston de la compagnie américaine Amtrak. Cette commande de 250 millions de francs s'ajoute aux 18 TGV déjà commandés par l'américain.

■ **TGV : la Corée du Sud a décidé de relancer** son projet de seconde ligne de trains à grande vitesse (TGV) jusqu'à présent à l'arrêt, et qui doit relier Séoul à l'ouest du pays, ont annoncé, samedi 1er août, des représentants du gouvernement.

■ **AOM : la compagnie aérienne, filiale du Consortium de réalisation** du Crédit lyonnais, a *« sensiblement »* amélioré ses comptes en 1997 avec un bénéfice net de 27 millions de francs après une perte de 140 millions en 1996.

■ **TMM : Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie**, a estimé, vendredi 31 juillet sur BFM, que Thomson Multimédia, dont le gouvernement a décidé d'ouvrir le capital à quatre groupes privés, *« vaut probablement plusieurs milliards »* de francs, faisant allusion aux déclarations de l'ancien premier ministre, Alain Juppé, qui avait estimé en 1996 que l'entreprise *« ne valait rien »*.

■ **NEC : le groupe japonais** a pris le contrôle du fabricant américain Packard Bell à la faveur d'une recapitalisation. Cinquième fabricant mondial d'ordinateurs personnels, Packard Bell a vu ses ventes baisser de 2 % au deuxième trimestre et sa part du marché mondial tomber de 5,2 % à 4,4 %. NEC compte que Packard Bell redevienne bénéficiaire au second semestre 1999 et souhaite l'introduire en Bourse.

■ **BTR : le groupe diversifié britannique** a annoncé, vendredi 31 juillet, la cession pour 510 millions de livres, au comptant, de ses activités dans l'aéronautique à la société financière Doughty Hanson, créée en 1989 et spécialisée dans le rachat d'entreprises en coopération avec les dirigeants de ces sociétés.

■ **ENSO/STORA : la Commission européenne a ouvert une enquête approfondie sur la fusion** annoncée entre le finlandais Enso et le suédois Stora. Le nouveau groupe deviendra le leader mondial du bois-papier, avec un chiffre d'affaires de près de 66 milliards de francs et 40 000 employés.

■ **CCF : le Crédit commercial de France ne souhaite pas *« rester indépendant à tout prix »***, a déclaré son président Charles de Croisset, au *Journal des finances* du samedi 1er août. Il a ajouté toutefois que, pour l'instant, il n'avait pas *identifié une alliance susceptible de créer plus de* valeur que le CCF n'en crée à lui seul.

Les assurés d'Europavie se retournent contre l'Etat

LE TRIBUNAL administratif de Paris a rendu, le 24 juillet, une ordonnance qui devrait apporter un éclairage nouveau sur la faillite de la compagnie d'assurance-vie Europavie, la première société de ce type en liquidation. Il a demandé au professeur Maurice Nussembaum de procéder à une expertise en vue de décrire *« la situation de la société Europavie avant son rachat en 1994-1995, les circonstances et les conditions de sa reprise par le groupe Thinet »* ainsi que *« l'évolution de la situation comptable, financière et l'état des engagements de la société pendant la période entre le 1er janvier 1990 et le retrait d'agrément »*. A chaque étape, le tribunal lui demande d'examiner dans quelles conditions le ministère des finances et la commission de contrôle des assurances ont délivré leurs agréments à cette compagnie ou à ses produits, agréments sans lesquels aucune activité d'assurance n'est possible. L'expert devra *« décrire l'ensemble des mesures de contrôle et de surveillance prises par le ministre chargé de l'économie et des finances et la commission de contrôle des assurances entre le rachat d'Europavie par le groupe Thinet et le retrait d'agrément, les suites qui ont été données à ses mesures »*.

L'expert reviendra sur les différentes étapes de la courte vie d'Europavie. Créée par des courtiers en 1987, la société s'est spécialisée dans les contrats d'assurance-vie adossés à des placements immobiliers. L'effondrement du marché de la pierre l'a mise en difficulté. En 1994, elle a été reprise par le groupe Thinet, présent dans l'immobilier et le bâtiment, qui compte parmi ses actionnaires, Dominique Santini, frère d'André Santini (Force démocrate), ancien ministre, député et maire d'Issy-les-Moulineaux. A chacune de ces étapes, la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) a refusé d'admettre Europavie dans ses rangs. Celle-ci a malgré tout obtenu les agréments ministériels nécessaires.

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

La défiance de la profession – beaucoup trop silencieuse au goût de Me Robert Morin, avocat chargé de la défense d'un groupe d'assurés victimes d'Europavie – s'est pourtant révélée justifiée. En août 1997, les avoirs de la BVH, une petite banque allemande en difficulté appartenant au groupe Thinet, sur laquelle Europavie avait transféré des actifs, sont gelés par les autorités de contrôle allemandes. Certains clients d'Europavie cherchent à retirer leurs fonds. En novembre, le groupe Thinet est placé en redressement judiciaire. Il ne peut plus rien pour Europavie, également en cessation de paiement, pour laquelle le tribunal cherche un repreneur. Faute d'en trouver, un administrateur judiciaire, Me Bernard Meille, est nommé par le tribunal de commerce de Nanterre en décembre.

Chargé de liquider la société, il tente une dernière fois de trouver un repreneur. Après avoir demandé un rapport au cabinet d'expertise-comptable Salustro Reydel, sur la situation d'Europavie, il contacte sept compagnies. En juillet, il est contraint de constater qu'aucune solution ne se dessine : le dernier assureur intéressé, Avip (groupe Dresdner Bank), a jeté l'éponge. L'insuffisance d'actifs est estimée entre 155 et 196 millions de francs face aux engagements de la compagnie envers les souscripteurs (391 millions de francs).

Par ailleurs, Me Meille indique dans son rapport semestriel sur l'état de la liquidation avoir été conduit à *« informer Madame le procureur de la République d'un certain nombre de faits qui seraient de nature à engager la responsabilité des dirigeants sociaux »*. Une deuxième mission a été impartie au cabinet Salustro Reydel *« visant à détecter les fautes de gestion imputables, le cas échéant, aux dirigeants de droit ou aux dirigeants de fait de la société Europavie »*.

Faute de repreneur, les assurés se retournent, eux, contre l'Etat, comme l'a révélé *La Tribune* du 22 juillet. Sans attendre le rapport de M. Nussenbaum, certains d'entre eux, conduits par Me Morin, affutent leurs arguments pour saisir directement la Cour administrative. S'il reste de taille modeste, le dossier Europavie piège tout de même 5 000 assurés et montre à quel point la mise en place d'un mécanisme de garantie pour l'assurance-vie est nécessaire, au moment où Bercy planche sur un projet de loi.

Sophie Fay

Les étapes du désastre

● **Décembre 1987 :** création d'Europavie, compagnie d'assurance-vie et capitalisation, spécialisée dans la distribution de contrats Acavi adossés à des placements immobiliers.

● **Décembre 1994 :** frappée par l'effondrement du marché immobilier, Europavie, en difficulté, est reprise par le groupe Thinet (BTP et immobilier).

● **Août 1997 :** les dépôts de la banque allemande BVH, filiale du groupe Thinet, qui reçoit d'importants dépôts d'Europavie, sont gelés. La banque est mise en liquidation.

● **Octobre-novembre 1997 :** cessation de paiement d'Europavie. Le ministère de l'économie retire son agrément à la compagnie et une procédure de redressement judiciaire est ouverte.

● **Novembre 1997 :** Thinet est mis en redressement judiciaire.

● **20 juillet 1998 :** faute de repreneur, Me Bernard Meille, administrateur judiciaire chargé du dossier, demande la liquidation d'Europavie.

Les « spéculateurs professionnels » réclament près de 400 millions de francs au Matif

LE CONFLIT opposant les anciens négociateurs individuels de parquet (les NIP) et Matif SA, la société chargée du marché à terme international de France (Matif), est porté devant la justice. Dans les prochains jours, quarante ex-NIP déposeront une demande préalable auprès de Matif SA, puis une requête indemnitaire auprès du tribunal administratif de Paris.

Les NIP, qui avaient pour rôle d'animer le marché de la criée, s'estiment lésés par la décision du Matif de supprimer définitivement ce mode de négociation, le 2 juin 1998. Le montant des indemnités réclamées varie d'un plaignant à l'autre, mais le cumul pourrait avoisiner 400 millions de francs. A titre prudentiel, le Matif SA devrait provisionner ces sommes dans ses comptes de 1998. Ceux-ci devraient déjà être lourdement affectés par la forte baisse des tarifs et des transactions et les importants investissements commerciaux consentis pour promouvoir sa plate-forme électronique.

Dans le cadre du partenariat établi en septembre 1997 avec ses homologues allemand et suisse, le Matif a dû se résoudre à se convertir aux transactions électroniques. Lorsque, en février 1998, ils exposent cette décision à leurs membres, les dirigeants du Matif estiment que l'électronique peut cohabiter avec la criée. *Mais les* employés des courtiers et les NIP n'y croient pas et entament un *mouvement de grève* (*Le Monde* du 6 février).

Quelques jours après l'introduction de l'électronique, le 7 avril, l'affaire était entendue : la criée n'avait aucune chance de survie. *Sa disparition officielle*, en juin, a entraîné la suppression d'un tiers des effectifs de Matif SA, celle de nombreux employés des courtiers et celle de quelques NIP. Plus de la moitié d'entre eux se sont, toutefois, reconvertis en négociateurs pour compte propre (NCP) afin d'intervenir sur le marché depuis un écran électronique.

Enguérand Renault

هكذا من الاصل

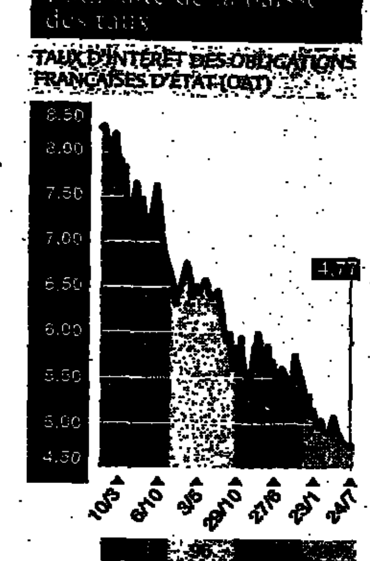
Les taux tombent à un niveau historique en Europe

L'optimisme règne sur les marchés obligataires européens en raison de l'afflux de liquidités et de l'éloignement des craintes inflationnistes. En revanche, les cambistes japonais broient du noir. Le yen a un nouvel accès de faiblesse

Les déclarations du ministre des finances japonais Kiichi Miyazawa ont fait trébucher le yen face au dollar. En laissant le soin à l'économie de fixer le niveau du yen, le nouveau ministre a semblé écarter toute nouvelle intervention des autorités monétaires sur le marché des changes. La faiblesse de l'économie et de la devise japonaise profite indirectement aux obligations européennes. Malgré des rendements historiquement faibles, les emprunts d'Etats européens sont considérés comme des valeurs refuges pour les investisseurs japonais. Les opérateurs pensent que la situation devrait perdurer. Ils ont même intégré dans leurs prévisions une augmentation des taux directeurs français et allemands au quatrième trimestre. Cette hausse des taux courts n'est pas justifié par un regain d'inflation, mais par la nécessité d'ajuster les taux européens avant l'arrivée de l'euro.

LES MARCHÉS obligataires européens ont volé de record en record, cette semaine. Vendredi 31 juillet, le rendement de l'emprunt d'Etat allemand à 10 ans (Bund) a atteint un plancher historique à 4,63 % tandis que son homologue français s'est inscrit à 4,75 %, à moins de 1 point de base (0,01 %) de son propre record. Le mouvement de baisse des taux à long terme européen entamé fin 1994 a ramené ce taux de 8 % à 5,34 % au 31 décembre 1997. Mais le mouvement s'est brusquement accéléré au début de l'année 1998 en raison de l'aggravation de la crise asiatique. Alain Bokobza, responsable de la stratégie à la Société générale, estime que les bas niveaux actuels devraient se perpétuer pendant encore dix à douze mois.

De nombreux facteurs conjoncturels se conjuguent pour faire pression à la baisse. Le plus importants d'entre eux est la persistance de la crise asiatique. Les investisseurs japonais, insatisfaits de la très faible rémunération des emprunts d'Etat nippons (1,75 % à 10 ans) ont massivement investi leurs disponibilités dans des emprunts américains. Ils cherchent aujourd'hui à diversifier leurs placements en se dirigeant vers les places européennes. Par ailleurs, remarque Karine Lenoir, stratégiste à la Caisse des dépôts, l'effondrement des marchés des autres pays émergents, dont la Russie, a également réorienté une partie de l'épargne mondiale vers les marchés occidentaux. Enfin, quelques grands établissements anglo-saxons, comme Prudential Securities ou Morgan Stanley Dean Witter, inquiets d'un possible ralentissement de la croissance bénéficiaire des entreprises américaines et européennes ont révisé, cette semaine, la pondération de leur portefeuille, en favorisant les obligations d'Etats, actifs moins risqués que les actions.



En trois ans, les taux à long terme sont revenus en France de plus de 8 % à 4,75 %.

La demande d'obligations européennes s'accroît nettement. Mais, en face, l'offre d'emprunts d'Etats se ralentit en raison de la réduction des déficits publics. De plus, depuis le début du mois de juillet, le gouvernement allemand a sensiblement freiné ses émissions d'obligations à 10 ans. Les professionnels parlent d'un « effet d'étranglement » qui pousse les taux à la baisse. Les taux d'intérêt à long terme européens sont également très sensibles à la situation aux Etats-Unis.

FACILITER L'ARRIVÉE DE L'EURO

L'économie américaine a montré, ces derniers temps, des signes tangibles de ralentissement. Aujourd'hui, les experts tablent sur une croissance du produit intérieur brut (PIB) américain limitée à près de 2,5 % en 1999. Cette situation éloigne encore plus les risques de résurgence de l'inflation. Philippe Gudin, économiste chez le courtier américain Goldman Sachs, estime toutefois que ces éléments conjoncturels peuvent disparaître dans quelques mois et que les taux d'intérêt européens pourraient donc reprendre un peu de hauteur, tout en restant à des niveaux raisonnables, entre 5 % et 5,25 %. Enfin, tous les experts attendent une légère remontée des taux directeurs des banques centrales des pays du noyau dur européen pour faciliter le passage à l'euro. La banque centrale allemande n'a pas fait mystère de ses intentions de relever ses taux, non en raison de la situation économique de l'Allemagne (qui vient tout juste de renouer avec la croissance), mais pour faciliter l'ajustement des taux en Europe.

Au cours du quatrième trimestre 1998, la Bundesbank et la Banque de France pourraient donc augmenter de 0,25 % leurs taux directeurs pour les porter de 3,30 % à près de 3,50-3,60 %. A charge pour les banques centrales des autres pays de l'Euroland de réduire les leurs à ce niveau. Ce mouvement pourrait être diversement interprété, souligne Régis Khaber, stratégiste à la société de Bourse Aurel. Si les opérateurs estiment que c'est un simple ajustement technique, cela ne devrait pas avoir de répercussion sur les taux à long terme. Mais, à l'inverse, ils peuvent estimer que cette intervention marque le début d'un processus de resserrement des taux européens, piloté par la future Banque centrale européenne.

Dans ce cas, les taux à long terme pourraient se redresser plus nettement. Mais cette hypothèse n'est guère retenue : tous les spécialistes remarquent que l'inflation semble entièrement sous contrôle en Europe. Contrairement à ce que les précédents cycles économiques avaient enseigné, la croissance de l'activité n'entraîne plus automatiquement une hausse des prix, remarque Régis Khaber. Au contraire, pour assurer leur croissance face à une concurrence toujours accrue, les entreprises doivent constamment réduire leur prix. Elles ne peuvent le faire qu'au prix d'une baisse constante de leurs coûts de production. Confirmant cette vision, Eurostat a publié, jeudi 30 juillet, le chiffre du taux d'inflation annuel des onze pays participants à l'Euro pour le mois de juin. Il est resté stable à 1,4 %, un niveau très faible.

Sur le marché des changes, les premières déclarations du nouveau ministre des finances japonais, Kiichi Miyazawa, ont brusquement ramené le yen à 144,53 pour 1 dollar, son plus bas niveau depuis six semaines. Ce dernier a déclaré que c'est la situation économique du pays et non les interventions des banques centrales qui doivent déterminer le niveau du yen. Or, les dernières statistiques économiques sont mauvaises. En juin, les prix à la consommation ont reculé de 0,4 %, les mises en chantier ont chuté de 11,7 % et le chômage a progressé pour atteindre 4,3 % de la population active. Cette déclaration pourrait décourager tout nouveau geste des autorités monétaires américaines.

La Fed a dépensé 833 millions de dollars pour le yen

Le 17 juin, à la surprise générale, la Réserve fédérale américaine (Fed) est massivement intervenue pour soutenir la devise japonaise, qui était tombée à 146 yens pour 1 dollar. Jeudi 30 juillet, la Réserve fédérale de New York, une des douze banques centrales régionales américaines agissant sur le marché des changes pour le compte de la Fed, a révélé dans son rapport trimestriel que cette intervention a coûté 833 millions de dollars, soit presque 5 milliards de francs. Lors de la précédente intervention de grande ampleur sur le marché des changes, en août 1995, les autorités monétaires américaines avaient dépensé 700 millions de dollars pour soutenir le billet vert, alors au plus bas face au mark et au yen.

Enguérand Renault

Marché international des capitaux : l'Ukraine sur la sellette

L'ATTENTION promet d'être retenue par l'Ukraine ces prochains jours. On se préoccupe beaucoup de la façon dont ce pays, profitant du soutien du Fonds monétaire international, parviendra d'abord à se procurer des ressources financières supplémentaires en s'adressant directement aux investisseurs, puis fera face à ses lourdes échéances. Il lui faut notamment rembourser 450 millions de dollars le 12 août, au terme d'un emprunt contracté voilà un an. Vendredi, il était permis d'espérer que tout se passera bien. Les cours des plus récentes obligations internationales ukrainiennes se sont redressés. Leurs rendements, qui dépassaient de loin les 20 %, sont en conséquence revenus légèrement en dessous de ce niveau.

Si les craintes s'apaisent à propos de l'Ukraine, les spécialistes pourront à nouveau se pencher sur la grande affaire de cette année : la préparation du marché commun des capitaux qui existera avec la naissance de l'euro, dans cinq mois. La seule véritable difficulté est de savoir à partir de quel moment nos monnaies actuelles cesseront de jouer un rôle important. Il paraît évident que plus on se rapprochera de la fin de l'année, plus l'écu sera utilisé pour libeller de nouveaux emprunts. Cela tient au fait que le coût d'une assurance contre le risque de change lié à la livre sterling devrait aller en diminuant. Les investisseurs sont confrontés à ce risque lorsqu'ils achètent de nouvelles obligations en écus parce que cette unité de compte, dont la valeur dépend en partie de celle de la livre, n'existera plus en 1999 et qu'elle sera remplacée par l'euro au taux de un pour un. Or la livre, contrairement à la plupart de nos monnaies, continuera d'évoluer de façon indépendante.

Nombreux étaient ceux qui pensaient que le tournant allait être pris en mai, après la désignation des pays qui participeront à la prochaine étape de l'Union économique et monétaire. L'écu, en tant que précurseur de l'euro, a certes beaucoup été utilisé depuis, mais les véritables bénéficiaires ont en fait été nos principales monnaies. Le deutschemark, surtout, mais également le franc français ont connu une forte promotion sur le plan international, attirant de nouveaux emprunteurs dont les opérations auront remporté l'assentiment des investisseurs. La situation n'a pas encore fondamentalement changé pour ce qui est des obligations de type classique à revenu fixe.

LA CONFIANCE DES BANQUES AMÉRICAINES

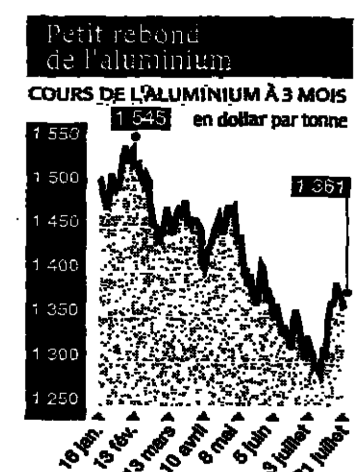
Plusieurs banques américaines se sont distinguées ces derniers mois, figurant parmi les plus ardents défenseurs de l'utilisation du deutschemark comme précurseur de l'euro. Leur activité a été déterminante dans la mesure où elles ont, d'une part, contribué à transposer chez nous de nombreuses pratiques de leur propre marché, qui est le plus développé du monde, et, d'autre part, réussi à éveiller l'attention des principaux intervenants américains quant aux perspectives du marché européen dans son ensemble. Goldman Sachs s'est particulièrement mis en évidence ces derniers mois en tant qu'intermédiaire financier dans le compartiment des emprunts en marks. Voici que cette banque fait maintenant ouvertement part de sa confiance dans le développement des émissions libellées en euros durant la seconde partie de l'année.

C'est une autre banque américaine, Morgan Stanley, qui a dirigé un des deux emprunts internationaux en francs français de la fin du mois de juillet. Il s'agit d'une opération complexe de 300 millions et d'une durée de dix ans dont le profil répond aux attentes d'investisseurs qui cherchent à profiter d'une éventuelle hausse du niveau de l'intérêt. L'émetteur est une banque allemande, FHC, qui, après avoir conclu un contrat d'échange, aura à rémunérer le produit de son emprunt en fonction du loyer de l'argent à court terme.

La seconde émission en francs de la semaine a été lancée vendredi dernier pour le compte d'un autre emprunteur allemand, DtA, par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et de la Deutsche Bank. L'affaire porte sur 2 milliards pour une durée de onze ans. Sa construction est classique. Le revenu de l'obligation sera à taux fixe (4,875 % l'an), et le prix auquel elle était initialement offerte aux investisseurs a été arrêté de façon à rapporter 0,15 point de pourcentage de plus que les titres du Trésor français. Le produit a également fait l'objet d'un contrat d'échange afin de fournir au débiteur des fonds dans sa propre monnaie.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



LE MARCHÉ MONDIAL de l'aluminium semble reparti à la hausse depuis trois semaines. D'une cotation, le 10 juillet, à 1 289 dollars la tonne pour le contrat à terme, les cours sont passés à 1 350,30 dollars le 31 juillet sur le London Metal Exchange (LME). Cette progression n'en est pas vraiment une car elle cache une baisse de 41,20 dollars sur la fixation précédente. Des facteurs techniques – ventes spéculatives et prises de bénéfices – ont empêché les prix de profiter de la réduction des stocks du LME.

Mais, surtout, ce qui maintient le marché dans une humeur maussade, outre le ralentissement habituel de l'activité économique pendant la période estivale, ce sont les sombres nouvelles qui arrivent du Japon. Le pays s'enfonce dans la pire récession qu'il ait connue depuis la deuxième guerre mondiale. On a pris, ou voulu prendre, la démission de Ryutaro Hashimoto de ses fonctions de premier ministre pour un signal de redressement auquel les marchés mondiaux ont réagi favorablement, y compris celui de l'aluminium. Son successeur, Keizo Obuchi, n'est pas un faiseur de miracles. La crise est profonde. La production du Japon de produits en aluminium, en juin, a accusé une chute de 9,4 % en rythme annuel. Pour les négociants japonais, il est devenu urgent de se débarrasser des stocks à n'importe quel prix. L'archipel nippon ne peut plus absorber les commandes (entre 70 000 et 90 000 tonnes d'aluminium) passées à l'Australie. Ces arrivages sont détournés désormais vers l'Europe et les États-Unis, en meilleure forme économique. Les importations japonaises de métal blanc, en juin, se sont élevées à 205 807 tonnes, soit 45 000 tonnes de moins que celles de chacun des trois premiers mois de l'année.

Le grand producteur mondial qu'est Alcan est très affecté par cette situation, qui lui a valu une perte de 4 % de son revenu net avant impôts au deuxième trimestre 1998. Pour le président du groupe canadien, Jacques Bougie, l'optimisme n'est pas de mise : il ne faut pas espérer de reprise du marché tant que le Japon ne montrera pas des signes tangibles de redressement.

Carole Petit

Les Bourses sont placées sous le signe de la morosité

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↗ + 0,10%	↘ – 0,6%	↘ – 0,67%	↘ – 0,93%	↘ – 2,97%
16 378,97 points	8 883,29 points	4 177,31 points	5 837 points	5 861,19 points

LA SEMAINE a terminé aussi médiocrement qu'elle avait commencé sur les places boursières. A Paris, contrairement à la tradition, le premier jour du mois boursier a ouvert en baisse. La chute des places boursières asiatiques inquiétait les investisseurs, et l'indice CAC 40 reculait de 1,57 % lundi 27 juillet. Le lendemain, les rebondissements de l'affaire Lewinsky ont fait trébucher la place parisienne, qui avait ouvert à la hausse. Le CAC 40 s'est replié en clôture de 0,42 %. Une fois l'effet de surprise dissipé, le marché a semblé rebondir. Il a connu deux séances consécutives de progression mais, vendredi, le CAC 40 a viré au rouge en cours de séance. L'indice vedette a terminé en recul de 0,48 %.

Pour la deuxième semaine consécutive, les valeurs françaises ont terminé en baisse. Faut-il conclure à un renversement de tendance après le bond enregistré ces derniers mois ? Il faudra sans doute attendre encore quelque temps pour voir le CAC 40 battre de nouveaux records. Cependant, bon nombre d'investisseurs se montrent relativement confiants. *« Il n'y a pas de raison pour que le marché baisse ou monte sensiblement »*, résume Pascal Riégis, analyste chez Oddo. *« Après la hausse que nous avons connue au cours du premier semestre, il est normal que nous assistions à une période de consolidation. Elle devrait durer jusqu'à la publication des résultats semestriels »*, ajoute-t-il.

Dans l'attente de nouvelles déterminantes, les boursiers réagissent nerveusement à la moindre annonce. *« Nous sommes entrés dans une période de volatilité extrême des marchés. Il est désormais habituel de voir les titres varier de plus de 5 % en une seule séance »*, constate Eric Mookherjee, responsable de la gestion actions au Crédit lyonnais. La publication de chiffres d'affaires a entraîné de violentes variations de cours. L'action Michelin a cédé 7 % après que la société a annoncé une progression de 6,8 % de son chiffre d'affaires au premier semestre et une baisse de ses marges. En revanche, les investisseurs ont salué les résultats encourageants de Rhône-Poulenc. Le titre s'est apprécié de 4,6 % jeudi. La récompense a été belle pour Imétal : l'action du groupe de matériaux de construction a grimpé de 9,66 % après la publication d'un bond de 24,2 % du chiffre d'affaires au premier semestre.

LE DOW JONES CHUTE

Les valeurs financières comme la Société générale, AXA ou la BNP ont également été bien orientées. Les investisseurs tablent toujours sur des restructurations dans le secteur. Le marché a aussi privilégié les sociétés dont l'activité est essentiellement domestique ou européenne, et donc peu sensible à la crise asiatique. Les mises en garde des sociétés sur les bénéfices futurs qui ont accompagné la publication des bénéfices semestriels de certaines entreprises américaines en raison de l'impact de la crise asiatique ont alerté les boursiers français.

Paradoxalement, les incertitudes sur les résultats des sociétés américaines n'ont pas trop pesé sur Wall Street en début de semaine. En revanche, les nouveaux rebondissements de l'affaire Clinton-Lewinsky ont mis en émoi la communauté boursière américaine. Mardi, l'indice Dow Jones, qui avait pourtant bien débuté la semaine, a chuté en cours de séance de plus de 2 %. Wall Street a ensuite repris ses esprits : le Dow Jones repassait la barre des 9 000 points jeudi. Cette reprise est néanmoins fragile. L'annonce d'une progression de 1,4 % en rythme annuel du produit intérieur brut américain, le rythme le plus faible depuis le printemps 1995, laisse augurer des résultats en baisse pour beaucoup de sociétés dans les prochains mois. L'indice Dow Jones a clôturé en forte baisse (– 1,59 %) vendredi, à 8 883,29 points.

Les soubresauts de Wall Street ont pesé sur les places européennes. Le marché de Francfort et celui de Londres ont fait preuve d'une grande irrégularité. Jeudi, les excellents résultats de Daimler-Benz ont redonné confiance à des investisseurs inquiets de l'impact de la dépression en Asie sur les bénéfices des sociétés exportatrices. Mais les propos tenus par le patron de BMW, Bernd Pischetsrieder, prédisant une crise mondiale de l'automobile dans deux ans sont venus tempérer l'enthousiasme des investisseurs. La Bourse de Francfort a clôturé vendredi en baisse de 0,12 %, à 5 861,19 points. A Londres, les opérateurs sont restés très prudents face aux incertitudes qui entourent l'évolution de l'économie britannique. L'indice Footsie a cédé 0,93 % en une semaine.

Au Japon, l'indice Nikkei a très mal commencé la semaine. Il a clôturé au-dessous de la barre psychologique des 16 000 points lundi. Les rumeurs, confirmées jeudi, de l'arrivée de Kiichi Miyazawa au poste de ministre des finances ont cependant redonné confiance aux marchés. Les valeurs bancaires ont été bien orientées, l'annonce d'un rapprochement entre Sumitomo et Daiwa sonnant l'arrivée d'une vague de restructurations dans le secteur. Vendredi, l'indice Nikkei a enregistré sa quatrième hausse consécutive. Toutefois, la santé de la Bourse japonaise reste précaire. *« Les achats au cours des récentes séances n'ont été motivés par rien d'autre que des espoirs »*, fait observer Kunioki Hatano, un responsable d' Universal Securities.

Joël Morio

RÉINCARNATIONS AUTOMOBILES

De rachat en rachat, la marque Jeep a fini par passer sous bannière germano-américaine, avec la fusion Mercedes-Chrysler. Mondialement connu grâce à Hollywood, le petit véhicule à tout faire des armées a engendré sur le tard des 4 × 4 beaucoup plus sophistiqués. Renault, un temps propriétaire de la firme, a d'ailleurs familiarisé les automobilistes français avec le modèle Cherokee.

La longue marche de Jeep

Libérée de ses obligations militaires, la marque s'adresse aujourd'hui à des amateurs de 4 × 4 sage et proche du bitume

LES CHANGEMENTS de propriétaire, chez Jeep, on connaît. Devenue depuis peu germano-américaine à la suite de la fusion Mercedes-Chrysler, la marque née sur les plages du débarquement n'en est pas à son premier mouvement d'état-major. Tout-terrain par excellence, Jeep a successivement servi Willys-Overland, Kaiser, AMC et même Renault avant de rejoindre les rangs de Chrysler. Libérée de ses obligations militaires, Jeep a longtemps cherché sa voie avant de trouver une nouvelle vocation : l'aventure glamour et chic pour yuppies « branchés nature ».

La légende Jeep ressemble à un scénario de ces « films de guerre » des années 60 qui célébraient sur un registre stéréotypé l'héroïsme des GI pendant la seconde guerre mondiale. Tout y est. Course contre la montre, prouesses techniques et pointe d'humour avant la scène finale, celle du triomphe en Technicolor de la bannière étoilée.

Le véhicule, apparu en 1941, répond à une demande pressante de l'armée américaine. En juillet 1940, alors que la France est envahie, un avis est lancé pour la fabrication d'un engin léger, adapté à la guerre de mouvement, capable de transporter en toute circonstance quelques fantassins et leur matériel.

La légende fonctionne toujours, même avec la direction assistée

Willys remporte l'appel d'offres, mais ses concurrents, dont Ford, seront associés à la fabrication de l'engin. Curieuse machine, à vrai dire, avec sa drôle de dégaine et son museau plus sympathique que martial. Elle s'articule autour d'un châssis en échelle d'une parfaite solidité, et son moteur, s'il n'est pas un foudre de guerre, est fiable et efficace à bas régime. Six cotes de réalésage lui offrent autant de vies supplémentaires.

La grande force de la Jeep (*Le Monde* du 14 mai 1994) se cache dans sa transmission à quatre roues motrices. La bestiole grimpe des pentes à 60 degrés, saute les talus et se joue des bourbiers. Le premier 4 × 4 léger est né ; l'anglais Land Rover et les japonais Toyota, Nissan et Mitsubishi s'en inspireront ouvertement.

Baptisé « Jeep » pour des raisons encore controversées – abréviation phonétique du terme militaire *general purpose* pour véhicule « d'usage général », ou surnom inspiré par Eugene The Jeep, personnage de la bande dessinée *Popeye* –, la Willys a été fabriquée à plus de trois millions d'unités, y compris en France (par Hotchkiss à Saint-Denis, entre 1955 et 1970).

L'adaptation du héros à l'après-conflit est délicate. Les commandes militaires, en baisse, ne suffisent plus. Willys-Overland lance les CJ (« Civilian Jeeps », autrement dit « Jeep civiles ») et les Jeepsters, breaks et cabriolets originaux conservant les inimitables phares ronds autour d'une calandre striée. Les quatre lettres sont toujours aussi populaires, mais leur réputation d'utilitaire demeure un handicap, et la marque passe de main en main.

Après avoir racheté AMC en 1982, Renault devient dépositaire de la précieuse relique. Au bon moment : 4 × 4 élégant, le Cherokee lancé en 1983 est enfin une réussite commerciale. Vingt ans auparavant, le très raffiné Jeep Wagoneer avait tenté, sans beaucoup de succès, d'ouvrir la voie. Mais, cette fois, l'automobiliste américain pose un regard nouveau sur la Jeep. Exsangue, Renault laisse le champ libre à Chrysler, déjà repreneur d'AMC en 1987. Aujourd'hui, Jeep continue de prospérer en déclinant sa légende au second degré. Dans les sables de la guerre du Golfe, l'énorme Hummer se montre-t-il le seul capable de transporter l'armement ultrasophistiqué du fantassin moderne ? Les ventes de Jeep n'en souffrent pas.

A priori, rien de commun entre la Willys sautillante d'Omaha Beach, que les GI appelaient aussi *« pneumonia wagon »* (« voiture à pneumonie »), et le Grand Cherokee, avec son air conditionné, ses sièges en cuir pleine fleur à réglage électrique et les méchantes accélérations de son V8. Pourtant, la légende fonctionne toujours, même avec la direction assistée.

L'explosion du marché des *light trucks* (littéralement « camions légers ») et autres *sport utilities* (monospaces, pick-up et 4 × 4 familiaux, qui représentent désormais la moitié du marché automobile américain, a constitué une formidable chance pour Jeep. L'automobile américaine musclée est de retour.

En 1992, Bob Lutz, le PDG de Chrysler, fait une entrée très médiatique au Salon de Detroit en fracassant volontairement, au volant du nouveau Grand Cherokee, une baie vitrée devant les journalistes. Aux amateurs de ces voitures sécurisantes, mi-utilitaires, mi-sportives, qui défient la neige et les sentiers creux, Jeep et sa légende offrent un supplément d'âme. Chevaucher un Cherokee ou un Wrangler (version moins cossue, assez proche esthétiquement de la Willys) est sans doute autrement plus excitant que de conduire ces tristes berlines aseptisées dont les ventes ne cessent de reculer aux Etats-Unis.

Peu importe, finalement, si la Jeep moderne et cossue se conduit comme on prend le thé, le petit doigt en l'air, et ne quitte pour ainsi dire jamais le bitume. L'important est que les enfants adorent le Cherokee de *« Daddy »*, cette voiture synonyme de loisirs, qui tolère les chiens, respire un parfum d'aventure et tracte une remorque sans sourciller. Ce qui, dans un pays qui compte une douzaine de millions de propriétaires de bateaux, n'est pas totalement négligeable.

Jean-Michel Normand



ARCHIVE PHOTOS



DR

Du véhicule des GI à la libération de Paris au Grand Cherokee de 1998.

Le Grand Cherokee V8, glouton mais vigoureux

Dernier-né de la gamme Jeep, le Grand Cherokee V8 et aussi le plus exubérant. Destiné à faire de l'ombre aux limousines prestigieuses, ce modèle vendu près de 300 000 francs dispose d'une formidable mécanique. Les 237 chevaux du V8 collent littéralement le conducteur à son fauteuil, semblable à un Captain Chair pour chasse à l'espadon. Parfaitement bien suspendu, mais aussi très luxueux, il charme aussi l'oreille avec son ronflement grave.

Un peu lourd et tenté de se dandiner en virage, le Grand Cherokee présente aussi un gros défaut ; il est terriblement gourmand. Ainsi est-il pratiquement impossible de descendre sous les 18 litres aux 100 kilomètres. On consulte l'indicateur de consommation instantanée de l'ordinateur de bord avec une incrédulité mêlée d'effarement. Une bonne nouvelle toutefois : cette voiture vient de passer de 30 à 17 chevaux fiscaux.

Fiches techniques

Jeep Willys (1941)
- Longueur : 3,36 mètres
- Poids : 980 kg
- Moteur : 4 cyl. 2,2 litres (60 ch)
- Prix : autour de 40 000 francs en bon état.

Jeep Grand Cherokee V8 (1998)
- Longueur : 4,55 mètres
- Poids : 1 840 kg
- Moteur : V8, 5,9 litres (237 ch)
- Prix : 290 900 francs (17 chevaux fiscaux)

« Light truck » se conjugue avec « country music »

OUTRE-ATLANTIQUE, les chercheurs en sciences sociales se sont penchés sur le phénomène des *light trucks* (voitures conçues sur une base de camionnette) au volant desquels les célébrités du cinéma, du sport et du hit-parade aiment à parader. Ces véhicules imposants, hauts sur roues et propulsés par des V8 de plus de 200 chevaux, reflètent un style de vie, une aspiration identitaire.

« La croissance des achats de light trucks *coïncide avec l'intérêt grandissant des* yuppies *pour la musique* country, estime l'universitaire Stuart Leslie, spécialiste de la sociologie automobile. *Tous ces gens recherchent des valeurs, quelque chose d'authentiquement américain. »*

Cherokee chez Jeep, Tahoe chez Chevrolet ou Explorer chez Ford, les noms que portent les modèles les plus appréciés fleurent bon l'Amérique éternelle, celle des chevaux et des caravanes, des canyons et de la ruée vers l'or. Leur embonpoint chromé et leur habitacle un peu surchargé évoquent les « trente glorieuses », années fastes des « grosses américaines ». Tous ces mythes remis à l'honneur plaisent beaucoup. En outre, les constructeurs ont noté qu'une bonne part de la clientèle féminine apprécie ces voitures robustes et sécurisantes.

LOISIRS DE PLEIN AIR

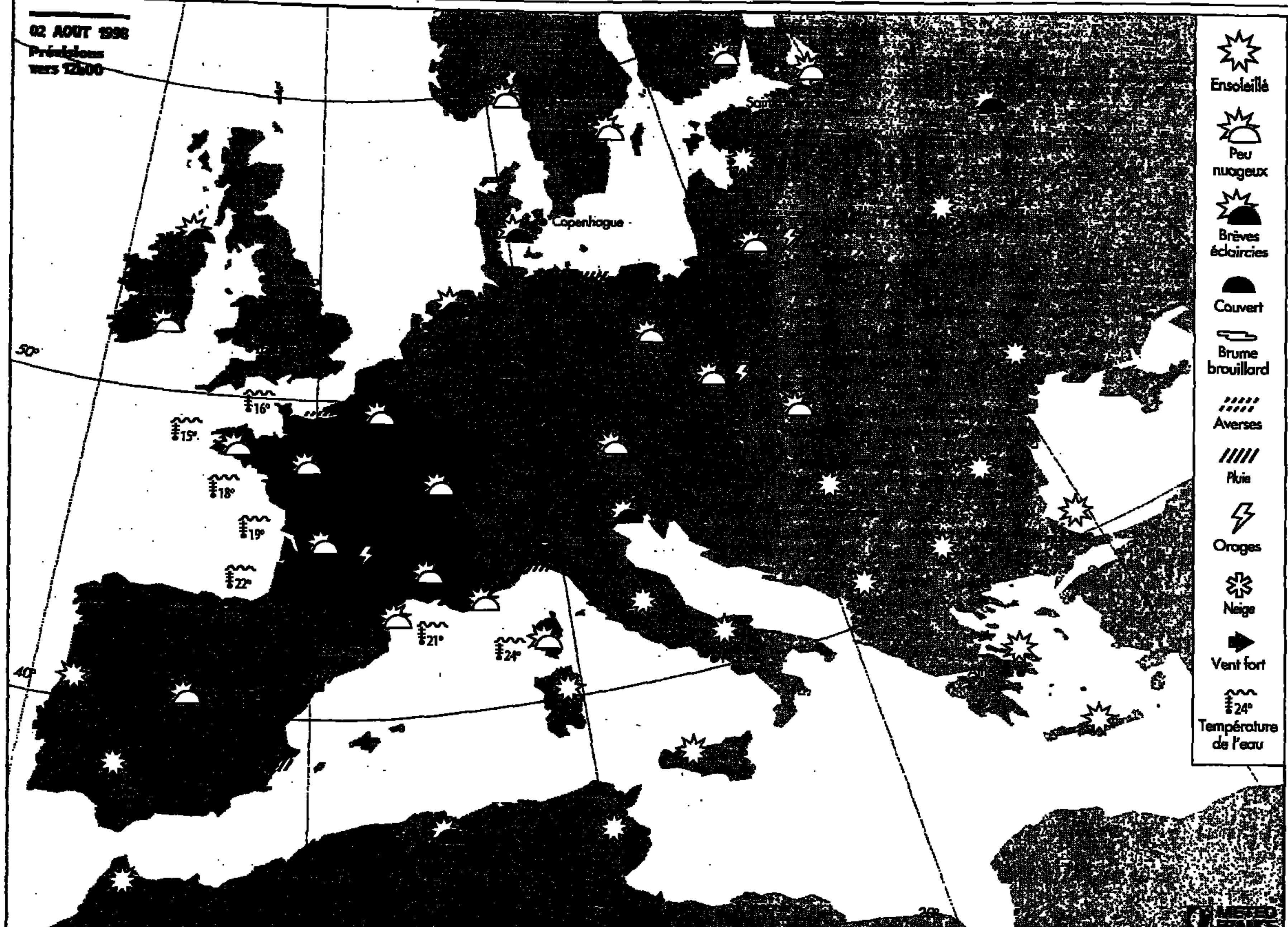
La déferlante n'a pas seulement fait la fortune de Chrysler et de ses Jeep en smoking. Elle a gonflé les profits des deux autres des Big Three – General Motors et Ford – en déstabilisant les marques japonaises, moins à l'aise sur ce terrain, tout au moins sur le marché américain.

Le paradoxe est que les *trucks*, dont les caractéristiques utilitaires (masse et dimension importantes, quatre roues motrices, bonnes capacités de franchissement) conviennent parfaitement à la pratique de loisirs de plein air, ne sont pas des modèles d'écologie. Leurs énormes moteurs polluent davantage, et ils encombrent les villes.

Récemment, un lobby « anti-light trucks » a même animé une vive controverse à propos des dégâts que ces mastodontes infligent aux véhicules de plus petite taille lors des accidents survenus en ville. Le traitement fiscal avantageux dont ils bénéficient ne durera sans doute pas éternellement.

« Pourquoi les gens vont-ils au bureau avec des voitures équipées pour la chasse à l'éléphant ? » Cette question, que posait en 1996 un chroniqueur du *Washington Post* sur le ton de l'ironie, finira peut-être par s'énoncer plus sérieusement, dans quelques années. En attendant, on annonce pour 1999 l'arrivée du premier *light truck* Cadillac...

J.-M. N.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La mascotte sécurité des autoroutes Paris-Rhin-Rhône invite les automobilistes à une pause toutes les deux heures et leur indique les aires de fêtes. Parmi les nouveautés, la possibilité de s'initier au travail du verre (aire de Toul-Dommartin, A 31), au travail du plomb (aire de Lorraine-la-Trelle, A 31), à l'aviron (aire de Boitray, A 6), de pratiquer le VTT (aire des Volcans d'Auvergne, A 71), de découvrir les marchés régionaux (aire de Venoy, A 6). Pour s'informer sur le trafic, téléphoner au 08-36-68-107-7, consulter le 3615 autoroute et le site internet www.saprr.fr. et écouter, en FM, Autoroute-Info sur 107 7, qui, les jours de migrations, diffuse des informations en anglais deux fois par heure.

■ **ÉTATS-UNIS.** Jusqu'au 24 août (retour au plus tard le 31 août) et pour un séjour minimum de 6 jours, Lufthansa offre un deuxième billet gratuit pour tout aller-retour en Business Class, au départ de Paris et de province à destination de Chicago, San Francisco, Washington, Atlanta, Boston, Cincinnati, Houston, Los Angeles, Miami et New York. Renseignements dans les agences et au 0802-020-030.

■ **ISLANDE.** Du 21 août au 10 octobre, Comptoir d'Islande/Alantour propose un week-end de 4 jours à Reykjavik (jeudi/dimanche), à partir de 3 150 F par personne avec 3 nuits en chambre double chez l'habitant, petits déjeuners, transferts et vol direct (Icelandair) A/R de Paris. Formule analogue dans un hôtel du centre-ville, à partir de 4 140 F par personne. Renseignements au 01-45-67-99-34.

Journée agitée

DIMANCHE, une zone puvio-orageuse s'étend des Pyrénées au Massif central et aux Alpes. Elle touche le nord-est dans l'après-midi. Sur la moitié ouest, quelques averses parfois orageuses se déclencheront dans un ciel de traîne chargé. La façade atlantique bénéficiera tout de même de quelques éclaircies. Les températures restent relativement fraîches.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel est variable avec des éclaircies parfois belles. Quelques averses orageuses seront possibles, mais rares. Les températures sont stationnaires, voisines de 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Dans un ciel très nuageux se généreront des averses tournant parfois à l'orage. De la Normandie au nord, on bénéficiera d'un peu plus d'éclaircies. Les températures seront proches de 20 degrés.

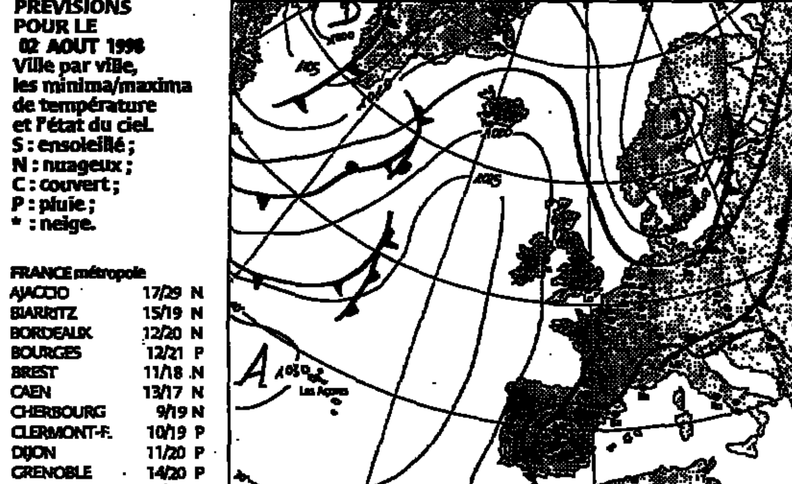
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages seront très nombreux du matin au soir. De la Bourgogne à la Champagne, des averses orageuses sont attendues. Plus à l'est, les pluies se généraliseront dans l'après-midi. Elles tourneront parfois à l'orage.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Pluies et orages toucheront les Pyrénées et le Massif central. En plaine, les éclaircies seront plus nombreuses, mais quelques orages isolés ne sont pas impossibles. Toujours fraîches, les températures dépasseront rarement 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, le ciel sera variable avec des possibilités orageuses. Ailleurs, le ciel sera généralement couvert et le temps agité avec de la pluie et des orages.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Pluies sur le Languedoc-Roussillon le matin. Ailleurs, rares ondées l'après-midi avec quelques éclaircies. Les températures maximales iront de 20 à 27 degrés. Seule la Corse sera totalement épargnée avec des températures proches de 30 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 02 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

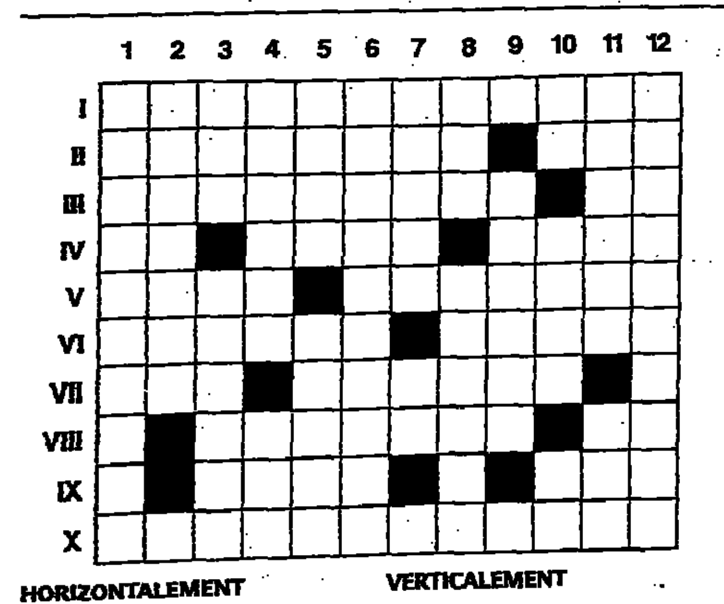


Situation le 01 AOUT - 0 heure TU

Prévisions pour le 03 AOUT - 0 heure TU

FRANCE métropole		
AJACCIO	17/29	N
BIARRITZ	15/19	N
BORDEAUX	12/20	N
BOURGES	12/21	P
BREST	11/18	N
CAEN	13/17	N
CHERBOURG	9/19	N
CLERMONT-F.	10/19	P
DIJON	11/20	P
GRENOBLE	14/20	P
LILLE	13/19	N
LIMOGES	12/18	N
LYON	13/20	P
MARSEILLE	17/26	N
NANCY	11/21	C
NANTES	11/21	N
NICE	19/26	N
PARIS	12/22	P
PAU	11/18	P
PERPIGNAN	17/22	N
RENNES	10/20	N
ST-ETIENNE	11/20	P
STRASBOURG	13/21	C
TOULOUSE	13/20	N
TOURS	13/20	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/30	N
FORT-DE-FR.	26/31	S
NOUMEA	17/23	N
PAPEETE	22/27	C
POINTE-A-PIT.	25/32	S
ST-DENIS-RÉ.	19/24	N
EUROPE		
AMSTERDAM	11/17	S
ATHENES	26/36	S
BARCELONE	19/25	P
BELFAST	10/18	S
BELGRADE	21/36	S
BERLIN	15/21	P
BERNE	14/18	P
BRUXELLES	11/17	P
BUCAREST	18/35	S
BUDAPEST	21/34	N
COPENHAGUE	13/17	S
DUBLIN	9/19	N
FRANCFORT	14/20	C
GENEVE	15/23	P
HELSINKI	13/18	S
ISTANBUL	24/33	S
KIEV	20/29	S
LISBONNE	16/27	S
LIVERPOOL	10/18	P
LONDRES	11/19	P
LUXEMBOURG	11/17	N
MADRID	12/26	N
MILAN	22/28	P
MOSCOU	17/27	N
MUNICH	14/22	N
NAPLES	26/31	S
OSLO	12/17	N
PALMA DE M.	19/29	N
PRAGUE	15/24	N
ROME	22/30	S
SEVILLE	17/34	S
SOFIA	20/31	S
ST-PETERSB.	15/22	S
STOCKHOLM	13/20	N
TENERIFE	18/25	S
VARSOVIE	17/30	N
VENISE	24/31	S
VIENNE	20/32	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	16/29	S
BUENOS AIR.	9/18	N
CARACAS	25/32	S
CHICAGO	20/29	S
LIMA	15/19	C
LOS ANGELES	19/28	S
MEXICO	13/22	N
MONTREAL	16/25	S
NEW YORK	21/28	S
SAN FRANCIS.	16/24	S
SANTIAGO/CHI	4/17	C
TORONTO	16/27	S
WASHINGTON	17/28	S
AFRIQUE		
ALGER	24/29	N
DAKAR	25/29	N
KINSHASA	22/30	N
LE CAIRE	23/36	S
MARRAKECH	19/33	S
NAIROBI	13/21	C
PRETORIA	8/19	S
RABAT	17/25	N
TUNIS	23/34	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/32	C
BOMBAY	27/29	P
DJAKARTA	26/29	P
DUBAI	32/42	S
HANOI	28/35	N
HONGKONG	28/31	N
JERUSALEM	21/34	S
NEW DEHLI	29/34	C
PEKIN	23/29	N
SEOUL	26/31	N
SINGAPOUR	26/30	P
SYDNEY	7/17	S
TOKYO	25/31	P

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98183



HORIZONTALEMENT

I. Mouvement de fonds désordonné. – II. Les fonds qu'il manipule sont publics. Port du Japon. – III. Indique la distance du parcours. En liesse. – IV. Préposition. Réduisit. Réduit au silence. – V. Au centre de la Terre. A peu de chance de passer en premier. – VI. Ni bleues ni vertes, un peu les deux. Ancien curé de Saint-Sulpice. – VII. Fit le pas. Fixés définitivement. – VIII. Mortes chez l'artiste. La bonne largeur. – IX. D'un noir brillant. Quitte le Jura pour rejoindre le Rhône. – X. Attendues à leurs passages par les excités de la gâchette.

VERTICALEMENT

1. En situation délicate pour l'instant. – 2. Situations plus graves encore. – 3. Fournisseur d'huile. Cinéaste français. – 4. Succès passagers. Passe à Berne. – 5. D'un auxiliaire. Noble et renversé. – 6. Souvent partie ailleurs. – 7. Accompagne les personnes d'importance. Vaut un grade. – 8. Va avec la manière. Agressivité passagère. – 9. Font tout pour dépasser le maître. – 10. Dans la sciure. Sans fleurs ni couronnes. Un peu d'allégresse. – 11. Occupe en exclusivité. Reste au fond du calice à condition de ne pas la boire. – 12. Hérétiques depuis le concile d'Ephèse en 431.

Philippe Dupuis

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

SOLUTION DU N° 98182

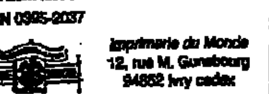
HORIZONTALEMENT

I. Trois-étoiles. – II. Replète. Oust. – III. Abel. Unanime. – IV. Néréides. RER. – V. Scat. Ib. Père. – VI. Tuerai. As. – VII. Star. Rez. Al. – VIII. Tapée. Solide. – IX. Orient. Tiras. – X. Rassasiées.

VERTICALEMENT

1. Transistor. – 2. Rebec. Tara. – 3. Opéra. Apis. – 4. Illettrées. – 5. Se. ENA. – 6. Etudier. Ts. – 7. Ténèbres. – 8. As. Azote. – 9. Ion. Pi. Lie. – 10. Luire. Airs. – 11. Esméralda. – 12. Stères. Est.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



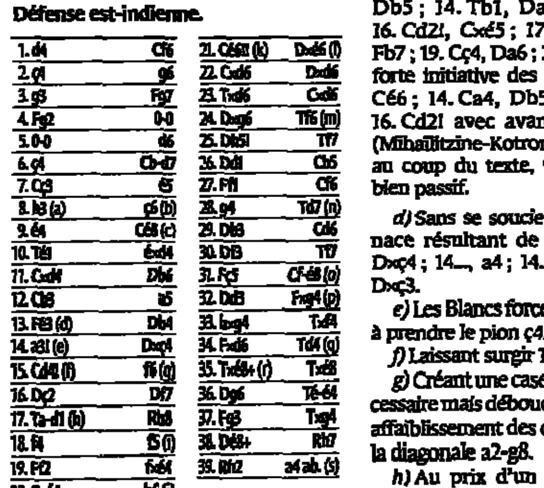
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ÉCHECS N° 1803

MÉMORIAL KERES (Tallinn, 1998)
Blancs : U. Adianto.
Noirs : T. Seeman.
Défense est-indienne.



1. d4	Cf6	21. Cé6!! (k)	Dxé6 (l)
2. Cf3	g6	22. Cxd6	Dxd6
3. g3	Fg7	23. Txd6	Cxd6
4. Fg2	0-0	24. Dxg6	Tf6 (m)
5. 0-0	d6	25. Dh5!	Tf7
6. ç4	Cb-d7	26. Dd1	Ch5
7. Cç3	é5	27. Ff1	Cf6
8. h3 (a)	ç6 (b)	28. g4	Td7 (n)
9. é4	Cé8 (c)	29. Dh3	Cd6
10. Té1	éxd4	30. Df3	Tf7
11. Cxd4	Db6	31. Fç5	Cf-é8 (o)
12. Cb3	a5	32. Dd3	Fxg4 (p)
13. Fé3 (d)	Db4	33. hxg4	Txf4
14. a3! (e)	Dxç4	34. Fxd6	Td4 (q)
15. Cd4!? (f)	f6 (g)	35. Txé8+ (r)	Txé8
16. Dç2	Df7	36. Dg6	Té-é4
17. Ta-d1 (h)	Rh8	37. Fg3	Txg4
18. f4	f5 (i)	38. Dé8+	Rh7
19. Ff2	fxé4	39. Rh2	a4 ab. (s)
20. Cxé4	h6 (j)		

NOTES

a) Les Blancs ont le choix entre 8. Dç2, ç6 ; 9. Td1, Dé7 ; 10. b3, éxd4 ; 11. Cxd4, Té8 ; 12. Fb2, Cç5 ; 13. é3 (Timman-Kasparov, 1991) et 8. h3 ou 8. é4.

b) 8..., Té8 ; 9. é4, éxd4 ; 10. Cxd4, ç6 ; 11. Té1, a5 ; 12. Tb1 semble favorable aux Blancs, mais le sacrifice 12..., a4 ; 13. Cxa4, Cb6 ; 14. Cxb6, Dxb6 est peu clair.

c) 9..., Té8 ; 10. Té1 et 9..., Da5 ; 10. Té1, éxd4 ; 11. Cxd4, Cé5 ; 12. Ff1 laissent souvent aux Blancs un gros avantage spatial. 9..., Db6 ne résout pas tous les problèmes des Noirs : après 10. ç5!, dxç5 ; 11. dxé5, Cé8 ; 12. Fé3!, Cç7 (si 12..., Dxb2 ; 13. Ca4, Db5 ; 14. Tb1, Da5 ; 15. Dç2, b6 ; 16. Cd2!, Cxé5 ; 17. f4, Cd7 ; 18. é5, Fb7 ; 19. Cç4, Da6 ; 20. Tf-d1 avec une forte initiative des Blancs) ; 13. Dç2!, Cé6 ; 14. Ca4, Db5 ; 15. Tf-D1, ç4 ; 16. Cd2! avec avantage aux Blancs (Mihailitzine-Kotronias, 1997). Quant au coup du texte, 9..., Cé8, il paraît bien passif.

d) Sans se soucier de la triple menace résultant de 13..., Db4 : 14..., Dxç4 ; 14..., a4 ; 14..., Fxç3 ; 15. bxç3, Dxç3.

e) Les Blancs forcent leur adversaire à prendre le pion ç4.

f) Laissant surgir 16. Ff1!

g) Créant une case de fuite en f7, nécessaire mais débouchant sur un grave affaiblissement des cases blanches sur la diagonale a2-g8.

h) Au prix d'un pion, les Blancs contrôlent presque tout l'échiquier.

i) Essayant de donner au Cé8 un rôle en f6.

j) Pare 21. Cg5, mais affaiblit g6.

k) La correction du sacrifice du pion ç4 sans attendre que les Noirs se dégagent par 21..., d5.

l) Forcé. Si 21..., Tg8? ; 22. Cxd6 avec gain.

m) Les Noirs ont apparemment une compensation pour la D, mais souffrent toujours d'un retard de développement (Té8 et Fç8).

n) Si 28..., Fd7 ; 29. Fç4.

o) Le C noir est en zugzwang.

p) Désespoir ! Si 32..., Txf4 ; 33. Fxd6, Fd4+ ; 34. Dxd4+!!, Txd4 ; 35. Fé5+, Rg8 ; 36. Fxd4.

q) Ou 34..., Txg4+ ; 35. Fg2.

r) Ou 35. Dg6!, Cxd6 ; 36. Fd3.

s) Perd au temps, mais la position des Noirs est sans espoir.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1802
V. EVREINOV (1959)

(Blancs : Rf3, Td4, Fa1, Pç5, é6, f6. Noirs : Rh8, Dç6, Fg8, Pa4, d5, h7.)

1. f7? échoue : 1..., Fxf7 ; 2. Tf4+, d4+ ; 3. Rf2, Dxç5+.

1. Té4!!, dxé4+ ; 2. Rg2!, é3+ ; 3. Rg1, Ff7 (si 3..., h5 ; 4. éxf7, Rh7 ; 5. f8=D, Dç7 ; 6. Df5+, Rh6 ; 7. Df6+, Rh7 ; 8. Dh8+) ; 4. éxf7, Dxç5 ; 5. f8=D+, Dxf8 ; 6. f7+, Dg7 ; 7. f8=D mat.

ÉTUDE N° 1803
J. MARWITZ (1977)

a b c d e f g h

Blancs (4) : Rh4, Td8, Fa6 et b6.
Noirs (6) : Rf6, Tf5, Fç6, Pé7, f4 et f7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le Sfinks festival, le plus complet des festivals de musique du monde de l'été européen, est né voilà déjà vingt-trois ans, près d'Anvers, en Belgique. Tout a commencé en 1976, grâce à un centre socioculturel établi à Boechout, une commune de dix mille habitants. Depuis, ce sont quelque quarante mille spectateurs qui viennent chaque année patauger dans la prairie, ou y attraper des coups de soleil. Mais Sfinks n'est pas si baba qu'il en a l'air. Son public est essentiellement urbain. Il vient d'Anvers, du reste de la Belgique, et de plus en plus des Pays-Bas. Sfinks, qui tient son nom des deux statuettes de sphinx trônant dans le parc de Boechout de ses débuts, est un festival qui a fait de « rencontre » son maître-mot. Depuis 1983, il a élargi sa programmation, du côté de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Cette année, il reçoit quarante-cinq groupes, et, vendredi soir 31 juillet, Jorge Benjor, Noir de Rio, qui a tenté, avec succès, de réchauffer les Flandres. Au sud, à La Roque-d'Anthéron, la chaleur était là avec le climat, mais aussi dans l'accueil triomphal fait au pianiste américain d'origine russe Leonid Kusmin pour ses débuts en France. L'aisance de ce musicien de trente-quatre ans, sa simplicité, la grande allure de son jeu, son maniement raffiné de la polyphonie, sa maîtrise, ont ébloui un public enthousiaste.

Jorge Benjor, star à Sfinks

Anvers/Musique. L'artiste brésilien en vedette d'un festival flamand et mondialiste

SFINKS FESTIVAL, à Boechout-Anvers (Belgique). Jusqu'au 2 août. Tél. : 0032- (0)3-455-69-44.

ANVERS
de notre envoyée spéciale

Chaque dimanche à Ipanema, badauds et touristes vont flâner à la *feira hippie*, le marché hippi, où les apprentis artisans et les marchands de pacotille industrielle proposent boucles d'oreilles, hamac, tee-shirt ou sandales en cuir. Le marché des cultures du Sfinks Festival est un peu plus « roots » : tout est ici cotonnades tissées main, tambours djembés importés d'Afrique, encens *made in China*, bonnets rastafari et thé à la menthe. Une fois sorti de ce *shopping center*, où circulent les pétitions antiracistes et les appels au respect de la vie sauvage, on prendra garde à ne pas se perdre une nouvelle fois dans les chemins qui coupent les jolis prés. Une allée de saules, des familles prévoyantes en bottes de caoutchouc, des vaches rousses qui ruminent là-bas au fond... Et un concert, vendredi 31 juillet, hautement énergétique, de Jorge Benjor, le *carioca* (de Rio) pur jus, dont les préoccupations et le phrasé sont davantage *« urbains et suburbains »*, comme il se plaît à les définir – au détriment du bucolique.

Sfinks n'est pas si « baba » qu'il en a l'air. Ceux qui le fréquentent sont bien des urbains qui ne détestent pas pour autant acheter des chaussettes en laine écrue, ni défendre la survie des petits pandas. Sfinks est un festival malin, qui brasse – la rencontre est ici le maître mot, mais chacun est libre et les jeunes apprécient. Sfinks et Jorge Ben ont, en ce sens, beaucoup en commun. Jorge Benjor, Noir de Rio et descendant du « pays du ras », l'Ethiopie, par sa mère, a su opérer une sorte de compression – au sens où l'emploie César – des courants musicaux modernes qui ont traversé son pays. Il ne s'est pas arrêté en route, assimilant avec un naturel désarmant, la cinquantaine passée, la scansion du rap, l'esprit de la *dance* et du rock brésilien festif. Son dernier album en date, ironiquement intitulé *Musica para ouvir no elevador (Musique à écouter dans l'ascenceur)*, en référence à la triste réputation taillée par certains Occidentaux à la musique brésilienne, regroupe pourtant tout ce que le Brésil compte de forces musicales vives : le groupe pop Skank, Paralamas do Sucesso, ou encore Fernanda Abreu, intronisée chef de file de la samba funk par le créateur du genre en personne, Jorge Benjor.

« Jorge Benjor a donné ce que l'on attendait d'une star brésilienne de son envergure », écrit un critique du journal flamand *De Standaard*, dont les ordinateurs du festival traduisent en simultané l'article en anglais – *Sfinks* possède son « village virtuel » : *« une ligne continue de jongleries verbales et rythmiques »*. Tandis que l'on écrit à son propos, Maître Jorge, sorti de scène heureux de tant d'énergie partagée, demande en coulisses à une journaliste iranienne de calligraphier Jorge en farsi. Puis caviar. Puis *« combien ça coûte ? »*. Jorge Benjor a le sens du symbole. Surtout pas insensible aux couleurs – pantalon blanc, tee-shirt blanc, guitare bleue azur –, très importantes dans les religions afro-brésiliennes, il a cédé aux sirènes de la numérologie qui lui commandaient de changer de nom : Jorge Ben qui s'étalait en lettres géométriques sur la pochette blanche de l'album *Jorge Ben*, qui fit danser au moins deux générations, devenu Jorge Benjor.

> En lunettes noires, il fait son John Lee Hooker avec une nonchalance hypnotique

Jorge (encore Ben) fut un compositeur heureux. *Pais Tropical* (*« J'habite un pays tropical béni des dieux et beau par nature »*) sert de deuxième hymne national aux Brésiliens. Rayon football, il ne fut pas en reste. Beaucoup de ses chansons parlent du ballon rond. La plus connue, *Fio maravilha*, lui valut encore une fois d'opérer un changement de nom : Fio, le joueur prodige du Flamengo, à la gloire duquel il avait composé cette chanson, lui intenta un procès, lui réclamant des droits d'auteur. Jorge Ben eut gain de cause devant la justice, mais changea le titre en *Filho maravilha* (fils). *Fio-Filho* demeure un must de la danse en groupe. A Boechout, la salle se met à faire le petit train, comme dans les fêtes à la maison. Une jeune fille au look techno tortille un twist sur *Madureira*, un couple mixte invente la salsa-funk sur *Chove Chuva*.

Le Maracatu Naçao Pernambuco de Recife, défilé carnavalesque de rois et de reines noirs emplumés, avait assuré la parade entre les concerts du soir – en première partie, Daude, prétendante au tube de l'été avec une nouvelle version du standard sud-africain *Pata Pata*. Un tambourinaire du groupe dévoilant des dents « de la chance », l'air innocent du nº 9 brésilien, s'est rasé la boule à zéro. Revenu au civil sous le chapiteau (bleu et blanc), le « Ronaldinho » d'un soir saute à n'en plus finir, comme dans les bals funk qui mobilisent chaque fin de semaine les jeunes Noirs des faubourgs de Rio. Les cuivres, la *cuica*, le *pandero* sont en place. En lunettes noires, Jorge Benjor fait son John Lee Hooker, avec une sûreté rythmique, une nonchalance hypnotique.

Jorge Ben raconte des histoires. Il improvise, brode, rend hommage à Tim Maia, aux Paralamas, à Fernanda (Abreu)-la-blanche. Avec la propension des cariocas à ériger le *gostoso* (qui a du goût, que ce soit les femmes, la feijoada, la plage, la musique ou la bière fraîche), en valeur suprême, il retravaille le canevas de la samba, dont une des règles d'or est de cultiver l'humour. Sous le joli chapiteau bleu et blanc de la prairie de Boechout, il déclare son amour à Bebete en lui jurant qu'il va faire graver une enseigne lumineuse à son nom, si toutefois elle veut bien s'arrêter de danser, rentrer pour qu'il soit à l'heure au boulot, qu'il ne se fasse pas mettre à la porte par le gérant qui ne l'aime pas beaucoup en ce moment, etc. (*« Bebete, nos vamos embora »*, Bebete, viens on s'en va).

Véronique Mortaigne

Quarante mille spectateurs dans les prés

ANVERS
de notre envoyée spéciale

Le Sfinks festival est né en 1976, d'un centre socioculturel établi à Boechout, une commune de dix mille habitants, située à une dizaine de kilomètres d'Anvers. Depuis, quelque quarante mille spectateurs viennent chaque année. Le plus complet des festivals de musiques du monde de l'été européen (quarante-cinq groupes invités cette année, de Nahawa Doumbia à Jorge Benjor) tient son nom des deux petites statues de sphinx qui trônaient dans le parc de Boechout de ses débuts. *« En 1898, il y eut à Anvers une exposition mondiale très marquée par l'esprit colonialiste. Certains quartiers chics ou périphériques,* remarque Patrick de Groote, le directeur du festival, *en ont gardé des marques africaines. Le site des éléphants du zoo d'Anvers, par exemple, est un temple égyptien. »* En 1983, le festival s'élargit dans les prés, et change de cap, invitant des artistes sud-américains ou africains amis, comme le Camerounais Francis Bebey. Il devient Sfinks Roots *(racines)* une définition aujourd'hui dépassée.

Avec l'équivalent de 6 millions de francs de budget, Sfinks mène sa barque en indépendant, soutenu par les bénévoles de la ville, boudé par un ministère de la culture *« vieux »*, dit-on ici. Sfinks équilibre ses comptes, tout en offrant des soirées gratuites. Celle, d'ouverture, du 30 juillet, a attiré quinze mille personnes, venues en promenade pour découvrir les mystères d'une affiche pourtant dépourvue de « produit d'appel » (les Japonaises Nenes, les Réunionnais Zarboustan, les Espagnols Combays). Le samedi et le dimanche, les quatre scènes, et leurs annexes, telle la Parlatent, où public et artistes discutent, tournent à plein. Qui a fait l'effort de venir jusqu'au gazon peut « zapper » sur une vingtaine de concerts.

VILLE CONTRADICTOIRE

« Le public du Sfinks est très loyal », dit Patrick de Groote. Il vient d'Anvers, une agglomération de cinq cent mille habitants, des Flandres et de la Belgique, et, de plus en plus, des Pays-Bas. Les amateurs de musiques du monde sont fans : Sfinks mêle le moderne à des musiques classiques non-occidentales – le 1er août, concert du chanteur iranien Shârâm Nazeri (un CD avec Dariush Talâ'i chez Ocora/Harmonia Mundi). Et au Sfinks, pendant le week-end, on croisera environ trois mille enfants par jour. Pour eux, concerts, parades, ateliers d'arts plastiques...

Le Sfinks festival cultive ses prolongements. Il coordonne l'European Forum of Wordwilde Festivals, un réseau de trente-cinq festivals de musique du monde européens. Patrick de Groote a ouvert un café-musique très actif dans l'ancien garage à bagages de la gare de Boechout. L'équipe du Sfinks programme des cycles de concerts au théâtre Desingel d'Anvers, alter ego du Théâtre de la Ville à Paris. La municipalité d'Amsterdam l'a chargée des animations du mois d'août, immédiatement baptisées Antwerpen Open (Anvers ouvert) : le Royal de Luxe, les Arts Sauts, un cirque, le cirque Komplex, collectif d'artistes installé dans le Fort VIII à Hoboken, dans la grande Anvers.

Administrée par une femme, maire socialiste, Anvers est une ville contradictoire. Le Vlaams Blok, le bloc flamand *(extrême-droite)*, y atteint des scores électoraux supérieurs à 30 %, mais près de cent vingt nationalités différentes, Zaïrois, Rwandais, Ghanéens, Marocains, Turcs, Indo-Pakistanais... y cohabitent. Anvers, premier centre diamantaire du monde, compte une très forte communauté juive orthodoxe. Pourtant, *« Anvers n'est pas tournée vers l'Europe »*, constate Patrick de Groote, mais vers la mer et sur elle-même. Ici, préparer les moules aux oignons et *« à la mode de Madras »*, au curry, n'a jamais empêché de vanter les saveurs *des crevettes grises de la mer du Nord*.

V. Mo.

LA PHOTOGRAPHIE DE JEAN-MARC ZAORSKI

LES EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ

JEAN-MARC ZAORSKI
Né en 1952 à Marseille, il découvre très tôt la photographie et les possibilités d'expression qu'elle lui offre. Cela l'a amené à faire en 1975 un choix entre la voie de la raison, qui aurait dû le conduire à l'agrégation de droit public et au professorat d'université en droit constitutionnel, et celle plus risquée de la passion. Photographe qui s'inscrit dans la grande tradition de l'humanisme, il se veut un témoin de son époque et porte sur le monde qui l'entoure un regard à la fois « anthropologique » et personnel. Membre de l'agence Viva de 1980 à 1986, il a été pendant quelques années éditeur, avant d'entrer en 1990 à l'agence Rapho. Il a obtenu le prix Niepce en 1986 et a publié deux livres : Des regards et des vies *(Contrejour, Paris, 1991) et* Regards sur le carnaval dunkerquois *(M. J. C. Rosendaël, Dunkerque, 1993).*

Biennale photographique, Hôtel de Varennes, 2, place Pétrarque, Montpellier. Jusqu'au 31 août.





Barcelone (Espagne). Circuit de Catalogne, stand Ferrari pendant la course (1995). Exposition : « Sports et photo ».

هكذا من الاهمال

La grande allure de Leonid Kusmin

La Roque-d'Anthéron/Musique. Pour ses débuts en France, le pianiste américain fait salle comble



SONATE N° 14 EN UT DIÈSE MINEUR « CLAIR DE LUNE », de Ludwig van Beethoven – FANTAISIE EN FA MINEUR, de Franz Schubert – ÉTUDE-TABLEAU OP. 33 N° 7 et PRÉLUDES OP. 3 N° 2 et OP. 23 N° 5 - SONNETS DE PÉTRARQUE Nos 104 et 123 et RHAPSODIE HONGROISE N° 2, de Franz Liszt. Leonid Kusmin (piano). PARC DE FLORANS, le 31 juillet, 21 h 30. Prochain concert : Jose Carlos Cocarelli, Valery Kuleschov et Arcadi Volodos, le 2 août.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyé spécial

Il y a au moins un bonheur à la défection surprise, et bien peu convenable, de Michel Petrucciani (*Le Monde* du 31 juillet). Pour ses débuts en France, Leonid Kusmin aura presque fait salle comble. Des mélomanes laissés sur le carreau par le pianiste français ont reporté leur billet sur son récital. Ce sont donc treize cents personnes qui ont pris place sur les gradins du parc de Florans pour écouter cet Américain d'origine biélorusse de trente-quatre ans.

Il entre en scène. Mince, grand, élancé, il porte une queue de pie à l'ancienne. S'il a le trac, il ne le montre pas. S'assied devant son piano, se tourne vers le public et attend que le silence se fasse en fixant longuement ce public. Il commence par la *Sonate au Clair de lune* de Beethoven. Ça tombe bien, on est en plein air, il fait nuit et la lune brille, tandis que des insectes et des grenouilles font un joli bruit dans le lointain. Plus sérieusement : Kusmin joue le premier mouvement avec un calme magique, une sonorité diaphane et en même temps profonde ; il laisse la musique s'écouler avec un naturel apaisant qui tient le public en haleine. Le deuxième mouvement et le finale filent sans qu'à aucun moment on ne se pose la moindre question. On est simplement heureux de retrouver cette sonate qu'on ne joue plus guère puisqu'elle est trop célèbre.

La pièce qui vient ensuite est une curiosité. La pianiste russe Maria Grinberg a transcrit pour deux mains la *Fantaisie en fa mineur* de Schubert. L'original étant pour quatre mains, Kusmin a du travail ! Son aisance, sa simplicité, la grande allure de son jeu, son maniement raffiné de la polyphonie font merveille dans une œuvre qui perd ainsi de son caractère intime pour devenir une grande œuvre virtuose, une sorte de pendant de la *Wanderer*. Après trois Rachmaninov époustouflants de maîtrise, de fini pianistique et de lyrisme pudique, voici deux *Sonnets de Pétrarque* de Liszt. Ose-t-on le dire, ces sonnets, bien souvent, nous ennuient à périr. Pas ce soir : le jeu de Kusmin associe des qualités que l'on ne rencontre que peu souvent réunis chez le même pianiste : simplicité expressive, sonorité timbrée jusque dans le pianissimo, profonde, large dans le fortissimo, legato, fluidité, intelligence, charme, poésie. Pour finir, Kusmin joue la *Deuxième Rhapsodie hongroise* immortalisée par Tom et Jerry, avec une maestria, un charme, une vitalité, une imagination sonore à tomber à la renverse. Ce qui est étonnant dans ce jeu, c'est l'alliage de la plus grande virtuosité, de la plus grande maîtrise avec une austérité expressive qui fuit le sentiment facile et une électricité rythmique jubilatoire. C'est ainsi que Rachmaninov et le jeune Backhaus jouaient.

> Il laisse la musique s'écouler avec un naturel apaisant qui tient le public en haleine

Quatre bis viendront combler un public qui applaudit, crie et siffle de bonheur : une *Sérénade* de Schubert/Liszt, murmurée par des mains qui caressent le piano et ne laissent rien de la polyphonie dans l'ombre ; la *Danse du feu* de Manuel de Falla la plus crépitante et foudroyante qu'on ait jamais entendue, *Le Tilleul* de Schubert/Liszt, et *Stars and Stripe Forever* de John Philip Souza qui fait exulter le public de bonheur. Au milieu de cette musique de fanfare transcrite pour le piano, une petite mélodie fait son apparition sur laquelle les Français ont mis les paroles suivantes : *« Non, non Emilien je le sens bien, ce n'est plus ton p'tit doigt »*, etc.

Triomphe indescriptible. Kusmin quitte le plateau, deux cents personnes l'attendent pour l'applaudir derrière la scène et lui faire signer des autographes.

Alain Lompech

Le charme discret de l'art d'aujourd'hui en Europe

Luxembourg/Art. Manifesta, la nouvelle biennale nomade d'art contemporain, a pris ses quartiers à Luxembourg, avec dans ses bagages une nouvelle génération d'artistes

MANIFESTA 2. Biennale européenne d'art contemporain. Tél. : (352) 22-50-45 ou 22-77-54. Casino Luxembourg-Forum d'art contemporain, 41, rue Notre-Dame. Musée national d'histoire et d'art, Marché-aux-Poissons. Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg, 14, rue du Saint-Esprit. CPCA, 12, rue du Puits-Bonnevoie. Villa Vauban, Galerie d'art de la Ville de Luxembourg, 18, rue Emile-Reuter. Tous les jours de 10 heures à 18 heures (Musée national d'art et d'histoire, jusqu'à 17 heures). *Le jeudi jusqu'à 20 heures.* Fermé le lundi. Jusqu'au 11 octobre.

LUXEMBOURG
de notre envoyée spéciale

En 1996, la première édition de Manifesta avait eu lieu à Rotterdam. Cette année, Manifesta 2 prend ses quartiers à Luxembourg. Dans deux ans, ce sera probablement Budapest. Elle se veut libérée du poids des institutions fixes, des représentations nationales et des compromis politiques. D'où cette idée d'une manifestation nomade à travers l'Europe. Robert Fleck, Maria Lind et Barbara Vanderlinden, les trois commissaires de l'édition luxembourgeoise, ont donc enquêté dans une trentaine de pays, d'Helsinki à Sarajevo, d'Istanbul à Gand...

Si Manifesta a pour objectif de rendre compte de la création artistique d'aujourd'hui dans la grande Europe, ce n'est visiblement pas pour établir une carte soulignant des différences culturelles, et encore moins pour faire état d'éventuelles poussées nationalistes, qui d'ailleurs ne sont pas le fait des artistes de cette génération. Cette génération, vous diront les commissaires de Manifesta, est celle qui passait le bac, ou son équivalent, au moment de la chute du mur de Berlin et pour qui la réalité artistique est celle de l'Ouest.

Cette réalité a une base : l'art conceptuel d'il y a vingt et trente ans, que les artistes d'aujourd'hui prennent en compte de manière plus ou moins réfléchie, plus ou moins intuitive, mais sans en retenir le dogmatisme. Celui-ci a fait place à un sens nouveau de la sociabilité, à un désir d'échanges, à la création d'espaces de convivialité, à la façon de Felix Gonzalez-Torres, l'artiste-culte des années 90, dont une installation pour la rue est d'ailleurs proposée à Luxembourg.

Un art qui n'a rien d'héroïque. Un art qui ne se donne pas non plus comme innovation formelle, mais comme forme de compréhension de la vie au quotidien, de l'autre, ce semblable approché au plus près, jusque dans son sommeil... L'artiste des années 90, en Europe tout au moins, donne dans dans le journal intime. Loin d'un art de constat qui mimait la démarche des sciences humaines pratiquées par ses pères autour de 1970, à commencer par Boltanski, il fabule, invente des fictions, crée des récits qu'il projette par tous les moyens dans l'espace réel, sous forme de dessins plus que de peinture, de photos plus que de dessins, de vidéos plus que de photos.

DES PETITES CHOSES ICI ET LÀ

Si le panorama proposé par Manifesta reflète des tendances plus ou moins repérées depuis quelques années, il a le mérite d'en confirmer l'étendue à travers des exemples nouveaux, parfois un peu faibles, mais parfois aussi assez percutants pour donner à penser que, si la création a du mal à prendre forme, elle n'est pas désespérante pour autant. A Luxembourg, on doit pouvoir retenir une dizaine de prestations plutôt satisfaisantes. On peut citer, au chapitre de la recherche de l'autre, l'installation vidéo d'Eija-Liisa Ahtila, une artiste d'Helsinki. Retenir pour son voyeurisme impertinent le dispositif de la Suédoise Ann-Sofi Sidén, qui utilise des caméras de surveillance pour montrer des gens dans des chambres d'hôtel. L'apport à l'art des années 90 est important. Il mériterait d'ailleurs d'amples analyses quant à la pratique d'un art « politiquement incorrect ».

La pièce de Pierre Huygue, une double chambre dans laquelle l'artiste français inscrit une séquence du film d'Andy Warhol, *Sleep*, est particulièrement satisfaisante, parce qu'intelligente et sensible. Le Lituanien Deimantas Narkevicius peut aussi retenir l'attention : ses vieux appareils de projection bruyants et ses bouts de films en noir et blanc ont du charme. On remarquera aussi le travail de la doyenne de l'exposition, Sanja Ivekovic : fruit d'une enquête sur des femmes battues, c'est la pièce la plus évidemment engagée de toute la biennale. Mais elle est enveloppée de douceur, et non de violence. Au bout du compte, Manifesta est plus riche et plus solide qu'il n'y paraît. Des petites choses ici et là, bien placées, où il faut, dans les musées ou au dehors, dans l'espace urbain, avec tact... tout cela finit par cimenter l'ensemble et lui donner du poids.

Geneviève Breerette

En attendant Verdi

Montpellier/Musique. Le « Requiem pour Rossini » clôture le Festival de Radio-France

REQUIEM POUR ROSSINI, de Buzzolla, Bazzini, Pedrotti, Cagnoni, Ricci, Nini, Boucheron, Coccia, Gaspari, Platania, Rossi, Mabellini, Verdi. Avec Luana de Vol, soprano, Phyllis Pancella, alto, Rockwell Blake, ténor, Stefano Antonucci, baryton, Felipe Bou, basse, Chœur de la Radio lettone, Orchestre philharmonique de Montpellier, direction Enrique Diemecke. *MONTPELLIER : Festival de Radio-France et Montpellier-Languedoc-Roussillon,* Le Corum, vendredi 31 juillet.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Rossini mourut le 13 novembre 1868. Il vivait à Paris et avait, depuis trente-neuf ans, abandonné l'opéra, et presque la musique, pour la gastronomie. Mais, pour l'Italie, il restait une gloire nationale. Giuseppe Verdi, économe ni de son cœur ni de son porte-monnaie, proposa à ses collègues transalpins l'écriture d'un requiem collectif en hommage au père du *Barbier de Séville*. Treize d'entre eux se partagèrent cette messe des morts. Si l'initiative échoua, ce ne fut pas la faute des créateurs, qui s'acquittèrent tous de leur tâche, mais celle des organisateurs. Bologne refusa de monter la production. Le chef Angelo Mariani se désista. Chacun récupéra sa partition, pour éventuellement la réutiliser à son compte (comme fit Verdi lui-même avec le *Libera me* pour son propre *Requiem*).

Redécouvert en 1970, ce requiem mort-né a vu finalement le jour en 1988 à Stuttgart. Depuis, il a été très parcimonieusement donné. Clôturant l'édition 1998 du Festival de Radio-France, la représentation de Montpellier était donc une de ces raretés qui font l'image de marque de la manifestation.

Ces treize morceaux rajoutés les uns aux autres laissent une curieuse impression. Dès l'entrée (*Requiem* et *Kyrie* d'Antonio Buzzola), l'atmosphère oscille entre le doucereux et le pompier, le sacré suave et le lyrique fracassant. S'il peut être intéressant pour le musicologue de recenser les influences qui parcourent la musique religieuse italienne du XIXe siècle (de Palestrina au bel canto), on entend beaucoup de notes, mais on ressent peu d'émotion et de ferveur chez les douze premiers compositeurs, tous bien oubliés. Pas de quoi inspirer vraiment les interprètes. Le baryton Stefano Antonucci manquait de puissance dans un *Tuba mirum* de Pedrotti. L'alto Phyllis Pancella (remplaçant Martine Dupuy) ne rayonnait pas assez dans l'*Agnus Dei*, aimable mélodie de Rossi. Felipe Bou, malgré son beau timbre de basse, peinait à faire oublier les longueurs du *Confutatis maledictis* de Boucheron. Grand ténor belcantiste, Rockwell Blake sait porter ce style de musique, mais sa voix est usée, avec des aigus tirés et un médium instable.

Même l'Orchestre de Montpellier, sous la direction peu subtile d'Enrique Diemecke, jouait frustement : les cordes étaient rêches, les cuivres approximatifs. Au bout d'une heure trois quarts, enfin Verdi vint. Son *Libera me* éclata comme une délivrance. Pour le public comme pour les musiciens, notamment la soprano Luana del Vol jusque-là plutôt pâle. Tous se mirent au diapason de l'excellent Chœur de la Radio lettone, irréprochable, lui, de bout en bout, et dont les prestations auront marqué le festival.

Pierre Moulinier

Rouleaux de printemps, saison des cousins

Varengeville/Ethnologie et architecture. La maison du Bois des Moutiers offre une délicieuse immersion britannique

VARENGEVILLE-SUR-MER
(Seine-Maritime)
de notre envoyé spécial

Au fond du Bois des Moutiers, un jardinier gringalet, parachuté d'un vol Deauville-Edimbourg et accro des journées du prêt-à-porter de Courson, a surgi d'entre deux mégafeuilles de *Gunera manicata*, tel un rouleau de printemps réchappé d'une laitue vulgaire. Il parle un anglais impeccable, à peine mâché, comme s'il avait lui-même un nem trop chaud dans la bouche. Tout à l'heure, sur la terrasse de la maison, George-Edmond Garden (surnom gratuit de notre part) a reçu sans ostentation, dans une tenue à peine plus ville, un groupe de cousins, gros diptères inoffensifs qui, en cette période, déboulent sans crier gare à la moindre chaleur.

A présent, un sécateur à la main, Mr. Garden déploie une conversation éblouissante de patience avec deux visiteurs venus d'outre-Manche : c'est le gros de la clientèle ici, des visiteurs instruits qui ne risquent pas de prendre une *Petasite japonica* pour une geisha mal lunée.

Quand il le faut, George-Edmond a cette technique caractéristique de Covent Garden et des pépinières Saint Laurent, qui consiste à tenir les gens à distance par une amabilité ostensiblement forcée. Il a alors le sécateur énervé, il fonce vers les massifs d'hortensias, lumineux bonnets de bain flottant en bord de clairière, pour extirper sans relâche les intrus roses des massifs bleus qui mijotent les pieds dans l'ardoise. Et, inversement, pour écarter les floraisons bleues de leurs homologues rose bonbon, dont on tire la tisane Patience de diabétique.

Le Bois des Moutiers, jardin anglais et chemin botanique, doit son impérissable splendeur à Guillaume Mallet (1860-1945), à l'architecte Edwin Lutyens (1869-1944) – prononcer à la chinoise, lèvres en avant : Leu Tchien's – et à l'excellente Gertrud Jekyll (1843-1932). Mais les rhododendrons peuvent bien grimper à 12 mètres (floraison d'avril à juin, ou sur rendez-vous), le Michelin pseudo-vert, ce crétin, s'en tient à une étoile, quand la voie lactée récompenserait mal la peine des jardiniers.

PRÉRAPHAÉLITES ALTRUISTES

Or il n'y a pas au Bois des Moutiers que cette formidable verdure. « Leu Tchien's » a aussi construit en 1898 une maison ordinairement fermée aux gens ordinaires, et qui ne s'entrouvre qu'exceptionnellement à la saison des cousins. Il faut donc savoir tomber la bonne année, qui est justement celle-ci.

Edwin « Leu Tchien's », révisionniste et moderne, social-chic, très cité-jardin sans charbon, devait un peu plus tard édifier le palais du vice-roi des Indes, ou encore, près d'Exeter, une énorme mais sobre médiévalerie, appelée « Castel Drogo », du nom de l'ancêtre qu'aurait aimé avoir son propriétaire Julius Drewe.

La maison de Varengeville-sur-Mer est beaucoup plus simple. Entièrement préfabriquée en Angleterre, où l'on sait ce qui est solide, elle était et reste tout à la fois une forte leçon d'architecture et une perle de l'artisanat Arts and Craft. Une exposition sur ce sujet méritoire – car il faut avoir lu John Ruskin dans le texte pour en saisir la véritable portée – est présentée jusqu'à fin août. Meubles, tapisserie, tentures, dessins, déjà à des prix défiant toute concurrence sur le terrain du vertige du temps de William Morris (1834-1896), autre inspirateur du mouvement.

Tous ces préraphaélites altruistes ont en commun, outre leur talent décoratif, un don inné pour mettre leur signature partout. Elle n'est pas encore répétitive, comme le sera celle de Louis Vuitton, le philanthrope français. Mais elle est là, toujours là, quels que soient l'objet et son usage. Tout ce beau monde travaillait humblement, obstinément, pour la postérité. De temps à autre, un concert reçoit les mélomanes dans l'inoubliable salon de musique. Une autre occasion pour connaître à Varengeville-sur-Mer le goût des choses belles, et simples.

Frédéric Edelmann

★ *Le Bois des Moutiers, 76119 Varengeville-sur-Mer. Tél. : 02-35-85-10-02.*

هكذا من الاصل

La chanson de geste de Simon Hantaï, de retour d'un long exil

Avec trente-quatre œuvres, le musée de Céret réalise une véritable petite rétrospective

Après un isolement volontaire de quinze ans, Simon Hantaï, le peintre d'origine hongroise, a décidé il y a peu de réapparaître sur la scène artistique. Le Musée d'art moderne de Céret lui rend hommage en présentant trente-quatre de ses œuvres, issues de collections publiques. Une petite rétrospective réussie, qui retrace l'itinéraire du peintre, du statut intéressant d'espoir naissant du surréalisme moribond à la statue du Commandeur.

HANTAÏ. Collections du MNAM-Centre Georges-Pompidou et des collections publiques françaises. Musée d'art moderne de Céret. 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66400 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre. Catalogue non paginé, 50 francs.

CÉRET
de notre envoyé spécial

Simon Hantaï est aimé des conservateurs. La collection du Musée national d'art moderne, exposée hors les murs au musée de Céret, ne comprend pas moins de vingt-sept œuvres du peintre d'origine hongroise, qui après un long silence fait à nouveau parler de lui (*Le Monde* du 16 mars). Joséphine Matamoros, la conservatrice de Céret, y a ajouté fort finement sept toiles provenant d'autres collections publiques, qui font de cet accrochage une véritable petite rétrospective. On y découvrira, entre autres, que le musée de Grenoble fit sa première acquisition au peintre dès 1965. Il s'agit de *MM2*, un tableau de 1964. Jean Fournier, le marchand de Hantaï, se souvient des circonstances de cet achat : « *La conservatrice de Grenoble avait un reliquat de budget. Elle est venue voir les tableaux, et, chaque fois que je lui en montrais un, réclamait un plus grand format. Elle a finir par choisir celui-ci, le plus imposant de tous. Lorsque je lui ai demandé de combien elle disposait, elle m'a annoncé 4 500 francs... J'ai consulté Hantaï. Il s'est dit que si elle l'aimait vraiment, nous pouvions faire un geste...* »

Des gestes, l'histoire des relations entre Hantaï et les musées en est pleine : gestes des donateurs, d'abord, comme le marchand Daniel Cordier qui offrit quatre Hantaï au MNAM en 1989 ; ou le collectionneur Maurice Gorelli, qui en donna cinq l'année suivante. Geste de Dominique Bozo, directeur du MNAM puis président du Centre Georges-Pompidou, qui fit des miracles pour que l'artiste ne fut point expulsé de son atelier, promis un temps à la démolition ; gestes d'Hantaï enfin qui, après avoir donné cinq œuvres au MNAM, en a offert, en juin 1998, quatorze au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, où elles sont actuellement présentées.

Ces fascinantes toiles froissées, peintes, puis dépliées pour laisser apparaître leurs blancs aux emplacements protégés par les nœuds et les plis, accueillent le visiteur

A Céret, le visiteur découvrira une autre chanson de geste. Celle qui conduit Hantaï du statut intéressant d'espoir naissant du surréalisme moribond, lorsqu'il peint au début des années 50 des œuvres qui séduisent André Breton, à la statue du Commandeur, homme de pierre retiré volontairement du monde de l'art vivant, quinze ans durant, et qui vient depuis peu d'accepter d'y souper à nouveau. Avec une longue cuillère : ses derniers travaux hésitent entre l'anthume et le posthume, des toiles anciennes photographiées, puis sérigraphiées par un assistant. La série, dont un exemplaire est présenté à Céret, s'intitule « Laissées ».

Rarement artiste s'est autant ingénié à contrôler son image. Il en est de sa biographie comme de sa peinture. Ainsi, l'épisode de la rupture avec le surréalisme. La vulgate la donne pour 1955. Hantaï peint alors de grands tableaux abstraits et gestuels, comme *Sexe-Prime, hommage à Jean-Pierre Brisset*. Brisset était un étymologiste, passionné d'homophonies, que Breton avait installé en bonne place dans son *Anthologie de l'humour noir*.

Rien qui puisse donc fâcher le pape du surréalisme, qui pourtant entretenait avec l'abstraction des rapports ambigus. Car c'est cette abstraction, qu'on appelait alors lyrique ou informelle, qui passionne Hantaï. Il vient de la découvrir. A travers Jackson Pollock disent ses hagiographes. Plus probablement, aussi, à travers Georges Mathieu qui fut, de toute façon, l'introducteur de Pollock en France. Et qui organise, avec Hantaï et le philosophe Stéphane Lupasco, « Les cérémonies commémoratives de la deuxième condamnation de Siger de Brabant », à la galerie Kléber, en 1957. Pas de peintures, mais une série changeante d'installations baroques et, conformément aux opinions professées par Mathieu, chrétiennes et royalistes.

La rupture avec Breton peut également se chercher de ce côté-là : les surréalistes tirent un « Coup de semonce », titre donné au tract diffusé à cette occasion, précisant que « *le surréalisme ne laissera pas un cléricalisme fasciste se développer sur le plan théorique, à l'abri des divagations de quelques peintres en mal de gigantisme rentable.* » Vertueuse indignation. A laquelle Breton apportera au moins deux bémols. Le premier, en décembre 1959 : Hantaï est représenté à la 8e Exposition internationale du surréalisme, organisée par Breton à la galerie Daniel Cordier. Il est accroché dans la seconde salle, avec Robert Rauschenberg, et Jasper Johns. Le second, en mai 1961 : Breton le cite, à l'occasion d'une enquête du magazine *Connaissance des arts, portant sur « Les dix meilleurs artistes vivants »*. Rien de moins.

Breton avait-il alors vu les premières œuvres de la série des « Mariales », entamée vers 1960 ? Pas sûr. Ce sont pourtant elles qui accueillent le visiteur à Céret, ces toiles froissées, peintes, puis dépliées pour laisser apparaître leurs blancs aux emplacements protégés par les nœuds et les plis. Le geste a disparu. C'est ce qui fascinera de jeunes artistes comme Buren, Parmentier, ou certains membres du groupe Supports/Surfaces. Et peut-être aussi ce qui en fait la partie la plus séduisante et la plus spectaculaire de l'exposition remarquable du musée de Céret.

Harry Bellet

LES NOUVEAUX FILMS

JACKIE CHAN DANS LE BRONX

■ Après une longue et brillante carrière à Hongkong, Jackie Chan a pris un virage hollywoodien qui lui vaut de voir ses films enfin distribués à l'étranger. Une simple lecture du titre de ce film permet de constater ce que la star du film d'action hongkongais est devenue : un personnage haut en couleur à qui l'on demande d'interpréter son propre rôle à l'écran, et d'effectuer des cascades un peu moins spectaculaires qu'auparavant. Cette utilisation minimale des possibilités de Chan masque mal la minceur des scénarios qu'on lui propose. *Jackie Chan dans le Bronx* reproduit le schéma caricatural (que l'on retrouvait déjà dans certains films de Bruce Lee) de l'immigré asiatique débarquant en Occident pour protéger l'affaire familiale d'une bande de malfrats, personnifiés ici par un gang de motards du Bronx. Il reste toujours le talent acrobatique et l'humour de Chan pour donner un peu de relief à un film qui reste toujours meilleur que ceux de Jean-Claude Vandamme ou de Steven Seagal, qui se sont toujours contentés, sans succès, de recopier les gestes de l'acteur hongkongais.

Samuel Blumenfeld

Film américain de Stanley Tong. Avec Jackie Chan, Anita Mui, Françoise Yip, Bill Tung. (1 h 30.)

WANTED : RECHERCHÉ MORT OU VIF

■ Soupçonné d'avoir tiré sur la femme du président des Etats-Unis, traqué par la police et par les services secrets qui l'ont commandité, un ancien baroudeur cherche à la fois à établir son innocence et à dévoiler les dessous d'un complot impliquant le lobby militaro-industriel. La vision paranoïaque de la conspiration reste une source d'inspiration inégalée pour les scénaristes hollywoodiens. Il est aisé de reconnaître au cœur de cette série hautement improbable l'ombre traumatique des assassinats de Kennedy et de Lee Harvey Oswald. Rien à signaler dans cette bande tout à la gloire de son producteur-interprète en dehors du cabotinage extravagant de Jon Voight et d'une certaine beauté graphique des scènes d'action. Les recherches plastiques sont parfois le dernier recours d'un cinéma confronté à l'ineptie de scénarios trop standardisés.

Jean-François Rauger

Film de David Hogan. Avec Jon Voight, Jill Hennessy, Paul Sorvino. (1 h 35.)

FOOD OF LOVE

■ Un groupe d'amis, désormais quinquagénaires, se retrouvent dans un petit village anglais où ils s'étaient connus étudiants en interprétant *Le Songe d'une nuit d'été*. Il faut endurer avec *Food of Love* toutes les contraintes liées au genre : les coucheries entre amis qui s'aimaient auparavant, que la vie a séparés et ne peut plus réunir, les états d'âme de certains, angoissés par la cinquantaine, et des autres, tourmentés par leur vie professionnelle. L'absence d'inventivité et le côté artificiel de cette réunion de famille donnent à ce film un air très poussif, où des numéros d'acteurs ne peuvent soutenir un ensemble sans grand intérêt.

S. Bd

Film anglo-français de Stephen Poliakoff. Avec Richard E. Grant, Nathalie Baye, Juliet Aubrey. (1 h 45.)

SWINGERS

■ S'il y avait un film américain de ces dernières semaines à sauver, ce serait celui-ci. Soit une œuvre modeste et pleine d'humour, remarquablement interprétée, qui songe moins à prouver qu'elle raconte une histoire qu'à donner forme par la mise en scène au rythme, au climat, aux postures qui la font exister. Au demeurant, presque rien. Un groupe d'amis, jeunes acteurs en chômage chronique à Los Angeles, trompent leur ennui en passant leur temps à draguer, tentant de redonner le goût de la vie et de l'amour à l'un des leurs, qui rumine dangereusement une rupture. A partir de ce maigre canevas, le cinéaste échafaude une structure dont la fragilité et le charme sont portés, pour peu qu'on ferme les yeux sur quelques facilités, par la justesse des dialogues et des corps dans l'espace, la mobilité de la caméra et la musicalité des raccords. Le film s'y organise surtout autour d'une idée-force – celle des règles du jeu (amoureux, social, existentiel) – à laquelle les protagonistes, dandys fin de siècle, ne cessent de se confronter. Un vrai conte moral en somme, qui fait de Doug Liman, toutes choses égales par ailleurs, le Rohmer du cinéma indépendant américain.

Jacques Mandelbaum

Film américain de Doug Liman. Avec Jon Favreau, Vince Vaughn, Ron Livingston. (1 h 40.)

La sélection officielle du Festival de Venise

DIX-NEUF FILMS seront en compétition lors de la 55e Mostra de Venise, du 3 au 13 septembre. La sélection comprend quatre films américains (*Bulworth*, de Warren Beatty, *Rounders*, de John Dahl, *New Rose Hotel*, d'Abel Ferrara, *Hurlyburly*, de Tony Drazan), trois films italiens (*I Piccoli Maestri*, de Daniele Luchetti, *Così Ridevano*, de Gianni Amelio, *L'Albero delle Pere*, de Francesca Archibugi) et autant de français (*Conte d'automne*, d'Eric Rohmer, *Voleur de vie*, d'Yves Angelo, *Place Vendôme*, de Nicole Garcia).

Les autres films en compétition sont *Jackie*, d'Anand Tucker (Grande-Bretagne), *Sokout*, de Mohsen Makhmalbaf (Iran), *Le Nuage*, de Fernando Solanas (Argentine), *Trafico*, de Joao Bothelo (Portugal), *Terminus Paradis*, de Lucian Pintilie (Roumanie), *Dancing at Lughnasa*, de Pat O'Connor (Irlande), *Chat noir, Chat blanc*, d'Emir Kusturica (Yougoslavie), *Los Amantes del Circulo Polar*, de Julio Medem (Espagne), et *Lola Rennt*, de Tom Tykwer (Allemagne).

SORTIR

PARIS

Mais où est donc passée Esther Williams ?
Dans le bassin vide d'une piscine, quelques individus suivent des cours de crawl. Peut-on apprendre à nager sans eau ? C'est dans ce décor que Sophie Perez présente sa drôle de pièce. Le texte, tiré d'un manuel d'apprentissage du crawl « à sec », écrit par un certain Pierre Neukomm, date de 1932. Le maître (nageur), vêtu de blanc, surplombe les malheureux en maillot qui s'agitent et se fatiguent.
Pour sa première mise en scène théâtrale, Sophie Perez nous entraîne dans un univers de démesure et de bouffonnerie.
Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Du 1er au 9 août, à 22 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 70 F. Paris, Quartier d'été.

Storm & Jazz Project, Groupe Choream
Niels Robitzky, dit Storm, fait ses débuts dans les premiers temps du hip hop allemand, en 1983. En 1992, il parcourt l'Europe, rencontre à Amsterdam Nathalie, dite Jazzy Lee, danseuse et chorégraphe de comédie musicale. Quelques années plus tard, ils sont rejoints par Kadir « Amigo » Memis, Vartan Bassil et le Danois Thomas Herodt.
Pour leur dernier spectacle, ils travaillent avec un groupe de Montreuil, encore plus cosmopolite que le leur, composé de treize gosses venus de partout : le Groupe Choream.
Cour du Palais-Royal, 13, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Du 1er au 4 août, à 22 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 100 F. Paris Quartier d'Eté.

Idir
Auteur-compositeur kabyle, Idir, 48 ans, a su rendre sa fierté et son audience à la chanson de sa communauté dans les années 70. Défenseur d'une culture berbère, il est l'auteur, en 1973, d'*A Vava Inouva* (« *Mon petit père* »), premier tube maghrébin qui avait bouleversé les deux rives de la Méditerranée. Depuis 1975, il vit en France. Idole aux allures de père tranquille, il a écrit des mélodies qui ont touché tous les âges. L'apparente simplicité de chansons ancrées dans le pays profond n'affecte en rien leur intelligence et leur universalité.
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 1er août, à 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03. De 80 F à 110 F.

CREST (Drôme)

Crest Jazz Vocal
Etrangement, pour cette onzième édition de Crest Jazz Vocal, le terme de « jazz » ne convient pas vraiment à Lucky Peterson, Bambi Cruz, MC Solaar ou Compay Segundo ; quant à celui de « vocal » il est assez peu de mise dans le duo Richard Galliano (accordéon) et Michel Portal (clarinette, saxophone, bandonéon) même si Portal se lance parfois des encouragements ou fredonne une mélopée. Plus proche de l'intitulé, Diana Krall, Thierry Peala et Norma Winstone, Lester Bowie ou Ernest Tinto Puentes. Le 2 août, le festival débutera gratuitement, au Kiosque à musique, avec le Brass Band de Michel Marre et un quartette vocal sarde.
Espace Soubeyran, 26400 Crest. Jusqu'au 8 août, à partir de 21 heures. Tél. : 05-63-56-36-87. De 120 F à 140 F, trois soirées 290 F, cinq soirées 450 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Age de braise
de Jacques Leduc (France, 1 h 30).
Alissa
de Didier Goldschmidt (France, 1 h 35).
Black Dog
de Kevin Hooks (Etats-Unis, 1 h 40).
Cosmos
de Jennifer Alleyn, Manon Briand, Marie-Julie Dallaire, Arto Paragamian, André Turpin et Denis Villeneuve (Canada, 1 h 40).
Food of Love
de Stephen Poliakoff (France - Grande-Bretagne, 1 h 45).
Jackie Chan dans le Bronx
de Stanley Tong (Etats-Unis, 1 h 30).
Paulie, le perroquet qui parlait trop
de John Roberts (Etats-Unis, 1 h 31).
Swingers
de Doug Liman (Etats-Unis, 1 h 40).
Wanted, recherché mort ou vif
de David Hogan (Etats-Unis, 1 h 35).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur Minitel : 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

REPRISES

Amadeus
de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37).
L'Arlequin, Dolby, 6e (01-45-44-28-80) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e ; Majestic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24).
Broadway Bill
de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Qui était donc cette dame ?
de George Sidney. Américain, 1960, noir et blanc (1 h 55).
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard, avec Catherine Sellers, Pierre Tabard et François Cognard.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. Le 1er, à 20 h 45 ; le 2, à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.
Filao
par les Colporteurs, compagnie d'Agathe Olivier et Antoine Rigot, mise en scène de Hudi.
Espace-chapiteau du parc de La Villette, Paris-19e. Mo Porte-de-La Villette. Le 1er, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Platon/G...
d'après Platon, Homère, Jean-Luc Godard et Alberto Moravia, mise en scène de Michèle Foucher.
Sorbonne (cour d'honneur), 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e. Le 1er, à 21 h 30 (dernière). Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 70 F. Paris, Quartier d'été.
Rêves de renards
d'Arlette Chosson, mise en scène de l'auteur, avec Arlette Chosson et des renards.
Chapiteau, 2, rue Marcel-Duchamp, Paris-13e. Mo Porte-d'Ivry. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris, Quartier d'été.
Romanès, cirque tsigane
mise en scène d'Alexandre Bouglione-Romanès.
Chapiteau Romanès, passage de Lathuile, Paris-9e. Mo Place-de-Clichy. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris, Quartier d'été.
Pierre Henry à Cluny
Musique concrète des origines à nos jours (1948-1998) : Histoire temporelle des matériaux (*Noire à soixante ; Une histoire naturelle, ou les roues de la Terre*).
Musée national du Moyen Age - Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5e. RER Cluny-Sorbonne. Le 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-44-94-98-00. 70 F. Paris, Quartier d'été.
Georges Pludermacher (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 2 no 2, op. 28 « Pastorale », et op. 106 « Hammerklavier ».*
Orangerie, parc de Sceaux, 92330 Sceaux. RER Bourg-la Reine. Le 1er, à 17 h 30. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.
Trio Jean Françaix
Mozart : *Trio pour piano, clarinette et alto KV 498 « Les Quilles »*. Bruch : *Pièces pour clarinettes, alto et piano*. Françaix : *Trio pour piano, alto et clarinette.*
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes. Le 2, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95.
Helen Merrill Trio
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes. Le 1er, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.
Jazz à l'hôtel d'Albret
Le 1er : Enrico Pieranunzi avec Hein Van de Geyn (contrebasse), Hans Van Oosterhout (batterie). Le 2 : Eric Le Lann avec Jean-Pierre Arnaud (batterie), Eric Legnini (piano), Rémi Vignolo (contrebasse).
Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e. Mo Saint-Paul. Concerts à 21 heures. Tél. : 01-45-08-55-25. 120 F. Paris, Quartier d'été.
Live Club Caraïbes
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris-19e. Mo Porte-de-La Villette. Le 1er, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 130 F.
Blood & Fire Sound System
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.
Cheb Aïssa, Faudel
Bal-concert, kiosque à musique du parc de La Villette, Paris-19e. Mo Porte-de-La Villette. Le 2, à 17 heures. Tél. : 0-803-306-306. Entrée libre.
Orquesta de Plectro de Cordoba
Jardin des Tuileries, Paris-1er. Mo Concorde. Le 2, à 19 heures. Entrée libre. Paris, Quartier d'été.

DERNIERS JOURS

2 août :
Le spectateur français ; L'Ile des esclaves
de Marivaux, mise en scène de Laurence Février.
Cartoucherie - Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Tél. : 01-43-28-97-04. De 50 F à 110 F.

هكذا من الأصل

SAMEDI 1er AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

21.05 Le Cerveau ■ ■ Gérard Oury (France, 1968, 107 min). TSR

23.00 Prisonnières des Martiens ■ ■ Inoshiro Honda (Japon, 1957, v.o., 90 min). Ciné Cinéma III

1.30 Voyage au début du monde ■ ■ Manoel De Oliveira (France - Portugal, 1997, 95 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.10 et 0.10 Le Monde des idées. Avec Pierre Nora et Régis Debray (rediff.). LCI

MAGAZINES

18.05 Courts particuliers. Avec Eric Rochant, Philippe Halm. Paris Première

19.30 Histoire parallèle. Semaine du 1er août 1948. Chasse aux sorcières aux Etats-Unis. Invité : John Berry. Arte

19.40 Le Bazar de Ciné Cinémas. Avec Valéria Bruni-Tedeschi. Ciné Cinémas

20.00 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre à Collioure. TV 5

20.45 Le Magazine de l'Histoire. L'Egypte. Invités : Patrice Bret, Guillemette Andreu, Jean Yoyotte, Robert Solé et Christiane Desroches-Noblécourt. Histoire

20.45 Le Club. Avec Marie-Josèphe Yoyotte. Ciné Cinéfil

21.40 Metropolis. Leipzig, ville culturelle. Le compositeur Matthias Pintscher. Luciano De Crescenzo lit Platon. Arte

22.20 T'as pas une idée ? Avec Albert Jacquard. Canal Jimmy

0.00 Questions d'histoire. L'effondrement du communisme. Invités : Marc Ferro, Krzysztov Pomian, Bernard Guetta. Histoire

0.00 Paris modes. A l'heure latino. Paris Première

DOCUMENTAIRES

20.30 ▶ L'Histoire secrète de Youri Gagarine. Canal +

20.30 La Révolution amoureuse. Odyssée

20.35 Les Plume font leur Cirque. La fabuleuse histoire du Cirque Plume. Planète

20.45 L'Aventure humaine. A l'écoute de la Terre. Arte

20.50 Le Retour des plongeons migrateurs. TMC

21.00 Lénine. Odyssée

21.40 Des explorateurs du rêve. Odyssée

21.45 Sud Maroc, de sable et d'écailles. TMC

22.05 Mathurin Méheut, les yeux ouverts. Planète

22.30 Galapagos. [2/4]. Planète

22.30 Le Musée du Prado. El Greco, sur la terre comme au ciel. Odyssée

22.55 L'Otello de Zeffirelli. De la scène à l'écran. Mezzo

23.00 La Vie très privée de Nicolae Ceaucescu. Histoire

23.05 Il vole avec les oies. France 3

23.20 Retour en Patagonie. Odyssée

23.25 Satyajit Ray. Planète

23.35 Music Planet. Ray Barretto. Arte

0.00 *La Femme aux serpents.* Téva

0.25 Les Grandes Affaires criminelles du XXe siècle. Le Ku Klux Klan. RTBF 1

SPORTS EN DIRECT

18.00 et 3.00 Goodwill Games. Patinage artistique. AB Sport

19.00 et 1.30 Goodwill Games. Natation. AB Sport

20.00 et 0.30 Goodwill Games. Beach volley féminin. AB Sport

20.30 Football. Match amical. FC Bruges (Bel) – Borussia Dortmund (All). Eurosport

21.45 Goodwill Games. Boxe. Finales. AB Sport

23.00 Golf. Fedex St Jude. AB Sport

MUSIQUE

20.30 Opéra. *Otello*, de Verdi. Mise en scène. Timothy O'Brien. Mezzo

21.00 Barbara Hendricks. Au Théâtre des Champs-Elysées 88. Muzzik

22.10 Montserrat Caballé. En la basilique de Fourvière, à Lyon 92. Muzzik

22.35 Toots & the Maytals. Au café Le Plan, à Ris Orangis 95. Paris Première

22.45 Opéra. *Nabucco*, de Verdi. Mise en scène. Stefano Vizioli. Dir. Charles Dutoit. France 2

TÉLÉFILMS

20.30 Bel-Ami. Pierre Cardinal [1, 2 et 3/3]. Festival

21.00 *Une qui promet.* Marianne Lamour. France 3

22.40 Lucky Chances. Buzz Kulik [3/3]. TMC

23.30 Hollywood Night. Objectif top model. △ John Quinn. TF 1

23.35 La Fiancée du vampire. ○ Malcolm Marmorstein. M 6

1.00 Jenny Marx, la femme du diable. Michel Wyn. Arte

SÉRIES

19.00 Absolutely Fabulous. Sexe (v.o.). Arte

19.15 Highlander. Pour l'amour de Kali. Série Club

20.40 Kojak. Des fleurs pour Matty. RTL 9

20.50 *FX, effets spéciaux, la série.* Vendetta. M 6

20.55 Walker, Texas Ranger. Témoin traqué. TF 1

21.00 The Lazarus Man. Un ennemi pas comme les autres. Canal Jimmy

21.20 Gun. ○ Père John. Canal +

21.40 The Sentinel. Auxiliaire de choc. M 6

21.45 Les Dessous de Palm Beach. ○ Chirurgie inesthétique. TF 1

21.45 Robocop. Officier porté disparu. Série Club

22.13 New York Undercover. Les anges de fer. 13ème Rue

22.30 Les Anges de la ville. L'épée de Damoclès. Série Club

22.35 ▶ High Secret City, la ville du grand secret. Le car scolaire n'ira pas plus loin. TF 1

22.40 Don Quichotte. [4/5]. Arte

22.40 Players, les maîtres du jeu. Le témoin clé. M 6

22.55 Stargate. Retour de Shulak. TSR

23.00 American Gothic. Œil pour œil. 13ème Rue

23.20 Star Trek, la nouvelle génération. Nouveau départ. Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 18.30 Canal +

25 ans de jeux vidéo

Apparus il y a un quart de siècle, les jeux vidéo ont connu des fortunes diverses. « Cyberculture » raconte la saga de ce divertissement méprisé par certains, mais fascinant pour ceux qui s'y adonnent. Du premier Pong, sorti en 1972 dans un bar californien, aux derniers jeux d'arcades, plus beaux que la télévision elle-même, en passant par les consoles Atari et des créateurs géniaux tels Sid Meyer... Attention ! quelques images de lutins et de scrollings mal dégrossis pourraient porter les téléspectateurs plus très jeunes à la nostalgie, comme leurs aînés lorsqu'ils revoient un film en noir et blanc. – *B. R.*

● 23.05 France 3

Il vole avec les oies

Météorologiste à Aurillac, Christian Moullec vit dans un lieu que les *Anciens avaient baptisé* du nom de « Vallée aux oies ». Aujourd'hui, les oies sauvages n'y viennent plus. Dans l'espoir de les voir de nouveau nicher dans la région, *le jeune homme habitue des* oisons de bernaches nonnettes à le suivre partout et à tout moment, même lorsqu'il s'envole en aile volante... Et elles l'escortent, *comme s'il était leur chef* d'escadrille ! Le temps de l'hibernation arrivant, il les conduit jusqu'aux marais de la Brière, où elles rejoignent leurs congénères. *Etonnante autant que sympathique*, l'expérience semble avoir pleinement réussi, et Christian rêve de guider, un jour, un vol d'oies naines de Laponie vers les polders de Hollande. *L'épilogue* montre cependant que les bernaches, devenues trop confiantes, ont fini par perdre leur liberté... – *J.-C. R.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.10 Sous le soleil.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Météo.
20.55 1, 2, 3 séries. Walker, Texas Ranger. Témoin traqué. 21.45 Les Dessous de Palm Beach. ○. Chirurgie inesthétique. 22.35 ▶ High Secret City, la ville du grand secret. *Le car scolaire n'ira pas plus loin.*
23.30 Hollywood Night. Objectif top model. Téléfilm. △ John Quinn.

FRANCE 2

18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Jeux de comédie.
19.20 En avant tôôt.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Fort Boyard.
22.40 Nabucco. Opéra de Verdi.
1.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Fowler, brigadier chef.
20.40 Tout le sport, le Journal du Tour.
21.00 Une qui promet. Téléfilm. Marianne Lamour.
22.40 Météo, Soir 3.
23.05 Il vole avec les oies.
0.00 Saturnales. On purge Bébé. Pièce de Feydeau.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Cyberculture.
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Meego.
19.55 et 22.55 Flash infos.
20.00 Daria. Frime, mensonge et parano.
20.30 ▶ L'Histoire secrète de Youri Gagarine.
21.20 Gun. ○.
22.05 Pétanque. Trophé Canal + 98.
23.00 Surprise. Courts métrages.
0.00 Le Journal du hard. Best of.
0.10 A coups sûrs. Exercice of Steel.

ARTE

19.00 Absolutely Fabulous.
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 1er août 1948 : Chasse aux sorcières aux Etats-Unis.
20.15 Le Dessous des cartes. *Mer Caspienne - Le grand jeu.* [3] : La Russie dans le Caucase.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. A l'écoute de la Terre.
21.40 Metropolis. Leipzig, ville culturelle. Le compositeur Matthias Pintscher. *Luciano De Crescenzo lit Platon.*
22.40 Don Quichotte. [4/5].
23.35 Music Planet. Ray Barretto.
0.30 Tracks.
1.00 Jenny Marx, la femme du diable. Téléfilm. Michel Wyn.

M 6

18.10 Extralarge. Cible mouvante.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Les Piégeurs.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. FX, effets spéciaux, la série. Vendetta. 21.40 The Sentinel. Auxiliaire de choc. 22.40 Players, les maîtres du jeu. Le *témoin clé.*
23.35 La Fiancée du vampire. Téléfilm. ○ Malcolm Marmorstein.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.35 Atelier de création radiophonique.
22.35 Musiques du monde.
0.05 La Roulotte du Mans. Plaisir d'un petit garçon.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Concert. Œuvres de Beethoven, Messiaen, Liszt.
22.40 Nabucco. Opéra de Verdi. Chorégies d'Orange. Par le Chœur des Opéras de Régions et l'Orchestre national de France, dir. Leonard Slatkin. Diffusé simultanément sur France 2.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Alla tzigane... Œuvres de Haydn, von Weber, Liszt, J. Strauss fils, Dvorak, Kodaly, Bartok.
22.30 Da Capo. Archives schubertiennes.

DIMANCHE 2 AOÛT

FILMS DU JOUR

18.00 Sept ans de réflexion ■ ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, 105 min). Ciné Cinémas

19.30 Théorème ■ ■ ■ Pier Paolo Pasolini (Italie, 1968, v.o., 100 min). Cinétoile

21.00 La vie est un long fleuve tranquille ■ ■ Etienne Chatiliez (France, 1987, 100 min). France 2

21.00 Eglantine ■ ■ Jean-Claude Brialy (France, 1971, 95 min). Disney Channel

21.10 2001, L'Odyssée de l'espace ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, 135 min). Cinétoile

22.25 Prisonnières des Martiens ■ ■ Inoshiro Honda (Japon, 1957, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

23.45 ▶ Victor Victoria ■ ■ ■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1982, v.o., 135 min). France 3

23.45 L'Anglais qui gravit une colline... ■ ■ Christopher Monger (GB, 1994, v.o., 89 min). Canal +

1.25 *Le Pantin brisé* ■ ■ Charles Vidor (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 125 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.10 Le Monde des idées. *Avec Pierre Nora et Régis Debray* (rediff.). LCI

MAGAZINES

13.00 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre à Collioure. TV 5

13.30 Les Quatre Dromadaires. Peuples de la forêt : la forêt des Tacanas. France 3

14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Ainsi soit-il ! L'énigme du suaire de Turin. Histoire

16.45 Sud. Invités : Catherine Chabaud, Eric Tabarly, Bernard Dalessandri, Grant Dalton. TMC

18.05 Paris modes. A l'heure latino. Paris Première

18.55 52 sur la Une. J'ai changé ma vie. TF 1

19.00 Le Gai Savoir. La raison d'Etat. Invités : Christian Prouteau, Stéphane Denis, Roland Agret, le commissaire Broussard, Jacques Julliard. Paris Première

19.10 Le Club. Marie-Josephe Yoyotte. Ciné Cinéfil

19.30 Questions d'histoire. L'effondrement du communisme. Invités : Marc Ferro, Krzysztov Pomian, Bernard Guetta. Histoire

20.00 Rive droite, rive gauche. *Les plus grands invités de* la saison. Invités : Jean-Pierre Mocky, Tahar Ben Jelloun, François de Closets, Françoise Giroud. Paris Première

20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Opéra et IIIe Reich. Histoire

20.50 Capital spécial été. Les secrets du commerce. Invité : Gérard Bourgoin. M 6

23.00 Envoyé spécial, les années 90. Le contrat. Le mystère des pharaons. Histoire

0.35 Metropolis. Leipzig, ville culturelle. *Le compositeur Matthias Pintscher.* Luciano De Crescenzo lit Platon. Arte

DOCUMENTAIRES

17.10 Mathurin Méheut, les yeux ouverts. Planète

17.20 L'Aventure des roses. Odyssée

17.25 La Vie secrète d'Alban Berg. Mezzo

17.35 Secrets des rois. [6/13]. Impossibles *impostures.* La Cinquième

17.40 Galapagos. [2/4]. Froid sur l'Equateur. Planète

18.00 Le Mystère des Voix bulgares. Muzzik

18.10 Histoire de sang. Odyssée

18.30 Satyajit Ray. Planète

18.30 La Vie très privée de Nicolae Ceaucescu. Histoire

19.35 Jockey d'obstacle. Planète

19.50 Vietnam : revivre. [1/5]. Odyssée

20.00 Musiques tziganes de Roumanie. Muzzik

20.05 Mise au point. Reportages sans frontières. TSR

20.30 La Nouvelle-Orléans. Sidney Bechet. Wynton Marsalis. Mezzo

20.30 Enfants des paillettes. Téva

20.35 Mama Lola, prêtresse vaudou à New York. Planète

20.40 Identités discrètes. Etre musulman en Chine. Odyssée

21.10 Victoria et Albert. [1/2]. Odyssée

21.25 Sucre amer. Planète

21.45 Les Grands Explorateurs. [7/10]. Alex von Humboldt. Histoire

21.50 Une boîte à lettres sur un arbre. Planète

22.25 Crimes de guerre. L'héritage de Nuremberg. Planète

22.30 Variations. Ravi Shankar. Mezzo

22.30 Les Femmes du New Morning. RTBF 1

22.30 Terrorisme. [1/4]. La Fraction Armée Rouge. Odyssée

22.45 Soirée thématique. La Mafia, une honorable société. Arte

23.25 Le Musée du Prado. Zurbaran et Murillo, l'âme de Séville. Odyssée

23.30 Nusrat Fateh Ali Khan. Le dernier prophète. Mezzo

23.45 Rythmes caraïbes. Le temps du zouk. TV 5

0.00 Femmes fidèles. Téva

0.25 Khrouchtchev 1956, le rapport secret passe à l'Ouest. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.25 Cyclisme. Tour de France. 21e étape : Melun - Paris-Champs-Elysées (147,5 km). RTBF 1 - France 2 - Eurosport

13.50 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix d'Allemagne. TSR - TF 1

16.10 Football. Championnat Suisse. Sion - Grasshopper. TSR

19.00 et 0.30 Goodwill Games. Patinage artistique. AB Sport

19.30 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Sheffield. Eurosport

20.00 Goodwill Games. Beach volley féminin. Finale. AB Sport

1.30 et 3.15 Goodwill Games. Natation. AB Sport

2.45 Goodwill Games. *Boxe. Finales.* AB Sport

MUSIQUE

18.35 Les Grandes Voix bulgares. Muzzik

19.30 Maestro. Friedrich Gulda joue Mozart. Arte

21.00 Taraf de Haïdouks. Au Voruuit de Gand 95. Muzzik

23.20 Djavan & Grupo. Jazz à Vienne 97. Paris Première

TÉLÉFILMS

17.00 Charlotte, dite Charlie. Caroline Huppert. Festival

17.05 Le Comte de Monte-Cristo. David Greene. M 6

20.00 La Grande Fille. Jean-Paul Salomé. TV 5

20.13 Cauchemar. John Pasquin. 13ème Rue

20.30 L'Ange foudroyé. Bernard Férié. Festival

22.10 Une voix dans la nuit. Christian I. Nyby II. RTL 9

22.15 Jack Reed, les contes meurtriers. Brian Dennehy. Canal +

SÉRIES

17.15 Invasion planète Terre. Passion virtuelle. Canal +

17.35 Les Anges de la ville. L'épée de Damoclès. Série Club

18.05 Le Fugitif. A un fil. La Cinquième

18.55 Demain à la une. Une fille dans la mafia. M 6

19.15 Highlander. Amour à mort. Série Club

19.25 Earth 2. *Promesses tenues.* 13ème Rue

19.35 Mike Hammer. La chanson de Vickie. TMC

20.45 Les Incorruptibles. La petite Egypte. Série Club

21.00 Seinfeld. *Le Jerry Fusilli (v.o.).* Canal Jimmy

21.25 Dream On. Le choix de l'abonné (v.o.). Canal Jimmy

21.55 Presque parfaite. Aide-toi, le ciel t'aidera (v.o.). Canal Jimmy

22.30 Friends. Celui qui faisait de grands projets (v.o.). Canal Jimmy

22.35 New York District. Question de juridiction. France 3

22.35 Expériences interdites. Panic (v.o.). 13ème Rue

22.45 Millennium. ○ Parenté sanglante. France 2

22.55 New York Police Blues. Honeymoon et Viagara Falls (v.o.). Canal Jimmy

23.30 Nikita. L'innocent. France 2

0.00 Spin City. The Paul Bearer (v.o.). Canal Jimmy

0.25 Dream On. Les dix commandements (v.o.). TSR

0.30 Cobra. Le revenant. France 2

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte *ou interdit* aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 13.30 France 3

Les Quatre Dromadaires

On sait depuis longtemps que l'Amazonie n'est plus un paradis sur Terre. Pillée par les braconniers, brûlée par les destructeurs en tout genre, désertée par les Indiens, cette partie du monde est devenue un gigantesque no man's land sans foi ni loi. Pourtant quelques-uns s'accrochent pour sauver ce qui peut encore l'être. C'est le cas de Rosa Maria, la quarantaine, originaire du Pays basque, née dans les beaux quartiers de La Paz, qui a pris la tête d'un mouvement regroupant une poignée d'Indiens Tacanas pour sauver leur territoire, décrété zone protégée. Sans moyens ou presque, ce petit bout de femme a constitué une équipe de forestiers qui sillonne cette nouvelle réserve grande comme la Belgique, afin de préserver la forêt mais aussi sa faune et sa flore, uniques au monde. *« J'ai toujours rêvé d'un jardin secret que personne ne pourrait pénétrer*, confie-t-elle aux réalisateurs de *La Forêt des Tacanas*, Marina Paugam et Jean-Michel Rodrigo. *C'est devenu une réalité et je voudrais le préserver pour les générations futures.* » Reste que la bataille n'est pas gagnée, notamment auprès de certains Tacanas qui ne comprennent pas pourquoi une Blanche mène ce combat. Bien filmé et bien structuré, ce documentaire, le premier de la collection « Peuples de la forêt », est un nouveau cri d'alarme pour l'Amazonie qui risque de n'être bientôt plus qu'un souvenir dans les manuels de géographie. – *D. Py*

● 16.00 La Cinquième

Les Yeux de la découverte

Survivre étudie les stratégies des espèces animales pour se perpétuer. *Ce 26-minutes appartient* à une collection de documentaires scientifiques judicieusement intitulée « Les Yeux de la découverte », dont on peut voir cet été douze épisodes inédits (jusqu'au 6 septembre). On y apprend tout ce qu'il faut savoir des grands mystères de la planète, des catastrophes naturelles aux océans, des îles à la montagne et aux plantes, en passant par des notions comme la vie ou le vol dans les airs... Chaque volet mélange habilement images réelles et images de synthèse, et fait appel à de nombreux effets spéciaux. Cette série, pour laquelle de gros moyens ont été mis en œuvre, constitue une véritable encyclopédie audiovisuelle accessible à tous. Elle a été récompensée en 1996 par l'Emmy Award du meilleur documentaire. – *D. Py*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Formule 1. Grand Prix d'Allemagne.
15.35 *Podium F 1.*
15.45 Pacific Blue.
16.40 Disney Parade.
17.45 Vidéo gag.
18.25 30 millions d'amis.
18.55 52 sur la Une.
20.00 Journal, Météo.
20.55 A gauche en sortant de l'ascenseur. Film. Edouard Molinaro.
22.25 Ciné dimanche.
22.35 Aldo et junior. *Film. Patrick Schulmann.*
0.25 TF1 nuit, Météo.
0.40 Spectacle chorégraphique. Ballet.

FRANCE 2

13.30 *Tour de France.* Melun - Paris - Champs - Elysée.
17.50 Vélo club.
18.40 L'Esprit d'un jardin.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Stade 2.
19.55 et 20.40 *Météo.*
20.00 Journal.
21.00 La vie est un long fleuve tranquille ■ ■ Film. Etienne Chatiliez.
22.40 Séries illimitées. 22.45 Millennium. ○. Parenté sanglante. 23.30 Nikita. L'innocent. 0.30 Cobra. Le revenant.
1.15 Athlétisme.

FRANCE 3

13.30 Les Quatre Dromadaires.
14.25 Profession procureur. Téléfilm. Paul Wendkos.
16.05 Tiercé.
16.25 Haute tension dans la ville. Téléfilm. Lamont Johnson.
18.00 Corky, un enfant pas comme les autres.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Je Passe à la télé.
20.40 Le Journal du Tour.
21.00 Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin. La Tabatière de l'Empereur.
22.35 New York District. Question de juridiction.
23.25 Météo, Soir 3.
23.45 ▶ *Victor Victoria* ■ ■ ■ Film. Blake Edwards (v.o.).

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.45
13.30 South Park.
13.50 Dans la nature avec Stéphane Peyron.
14.45 Chronique d'une mort volontaire. Téléfilm. Richard Signy.
16.30 Les Repentis.
17.15 Invasion planète Terre. [3/22].
18.00 Le Secret de Bear Mountain. Film. Kevin James Dobson.
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.30 et 22.10 Flash infos.
19.40 Ça cartoon.
20.30 Soleil ■ Film. Roger Hanin.
22.15 Les Contes meurtriers. Téléfilm. Brian Dennehy.
23.45 L'Anglais qui gravit une colline... ■ ■ Film. Christopher Monger (v.o.).
1.15 Surprises.
1.25 Hotel Paura. Film. Renato de Maria.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall.
14.00 Le Maroc.
15.00 Chaplin inconnu. [2/3].
16.00 Les Yeux de la découverte.
16.30 Le Monde des animaux.
17.35 Secrets des rois. [6/13].
18.00 Aires de fête.
18.05 Le Fugitif.
19.00 Ayez donc des gosses !
19.30 Maestro. Friedrich Gulda joue Mozart.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. La Mafia : Une honorable société. 20.45 Tous pour la Mafia ■ Film. Gernot Friedel. 22.45 Les Repentis. Témoins en danger de mort. 23.45 Sous les jupes de la Madone.
0.35 Metropolis.
1.35 Agnès Varda. Courts métrages.

M 6

13.15 La Fureur des anges. Téléfilm. Buzz Kulik [1 et 2/2].
16.40 Les Piégeurs.
17.05 Le Comte de Monte-Cristo. Téléfilm. David Greene.
18.55 Demain à la une.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M6. Le meilleur de E = M6.
20.30 La Météo des plages.
20.35 et 1.35 Sport 6.
20.50 Capital spécial été. Les secrets du commerce.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub.
23.15 Les Fantasmes de Miss Jones. Film. □ Gérard Loubeau.
0.45 Sonny Spoon. Trop beau pour être vrai.
1.45 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Les 13e rencontres de Pétrarque.
20.00 De bouche à oreille (rediff.).
20.30 Le Bon Plaisir de... (rediff.).
22.35 Les Académies musicales de Saintes. In *Morte di Madonna Laura.*
0.05 Le Corridor étoilé. En quête de toit.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 L'Oreille du monde.
19.37 Concert. Portraits de notre temps. Par Les Jeunes solistes, dir. Peter Eötvös : *Il festino del giovedi grasso* (madrigal arrangé par Rachid Safir), de Banchieri ; Œuvres de Eötvös : *Hochzeitsmadrigal* ; *Insetti galanti.*
***21.00* Musique à l'Empéri.** Concert. *Suite pour piano, violon et clarinette op. 157b*, de Milhaud ; *Märchenerzählungen op. 113*, de R. Schuman ; *Hommage à Robert Schumann pour clarinette*, alto et piano, de Kurtag ; *Terzetto pour deux violons et alto op. 74*, de Dvorak ; *Quatuor pour clarinette et cordes*, de Krommer ; *Trio pour violon, violoncelle et piano op. 65*, de Dvorak.
0.05 Akousma. Œuvres de Brady, Groult, Racot.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Les Noces de Figaro*, opéra de Mozart, par le Chœur de Glyndebourne et le Philharmonique de Londres dir. Haitink, Desderi (Figaro), Stilwell (Le Comte Almaviva), Lott (La Comtesse Almaviva), Rolandi (Suzanna), Esham (Cherubino), Korn (Bartolo).
23.00 Le Festival de Glyndebourne.

هكذا من الأهل

Le Monde

DIMANCHE 2 - LUNDI 3 AOÛT 1998

Alain Afflelou a été mis en examen pour recel dans une affaire d'escroquerie internationale

Aux moments des faits, le lunetier était président du club de football des Girondins de Bordeaux

LE LUNETIER Alain Afflelou a été mis en examen pour *« recel d'escroquerie »*, vendredi 31 juillet, dans le cours de l'enquête conduite par le juge d'instruction parisien Laurence Vichnievsky sur les opérations douteuses d'une coopérative financière italienne, le Fondo sociale di Cooperazione Europa. Laissé en liberté, il a été placé sous un contrôle judiciaire qui lui interdit notamment d'entrer en contact avec les protagonistes du Fondo, soupçonnés d'être à l'origine d'une escroquerie internationale chiffrée à 120 millions de francs.

Après plus de trente heures passées en garde à vue dans cette affaire, les 21 et 22 juillet, M. Afflelou n'avait d'abord été l'objet d'aucune poursuite pénale (*Le Monde* des 24 et 25 juillet). Aux policiers qui l'entendaient sur des montages financiers opérés, *via* le Fondo, pour ses activités de président du club de football des Girondins de Bordeaux et pour d'importantes dépenses personnelles, l'industriel avait apporté des réponses alors jugées satisfaisantes. Président des Girondins de Bordeaux entre 1991 et 1996, le lunetier était entré en relations avec le Fondo par l'entremise de l'un des animateurs de cet organisme mutualiste de placements financiers, Ahmed Charly Chaker.

Cet homme d'affaires français, proche du régime irakien, lui avait été présenté en 1992 par l'entraîneur des Girondins, Rolland Courbis, à une époque où le club connaissait de graves problèmes de trésorerie.

L'année suivante, M. Afflelou avait décidé de placer 49 millions de francs dans le Fondo, par l'entremise de M. Chaker. Parallèlement, la coopérative avait prêté une somme de plus de 20 millions de francs au président des Girondins, afin de soutenir l'achat de deux joueurs brésiliens ; acheté par M. Afflelou en 1993, un yacht avait en outre été revendu en 1994 par l'intermédiaire de M. Chaker. En l'état actuel de l'enquête, il semble cependant que les 49 millions de francs n'ont en réalité jamais été versés à l'actif du Fondo.

Pendant sa garde à vue, M. Afflelou avait indiqué avoir cru que cette somme de 49 millions avait bel et bien été déposée au Fondo et il avait estimé avoir été abusé par M. Chaker. La version de l'industriel a, depuis, été contredite par plusieurs personnes déjà mises en examen dans le dossier, dont M. Chaker lui-même et Olivier Mével, l'ancien fondé de pouvoir du Fondo. Ces contradictions, apparues lors d'auditions et de confrontations auxquelles le juge Vichnievsky a procédé dans la semaine écoulée, ont finalement amené le magistrat à mettre M. Afflelou en examen.

Erich Inciyan

Deux remises en liberté sous contrôle judiciaire

Mis en examen dans le dossier du Fondo par le juge Vichnievsky, à propos d'un mouvement financier de 5 millions de francs au profit de l'ex-Parti républicain (PR), Serge Hauchart, un dirigeant de sociétés proche de François Léotard, et Guy Gennesseaux, l'un des responsables du Fondo, ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Tous deux avaient été écroués en juin dans ce volet du dossier Fondo, qui porte sur l'éventuel blanchiment de ces 5 millions de francs, en juin 1996, sous couvert d'un emprunt à la coopérative italienne contracté par le PR, à l'époque où il était dirigé par l'actuel président de l'UDF, M. Léotard (*Le Monde du 25 juillet*).

Heureux événement chez la famille ours des Pyrénées béarnaises

PAU
de notre correspondante

A hauteur de clôture d'un parc à moutons, ils ont vu deux yeux et, plus bas, un autre œil, celui d'un ourson protégé par sa mère. Début juillet, en vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques), deux bergers étaient quasiment sûrs d'avoir approché une ourse et son petit. Des traces ont été cherchées. En vain. Mais Cannelle, la seule femelle du groupe des cinq ours vivant dans la montagne béarnaise, ne donnait plus signe de vie. Etait-elle morte ou bien se cachait-elle pour s'occuper de son ourson ? La deuxième hypothèse était la bonne. Un petit ours est né en janvier ou février 1998. Des photos datées du 15 juillet en témoignent.

Sur l'un des clichés pris par les appareils à déclenchement automatique dispersés dans la montagne, on reconnaît Cannelle. Sur deux autres, on voit un ourson. On ignore encore s'il s'agit de celui remarqué par les bergers ou bien d'un deuxième petit ours. Selon le spécialiste Jean-Jacques Camarra, les naissances chez les ours bruns sont souvent gémellaires. Seule certitude : Cannelle et le vieux mâle Papillon ont donné un petit frère, ou une petite soeur, à Pyrène, aujourd'hui âgé de trois ans et demi. Un typage génétique, qui sera réalisé à Grenoble à partir de cellules de peau fixées à la base des poils qui vont être recueillis, permettra de déterminer le sexe de l'animal.

Excellente nouvelle, dit-on à l'Institution patrimoniale du Haut-Béarn, l'organisme chargé de la protection de l'ours. Coïncidence : alors que Jean-Jacques Camarra développait ses clichés, les membres de l'Institution bouclaient le dossier nécessaire à la demande de réintroduction d'ours. Un renforcement déjà annoncé mais qui nécessite l'aval du ministère de l'environnement. Le Conseil national de protection de la nature doit statuer dès le mois de septembre.

Les détracteurs de ce renforcement avec des ours venus d'ailleurs – Slovénie ou Croatie – vont probablement profiter de cette naissance pour dire qu'il ne se justifie plus. Pourtant, si l'on estime que la population ursine doit être maintenue, une réintroduction s'impose. En effet, les ours d'origine pyrénéenne étaient cinq, dont le jeune Pyrène. Désormais, ils sont six, voire sept, avec une seule femelle. Un nombre tout à fait insuffisant pour assurer la survie de l'espèce dans les Pyrénées-Atlantiques, d'autant plus que deux ours sur trois meurent avant d'atteindre l'âge adulte.

Les polémiques suscitées par la mort de Melba, l'ourse slovène lâchée à Melles, en Haute-Garonne, et abattue en septembre 1997 par un chasseur affolé n'ont pas découragé l'Institution patrimoniale, qui s'obstine et réclame la réintroduction, dès l'année 1999, d'une ou deux femelles venues d'Europe centrale. Quant au biotope local, souvent considéré comme médiocre, le président de l'Institution patrimoniale, Jean Lassalle, estime qu'il doit tout de même être assez riche et diversifié pour accueillir des étrangers puisque les autochtones Cannelle et Papillon s'y seront reproduits deux fois en trois ans.

Marie-Claude Aristegui

L'Algérie invitée à enquêter sur l'attitude de ses forces de sécurité lors des massacres

LE COMITÉ des droits de l'homme de l'ONU a demandé, vendredi 31 juillet, des enquêtes indépendantes sur le comportement des forces de sécurité dans les massacres en Algérie et d'éventuelles sanctions sur les nombreuses allégations d'exécutions extra-judiciaires et de tortures, et réclamé des mesures de l'Etat contre les enlèvements.

Dans un rapport établi par le Comité, réuni pendant trois semaines à Genève, dix-huit experts indépendants se disent *« préoccupés devant l'absence de mesures opportunes ou préventives de protection des victimes de la part des autorités de police et du commandement de l'armée »* dans les secteurs concernés, *« ainsi que devant les allégations persistantes de collusion de membres des forces de sécurité dans la perpétration d'actes de terrorisme »*. Ils recommandent des mesures *« pour faire en sorte que, dans tous les cas de massacres, une enquête indépendante soit menée sur le comportement des forces de sécurité à tous les échelons, du plus petit au plus élevé, et que des sanctions pénales et disciplinaires soient prises à leur encontre »*, le cas échéant. Le Comité relève par ailleurs *« l'insuffisance des données précises »* fournies par la délégation algérienne sur *« la crise actuelle en matière de droits de l'homme »*. A l'argument algérien selon lequel les exactions étaient le fait de *« terroristes »*, le Comité répond que ces attaques et le climat général de violence *« accroissaient les responsabilités de l'Etat »* dans le rétablissement des droits et libertés fondamentaux.

La publication de ce rapport intervient au moment où une mission d'information de l'ONU, dirigée par l'ancien président portugais Mario Soares, se trouve depuis le 22 juillet en Algérie. Les autorités algériennes ont en outre proposé qu'une délégation du Comité international de la Croix-Rouge visite le pays en octobre.

Le chef de la délégation algérienne auprès du Comité des droits de l'homme de l'ONU, l'ambassadeur à Genève, Mohamed-Salah Dembri, a déclaré que son pays ferait rapidement le bilan des recommandations des experts, et s'est par ailleurs réjoui que le Comité ne mentionne pas l'ouverture d'enquêtes internationales en Algérie.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, quatre personnes ont été tuées lors d'une attaque contre le village de Malakou, dans la région de Tiaret (Ouest algérien). Vendredi matin, un colis piégé a fait deux morts et vingt-trois blessés sur un marché d'Alger. – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté samedi 1er août 1998 : 497 314 exemplaires 3

Enquête pour « homicides involontaires » après le crash de Quiberon

UNE ENQUÊTE en flagrant délit pour *« homicides involontaires »* a été ouverte, vendredi 31 juillet, par le parquet de Lorient (Morbihan), au lendemain de la collision aérienne entre deux avions de tourisme qui a fait quinze morts au large de Quiberon. Elle tentera d'établir les responsabilités respectives du Beechcraft de la compagnie Proteus, qui reliait Lyon à Lorient, et du petit Cessna de tourisme, piloté par un ancien commandant de bord à la retraite. Survenue le 30 juillet à 15 h 58, la collision a eu lieu alors que les deux avions survolaient le paquebot *Norway* (ex-*France*), en escale ce jour-là en baie de Quiberon. L'examen des boîtes noires devrait permettre aux enquêteurs d'y voir plus clair. Celles de l'avion de ligne, repérées vendredi, n'avaient cependant toujours pas été remontées à la surface samedi matin.

Toute la journée, les plongeurs ont examiné les débris des appareils, immergés par 15 mètres de fond, à la recherche des victimes. Quatre nouveaux corps, retrouvés dans un morceau de carlingue, ont été ramenés à la surface, vendredi, ce qui porte à dix le nombre de dépouilles repêchées. Les sauveteurs ont reçu le renfort d'un chasseur de mines de la marine nationale, *La Croix-du-Sud*, équipé de sonars et d'autres moyens de détection sophistiqués. Deux grosses parties de l'avion, les ailes et le moteur, d'un côté, et un bout de carlingue *« correspondant à un tiers linéaire de l'avion »*, ont été ainsi repérées, a indiqué Marie-Annick Rossignol, substitut du procureur de Lorient. Le morceau de carlingue principal ne devrait pas pouvoir être remonté avant dimanche ou lundi, a-t-elle précisé.

A Lyon, le président de la compagnie Proteus, Franklin Deveaux, a déclaré que le pilote du Beechcraft n'avait pas respecté la réglementation interne de la compagnie. *« Quelques minutes avant l'accident, le commandant de bord avait changé de cap et changé de procédure »*, passant des règles de vol aux instruments (IFR, *Instrument Flight Rules*) aux règles du vol à vue (VFR, *Visual Flight Rules*), a-t-il indiqué, lors d'une conférence de presse à l'aéroport de Lyon-Satolas. *« En ce qui nous concerne, les vols à vue sont interdits »*, a-t-il ajouté, soulignant que les consignes d'exploitation de Proteus sont, à cet égard, *« très strictes »*. Il s'est toutefois refusé à établir un lien entre le déroutement du vol et le survol du *Norway*.

Les auditions de témoins directs de l'accident ont commencé dès vendredi, à Quiberon, sur l'île de Groix (Morbihan) et à Brest (Finistère). Les enquêteurs n'écartent pas l'hypothèse qu'un film vidéo de la collision aérienne ait pu être pris par l'un des nombreux curieux venus admirer le *Norway*.

L'identification des premiers corps repêchés a elle aussi commencé. Des spécialistes de l'Institut de recherches criminelles de la gendarmerie de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) travaillent en liaison avec les médecins et dentistes des victimes. Leurs familles ont été dirigées vers l'hôpital de Lorient. Elles y étaient reçues par une équipe de médecins et psychologues, a expliqué la directrice adjointe de l'hôpital, Virginie Valentin. Contrairement à de précédentes informations données par l'hôpital, *« aucune chapelle ardente n'a encore été mise en place et on ne peut pas dire s'il y a en aura une »* tant que les identifications seront en cours, a-t-elle précisé. – *(AFP.)*

Les intentions du nouveau directeur de la CNAM

GILLES JOHANET, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie, estime, dans un entretien à *La République du Centre* samedi 1er août, qu'il y a *« de 20% à 25 % de dépenses totalement inutiles »* dans l'assurance-maladie et que *« cela fait près de 100 milliards de francs à récupérer »*. M. Johanet, qui s'exprime pour la première fois depuis sa nomination le 29 juillet, met en cause *« l'ensemble des segments de la chaîne de soins »*. *« Si l'on ne fait rien* (...), *le système va s'écrouler* (...) *dans quatre ou cinq ans au maximum »*, pronostique-t-il. S'agissant des réformes à venir, il met en avant la formule des *« filières de soins* (...) *où l'on passe par un généraliste que l'on a choisi et qui est responsable de la qualité des spécialistes ou des hôpitaux vers lesquels il vous dirige »*.

Régularisation partielle des grévistes de la faim des Batignolles

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR a annoncé, vendredi 31 juillet, la régularisation de la majorité des sans-papiers grévistes de la faim du temple des Batignolles, à Paris, et de leur famille. Sur quarante-six demandes, trente-trois ont fait l'objet d'une décision positive. Dix sans-papiers ont reçu une réponse négative, *« leur situation ne correspondant à aucun des critères retenus »*, et trois autres devront *« fournir des éléments supplémentaires »*. Cette décision a été très mal accueillie par le troisième collectif des sans-papiers, qui a quitté, dans la soirée, le temple des Batignolles. Son bureau estime que la promesse d'un réexamen *« très positif »*, qui avait justifié l'arrêt le 16 juillet de la grève de la faim, a été *« trahie »*. *« La lutte* (...) *va se poursuivre dans des formes qui seront précisées ultérieurement »*, assure-t-il. Une reprise de la grève est même envisagée.

DÉPÊCHES

■ **ATTENTAT : un gendarme auxiliaire a été blessé** lors d'un attentat à l'explosif qui a visé, dans la nuit du vendredi 31 juillet au samedi 1er août, le siège du groupement de gendarmerie du Vaucluse, à Avignon. Une charge de plusieurs kilos de plastic a sérieusement endommagé une partie du bâtiment, ainsi que des véhicules en stationnement. Aucune revendication n'a été trouvée sur les lieux.

■ **DIVORCE : la Cour constitutionnelle allemande a prolongé**, vendredi 31 juillet, le statu quo laissant la garde de deux enfants issus d'un couple franco-allemand à leur père, Armin Tiemann, cinquante-six ans. Les enfants *« ne doivent pas être rendus à leur mère contre la volonté du père jusqu'à la décision »* sur le fond, qui doit être rendue *« d'ici au 16 janvier 1999 »*, a précisé la Cour de Karlsruhe.

■ **NATIONALITÉ : le dissident russe Alexandre Guinzbourg**, écrivain et journaliste, résidant en France depuis dix-huit ans, qui s'est vu récemment refuser la nationalité française, devrait voir ce problème *« réglé rapidement »*, a indiqué, vendredi 31 juillet, son entourage. Catherine Trautmann, ministre de la culture, lui a donné par écrit des assurances sur le *« règlement rapide* [de son] *dossier de naturalisation »*.

